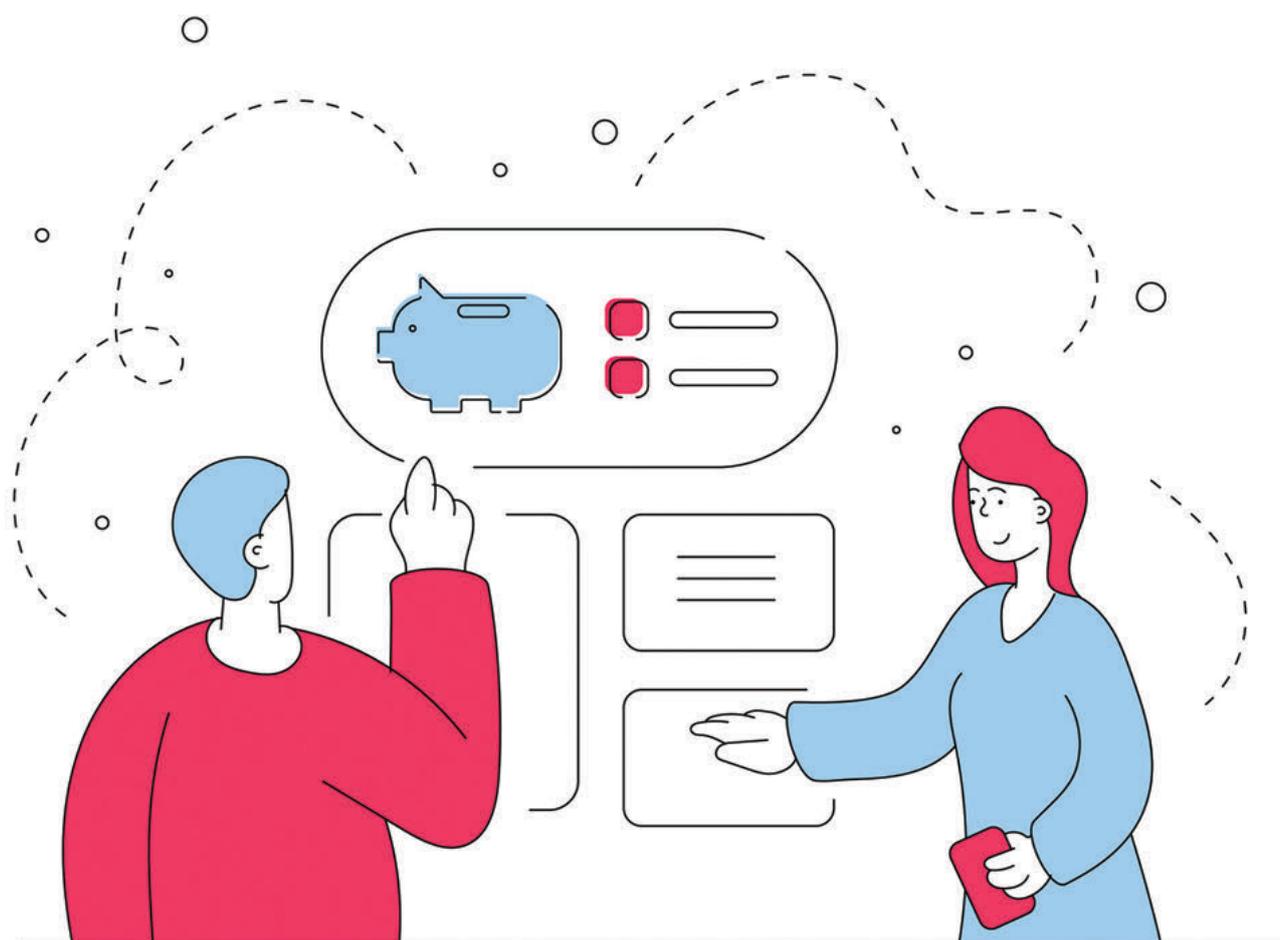


Recommandations sur la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages



COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE

Recommandations sur la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

Préparé par l'Équipe spéciale de la mesure du pouvoir et des
dynamiques décisionnelles au sein des ménages de la Conférence des
statisticiens européens



Nations Unies

Genève, 2020

Le présent document est disponible en libre accès en se conformant à la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, disponible à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les éditeurs doivent retirer l'emblème des Nations Unies de leur édition et créer une nouvelle conception de couverture. Les traductions doivent comporter la clause de non-responsabilité suivante : « Le présent document est une traduction non officielle pour laquelle l'éditeur accepte l'entière responsabilité ». Les éditeurs doivent envoyer le fichier de leur édition par courriel à l'adresse permissions@un.org.

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, des territoires, des villes ou des zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les photocopies et les reproductions d'extraits sont autorisées avec les crédits appropriés.

La présente publication est publiée en anglais et en français. La traduction en français a été réalisée par Femmes et Égalité des genres Canada (Gouvernement du Canada).

Publication des Nations Unies publiée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

ECE/CES/STAT/2020/7

Préface

Tous les grands cadres politiques internationaux sur l'égalité des genres et le développement reconnaissent l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur capacité de prendre des décisions et de contrôler les ressources et y accéder. Ces cadres soulignent que les relations de pouvoir inégales opèrent non seulement dans le monde public, mais aussi dans la sphère privée, au sein des ménages.

Toutefois, si les statistiques officielles nationales comprennent souvent des indicateurs sur le pouvoir et la prise de décisions, elles se limitent pour la plupart au pouvoir et à l'influence dans la sphère publique de la vie, comme la représentation politique et la gestion des entreprises. Pourtant, pour qu'une personne puisse occuper une position publique puissante, elle doit d'abord être habilitée dans la sphère privée de son propre foyer. C'est dans cet esprit que des chercheurs universitaires se penchent depuis des décennies sur la répartition du pouvoir dans les foyers, en examinant qui prend généralement les décisions sur toute une série de sujets, des achats courants d'épicerie aux économies à réaliser pour acheter une voiture, en passant par les visites chez le médecin et aux proches.

La mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages n'est pas nouvelle, mais n'a été introduite dans les statistiques officielles que récemment. Les présentes recommandations ont été élaborées pour aider les organismes nationaux de statistique à mettre au point de telles mesures.

Les présentes recommandations sont le résultat des travaux d'une équipe spéciale créée par la Conférence des statisticiens européens en 2017. Elles proposent sept dimensions différentes de la prise de décisions au sein des ménages et offrent des suggestions sur la manière dont elles pourraient être mesurées. Elles prennent comme point de départ les travaux universitaires et de développement appliqué existants. Ensuite, elles affirment que nombre de questions et d'indicateurs couramment utilisés dans les enquêtes ne rendent pas compte de la complexité des expériences vécues dans divers contextes culturels. Des recommandations concrètes issues des travaux sont formulées, ainsi que des propositions pour la poursuite des travaux sur cette question complexe.

Les présentes recommandations sont un premier pas vers l'intégration de la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages dans les statistiques officielles nationales sur l'égalité des genres. La quantification des inégalités silencieuses derrière des portes closes pourrait contribuer à les mettre en lumière, en fournissant aux décideurs politiques des éléments probants pour orienter leurs efforts visant à modifier les déséquilibres.

Les présentes recommandations ont été approuvées par la 68^e session plénière de la Conférence des statisticiens européens en 2020.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) est reconnaissante à tous les experts qui ont participé à la préparation de cette publication.

Remerciements

Les présentes recommandations ont été préparées par l'Équipe spéciale de la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages de la CEE-ONU, composée des personnes suivantes :

Pierre Turcotte (Statistique Canada, président de l'Équipe spéciale)
Inna Konoshonok, Bélarus
Pamela Best, Canada (Statistique Canada)
Amanda Burlock, Canada (Statistique Canada)
Julie Burns, Canada (Statistique Canada)
Tia Carpino, Canada (ministère des Femmes et de l'Égalité des genres)
Mimi Chakrabarty, Canada (ministère des Femmes et de l'Égalité des genres)
Ashley Edwards, Canada (ministère des Femmes et de l'Égalité des genres)
Tamara Hudon, Canada (ministère des Femmes et de l'Égalité des genres)
Christina Kevins, Canada (Statistique Canada)
Melissa Moyser, Canada (Statistique Canada)
Nicole Yaansah, Canada (Statistique Canada)
Andrea Paola García, Colombie
Juan Daniel Oviedo Arango, Colombie
Angelia Maria Palma, Colombie
Gabriella Fazzi, Italie
Clelia Romano, Italie
Aiva Jasilionene, Lituanie (Université Vytautas Magnus) et Institut Max Planck de recherche démographique
Norma Luz Navarro Sandoval, Mexique
Arcelia Breceda Solís, Mexique
Bernadette Balamban, Philippines
Dragana Djoković Papič, Serbie
Aslihan Kabadayi, Turquie
Carlotta Balestra, OCDE
Elisa Benes, Organisation internationale du Travail (OIT)
Klea Kalemí, CEE-ONU
Greta Sala, CEE-ONU
Andres Vikat, CEE-ONU
Fiona Willis-Núñez, CEE-ONU

Les présentes recommandations ont été élaborées et approuvées par l'ensemble de l'Équipe spéciale. De nombreuses personnes en dehors de l'Équipe spéciale ont fourni des commentaires et des documents précieux, et leurs contributions sont soulignées avec satisfaction.

L'Équipe spéciale remercie tout particulièrement le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres du Canada et Statistique Canada pour leur leadership et leur engagement.

Table des matières

| | |
|--|-----|
| Préface | iii |
| Remerciements | iv |
| Table des matières | v |
| Liste des tableaux | vii |
| Liste des figures | vii |
| Acronymes et abréviations | ix |
| Chapitre 1 Introduction | 1 |
| 1.1 Importance et pertinence politique | 1 |
| 1.2 Raisons d’agir et mesures à prendre | 2 |
| 1.3 Incidences et valeur ajoutée | 4 |
| 1.4 Vue d’ensemble des recommandations | 6 |
| Chapitre 2 Cadre conceptuel | 9 |
| 2.1 Délimiter le « ménage » | 9 |
| 2.2 Définition de la « prise de décisions » | 10 |
| 2.3 Conceptualiser le pouvoir et l’autonomisation | 12 |
| 2.4 Les aspects subjectifs du pouvoir | 14 |
| Chapitre 3 Pratiques et expériences actuelles en matière de mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages | 15 |
| 3.1 Observations sur les pratiques actuelles dans les ONS | 16 |
| 3.2 Initiatives existantes en matière de mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages | 17 |
| 3.3 Défis méthodologiques déterminés à partir des pratiques et expériences actuelles | 22 |
| 3.4 Conclusions et recommandations découlant de l’examen de l’expérience existante | 29 |
| Chapitre 4 Indicateurs du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages | 31 |
| 4.1 Indicateurs existants du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages | 31 |
| 4.2 Indicateurs proposés | 32 |
| 4.3 Dimension 1 : Décisions sur la formation d’une union, la sexualité et la reproduction | 35 |
| 4.4 Dimension 2 : Décisions sur la répartition des tâches | 39 |
| 4.5 Dimension 3 : Décisions sur la santé | 46 |
| 4.6 Dimension 4 : Décisions sur la vie sociale et les libertés personnelles | 52 |
| 4.7 Dimension 5 : Décisions sur l’éducation et l’instruction des enfants | 61 |
| 4.8 Dimension 6 : Décisions sur les finances | 66 |
| 4.9 Dimension 7 : Perception du pouvoir et satisfaction à l’égard de la prise de décisions | 74 |

| | | |
|---------------|--|-----|
| Chapitre 5 | Quelques exemples d'analyse des données existantes | 80 |
| 5.1 | Enquêtes Générations et genre | 80 |
| 5.2 | Bélarus..... | 86 |
| 5.3 | Canada..... | 89 |
| 5.4 | Serbie..... | 94 |
| 5.5 | Turquie | 96 |
| 5.6 | Observations et conclusions des analyses des essais | 99 |
| Chapitre 6 | Essai qualitatif d'un choix de questions posées dans les enquêtes | 101 |
| 6.1 | But | 101 |
| 6.2 | Méthodologie..... | 101 |
| 6.3 | Contenu et observations..... | 102 |
| 6.4 | Conclusions et recommandations..... | 109 |
| Chapitre 7 | Recommandations et travaux à venir..... | 110 |
| 7.1 | Recommandations générales..... | 110 |
| 7.2 | Recommandations méthodologiques | 111 |
| 7.3 | Travaux à venir | 112 |
| Bibliographie | | 115 |
| Annexes | 123 | |
| Annexe 1 | : Questions posées aux membres de l'Équipe spéciale lors de la première collecte de données | 123 |
| Annexe 2 | : Enquête en ligne utilisée pour recueillir des renseignements sur les pratiques actuelles dans les pays..... | 124 |
| Annexe 3 | : Questions pertinentes dans d'autres initiatives d'enquêtes internationales | 128 |
| Annexe 4 | : Détails des données de la première vague d'enquêtes Générations et genre utilisées dans l'analyse d'essai..... | 135 |
| Annexe 5 | : Inventaire des enquêtes et des questions d'enquête sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages..... | 137 |

Liste des tableaux

| | |
|---|-----|
| Tableau 1 : Répartition des décisions relatives à la dépense des revenus propres, Enquête sur l'emploi du temps de 2010, Serbie (en pourcentage)..... | 94 |
| Tableau 2 : Répartition des décisions relatives aux achats importants pour le ménage, Enquête sur l'emploi du temps de 2010, Serbie (en pourcentage)..... | 95 |
| Tableau 3 : Pays ayant participé à l'enquête GGS1 | 135 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Sphères d'autonomisation en interaction dans les domaines public et privé | 13 |
| Figure 2 : Dimensions et composantes de la prise de décisions au sein des ménages..... | 34 |
| Figure 3 : Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats courants, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage . | 82 |
| Figure 4 : Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats plus coûteux, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 83 |
| Figure 5 : Personne qui prend généralement les décisions concernant le travail rémunéré du/de la répondant(e), selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage..... | 83 |
| Figure 6 : Personne qui prend généralement les décisions concernant le travail rémunéré du/de la partenaire, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 84 |
| Figure 7 : Personne qui prend généralement les décisions concernant l'éducation des enfants, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 84 |
| Figure 8 : Personne qui prend généralement les décisions concernant les activités sociales, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage . | 85 |
| Figure 9 : Organisation du revenu du ménage, selon le sexe du répondant, en pourcentage..... | 85 |
| Figure 10 : Répartition de la prise de décisions pour les achats importants et pour les achats quotidiens, femmes interrogées, en pourcentage..... | 87 |
| Figure 11 : Prise de décisions sur la participation des femmes au marché du travail, aux études et à la vie sociale, femmes interrogées, en pourcentage..... | 88 |
| Figure 12 : Prise de décisions concernant l'éducation et la scolarité des enfants, femmes interrogées, en pourcentage | 88 |
| Figure 13 : Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats quotidiens du ménage, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 90 |
| Figure 14 : Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats plus coûteux du ménage, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 91 |
| Figure 15 : Personne qui s'occupe généralement des finances et du paiement des factures du ménage, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 92 |

| | |
|---|----|
| Figure 16 : Personne principalement responsable des décisions relatives aux placements et à la planification financière pour la famille, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage | 93 |
| Figure 17 : Personne qui prend généralement les décisions du ménage, selon le sexe du décideur, en pourcentage | 97 |
| Figure 18 : Femmes déclarant avoir été soumises à divers types de comportements de contrôle par leur mari ou leur partenaire intime, Turquie 2014, en pourcentage..... | 98 |

Acronymes et abréviations

| | |
|----------|--|
| BIT | Bureau international du Travail |
| CEE-ONU | Commission économique des Nations Unies pour l'Europe |
| CFC | Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres (FEGC – anciennement Condition féminine Canada) |
| CIPD | Conférence internationale sur la population et le développement |
| CPE | Centre de la petite enfance |
| CSE | Conférence des statisticiens européens |
| DSNU | Division de la statistique des Nations Unies |
| EDGE | Projet « Evidence and Data for Gender Equality », Division de la statistique des Nations Unies |
| EDS | Enquête démographique et sanitaire |
| EET | Enquête sur l'emploi du temps |
| EIGE | Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes |
| ELCOS | Encuesta Laboral y de Corresponsabilidad Social (enquête sur le travail et la coresponsabilité sociale), Mexique |
| ENDIREH | Encuesta Nacional sobre la Dinámica de las Relaciones en los Hogares (enquête nationale sur la dynamique des relations au sein des ménages), Mexique |
| ESG | Enquête sociale générale (Canada) |
| ESS | European Social Survey (Enquête Sociale Européenne) |
| EU-SILC | Statistiques de l'Union Européenne sur le revenu et les conditions de vie |
| FSS | Family Structure Survey (enquête sur la structure familiale), Turquie |
| GESIS | Leibniz Institute for the Social Sciences (Institut Leibniz des sciences sociales) |
| GGP | Programme Générations et genre (Generations and Gender Programme) |
| GGG | Enquête Générations et genre (Generations and Gender Survey) |
| HILDA | Household, Income and Labour Dynamics in Australia Survey (enquête sur les ménages, les revenus et la dynamique du travail en Australie) |
| INEGI | Instituto Nacional de Estadística y Geografía (Institut national de statistique et de géographie), Mexique |
| ISSP | International Social Survey Programme (programme international d'enquêtes sociales) |
| ISTAT | Institut national italien de statistique |
| MICS | Enquête en grappe à indicateur multiple |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques |
| ODD | Objectif de développement durable |
| ONS | Organisme national de statistique |
| PIB | Produit intérieur brut |
| TurkStat | Institut statistique turc |

Chapitre 1 Introduction

1.1 Importance et pertinence politique

1. Tous les grands cadres politiques internationaux sur l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et, plus généralement, le développement, reconnaissent l'importance du pouvoir et de la prise de décisions pour permettre aux femmes de devenir des acteurs égaux dans la société, avec un accès égal aux ressources et des possibilités égales de réaliser leur potentiel. Il s'agit notamment de la Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹, du Programme d'action de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement (CIPD)², de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995³, et, plus récemment, du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁴. Le Programme d'action de Beijing, par exemple, compte parmi ses douze domaines de préoccupation une section sur les femmes au pouvoir et la prise de décisions. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les gouvernements se sont engagés à « veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision » (objectif 5.5) et à « prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, [...] par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national » (objectif 5.4).

2. Mais si chacun de ces cadres fait référence, d'une certaine manière, à « tous les niveaux » de prise de décisions ou à la nécessité pour les femmes et les hommes d'être des « partenaires égaux dans la vie publique et privée », il n'en reste pas moins que le pouvoir et la prise de décisions ont en fait été principalement compris comme des caractéristiques de la sphère *publique* de la vie – du moins dans la mesure où ils sont étendus à des actions politiques et des buts et des objectifs spécifiques, ou à des indicateurs statistiques. La reconnaissance explicite, tant dans le Programme d'action de Beijing que dans le Programme d'action de la CIPD, du fait que « les rapports de force qui empêchent les femmes de s'épanouir existent à tous les niveaux et dans tous les domaines de la société, *du plus privé au plus public* » (accent ajouté) n'a pas été saisie par les responsables de la politique de l'égalité des genres et est restée relativement inexplorée. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, par exemple, qui sert désormais de cadre directeur principal pour de nombreux efforts de développement nationaux et internationaux, appelle, dans l'objectif de développement durable (ODD) 5, à la réalisation de l'égalité des genres et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles – pourtant, le pouvoir dans la sphère privée est largement absent du cadre d'indicateurs convenu au niveau mondial, la prise de décisions étant mesurée par le nombre de sièges au parlement national et au gouvernement local et par les postes de direction (indicateurs 5.5.1 et 5.5.2). Bien entendu, les indicateurs statistiques qui apportent un éclairage quantitatif ne sont pas les seuls moyens d'examiner le sujet : des aperçus qualitatifs sont également essentiels. Mais le poids qui peut être ajouté aux décisions des décideurs politiques par des indicateurs quantitatifs signifie que cette absence d'indicateurs de décision de la sphère privée dans les cadres internationaux représente une lacune importante.

¹ Accessible à l'adresse suivante : <http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/econvention.htm>.

² Accessible à l'adresse suivante : http://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/programme_of_action_Web_ENGLISH.pdf.

³ Accessible à l'adresse suivante : <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/platform/>.

⁴ Accessible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>.

3. De nombreux organismes nationaux de statistique (ONS) produisent déjà des statistiques sur des sujets diversement appelés « pouvoir et influence », « les femmes dans la prise de décisions », etc. dans le cadre de leur série de statistiques sur l'égalité des genres. La production de certaines d'entre elles est désormais relativement courante. Mais, peut-être en raison des positions prises dans ces cadres internationaux, y compris les ODD, elles sont presque universellement limitées au pouvoir et à l'influence dans la sphère publique de la vie – influence politique, civique et économique – mesurant des aspects comme la représentation des femmes dans les postes ministériels, les parlements, les gouvernements locaux, les systèmes judiciaires, les postes de cadres supérieurs et intermédiaires, les postes de haut niveau dans les universités et les institutions de recherche, l'équilibre entre les genres parmi les employés dans différents secteurs et industries, etc. D'autres mesures un peu moins courantes du pouvoir et de la prise de décisions des femmes comprennent la participation électorale des femmes, l'adhésion à des partis politiques et la présence de femmes à des postes de décision dans le domaine du sport.

1.2 Raisons d'agir et mesures à prendre

1.2.1 Les inégalités publiques et privées entre les hommes et les femmes se renforcent mutuellement

4. L'absence de statistiques sur le pouvoir et la prise de décisions dans la sphère privée de la vie, au sein des ménages, n'est pas due à une opinion selon laquelle le sujet est sans importance. Les cadres politiques internationaux cités ci-dessus, tout en considérant le pouvoir et la prise de décisions comme une affaire publique, attirent néanmoins l'attention sur le fait que l'inégalité entre les genres s'étend à tous les domaines de l'interaction humaine et que les inégalités à l'intérieur et à l'extérieur du foyer peuvent se renforcer mutuellement :

« L'inégalité dans la vie publique commence souvent par des comportements et pratiques discriminatoires et des rapports de force déséquilibrés entre les sexes au sein de la famille [...]. À cause de la division inégale du travail et des responsabilités au sein des ménages, elle-même fondée sur des rapports de force inégaux, les femmes n'ont pas le temps d'acquérir les connaissances nécessaires pour participer à la prise de décisions dans les organes publics » (Nations Unies 1995, par. 185).

5. L'inégalité entre les genres dans la répartition du pouvoir au sein des ménages engendre un désavantage économique pour les femmes, non seulement dans leur accès immédiat aux ressources, mais aussi dans leur capacité à saisir les occasions qui se présentent en dehors du foyer – en raison du manque de temps, des demandes concurrentes découlant des demandes de soins non rémunérés (qui peuvent être associées à un pouvoir limité dans les décisions en matière de reproduction), du manque de pouvoir de décider de travailler, et de l'endroit ou du moment où travailler, et des choix limités en matière d'éducation et de formation. Ainsi, l'inégalité du pouvoir décisionnel dans un couple peut avoir pour effet de reproduire socialement l'inégalité entre les genres dans la sphère publique, les femmes se trouvant moins à même que les hommes de bénéficier de ce qui semble être à l'extérieur une « égalité des chances » dans l'accès à l'éducation et au marché du travail. C'est pourquoi le Programme de développement durable à l'horizon 2030 préconise « la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille » (objectif 5.4, mesuré en termes de temps consacré aux tâches domestiques et aux soins non rémunérés), et la Résolution du Parlement européen du 13 septembre 2016 sur la mise en place de conditions sur le marché du travail favorisant l'équilibre

travail-vie privée⁵ souligne la nécessité de « promouvoir un partage équitable des responsabilités » : dans les deux cas, le *partage des responsabilités* ne doit pas être compris comme limité à la seule responsabilité de l'exécution des tâches domestiques (ce qui est l'interprétation la plus fréquente), mais peut s'étendre à l'ensemble des droits et devoirs dans lesquels le pouvoir est exercé et les décisions prises.

6. De même, l'inégalité de pouvoir au sein du ménage peut masquer la pauvreté monétaire, puisque le revenu est généralement mesuré au niveau du ménage. Si une personne n'a pas le pouvoir de décider comment l'argent doit être dépensé ou les ressources matérielles allouées, alors le revenu total du ménage est moins pertinent pour son propre bien-être (et peut-être celui de sa famille) que les ressources réelles dont cette personne dispose au sein de la structure de pouvoir du ménage.

1.2.2 Les politiques d'égalité des genres ont plus de chances de fonctionner si elles s'attaquent aux causes aussi bien qu'aux conséquences

7. Les politiques visant à réduire l'inégalité entre les genres, sous ses nombreux aspects, ont plus de chances de réussir si elles peuvent identifier correctement la ou les sources de ces inégalités, de façon à cibler les *origines* de la reproduction sociale de l'inégalité plutôt que les seuls *résultats*. Par exemple, une politique visant à accroître les possibilités d'emploi et de revenu des femmes peut échouer si elle est élaborée dans le vide, sans tenir compte des normes culturelles qui restreignent la liberté des femmes de prendre des décisions d'accepter un emploi. De même, un programme visant à encourager les femmes à suivre des programmes de formation continue peut ne pas être efficace si les femmes n'ont pas le libre choix de profiter de ces possibilités de formation.

8. En ce qui concerne plus particulièrement les femmes occupant des postes de pouvoir, les politiques dont le but ultime est d'accroître la proportion de femmes à ces postes ont tendance à s'appuyer sur des incitations, des mesures dissuasives, des objectifs et des quotas. Mais il ne s'agit là que d'une partie de l'équation. En fin de compte, c'est l'égalité dans les structures de pouvoir domestiques qui permettra aux femmes de décider de se porter candidates à de tels postes, d'entrer dans des carrières pouvant mener à de tels postes, de poursuivre des études pouvant mener à de telles carrières, de gérer leur temps, leur énergie et leurs ressources afin de pouvoir consacrer leurs efforts à un tel travail. Si l'on ne tient pas compte de cet aspect domestique de l'équation, l'utilisation d'objectifs et de quotas pour parvenir à l'égalité des genres dans le pouvoir et l'influence publics peut être vaine.

9. Il se pourrait donc que le meilleur moyen de favoriser l'égalité entre les genres soit de ne pas se concentrer uniquement sur certains aspects du marché du travail, comme la création d'environnements de travail plus favorables aux femmes, la mise en place de mesures d'incitation à l'entrepreneuriat féminin ou la mise en place de politiques favorables à la famille afin de faciliter l'équilibre travail-vie privée. Mettre l'accent sur la dynamique interne des ménages pourrait également contribuer à créer les conditions dans lesquelles les femmes choisissent et sont capables d'occuper certains postes sur le marché du travail.

⁵ Accessible à l'adresse : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-8-2016-0338_FR.html

1.2.3 L'égalité entre les genres est une fin en soi

10. Les arguments en faveur de l'amélioration de l'égalité des genres dans les ménages sont souvent formulés en termes instrumentalistes – par exemple en termes d'avantages que pourraient retirer les enfants si les femmes avaient plus de poids dans les décisions concernant leur santé ou leur éducation, ou des avantages économiques pour la société dans son ensemble qui pourraient être constatés si plus de femmes pouvaient décider de travailler comme elles le souhaitent, ou si plus de femmes occupaient des postes influents dans le monde politique et le milieu des affaires. Cette tendance pose deux problèmes. Le premier est que, bien que clairement pertinent et important dans certains pays en développement, ce type d'argument instrumental peut être assez éloigné de la réalité dans les pays hautement industrialisés où l'éducation est universelle et où la malnutrition infantile est rare. Quelle que soit la personne qui prend les décisions dans un ménage et quelle que soit la manière dont elles sont prises, il est peu probable (dans la région de la CEE-ONU) qu'elles aient pour conséquence que les enfants n'aillent pas à l'école ou n'aient pas assez à manger. Un deuxième problème de cette perspective est qu'elle conduit à considérer l'égalité des genres comme un moyen pour parvenir à une fin. Si ce genre d'arguments pourrait bien sûr être utile à ceux qui s'efforcent de convaincre les décideurs politiques de la nécessité d'un changement, il faut garder à l'esprit que l'égalité des genres est aussi, et surtout, une fin en soi. ***Il est donc justifié de produire des statistiques sur l'inégalité de pouvoir entre les genres au niveau des ménages, indépendamment des incidences sociétales nombreuses et variées que peut avoir cette inégalité, pour la simple raison que celle-ci mérite d'être mesurée en soi.***

1.3 Incidences et valeur ajoutée

11. La section précédente a fait valoir que la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages est précieuse et que les cadres politiques internationaux sur l'égalité des genres en faisaient un impératif. Le Groupe directeur sur les statistiques différenciées par sexe de la Conférence des statisticiens européens (CSE) a utilisé ces arguments en 2016 pour établir un dossier de décision en faveur de la création d'une équipe spéciale de la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages; cela répondait aux souhaits exprimés par les participants à plusieurs séances de travail consécutives de la CEE-ONU sur les statistiques ventilées par sexe, ainsi qu'aux besoins identifiés au cours de travaux antérieurs du Groupe directeur lors de la production des indicateurs de l'égalité des genres de la CEE-ONU (CEE-ONU 2015).

12. L'Équipe spéciale a donc été créée par le Bureau de la CSE en février 2017, avec pour objectifs de dresser un inventaire des indicateurs et des sources et de formuler des recommandations à l'intention des organismes de statistique sur la mesure des dimensions sexospécifiques du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages⁶. La présente publication est un compte rendu des travaux entrepris par l'Équipe spéciale.

13. Les activités prévues de l'Équipe spéciale et les résultats qui en étaient attendus comprenaient notamment de repérer les lacunes pour lesquelles il n'existe actuellement pas d'indicateurs adéquats et de formuler des propositions pour les combler.

⁶ Le mandat complet de l'Équipe spéciale peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/statistics/networks-of-experts/task-force-on-measuring-intra-household-power-and-decision-making.html>.

14. Cependant, face aux contraintes budgétaires et aux ressources, les ONS doivent prendre des décisions sur les statistiques à produire d'après des compromis coûts/avantages. Il est donc nécessaire de se demander : puisque nous disposons déjà, dans la plupart des pays, de mesures objectives des résultats pour quantifier l'inégalité entre les genres dans les travaux ménagers non rémunérés, les dépenses, la participation au marché du travail et la reproduction, que pourrait apporter de plus à l'élaboration des politiques le fait de savoir *comment de tels résultats ont été décidés*? De possibles réponses à cette question ont été apportées dans la publication de la CEE-ONU intitulée « Developing Gender Statistics: a Practical Tool » (Développement des statistiques par sexe : un outil pratique)⁷ (CEE-ONU 2010, p. 72), qui indiquait, entre autres, que des données statistiquement fiables sur la prise de décisions au sein des ménages pouvaient :

- « *Créer, par des politiques économiques et sociales, un environnement permettant aux femmes et aux hommes d'exercer pleinement leurs droits humains;*
- *Offrir aux femmes et à leur famille un accès égal aux soins de santé, à la nutrition, à une éducation de qualité à tous les niveaux, à une carrière et un emploi et aux activités communautaires;*
- *Changer les attitudes sociétales et les pratiques communautaires concernant le rôle des femmes et des hommes dans la prise de décisions au sein du ménage ».*

15. Il est probable que certaines décisions du ménage soient prises de manière plus égalitaire que d'autres. Les statistiques permettraient de les repérer, ce qui pourrait à son tour permettre aux décideurs politiques d'envisager des mesures ciblées pour accroître l'égalité entre les genres et promouvoir la prise de décisions conjointe dans certains domaines qui seraient jugés inégaux. Inversement, on pourrait concevoir qu'il existe des domaines où l'analyse statistique des dynamiques décisionnelles peut révéler que des résultats apparemment inégaux entre les genres sont en fait obtenus par consensus. Ce serait le genre de constatation que les mesures existantes fondées sur le résultat final ne pourraient pas mettre en évidence et qui inciterait probablement à intervenir sur le plan politique d'une manière différente de ce qui pourrait être proposé en considération des seuls résultats.

16. Par conséquent, un élément de la valeur ajoutée des indicateurs du pouvoir et de la prise de décisions au sein des ménages est la capacité de ces indicateurs de mettre en lumière les dynamiques qui se cachent derrière les portes closes du foyer et qui contribuent aux inégalités observables entre les genres qui sont déjà mesurées et, ce faisant, d'aider à attaquer ces inégalités à la racine.

17. La valeur ajoutée du travail de la présente Équipe spéciale provient également du fait que cette équipe tente d'aborder un sujet considéré comme particulièrement difficile à mesurer. L'accent mis jusqu'à présent sur la mesure du pouvoir dans la sphère publique, décrite plus haut, résulte non seulement d'une compréhension particulière du pouvoir, mais aussi du simple fait qu'il est plus facile de mesurer des choses observables et comptabilisables publiquement, comme le nombre de sièges au parlement ou de postes occupés sur le marché du travail, que de définir et de mesurer le pouvoir au sein des ménages. Les normes sociales, les institutions et les perceptions sont par définition difficiles à conceptualiser et à mesurer. Les défis tant conceptuels que méthodologiques abordés dans les différents chapitres de la présente publication rendent difficile la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Des tentatives ont été faites, mais, comme il est mentionné dans le chapitre 4 de la présente publication, elles ont rarement dépassé le stade des questions d'enquête pour aboutir à la production d'indicateurs, sans parler de l'analyse des résultats. Les travaux de la présente Équipe spéciale rendent les statisticiens plus à même de relever ces défis. Bien entendu, les dimensions sexospécifiques du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein

⁷ Accessible à l'adresse suivante :

https://unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/Developing_Gender_Statistics.pdf.

des ménages englobent un large éventail de facteurs, dont certains sont plus facilement quantifiables que d'autres. L'Équipe spéciale a limité ses travaux aux aspects les plus facilement quantifiables, tout en reconnaissant qu'une vue d'ensemble du sujet nécessiterait plus de travail pour démêler les problèmes les plus difficiles.

1.4 Vue d'ensemble des recommandations

1.4.1 Chapitre 2 : Cadre conceptuel

18. Ce chapitre définit la portée du sujet, fixant les limites dans lesquelles les ménages sont pris en compte aux fins de l'étude – à savoir les couples hétérosexuels vivant ensemble – et décrivant ce que l'on entend ci-après par les principaux termes utilisés dans le titre, à savoir les dynamiques décisionnelles et le pouvoir. Il en ressort clairement que ces termes ne sont pas synonymes et que l'« autonomisation », notion à la mode, mérite en effet une attention beaucoup plus grande que celle qui lui est souvent accordée.

1.4.2 Chapitre 3 : Pratiques et expériences actuelles en matière de mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

19. Dans la première partie de ce chapitre, l'Équipe spéciale présente un aperçu à la fois des pratiques actuelles décrites par les pays représentés en son sein (et par d'autres ayant répondu à une demande élargie de renseignements de ce type) et des travaux existants ressortant d'analyses documentaires et de consultation auprès de spécialistes internationaux des statistiques ventilées par sexe. Elle y constate que le sujet est très largement couvert par la recherche universitaire, que son examen est assez répandu dans certains domaines appliqués faisant appel à des enquêtes sociales (bien que cet examen repose souvent sur un ensemble limité de questions ou sur des questions dont la validité n'a pas été explorée en profondeur), mais qu'il est rare et relativement peu développé dans le cadre de statistiques officielles.

20. La deuxième partie du chapitre, qui se fonde aussi sur les expériences rapportées par les pays appuyée par une analyse documentaire approfondie, précise les principaux défis méthodologiques de la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages et formule des propositions pour les relever.

1.4.3 Chapitre 4 : Indicateurs du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

21. L'Équipe spéciale a décidé de décomposer le sujet en un ensemble de dimensions et de composantes, qui sont présentées et expliquées dans ce chapitre, et sont accompagnées de suggestions d'indicateurs correspondant à chacune d'elles ainsi que de questions qui pourraient être posées dans les enquêtes pour produire ces indicateurs. Des indicateurs de base et des indicateurs secondaires sont proposés et les spécificités de chaque dimension sont prises en compte, comme les instruments, et les modes, d'enquête appropriés, les questions contextuelles nécessaires et les domaines dans lesquels des facteurs culturels rendraient les questions particulièrement pertinentes ou non pertinentes dans certains pays. Étant donné la relative rareté de ce sujet à ce jour parmi les organismes nationaux de statistique, il existe peu d'éléments permettant à l'Équipe spéciale d'établir

clairement ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, de faire valoir que certains indicateurs sont plus utiles que d'autres ou que certaines questions sont les plus appropriées. Le contenu de ce chapitre doit donc être considéré comme des suggestions plutôt que comme des recommandations fermes.

1.4.4 Chapitre 5 : Quelques exemples d'analyse des données existantes

22. Dans ce chapitre, les membres de l'Équipe spéciale analysent les données existantes tirées des enquêtes sur les générations et le genre et des enquêtes nationales réalisées au Bélarus, au Canada, en Serbie et en Turquie, afin d'évaluer leur capacité à fournir des informations significatives, pertinentes pour les politiques, sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages.

1.4.5 Chapitre 6 : Essai qualitatif d'un choix de questions posées dans les enquêtes

23. Ce chapitre présente les résultats d'essais menés au Canada pour évaluer des questions choisies, tirées de quatre des sept dimensions : décisions sur la formation d'une union, la sexualité et la reproduction, décisions sur la répartition des tâches, décisions sur l'éducation et l'instruction des enfants, et décisions sur les finances. Y sont présentées quelques conclusions importantes visant toutes les dimensions ainsi que des recommandations applicables à tous les pays.

1.4.6 Chapitre 7 : Recommandations et travaux à venir

24. Le présent chapitre récapitule les diverses recommandations formulées dans les chapitres précédents. Il s'agit à la fois de recommandations générales sur le sujet et de recommandations méthodologiques plus spécifiques. Les recommandations générales consistent notamment à reconnaître la complexité du pouvoir et de la prise de décisions des ménages et donc à s'abstenir de toute simplification excessive en réutilisant les questions normalisées utilisées dans les enquêtes pluridimensionnelles sur les ménages dans les pays en développement sans les adapter, ainsi qu'à éviter la tentation de compiler des indices simples de prise de décisions sans tenir compte du poids inégal entre les différents types de décisions. Aucune recommandation concrète n'est avancée à ce stade pour la formulation de questions spécifiques, mais il existe des propositions de formulation à éviter. Des essais qualitatifs approfondis sont nécessaires, avec des essais distincts dans chaque pays prévoyant de se lancer dans la collecte de données sur ce sujet en raison de la probabilité d'une variation interculturelle significative. Il est recommandé de reconnaître et d'accepter explicitement la nature subjective des questions sur ce sujet. Dans ce chapitre, les recommandations méthodologiques faites comprennent de s'entretenir avec les deux partenaires d'un couple comme « modèle de référence » auquel aspirer, tout en reconnaissant les limites importantes de la faisabilité de cette démarche, d'opter pour une collecte de données auto-administrée; de consigner les conditions de l'entretien dans les métadonnées de l'enquête, comme la présence d'autres personnes pendant l'entretien; d'ajouter des questions aux enquêtes existantes, tout en prêtant attention à leur comparabilité en combinant des indicateurs tirés de différentes enquêtes et populations; de prendre dûment en compte les vulnérabilités intersectionnelles plutôt que seulement le sexe; d'examiner les possibilités d'intégrer des questions relatives à la prise de décisions dans les enquêtes longitudinales; de chercher à produire des indicateurs pour les sept dimensions afin de donner une perspective globale de la question et d'accorder la priorité aux indicateurs de base; et de porter une attention plus grande à la diffusion et à la communication des indicateurs de prise de décisions lorsqu'ils sont produits. Un travail supplémentaire considérable est jugé nécessaire pour dépasser ce stade

exploratoire dans un domaine nouveau. Les futurs travaux devraient se concentrer sur quatre volets : les essais qualitatifs, les essais de validité, la réduction des données afin de ramener l'ensemble d'indicateurs proposé (et le cadre des dimensions et composantes) à un ensemble plus gérable et plus normalisé, et la poursuite de la coopération internationale.

Chapitre 2 Cadre conceptuel

25. Le domaine de la prise de décisions des ménages est un sujet très vaste, étayé par une vaste littérature universitaire. Toutefois, seule une partie de ce domaine peut être considérée potentiellement fructueuse pour la production de statistiques officielles de valeur. Pour définir la portée de la présente étude, il faut d'abord délimiter le terme « ménage », puis comprendre ce que l'on entend par « pouvoir » et « prise de décisions » aux fins des présents travaux.

2.1 Délimiter le « ménage »

26. L'Équipe spéciale a jugé nécessaire de limiter la portée des présents travaux aux **relations de couples hétérosexuels vivant ensemble qui forment un ménage privé avec ou sans enfants**. Tout en reconnaissant l'existence et l'importance croissante d'une pluralité de formes de ménages, il reste vrai que les relations de couples hétérosexuels sont largement majoritaires⁸ et constituent donc le terrain le plus logique pour développer avec soin des concepts et des méthodes avant de tenter de les appliquer plus largement⁹. Il y a beaucoup à apprendre d'autres constellations que les couples hétérosexuels, y compris des constatations qui pourraient contribuer à une meilleure compréhension de ces relations de couple. Cette limitation de la portée n'est donc qu'un point de départ, en vue d'une extension ultérieure, par exemple aux couples de même sexe ou aux relations avec des membres du ménage autres qu'un partenaire intime.

27. En outre, c'est la situation des femmes par rapport aux hommes qui est au centre de la présente étude, et c'est sous l'angle de la relation entre les femmes et les hommes dans les couples que l'on peut le mieux l'examiner. Bien sûr, il existe d'importantes dynamiques de pouvoir au sein des ménages entre des membres autres que partenaires du ménage (des frères et sœurs, des parents et des beaux-parents), mais les inclure dans les travaux actuels reviendrait à mélanger les dynamiques entre les genres et les relations intergénérationnelles et autres.

⁸ Par exemple, les données du recensement canadien de 2011 suggèrent que 0,8 % de tous les couples au Canada étaient des couples de même sexe (source : https://www.statcan.gc.ca/fra/quo/smr08/2015/smr08_203_2015). Il est difficile, voire impossible, de parvenir à traiter de façon appropriée une proportion si petite dans le cadre d'une enquête générale qui ne cible pas les couples homosexuels en particulier ni ne procède à un suréchantillonnage. Cortina et Festy (2014) notent que les enquêtes Générations et genre, qui ont servi dans les travaux de l'Équipe spéciale, utilisent des tailles d'échantillon beaucoup trop petites pour tirer des conclusions fiables sur les couples homosexuels, d'autant plus que ceux-ci sont identifiés non pas par une question directe, mais en comparant le sexe enregistré de la personne répondant à l'enquête et de son partenaire, ce qui est une méthode peu fiable tendant à générer de « faux positifs » dus à des erreurs de codage (Régnier-Loilier 2018).

⁹ L'Équipe spéciale reconnaît qu'en limitant la portée des présents travaux aux personnes identifiées dans les enquêtes comme étant des femmes et des hommes hétérosexuels, certains groupes sont exclus, notamment les personnes ayant une identité de genre transgenre ou non binaire et celles ayant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle. Les travaux actuellement menés dans le cadre du Groupe directeur sur les statistiques différenciées par sexe de la CSE s'efforcent de relever certains des défis statistiques liés à l'inclusion des membres de ces communautés dans les statistiques sociales. En les excluant de la portée des présents travaux, l'Équipe spéciale ne souhaite pas aggraver l'exclusion sociale des personnes non cisgenres et non hétérosexuelles, mais entend simplement reconnaître que les méthodes statistiques actuelles ne sont pas encore suffisantes pour les prendre en compte de manière adéquate.

28. La diversité croissante des formes de ménages, y compris les familles recomposées résultant de la dissolution d'une relation et les familles reconstituées, pose des problèmes pour mesurer la dynamique au sein des ménages. Les décisions peuvent être prises au sein d'un ménage, mais elles sont influencées par des personnes extérieures à ce ménage, comme les parents non corésidents. À l'inverse, un partenaire corésident peut ne pas être le co-parent des enfants d'un ménage et, de ce fait, sa participation aux décisions les concernant peut être moindre que celle d'un co-parent. L'Équipe spéciale reconnaît ces problèmes, mais n'a pas tenté de faire des recommandations sur la façon de les aborder à ce stade précoce du développement du sujet.

29. Il convient de noter que les chapitres qui suivent font référence au sexe, plutôt qu'au genre, bien que le genre soit la caractéristique principale d'intérêt pour ces travaux. Cela s'explique par l'état actuel des statistiques sociales, où le sexe est généralement collecté comme donnée substitutive pour le genre. Les travaux en cours des experts dans le cadre du Groupe directeur sur les statistiques différenciées par sexe de la CSE (voir la note de bas de page 9) éclaireront les réflexions et orientations futures à cet égard.

2.2 Définition de la « prise de décisions »

30. Les discussions entre les membres du Groupe directeur sur les statistiques différenciées par sexe de la CEE-ONU qui a élaboré le mandat de l'Équipe spéciale, ainsi que les analyses documentaires entreprises pour éclairer les travaux, ont montré clairement que la portée du terme « prise de décisions » doit être limitée aux présentes fins.

31. La prise de décisions est un phénomène extrêmement vaste et complexe, surtout lorsqu'il y a plus d'un acteur impliqué, comme c'est le cas des couples qui prennent des décisions. La prise de décisions peut être considérée comme ayant trois aspects interdépendants :

- a) les **processus de pouvoir** : *comment* les personnes influencent la procédure de prise de décisions, par exemple par la persuasion et la négociation;
- b) les **résultats du pouvoir** : *qui* prend finalement les décisions (c'est-à-dire les *résultats* de la négociation), et la mesure dans laquelle les conjoints s'entendent sur ces décisions;
- c) les **résultats finaux** : par exemple, les dépenses réelles, la répartition des tâches, les résultats en matière de reproduction, etc.

32. Un processus de pouvoir pourrait être, par exemple, une discussion explicite entre les partenaires sur une décision qui doit être prise, comme le choix de l'école pour leurs enfants. Le résultat du pouvoir peut être que l'école préférée de la partenaire est choisie, l'emportant sur la préférence du partenaire. Le résultat du pouvoir peut également inclure le fait que le partenaire accepte ce résultat bien qu'il ne soit pas son préféré. Le résultat final serait alors l'école effectivement choisie pour les enfants.

33. Le premier de ces trois domaines, *la manière dont les décisions sont prises*, fait l'objet d'une étude approfondie en psychologie et en économie comportementale. Si les résultats de cette étude peuvent être cruciaux pour l'élaboration de l'enquête afin de s'assurer que les questions saisissent bien les concepts sous-jacents, les processus de pouvoir eux-mêmes ne sont pas d'intérêt aux présentes fins (par exemple, la façon dont les gens tentent d'en influencer d'autres, les données prises en compte pour prendre une décision, les compromis entre leurs propres intérêts et ceux des autres, etc.).

34. Quant au troisième aspect, les *résultats finaux*, ils sont dans une large mesure déjà bien traités par les concepts et définitions existants. Des indicateurs bien définis existent déjà : par exemple, les modèles de dépenses des enquêtes sur le budget des ménages, les résultats du marché du travail des enquêtes sur la main-d'œuvre, les résultats en matière de reproduction de diverses enquêtes et sources administratives, et les indicateurs de la répartition du travail rémunéré et des tâches des ménages des enquêtes sur l'emploi du temps. Ils ont l'avantage d'être objectifs, comparables et déjà bien définis – mais ils sont des mesures des *résultats finaux* de la prise de décisions, servant de *données substitutives* pour le pouvoir au sein des ménages. Pour les interpréter comme des indicateurs de pouvoir, il faut partir de l'hypothèse, non vérifiée, qu'ils sont le reflet fidèle des processus de négociation sous-jacents qui ont eu lieu. Par exemple, si l'on considère que les différences de temps passé par les hommes et les femmes pour les travaux domestiques sont révélatrices d'une inégalité entre les genres, on suppose que la répartition inégale du travail n'a pas été convenue d'un commun accord ou que la décision a été prise à partir de positions de pouvoir inégales. Par exemple, si un partenaire effectue plus de tâches ménagères que l'autre, on l'interprète comme une indication que ce partenaire est en quelque sorte perdant dans le processus de négociation qui a déterminé la répartition des tâches ménagères (ou qu'il n'y a pas eu de tel processus de négociation explicite, mais qu'une répartition des tâches correspondant aux normes sexospécifiques traditionnelles a été adoptée par défaut, ce qui impliquerait également un déséquilibre de pouvoir fondé sur le genre). C'est peut-être vrai, mais l'hypothèse n'est pas examinée. De même, l'utilisation des statistiques sur les dépenses pour examiner le pouvoir au sein des ménages repose sur l'hypothèse qu'une plus grande proportion des dépenses des ménages consacrées à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, aux besoins des enfants, etc. est nécessairement le reflet d'un plus grand pouvoir des femmes. Bien qu'il existe certainement un ensemble de recherches soutenant l'idée que lorsqu'on leur en donne la possibilité, les femmes dépensent plus d'argent dans ces domaines que les hommes, ce schéma n'est pas immuable et varie très probablement dans l'espace et le temps.

35. Il reste donc à approfondir le deuxième aspect, la question de savoir *qui prend les décisions et les niveaux de l'accord entre les conjoints*. Cela comprend (mais sans s'y limiter) les indicateurs mentionnés dans la note de synthèse (par. 6c) comme « mesures subjectives ». Concrètement, se concentrer sur cette dimension de la prise de décisions signifie s'axer sur des questions d'enquête telles que « qui prend généralement la décision X dans votre ménage », sur les questions relatives au budget familial et à la répartition des revenus, et sur les niveaux d'accord ou de désaccord entre les conjoints concernant la planification familiale et la reproduction.

36. Comme l'indique la publication de la CEE-ONU intitulée *Developing Gender Statistics: a Practical Tool* (CEE-ONU 2010 p. 72), « la conception d'indicateurs pour la prise de décisions au niveau des ménages est [...] compliquée, car la désignation d'une personne particulière comme décideur est rarement formelle ». Par conséquent, la portée des présents travaux comprend d'examiner comment améliorer les questions de l'enquête pour mieux saisir ces concepts, qui sont subjectifs, dynamiques et parfois difficiles à comprendre pour les personnes interrogées et à interpréter pour les utilisateurs.

2.3 Conceptualiser le pouvoir et l'autonomisation

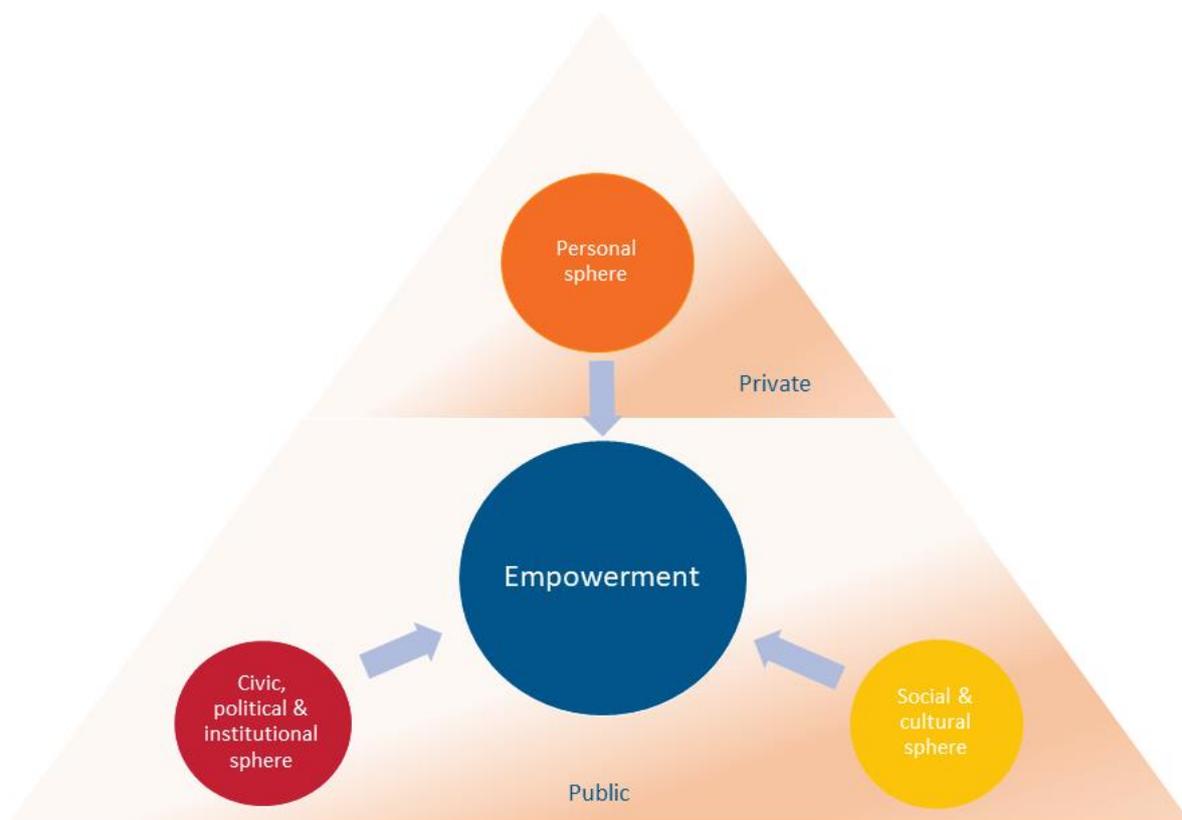
37. L'expression « autonomisation des femmes » est devenue courante, voire surutilisée, dans le domaine de l'égalité des genres et du développement durable. Bien qu'elle soit facile à comprendre en surface – et souvent utilisée simplement comme synonyme de droits des femmes ou d'égalité des chances – l'autonomisation est en réalité beaucoup plus complexe lorsqu'on s'efforce de la décortiquer. De nombreux chercheurs s'y sont employés, et les résultats de leurs travaux ont guidé la présente Équipe spéciale dans la conceptualisation de ce qui doit être mesuré dans la présente étude. L'Équipe spéciale actuelle ne cherche donc pas à définir un nouveau cadre conceptuel pour comprendre l'autonomisation, mais vise plutôt à situer la question du pouvoir au sein des ménages dans les cadres existants.

38. Il convient de noter que l'une des études les plus souvent citées pour définir le concept d'autonomisation et déconstruire les façons dont il est mesuré, celle de Kabeer (1999), souligne que l'autonomisation est un *processus*, distinct du pouvoir en lui-même, qui est un *résultat* de ce processus. Les deux termes ne doivent donc pas être considérés comme interchangeables, même si dans la pratique, ils sont très souvent traités comme synonymes. Kabeer note par exemple qu'une personne capable de prendre des décisions sur sa propre vie n'a pas forcément été autonomisée; si elle a toujours été dans cette situation, elle n'a jamais été privée de ce pouvoir.

39. Cela dit, compte tenu des réalités de la collecte de données et de la mesure, il n'est généralement possible d'utiliser des mesures ponctuelles que pour essayer de résumer quelque chose qui est un processus de changement. Par conséquent, quand nous produisons des indicateurs de *pouvoir* au sein des ménages, nous partons de l'hypothèse sous-jacente que ceux-ci nous renseignent sur le potentiel d'*autonomisation*. En d'autres termes, si nous pouvons faire preuve d'un degré élevé d'autonomie dans un domaine particulier de la prise de décisions, nous supposons que cela signifie que les personnes détenant ce pouvoir seront en mesure d'exercer des choix et de provoquer des changements à l'avenir. Dans le fond alors, lorsque nous proposons des indicateurs et des approches pour mesurer le pouvoir au sein des ménages, nous suggérons qu'ils sont des *données substitutives* de l'autonomisation.

40. Les cadres servant à conceptualiser l'autonomisation et, en particulier, l'autonomisation des femmes, sont nombreux. Malgré une certaine diversité, on s'accorde généralement à dire que l'autonomisation devrait être conceptualisée en fonction d'un ensemble de sphères, une sphère renvoyant à un lieu d'expérience et d'interaction humaines. Ces sphères se situent en réalité sur un continuum, mais pour des raisons de clarté conceptuelle, elles peuvent être interprétées comme un ensemble de catégories distinctes, allant des interactions les plus proches de l'individu à celles qui en sont les plus éloignées : par exemple les interactions personnelles, interpersonnelles, familiales, au sein du ménage, sociales, civiques, institutionnelles, juridiques, etc.

Figure 1 : Sphères d'autonomisation en interaction dans les domaines public et privé



41. La sphère personnelle englobe toutes les interactions qui ont lieu en privé, entre les membres d'un même ménage, les proches et les amis. Dans ce contexte, il existe de nombreux domaines différents dans lesquels le pouvoir peut être exercé ou limité – comme les questions concernant les enfants, les décisions de santé ou le pouvoir sur les finances. L'étendue de l'autonomisation n'a pas à être la même dans tous ces domaines. Le chapitre 4 ci-dessous détaille sept domaines, ou dimensions, dans lesquels les données sur la prise de décisions peuvent donner un aperçu des variations du pouvoir au sein des ménages.

42. Comme le montre la figure 1, on peut voir que l'autonomisation est un phénomène de grande envergure dont beaucoup d'aspects se recoupent, parmi lesquels le pouvoir économique et le pouvoir au sein des ménages sont deux éléments fondamentaux de la sphère personnelle. Sans accès aux ressources permettant de traduire les désirs et les objectifs en actions (pouvoir économique), et sans pouvoir de prendre la décision de mettre à exécution les intentions (pouvoir décisionnel au sein des ménages), d'autres aspects de l'autonomisation s'effondreraient. Les deux sont nécessaires pour *permettre* l'autonomisation : les ressources économiques sans le pouvoir de les utiliser ne valent rien, tandis que la liberté d'agir, mais sans rien sur quoi agir (c'est-à-dire sans ressources) conduit simplement à de la frustration et à une douce illusion.

2.4 Les aspects subjectifs du pouvoir

43. Certains aspects du pouvoir peuvent être mesurés de façon objective. L'accès aux ressources économiques, au capital humain, aux droits légaux, et leur contrôle sont tous des aspects pouvant être clairement définis, et des méthodes statistiques existent pour beaucoup d'entre eux, voire pour tous. Pourtant, le pouvoir en lui-même est à la fois vécu objectivement et ressenti subjectivement. Le sentiment des gens quant à leur capacité d'exercer un choix et d'influencer les résultats – et non pas seulement les mesures « objectives » de leur capacité réelle à le faire – est important pour comprendre le pouvoir au sein des ménages. Le pouvoir de dépenser l'argent d'un ménage pour certains articles repose à la fois sur une autorisation *réelle* et *perçue* de le faire. Les travaux présentés plus bas englobent donc la nature subjective des questions sur qui, dans un ménage, prend généralement les décisions ou comment les finances du ménage sont organisées. Même le mot « généralement » peut avoir une signification différente selon les personnes puisque l'influence des membres du ménage sur la prise de décisions n'est pas une caractéristique stable et fixe. Les réponses discordantes entre partenaires ne doivent pas être considérées comme des erreurs, mais comme des indications de perceptions personnelles différentes, qui nous renseignent sur le sentiment de pouvoir ou d'absence de pouvoir des personnes interrogées. Si les réponses aux questions sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages diffèrent selon la personne interrogée, cela peut fournir des renseignements utiles sur le point de vue de la personne interrogée – point de vue qui compte du fait qu'elle influe sur la capacité des gens à agir. En combinaison avec les mesures de pouvoir objectives existantes, cela peut offrir une vue plus complète de la dynamique du pouvoir au sein des ménages.

Chapitre 3 Pratiques et expériences actuelles en matière de mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

44. L'une des premières mesures prises par l'Équipe spéciale a été de recueillir des renseignements auprès des pays représentés en son sein. On a demandé à ces pays s'ils recueillaient actuellement des données et produisaient des indicateurs sur les sujets visés par la présente étude. On a analysé les réponses reçues afin d'en dégager les thèmes communs et les observations importantes comme celles relatives aux difficultés en matière de méthodologie et de la qualité des données, aux lacunes thématiques et à la diversité des pratiques dans la manière dont les données sont recueillies (le type d'enquêtes, les questions posées, etc.).

45. Les résultats de ce premier exercice ont été résumés dans un document présenté à la séance de travail de la CEE-ONU sur les statistiques ventilées par sexe de 2017 qui s'est tenue à Belgrade, en Serbie, en décembre 2017¹⁰.

46. L'une des principales observations de l'exercice a été que la pratique et l'expérience actuelles étaient quelque peu limitées parmi les pays représentés au sein de l'Équipe spéciale. Peu d'entre eux ont déclaré entreprendre une collecte ciblée de données sur le sujet, bien que plusieurs aient déclaré recueillir des renseignements dans le cadre d'enquêtes sur d'autres sujets. Le groupe a donc décidé d'élargir cet exercice de collecte de renseignements en sollicitant la contribution d'autres pays.

47. Une enquête en ligne a été élaborée¹¹ et diffusée sur diverses plateformes, principalement lors de la séance de travail de la CEE-ONU sur les statistiques ventilées par sexe de 2017 pendant la présentation du document décrit ci-dessus.

48. Grâce à cet élargissement de la collecte de renseignements, on a pu recevoir des renseignements de huit autres pays. Les observations ci-dessous sont donc fondées sur les renseignements fournis par tous les pays ayant répondu à l'appel, tant ceux représentés au sein l'Équipe spéciale que les autres.

¹⁰ *Rapport intérimaire sur les progrès de l'Équipe spéciale de la CEE-ONU sur la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages*, document de travail 22 de la séance de travail de la CEE-ONU sur les statistiques ventilées par sexe, Belgrade, Serbie, 29 novembre-1^{er} décembre 2017, accessible à l'adresse suivante : http://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.30/2017/nov_worksession/WP22_Turcote_Hudon_ENG.pdf.

¹¹ Voir l'annexe 1 pour le texte complet des questions posées dans l'enquête.

3.1 Observations sur les pratiques actuelles dans les ONS

3.1.1 Domaines thématiques pour le développement

49. Selon les renseignements fournis par les pays déclarants, il existerait des lacunes dans un certain nombre de domaines thématiques : soit les questions ne sont pas posées, soit elles ne sont pas suffisamment élaborées et ne permettent donc pas de bien comprendre les dimensions du pouvoir et des dynamiques décisionnelles, notamment en ce qui concerne les décisions en matière de reproduction, la santé, la participation au marché du travail et les questions liées aux enfants.

50. Les questions relatives à la satisfaction quant à la répartition des tâches dans le ménage ou à la manière dont les décisions sont prises semblent également rares parmi les pays sondés et pourraient devoir être approfondies.

3.1.2 Difficultés transsectorielles

51. En plus des lacunes dans les domaines thématiques, l'exercice a révélé quelques problèmes méthodologiques généraux.

52. Premièrement, si le but est d'adopter une approche harmonisée qui permette aux pays de produire des données comparables, il est important d'examiner les similitudes et les différences entre les questions utilisées dans différentes enquêtes, y compris leur équivalence translationnelle entre les langues.

53. Deuxièmement, il est nécessaire de tenir compte de la population à cibler pour les questions concernant le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages, et en particulier, l'âge, le sexe et l'état civil des personnes interrogées. Dans certains des cas signalés, seules les femmes sont interrogées, tandis que dans d'autres, les femmes et les hommes le sont. Dans certains cas, des questions sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages sont posées seulement aux personnes qui vivent avec leur conjoint ou partenaire. Il s'agit généralement des catégories de réponse aux questions « qui décide » qui sont « axées sur le couple » par rapport à celles « axées sur le ménage ».

54. Troisièmement, il est important d'accorder une certaine attention à l'unité d'échantillonnage et à l'unité d'analyse. Les enquêtes analysées dans le cadre du présent exercice emploient différentes méthodes d'échantillonnage : certaines sondent toutes les personnes interrogées d'un âge donné au sein d'un ménage sélectionné, tandis que d'autres sélectionnent un seul individu au sein d'un ménage. Dans les deux cas, une seule personne (par exemple une femme ou un homme en couple) pourrait être considérée comme étant l'unité d'analyse. Les indicateurs du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages pourraient être calculés à partir des réponses des femmes uniquement, ou des hommes uniquement. On pourrait aussi comparer les réponses des femmes à celles des hommes. Cependant, des réponses fournies par un seul membre du ménage pourraient entraîner un biais où les données des femmes et des hommes sont recueillies auprès de ménages différents. On peut soutenir que la collecte de données auprès des deux partenaires d'un couple pourrait permettre de mieux comprendre les dynamiques du pouvoir et décisionnelles du ménage. En même temps, il sera important d'évaluer la valeur ajoutée d'une telle approche par rapport au coût supplémentaire que représente le fait d'interroger plusieurs membres d'un ménage, et la probabilité que les pays soient disposés à adopter cette approche pour des enquêtes qui ne visent pas principalement à mesurer les dynamiques au sein des ménages.

55. Quatrièmement, les questions de l'enquête ne sont pas des indicateurs en soi. Peu de pays ont été en mesure de fournir des renseignements sur les indicateurs produits à partir des données recueillies dans le cadre des enquêtes sur lesquelles ils ont fait rapport. Le chapitre 4 est éclairant à ce sujet.

56. Enfin, les réponses des pays ont révélé un grave manque de compilation et/ou de diffusion systématique des indicateurs découlant de la grande diversité des sources signalées par les pays répondants. Il existe donc un besoin évident non seulement de normes internationales pour définir et produire les indicateurs du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, mais aussi de recommandations sur leur compilation et leur diffusion. Comme dans de nombreux sujets des statistiques différenciées par sexe, il s'agit d'un défi particulier en raison de la diversité des sources et de l'étendue des sous-domaines à l'étude. Les utilisateurs (décideurs politiques, chercheurs et personnes impliquées dans la défense des droits) pourraient avoir besoin de recommandations supplémentaires pour obtenir les renseignements pertinents.

3.2 Initiatives existantes en matière de mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

57. Alors que la section précédente se penche sur les pratiques concrètes en matière de collecte de données dans les bureaux de statistiques, l'Équipe spéciale reconnaît que les travaux existants et l'expérience précieuse dans ce domaine proviennent de bien d'autres sources que des organismes nationaux de statistique. Il existe une vaste littérature universitaire sur les dynamiques et l'allocation des ressources au sein des ménages, sur le pouvoir et la prise de décisions, sur leurs rapports avec l'égalité des genres, et sur les problèmes de mesure associés à tous ces sous-domaines¹². D'autres entités que les ONS possèdent également une expérience considérable dans la collecte de données, par exemple des programmes universitaires d'enquête sociale à grande échelle, des organisations internationales et des agences de développement. Tandis que les paragraphes suivants ne se veulent pas un examen détaillé de ces écrits abondants, ils tentent d'identifier les principaux flux d'expérience existants dont le travail des organismes nationaux de statistique devrait s'inspirer et sur lesquels il devrait s'appuyer.

3.2.1 Enquêtes agricoles et recensements

58. Les enquêtes agricoles, en particulier celles accordant de l'importance au genre, comprennent souvent un module sur la prise de décisions qui renferme des questions visant à déterminer qui prend les décisions de gestion sur les cultures, le bétail et les investissements agricoles. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a élaboré un module de prise de décisions normalisé à intégrer dans les enquêtes agricoles, remplaçant l'approche précédente qui consistait à demander à la personne y répondant qui était l'exploitant et à supposer ensuite que cette personne était le principal décideur. Les recherches sur la validité et la valeur ajoutée de ces questions (Stratégie globale pour améliorer les statistiques agricoles et rurales 2017) ont montré que l'approche précédente masquait les variations et sous-estimait l'intervention des membres du ménage autres que l'exploitant désigné. Ces recherches ont également révélé que, pour ces sujets, les réponses par procuration avait peu d'effet sur les réponses discordantes.

¹² Voir la bibliographie pour des exemples.

59. L'actuel Programme mondial du recensement de l'agriculture (FAO 2015) inclut désormais un nouveau thème « Répartition au sein des ménages des décisions de gestion et de propriété de l'exploitation », mentionnant expressément que cela peut contribuer à l'étude des différences fondées sur le genre et conduire à une meilleure prise en compte des questions de genre dans les politiques et les programmes.

60. Le programme EDGE (Evidence and Data for Gender Equality) de la Division des statistiques des Nations Unies a mis au point une enquête pour mesurer la propriété des actifs et l'entrepreneuriat dans une perspective de genre¹³. Le volet « propriété des actifs » comprend des questions visant à déterminer la propriété et les droits d'utilisation des actifs du ménage, c'est-à-dire la vente, le legs, la location, l'utilisation comme garantie, l'amélioration ou l'investissement. Bien que ne posant pas de questions directes sur la prise de décisions, ces aspects y sont clairement étroitement liés dans la mesure où ils permettent de déterminer qui, au sein d'un ménage, détient un pouvoir suffisant sur les biens matériels pour prendre éventuellement des décisions concernant leur utilisation. Certains des pays qui ont mené des enquêtes pilotes pour ce projet ont également inclus un module sur la prise de décisions¹⁴. Les questions utilisées sont similaires ou identiques à celles employées dans plusieurs autres enquêtes à grande échelle (voir les sections suivantes).

61. L'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture¹⁵, conçu pour mesurer l'autonomisation, l'intervention et l'inclusion des femmes dans les activités agricoles, comprend la prise de décisions dans deux de ses cinq domaines (à savoir les décisions concernant la production agricole et le pouvoir décisionnel quant aux ressources productives).

3.2.2 Enquêtes démographiques et sanitaires, enquêtes sur la santé génésique et programmes de nutrition et de développement

62. Menées dans de nombreux pays en développement, les enquêtes démographiques et sanitaires et les enquêtes sur la santé génésique sont des enquêtes à large échantillon de population qui fournissent des données sur la santé, la nutrition et les conditions socio-économiques et qui permettent d'orienter et de suivre les programmes de développement.

63. Cinq questions concernant directement les dynamiques décisionnelles au sein des ménages sont utilisées dans le questionnaire normalisé destiné aux femmes dans l'intention explicite d'examiner la question. Il s'agit de « Qui dans votre famille a généralement le dernier mot sur les décisions suivantes : déterminer vos propres soins de santé, faire de gros achats pour le ménage, faire des achats pour le ménage pour les besoins quotidiens, rendre visite à la famille et aux proches, décider de ce qu'il faut préparer pour les repas quotidiens? ». Les réponses à trois de ces cinq questions sont combinées en un indice de « participation des femmes aux décisions du ménage »¹⁶ (les questions sur les achats quotidiens du ménage et la préparation des repas sont désormais exclues de l'indice, car elles ne « fournissent pas de renseignements utiles »).

¹³ Pour de plus amples renseignements, consulter l'adresse suivante : https://unstats.un.org/edge/publications/docs/Guidelines_final.pdf.

¹⁴ Consulter, par exemple, l'Afrique du Sud à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/edge/pilot/south-africa/SA_Questionnaire.pdf (p.23).

¹⁵ Pour de plus amples renseignements, consulter l'adresse suivante : <https://weai.ifpri.info/versions/weai/>.

¹⁶ Pour de plus amples renseignements sur l'indice, consulter l'adresse suivante : https://www.measureevaluation.org/prh/rh_indicators/gender/wgse/participation-of-women-in-household-decision.

64. En plus de celles-ci, les questionnaires destinés aux femmes et aux hommes comportent des questions sur les décisions financières (« Qui décide généralement de la façon dont l'argent que vous gagnez sera utilisé? », « Qui décide généralement de la façon dont les gains de votre conjoint(e)/partenaire seront utilisés? ») et sur les décisions en matière de santé (« Qui prend généralement les décisions sur les soins de santé pour vous-mêmes? »). Le questionnaire destiné aux femmes contient également des questions sur les décisions relatives à la contraception (« Diriez-vous que la décision d'utiliser ou non un contraceptif est principalement la vôtre, principalement celle de votre (mari/partenaire), ou l'avez-vous prise ensemble? »).

65. Bien que le choix des questions et la formulation exacte utilisée varient d'une enquête à l'autre, l'ensemble des questions de base est similaire dans la plupart des enquêtes qui visent à orienter ou à mesurer l'impact des programmes de développement. Le format « qui prend généralement les décisions » ou « qui a le dernier mot » est utilisé pour toute une série de points, notamment pour les petits et grands achats et les décisions en matière de santé.

66. Les recherches menées par Peterman et coll. (2015) ont examiné la validité de ces questions, y compris la mesure dans laquelle leurs résultats concordent avec d'autres mesures de l'intervention et du contrôle des ressources. Les auteurs ont constaté que la formulation et l'ordre des questions, ainsi que la nature du préambule de l'enquête, pouvaient avoir un impact significatif sur les données recueillies. Les différentes manières de poser des questions sur un même sujet, notamment en demandant qui l'emporterait en cas de désaccord et, dans une situation idéale, à qui revient la décision, ont conduit à des réponses très différentes. Ces recherches ont souligné que la prise de décisions seul ne peut pas toujours être considérée comme étant supérieure à la prise de décisions en couple et que dans sa conception, l'enquête doit tenir compte de la « voix souhaitée » plutôt que de supposer *a priori* que tout pouvoir décisionnel est souhaité.

67. Glennerster et Walsh (2017) examinent un certain nombre de préoccupations concernant la série type de questions des enquêtes démographiques et sanitaires, qu'ils résumant ainsi : « Elles ne réussissent pas le test "est-ce que je peux répondre à ma propre question d'enquête?" ». Autrement dit, elles ne sont pas suffisamment concrètes et limitées dans le temps pour avoir un sens pour les répondants. Par exemple, « qui prend généralement les décisions sur les soins de santé pour vous-même? » pourrait avoir une signification différente pour chaque personne, selon son état de santé, ses ressources financières pour consulter un médecin, et la proximité ou l'éloignement fréquent de son partenaire. Les auteurs discutent du fait que la comparaison de questions très concrètes fondées sur des scénarios (« Si jamais vous avez besoin de médicaments pour vous-même (pour un mal de tête, par exemple), pourriez-vous aller les acheter vous-même? ») engendre des résultats très différents des questions génériques : « En réponse à la question standard, 16 % des femmes ont déclaré qu'elles prennent généralement les décisions concernant leurs soins de santé seules ou conjointement avec leur mari. Compte tenu de cette réponse, nous dirions que ce groupe est plus autonome – près d'un quart des femmes de ce groupe ont également déclaré qu'elles ne pouvaient pas emmener un enfant malade chez le médecin avant le retour de leur mari ». D'autre part, ils notent l'intérêt d'avoir des questions normalisées comparables au niveau international, pour lesquelles une telle généralité est nécessaire.

3.2.3 Module ad hoc de l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie dans l'Union européenne (EU-SILC) sur le partage des ressources au sein du ménage

68. L'EU-SILC est une enquête réalisée par les pays membres de l'UE sur les revenus, la pauvreté, l'exclusion sociale et les conditions de vie. Les renseignements sont recueillis à la fois sur les ménages et les individus. L'enquête comprend un questionnaire de base ainsi que des modules ad hoc sur des sujets choisis. En 2010, le module ad hoc portait sur « le partage des ressources au sein du ménage ».

69. Un certain nombre d'analyses par pays des données de ce module ont été effectuées. Eurostat (2012 et 2013) et Nagy et coll. (2012) fournissent des analyses précieuses sur ce que le module révèle réellement de la mesure de ce sujet (tandis que les analyses au niveau national prennent les données en grande partie au pied de la lettre).

70. Le module était axé sur la prise de décisions financières, avec des questions sur l'organisation des revenus, sur les dépenses (même si tous les pays ne les ont pas utilisées) et sur le sentiment d'être « libre de dépenser ». On a constaté que l'interprétation réelle des questions ne correspondait pas toujours à celle visée, la traduction dans les langues nationales et l'adaptation de la formulation des questions n'arrangeant pas les choses. Par exemple, la question « quelle proportion de votre revenu personnel gardez-vous à part du budget commun du ménage? » devait être comprise comme étant la proportion non mise dans un pot commun (véritable, comme un compte bancaire, ou le fruit d'une entente commune entre les membres du ménage). Pourtant, les analyses ont montré qu'elle était parfois interprétée comme la proportion disponible à dépenser pour soi-même, ce qui n'est pas la même chose. Dans certains cas, les adaptations apportées à la formulation des questions ou aux indications ont exacerbé ce glissement (par exemple, la France a interrogé sur la part des revenus propres utilisée pour les dépenses personnelles, comme les vêtements, les loisirs et l'épargne personnelle).

71. La question « Vous sentez-vous libre (sans demander l'autorisation aux autres membres du ménage) de dépenser de l'argent pour votre consommation personnelle, vos loisirs et vos passe-temps? » s'est également révélée problématique étant donné qu'elle repose sur des hypothèses préalables qu'il existe un revenu disponible. Certains répondants l'ont interprétée en fonction de leurs contraintes budgétaires réelles, alors que d'autres ont imaginé « en l'absence de toute contrainte de ce type ». La manière dont les répondants ont interprété l'énoncé « demander l'autorisation » et considéré qu'il diffère de l'idée de consulter, demander l'avis, informer, etc. a également varié, et on peut supposer que cela a eu un impact sur les résultats.

72. Les résultats du module EU-SILC 2010 ont également montré que la validité des analyses sur les régimes de mise en commun et de partage des revenus est limitée lorsqu'un seul répondant est interrogé dans un ménage donné (si l'intention est d'obtenir des renseignements objectifs sur les « véritables » régimes de mise en commun ou de partage, plutôt que des interprétations subjectives de ceux-ci).

3.2.4 Autres programmes d'enquête

73. Cette section décrit quelques autres programmes d'enquête multinationaux à grande échelle qui comprennent des questions susceptibles de fournir des renseignements utiles pour mesurer le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Elle ne vise pas à dresser une liste exhaustive de programmes, ni de recommander l'utilisation de l'une de ces questions en particulier. Elles constituent plutôt une source d'inspiration et permettent d'attirer l'attention sur le fait que ce sujet n'est pas une nouveauté : beaucoup d'initiatives se penchent déjà sur le sujet, bien que pas forcément d'une manière applicable aux nombreux contextes des pays de la CEE-ONU.

74. Les détails de certaines des questions pertinentes posées dans ces enquêtes se trouvent à l'annexe 3.

3.2.4.1 Enquêtes Générations et genre (GGS)

75. Les enquêtes Générations et genre sont des enquêtes par panel transnationales et longitudinales conçues pour pouvoir être comparées dans le temps et entre les pays. Elles couvrent un large éventail de sujets qui intéressent les chercheurs en matière de population et les responsables des politiques sociales. Une grande partie du questionnaire d'enquête est conçue pour aborder les questions liées à l'égalité des genres et à la qualité des relations conjugales, certaines portant directement sur la prise de décisions, les désaccords et la façon dont ils sont résolus. Elles comportent aussi de nombreuses questions sur les mesures du « résultat final » (la répartition réelle des tâches ménagères, la garde des enfants, etc.), ainsi que des questions sur l'orientation de valeur et l'attitude, qui, combinées aux questions sur la prise de décisions, peuvent apporter un éclairage précieux sur ce sujet.

3.2.4.2 International Social Survey Programme (ISSP)

76. L'ISSP¹⁷ est un programme de collaboration transnationale, créé en 1984, qui mène des enquêtes annuelles sur divers sujets relevant des sciences sociales. Il s'agit d'un organisme académique sans but lucratif. Actuellement, 45 pays sont membres de l'ISSP. Le GESIS-Leibniz Institute for the Social Sciences en Allemagne en est l'institution coordonnatrice. Depuis 1994, le module *Family and Changing Gender* de l'ISSP, sur la famille et l'évolution des rôles de genre, a inclus une question sur la gestion des revenus, et depuis 2002, de nouvelles questions ont été introduites sur la prise de décisions, portant sur l'organisation des revenus, la répartition des tâches ménagères et les niveaux de désaccord sur cette répartition, les décisions relatives à l'éducation des enfants, les décisions sur les activités de fin de semaine, et à qui revient le dernier mot en cas de désaccord.

3.2.4.3 Enquête Sociale Européenne (ESS)

77. L'ESS a été créée en 2001 et est réalisée tous les deux ans, au moyen d'entretiens en face à face avec des échantillons transsectoriels nouvellement sélectionnés. Il s'agit d'un programme multinational mené dans plus de trente pays à travers l'Europe, sous les auspices de l'Université de Londres. L'enquête mesure les attitudes, les croyances et les comportements, et fournit des données pour la recherche universitaire¹⁸. Les questions pertinentes de ces enquêtes portent sur la fréquence des désaccords et cherchent à déterminer qui « obtient généralement gain de cause » dans les décisions sur les achats coûteux et à la répartition des tâches ménagères.

¹⁷ Pour de plus amples renseignements, consulter l'adresse suivante : <http://w.issp.org/menu-top/home/>.

¹⁸ Pour de plus amples renseignements, consulter l'adresse suivante : <https://www.europeansocialsurvey.org/>.

3.2.4.4 Enquêtes sur la mesure du niveau de vie

78. Le programme de mesure du niveau de vie est un programme d'enquêtes sur les ménages dans les pays en développement, organisé par le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale. Ce groupe fournit une assistance technique aux ONS pour la conception et la réalisation de ces enquêtes, souvent en partenariat avec d'autres organisations internationales en tant que donateurs. Il s'agit d'enquêtes pluridimensionnelles s'attachant à mesurer et à surveiller la pauvreté. Le programme existe depuis les années 1980 et on compte aujourd'hui plus de 100 ensembles de données d'enquête, les plus récents s'appuyant sur des pratiques modernes telles que le géocodage, la collecte assistée par ordinateur et même la mesure directe à l'aide de capteurs.

79. Il n'existe pas d'instrument d'enquête normalisé unique – les enquêtes varient d'un pays à l'autre et au fil du temps, même si certains sujets sont communs à beaucoup d'entre eux, comme l'emploi, les revenus et les dépenses, la fécondité, l'éducation, les conditions de logement, les mesures anthropométriques et les pratiques agricoles¹⁹. Cela ne signifie pas pour autant qu'il existe des modules ou des questions normalisés sur chacun de ces sujets, identiques dans chaque enquête.

80. Le programme dispose d'un outil de recherche d'ensembles de données en ligne²⁰ qui permet de rechercher des enquêtes par thème et par sujet. Un sujet, les relations intrafamiliales, comporte un sujet secondaire appelé « prise de décisions ». Il comprend des sous-thèmes notamment sur les actifs, les dépenses, l'éducation, la santé, la fécondité et les activités professionnelles. Cependant, la quasi-totalité des enquêtes présentées comme comportant une section sur la prise de décisions ne contiennent en fait que des questions sur les actifs. Seules les enquêtes du Népal et du Tadjikistan contiennent des sections sur la prise de décisions concernant les dépenses et l'éducation, et seule celle du Népal renferme des sections sur la prise de décisions concernant la santé ou la fécondité. Certaines des questions couvrant d'autres sujets de décision sont détaillées à l'annexe 3.

3.3 Défis méthodologiques déterminés à partir des pratiques et expériences actuelles

81. L'hypothèse sous-jacente selon laquelle les ménages fonctionnent comme des entités unitaires simplifie, et simplifie sans doute exagérément, la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles (par exemple, Becker 1965). Les ménages sont présumés être des unités fermées au sein desquelles les ressources sont partagées de manière égale, et où les membres de la famille ont les mêmes préférences et s'accordent sur des lignes de conduite²¹. En effet, on suppose qu'il n'existe pas d'écart de pouvoir fondé sur le genre (et l'âge) au sein des ménages, et la prise de décisions est considérée harmonieuse.

¹⁹ Pour de plus amples renseignements, consulter l'adresse : <http://surveys.worldbank.org/lsm/about-lsm>.

²⁰ <http://iresearch.worldbank.org/lsm/lsmssurveyfinder.htm>.

²¹ Becker (1981) parle d'une famille altruiste dans laquelle le décideur internalise les préférences des membres et agit de manière à maximiser le bien-être de la famille. Par conséquent, le résultat (décision prise ou attribution de ressources) est indépendant du membre qui prend la décision, car chaque membre se soucie du bien-être des autres membres.

82. La conceptualisation unitaire des ménages a été remise en question et, dans le discours féministe, les ménages ont été considérés comme faisant partie d'un système plus large du pouvoir masculin, et donc comme des lieux d'inégalité entre les genres (et les générations) en matière de contrôle des ressources et d'accès à celles-ci²². La reconnaissance de l'existence de conflits au sein des ménages exige une approche différente de l'étude du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, qui tienne compte des perspectives potentiellement divergentes des partenaires conjugaux. Dans ce chapitre, nous exposons les principaux défis méthodologiques liés à la mesure et à l'analyse du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages.

3.3.1 Unités d'échantillonnage : Individus ou couples au sein des ménages

83. Le « modèle de référence » pour recueillir des données sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages est une enquête sur les ménages dans laquelle les couples sont les unités d'échantillonnage et où les entretiens ou les questionnaires sont administrés aux partenaires féminins et masculins séparément – mais simultanément, idéalement par des intervieweurs dont le sexe correspond à celui des répondants²³. Malgré tout, cette méthodologie pose deux difficultés : (1) elle double avant tout le coût de la mise en œuvre d'une enquête type sur les ménages parce que deux personnes de chaque ménage sont interrogées au lieu d'une seule, et (2) les partenaires conjugaux peuvent fournir des réponses discordantes aux mêmes questions²⁴. Un exemple de cette dernière provient de précédentes recherches sur la répartition des tâches domestiques chez les couples mariés de sexe opposé, montrant que si les partenaires masculins et féminins (dans ce cas, les maris et les femmes) évaluent avec précision les contributions des épouses, les maris ont tendance à surestimer les leurs (Lee et Waite 2005). Comment traiter les réponses discordantes entre les partenaires? Il n'est pas conseillé de tenter de les faire concorder, car cela reviendrait à privilégier *a priori* les réponses d'un partenaire (ou d'un sexe) par rapport à celles de l'autre, et pourrait refléter un préjugé inconscient. Il serait préférable d'inclure des questions d'enquête spécifiques sur les processus de négociation et de prise de décisions et sur le niveau d'accord entre les partenaires conjugaux sur des décisions données, de manière à mieux comprendre les raisons des réponses discordantes entre les partenaires. En fait, la discordance peut elle-même être une information utile, donnant des indications importantes sur les différences entre les genres dans la perception de décisions données et sur la manière dont elles ont été prises^{25,26}.

²² Agarwal (1997) met en évidence les problèmes liés à l'hypothèse d'un ménage unitaire et souligne l'importance de comprendre comment le pouvoir de négociation au sein du ménage influence la prise de décisions.

²³ Kenkel (1961) a constaté que les femmes interrogées étaient moins loquaces lorsqu'elles étaient interrogées par des hommes plutôt que par des femmes.

²⁴ Par exemple, Coates et coll. (2010) ont étudié les couples bangladais et ont constaté qu'en moyenne 15 % des couples ne sont pas d'accord dans leurs réponses sur la sécurité alimentaire. Voir Uddin et coll. (2017) pour une autre étude sur les rapports discordants entre couples.

²⁵ Voir Yavorsky, Kamp Dush, et Schoppe-Sullivan (2015) et Zagorsky (2003).

²⁶ Becker, Hossain et Thomson (2006) ont noté que l'utilisation des contraceptifs est un domaine dans lequel les taux de réponses contradictoires entre conjoints sont plus élevés. Gasca et Becker (2018) ont utilisé des réponses discordantes entre les conjoints pour mesurer l'utilisation de contraceptifs par les femmes mariées à l'insu de leur partenaire. Story et Burgard (2012) ont constaté que les réponses discordantes étaient associées de manière négative à l'utilisation des soins de santé génésique et avaient des conséquences négatives sur les soins prénataux.

84. L'autre méthode pour recueillir des données sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages consiste à réaliser une enquête sur les ménages dans laquelle les unités d'échantillonnage sont les personnes actuellement mariées ou en cohabitation. La réponse par procuration est utilisée dans le cadre d'entretiens ou de questionnaires, ce qui signifie qu'un partenaire choisi au hasard dans le ménage fournit des informations au nom des deux partenaires. Il est essentiel de recueillir auprès de la personne interrogée des renseignements sur les caractéristiques personnelles de celle-ci et de son partenaire, afin de pouvoir examiner les déterminants du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages.

85. Les principales difficultés liées aux enquêtes sur les ménages dans lesquelles les unités d'échantillonnage sont des personnes en couple sont, tout d'abord, que les répondants ne sont pas mariés ensemble ou ne vivent pas ensemble, et qu'ils représentent donc des ménages différents, et ensuite, que les répondants peuvent fournir des renseignements inexacts sur le ménage ou sur leur partenaire, ou des renseignements différents de ceux que leur partenaire aurait fournis; et il n'y a aucun moyen de valider les réponses des répondants comme c'est le cas lorsque les deux partenaires sont interrogés (Drolet 2016). Les mêmes problèmes peuvent se poser dans tous les cas où les réponses par procuration sont autorisées – lorsqu'il s'agit de sujets subjectifs, il est impossible de savoir si un répondant-substitut a donné la même réponse que celle que la personne concernée aurait elle-même donnée si on lui avait posé la question directement. Au minimum, il convient d'être toujours très explicite lorsque des réponses par procuration ont été autorisées.

3.3.2 Saisir la dynamique interne

86. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages comprennent à la fois les processus et leurs résultats. Par exemple, le fait de savoir quel partenaire conjugal (« qui ») est le principal responsable d'un type de décisions donné au sein du ménage est un *résultat* du pouvoir (c'est-à-dire qu'il est statique, même si cela ne signifie pas qu'il ne peut pas changer avec le temps). D'autre part, le « comment » ou le « pourquoi » de cette décision reflète le *processus* de pouvoir (c'est-à-dire qu'il est dynamique). S'il est assez simple de recueillir des renseignements sur les résultats du pouvoir, il est plus difficile d'élaborer des questions qui pourraient saisir la dynamique interne des ménages qui donnent lieu à des décisions. Pourtant, ces renseignements peuvent être importants, car ils concernent les leviers politiques qu'il faudrait impliquer pour accroître l'égalité des genres au sein des ménages.

87. Pour mieux comprendre le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages, il est utile d'envisager de rassembler des renseignements sur les questions suivantes.

3.3.2.1 Normes, préférences, valeurs et attitudes

88. Les préférences personnelles, les valeurs et les attitudes, dont beaucoup sont façonnées par les normes de genre, peuvent jouer un rôle important dans le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages dans la mesure où elles guident le comportement. Il est donc utile de recueillir des données sur les préférences personnelles, les valeurs et les attitudes, ainsi que des données sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages. De nombreuses questions connexes peuvent être identifiées à travers un large éventail d'enquêtes, par exemple des questions auxquelles les répondants doivent indiquer dans quelle mesure ils sont d'accord avec les énoncés sur les rôles des femmes et des hommes dans la société et dans les familles, si, selon eux, les mères devraient ou non travailler en dehors du foyer, dans quelles circonstances ils estimeraient que la violence physique est justifiée, etc.

3.3.2.2 *Interactions passées et accords ou ententes de longue date*

89. Le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages peuvent également comporter une forme d'« adhésion » ou de dépendance, dans le sens où les expériences passées des couples influent systématiquement sur la façon dont ils prennent des décisions et sur les raisons pour lesquelles ils le font. De cette façon, la prise de décisions des couples peut être considérée comme une interaction répétée, où les résultats précédents influencent les processus et les résultats présents et futurs²⁷. Il s'ensuit que la compréhension de la dynamique interne du pouvoir et de la prise de décisions au sein des ménages serait améliorée si des questions d'enquête étaient posées sur l'histoire du couple, sur les accords de longue date entre les partenaires conjugaux visant les attentes ou les intentions dans divers aspects de leur vie commune, et sur la manière dont le premier influence leur prise de décisions actuelle et future²⁸.

3.3.2.3 *Pouvoir d'application et pouvoir d'orchestration*

90. Phipps et Wooley (2008) font la distinction entre le pouvoir d'application et le pouvoir d'orchestration au sein des ménages. En termes de décisions financières, le pouvoir d'application prend la forme d'une gestion quotidienne de l'argent, par exemple pour effectuer des achats courants pour le ménage (par exemple, des provisions). Le pouvoir d'orchestration prend la forme d'un contrôle sur la gestion des fonds et la planification financière à long terme. Il n'est pas certain qu'une forme de pouvoir soit plus influente que l'autre dans la prise de décisions au sein du ménage, mais il vaut la peine d'examiner s'il existe des différences entre les genres dans le type de pouvoir exercé par les partenaires conjugaux.

3.3.2.4 *Accès aux renseignements et outils pertinents*

91. La participation à la prise de décisions présuppose un accès aux renseignements relatifs à la ligne de conduite envisagée et à ses conséquences potentielles. Sans ces renseignements, il peut arriver qu'un partenaire s'en remette à l'autre partenaire plus averti. On suppose la même répartition du pouvoir au sein des ménages, que l'un des partenaires ait choisi de ne pas participer au processus décisionnel ou ne se soit pas senti capable de participer aux décisions en raison de connaissances insuffisantes²⁹. Cependant, les causes profondes sont différentes et suggèrent des réponses politiques différentes³⁰. Il peut donc être utile de poser des questions pour savoir si la personne interrogée a accès aux renseignements nécessaires pour participer à la prise de décisions pour le ménage, par exemple des renseignements sur les revenus, l'épargne et les investissements du ménage et des connaissances sur la planification financière.

²⁷Par exemple, Lowe et McKelway (2017) ont vérifié dans quelle mesure l'accès à l'information sur les possibilités d'emploi avait une incidence sur la participation des femmes mariées au marché du travail en Inde. Ils ont constaté que les « maris » n'étaient pas incités à dissimuler des renseignements et que, par conséquent, le fait de cibler les femmes n'influait pas le processus.

²⁸ Par exemple, Wiesmann et coll. (2008) ont constaté que les couples se répartissaient souvent implicitement les tâches ménagères et maintenaient cette répartition à moins d'être confrontés à une nouvelle situation ou si l'un des partenaires était très insatisfait de la répartition des tâches.

²⁹ Par exemple, Xu et Zia (2012) ont constaté qu'il y avait un écart entre les hommes et les femmes tant en matière d'éducation financière que d'accès aux services financiers.

³⁰ Alsop et Heinsohn (2005) notent qu'il est important de séparer l'existence du choix de l'utilisation de ce choix et de la concrétisation de ce choix. Par exemple, l'accès financier – la capacité d'ouvrir un compte bancaire par rapport au fait d'avoir effectivement un compte bancaire ou de tenter d'en avoir un.

3.3.2.5 Maisons multigénérationnelles

92. Dans certaines communautés ethnoculturelles, les maisons multigénérationnelles sont courantes, et la prise de décisions au sein de ces ménages peut impliquer des membres de la famille élargie^{31,32}. Les catégories de réponse aux questions visant à déterminer qui prend diverses décisions peuvent donc devoir être élargies au-delà de « surtout moi », « surtout mon/ma conjoint(e)/partenaire » et « conjointement ».

3.3.3 Dynamique interne

93. La dynamique interne des ménages en matière de pouvoir et de prise de décisions peut se prêter davantage à être mesurée au moyen de méthodes qualitatives de collecte de données, plutôt que de méthodes quantitatives³³. Par exemple, si l'entretien est mené en personne, l'intervieweur peut observer la dynamique interne de la famille et apporter des éclaircissements au besoin. Même si un tel procédé peut toujours fausser les résultats, cela pourrait être une source de renseignements supplémentaire qui permettrait de contextualiser la prise de décisions.

3.3.4 Biais dans les réponses

94. Le biais dans les réponses fait référence à un large éventail de tendances des individus à répondre de manière inexacte ou fausse aux questions, et il est courant dans les recherches mettant en jeu une auto-évaluation, comme les entretiens et les enquêtes structurés. Le biais dans les réponses peut nuire à la validité des questionnaires ou des enquêtes.

95. Le biais dans les réponses peut résulter de divers facteurs, tous liés au fait que les personnes intègrent activement plusieurs sources d'information pour générer une réponse dans une situation donnée. Par conséquent, presque tous les aspects d'une condition expérimentale peuvent influencer la manière dont les personnes réagissent. En termes de pouvoir et de dynamiques décisionnelles au sein des ménages, cinq sources de biais dans les réponses sont particulièrement pertinentes.

³¹ Les maisons intergénérationnelles sont les plus répandues en Afrique et en Asie, suivi par l'Amérique du Sud (Nations Unies 2017). Elles le sont moins en Amérique du Nord et en Europe. Toutefois, comme de nombreux pays sont confrontés au vieillissement de leur population, nous pourrions constater une hausse du nombre de maisons intergénérationnelles, et il faudra mener davantage de recherches en la matière. Les conditions économiques jouent un rôle dans la formation des familles intergénérationnelles. Au Canada, par exemple, moins de 5 % des maisons comptent plus de deux générations, mais on observe une plus forte incidence de maisons multigénérationnelles dans les familles immigrantes et autochtones (Statistique Canada 2017). Aux États-Unis d'Amérique, il existe une corrélation positive entre les maisons multigénérationnelles, un revenu plus faible et l'appartenance à une minorité raciale (US Census Bureau 2012).

³² Plusieurs études ont documenté les effets sur le pouvoir au sein des ménages de la vie dans des maisons multigénérationnelles : Cheng (2018) a constaté qu'en Chine, la présence de membres de la belle-famille avait un effet négatif sur le pouvoir décisionnel des épouses, tandis que l'étude de Bayudan-Dacuyucuy (2013) a constaté un effet positif dans le sud des Philippines. Ganle et coll. (2015) ont constaté qu'au Ghana, la « prise de décisions communes » (c'est-à-dire l'influence du point de vue de la belle-mère et du mari) constituait un obstacle important à l'accès à des services de santé maternelle qualifiés.

³³ Voir Safilios-Rothschild (1970), Doss (1996), Blanc (2001) et Dito (2011) pour consulter des exemples de l'intérêt des données qualitatives afin de mesurer le pouvoir de négociation, l'allocation des ressources et la prise de décisions.

3.3.4.1 Autosélection

96. Le biais de l'autosélection se produit lorsque des répondants présentant certaines caractéristiques sont plus susceptibles de participer à une enquête ou de fournir des réponses valables (c'est-à-dire non manquantes) à une question donnée en raison de ces caractéristiques. De ce fait, l'échantillon sur lequel l'enquête est fondée ou les données recueillies sur un sujet particulier de l'enquête seront faussés parce que les répondants sont systématiquement différents des non-répondants, et fournissent donc des réponses différentes. Par exemple, les répondants qui ne discutent pas ouvertement de la formation et de la reproduction de la famille peuvent avoir moins tendance à répondre aux questions sur ces sujets. En supposant que l'enquête soit facultative, ces répondants seraient plus susceptibles de refuser de répondre aux questions sur la formation et la reproduction de la famille que les autres répondants³⁴.

97. À toutes les étapes du processus de collecte des données, des mesures peuvent être prises pour réduire au minimum le biais de sélection de l'échantillon, comme l'élaboration d'une base d'échantillonnage représentative de la population cible, le remplacement des valeurs manquantes par des estimations raisonnables à partir des données recueillies (imputation multiple), l'utilisation des renseignements des non-répondants pour estimer le biais présent, l'utilisation d'une autre source de données pour attribuer à chaque répondant un poids qui est l'inverse de la probabilité de sélection, de sorte qu'il représente plusieurs répondants (pondération) et l'inclusion de la variable associée à la sélection pour contrôler le biais de sélection.

3.3.4.2 Désirabilité sociale

98. Les répondants peuvent être enclins à choisir des réponses qui leur plaisent parce qu'elles sont socialement souhaitables. Par exemple, dans les contextes sociaux où les hommes sont censés prendre des décisions financières pour le ménage, les répondants, hommes et femmes, peuvent être enclins à déclarer que ces décisions sont prises exclusivement par le partenaire masculin, même si elles sont en fait prises conjointement³⁵.

99. Le biais de désirabilité sociale peut également entrer en jeu lorsque les répondants ont des difficultés à se souvenir (Kenkel 1976). Lorsqu'ils ont du mal à se souvenir d'une décision particulière et du processus par lequel elle a été prise, les répondants peuvent fournir des renseignements sur la personne qui aurait dû prendre la décision, en fonction du contexte socioculturel, plutôt que sur celle qui l'a réellement prise.

100. Les meilleures stratégies pour réduire au minimum le biais de désirabilité sociale consistent à assurer aux répondants qu'il n'y a pas de « bonnes » ou de « mauvaises » réponses, et à utiliser des méthodes de collecte de données plus confidentielles, comme les questionnaires électroniques auto-administrés où le répondant est invité à choisir son option de réponse plutôt que de la donner à voix haute.

³⁴ Blanc (2001) note que les programmes et les études correspondantes qui tentent d'accroître l'implication des hommes dans les choix de planification familiale auront des effets faussés vers le haut, puisque les hommes qui sont plus désireux de s'impliquer choisiront probablement de participer à ces programmes. Ces hommes peuvent également être plus désireux de discuter et de répondre à des questions sur la prise de décisions en matière de reproduction; par conséquent, les résultats de l'enquête fourniraient des résultats non représentatifs de l'opinion du partenaire masculin moyen.

³⁵ Chant (2003) note que les normes intériorisées en matière de sexe peuvent amener les répondants à dissimuler ou à minimiser les préjugés sexistes.

3.3.4.3 *Présence des autres*

101. La présence d'autres membres du ménage, en particulier du conjoint ou du partenaire, peut influencer la façon dont les personnes interrogées répondent aux questions; c'est pourquoi il conviendrait de les interroger en privé chaque fois que possible. Il peut être préférable de réaliser les enquêtes au moyen de questionnaires auto-administrés (sur papier, par voie électronique ou en ligne), plutôt qu'en personne ou par téléphone, dans la mesure où cela donne aux répondants un plus grand sentiment d'anonymat et les encourage donc à fournir des réponses exactes.

3.3.4.4 *Caractéristiques de l'intervieweur*

102. Les caractéristiques personnelles de l'intervieweur, comme des caractéristiques physiques, son comportement et son attitude, peuvent influencer sur la probabilité que des personnes participent à l'enquête, répondent à certaines questions et sur la qualité des réponses fournies. Dans le cas du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, le sexe de l'intervieweur peut être particulièrement pertinent, étant donné la sensibilité de nombreux sujets (Kenkel 1961). Des femmes pourraient fournir des réponses plus franches, en particulier concernant la reproduction, lorsque la personne qui lui pose les questions est également une femme.

103. Dans la mesure du possible, il est préférable que l'intervieweur et le répondant soient du même sexe. Dans la pratique, bien sûr, il est souvent difficile de prévoir qui fera l'objet de l'entretien ou d'envoyer deux personnes de sexe différent pour interroger un couple.

104. Peu importe l'intervieweur, il est important de lui assurer une formation de haute qualité, en soulignant l'importance d'un comportement neutre pour réduire la probabilité de réponses socialement souhaitables ou d'autres effets liés à l'intervieweur. Une formation spécifique pour les questions potentiellement sensibles est essentielle.

3.3.4.5 *Formulation et ordre des questions*

105. La formulation et l'ordre des questions (ou des réponses à une question donnée) peuvent affecter la manière dont les répondants interprètent une question et y répondent (c'est-à-dire les « effets de contexte »). Si les questions peuvent être présentées de manière à fournir un contexte aux répondants et à les aider à comprendre ce qui leur est demandé, elles peuvent également être présentées d'une manière qui crée une confusion ou véhicule une partialité pour une réponse plutôt qu'une autre. Supposons que l'on demande aux personnes interrogées « Qui devrait prendre les décisions concernant les gros achats dans la famille », puis « Qui prend les décisions concernant les gros achats dans la famille », dans l'intention de séparer les décisions normatives des décisions réelles. Le fait de poser la question normative en premier peut augmenter la probabilité que les personnes interrogées répondent à la question suivante d'une manière conforme aux attentes sociales, que cette réponse soit exacte ou non pour leur ménage.

106. D'après un essai qualitatif de questions d'enquête potentielles sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages effectué au Canada, les personnes à qui l'on demandait qui possédait le « pouvoir de décider » ont trouvé cette terminologie trop dictatoriale, même dans les cas où un partenaire dominait le processus de prise de décisions. Autre exemple, les personnes interrogées sur la répartition du travail rémunéré et non rémunéré ont fait état d'une certaine confusion quant à la signification de ces termes. Le fait de donner des exemples ou des indications dans la question pourrait apporter plus de clarté.

107. Les biais découlant de la formulation ou de l'ordre des questions peuvent être réduits en mettant les questions à l'essai au préalable, en regroupant les questions relatives à la même dimension du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, et en séparant celles qui concernent des dimensions différentes, de sorte que les répondants puissent se concentrer sur un sujet à la fois (même si cela n'est pas toujours faisable si, par exemple, il n'y a qu'une seule série de questions sur la prise de décisions dans une enquête élargie et que les questions abordent de nombreuses dimensions), et en organisant les questions dans un ordre séquentiel ou temporel.

3.3.5 Sujets sensibles et complexes

108. Certaines dimensions du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, comme la formation et la reproduction de la famille et les finances, traitent de sujets sensibles, et les personnes interrogées peuvent être réticentes ou peu disposées à répondre à des enquêtes ou à des questions sur ces sujets, ou déclarer en partie des comportements socialement indésirables. Des études antérieures ont démontré que faire des déclarations inexactes sur des sujets sensibles est un processus selon lequel les personnes interrogées modifient les renseignements qu'elles communiquent pour éviter une gêne face à l'intervieweur ou des répercussions de la part de tiers. Un certain nombre de stratégies pourraient permettre de réduire les déclarations inexactes ou incomplètes sur des sujets sensibles, notamment placer les questions sensibles en fin de questionnaire, après qu'un rapport a été établi entre l'intervieweur et le répondant (Bradburn et coll. 1979; Bradburn et coll. 2004; Knauper 1998), utiliser des questionnaires auto-administrés et un préambule d'indulgence aux questions sensibles, dispenser une formation de qualité aux intervieweurs, adopter une formulation familière (par exemple, faire l'amour plutôt qu'avoir des rapports sexuels), tourner les questions de manière à présupposer le comportement à l'étude, poser les questions employant « déjà » sur le comportement à la place de questions sur la situation « actuelle », ou avant celles-ci. Il est essentiel de mettre à l'essai les questions avant de les poser sur le terrain, notamment pour les sujets sensibles parce que ce qui est considéré comme un sujet sensible varie selon les pays, les communautés ethnoculturelles et les ménages.

3.4 Conclusions et recommandations découlant de l'examen de l'expérience existante

109. Les indicateurs sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages proviennent principalement de questions fondées sur la perception qu'ont les répondants d'une situation. Plusieurs choix concernant la façon dont les indicateurs sont produits peuvent contribuer à réduire la variabilité et à améliorer l'interprétabilité. Comme nous l'avons expliqué tout au long de ce chapitre, il est recommandé de tirer les indicateurs de questions posées séparément aux deux membres d'un couple d'un même ménage. Dans le cas où un seul membre de chaque ménage est sélectionné au hasard, il convient de noter que certaines variations dans les réponses attribuées aux femmes et aux hommes sont probablement dues au fait que les réponses proviennent d'un seul membre du couple.

110. Selon l'analyse d'essai³⁶, il peut y avoir des préjugés sexistes dans les réponses aux questions liées au pouvoir et aux dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Il est donc recommandé de calculer et de présenter les indicateurs par sexe. Cela signifie que les catégories de classification des indicateurs seront produites du point de vue des femmes et des hommes dans les couples, par exemple sous la forme « surtout le/la répondant(e), autant le/la répondant(e) que son/sa partenaire/conjoint(e), surtout le/la partenaire/conjoint(e) du/de la répondant(e) ».

111. Dans les situations où la taille des échantillons est trop petite pour permettre une analyse par sexe, mais où les deux membres d'un couple sont interrogés, une deuxième approche pourrait consister à agréger les réponses des femmes et des hommes. Les catégories de classification codées prendraient alors généralement la forme « surtout la femme dans le couple, autant la femme que l'homme, surtout l'homme dans le couple ».

112. Les intérêts politiques, les besoins statistiques et les capacités de production d'indicateurs sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages varieront selon les pays. Un large ensemble d'indicateurs est présenté dans le chapitre suivant, organisé en dimensions et en composantes, avec des questions d'enquête connexes détaillées pour fournir une série d'options permettant de couvrir le sujet de manière très approfondie. Par la suite, un ensemble plus court d'indicateurs est proposé comme ensemble de base.

³⁶ Voir le chapitre 5.

Chapitre 4 Indicateurs du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

4.1 Indicateurs existants du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

113. Les recherches menées par l'Équipe spéciale indiquent que de nombreuses enquêtes nationales, y compris celles menées par les ONS, posent effectivement aux répondants des questions sur la prise de décisions au sein du ménage, mais il y a peu de tentatives pour produire des indicateurs.

114. Pour ne citer qu'un exemple, l'ENDIREH mexicaine (*Encuesta Nacional sobre la Dinámica de las Relaciones en los Hogares*, ou enquête nationale sur la dynamique des relations au sein des ménages³⁷), comprend une série de questions sur les « libertés personnelles », où les femmes interrogées doivent indiquer qui, dans la relation ou le ménage, prend généralement les décisions sur leur participation à un certain nombre d'activités. Les tableaux des données publiés comprennent des tableaux de la distribution en valeur absolue et en pourcentage du principal décideur pour chaque activité³⁸. Comme c'est généralement le cas pour les tableaux de données en ligne de ce type publiés par les ONS, il appartient à l'utilisateur de traiter les données s'il souhaite calculer des indicateurs (par exemple, le pourcentage de femmes qui déclarent prendre seules ou avec leur partenaire les décisions pour toutes les activités, ou le pourcentage de femmes déclarant prendre part à la prise de décisions, ou tout type d'indicateur composite établi à partir du degré de pouvoir décisionnel déclaré sur plusieurs points).

115. Étant donné le manque d'indicateurs établis, il n'est pas évident que les questions d'enquête dans les pays soient forcément conçues dans le but précis de produire des indicateurs particuliers; dans certains cas, il pourrait donc ne pas y avoir de raison impérieuse de ne pas modifier les questions posées. Cela pourrait être interprété comme une occasion à saisir, offrant aux pays la possibilité de s'aligner sur les propositions faites dans la présente publication, en l'absence de raisons solides de maintenir leurs pratiques actuelles.

116. D'après les réponses reçues des pays représentés ou non au sein de l'Équipe spéciale, cet écart entre les questions d'enquête et la production d'indicateurs est un phénomène courant. Tout au plus, les pays peuvent produire des indicateurs sur la base de la « proportion de femmes qui participent (seules ou conjointement) à tous les grands types de décisions » ou, inversement, de la « proportion de femmes qui ne participent à aucun des grands types de décisions ». Par exemple, les pays qui réalisent des enquêtes démographiques et sanitaires produisent un indicateur défini comme le pourcentage de femmes actuellement mariées « qui déclarent avoir le dernier mot, seules ou conjointement, dans les trois principales décisions (soins de santé pour elles-mêmes, achats importants, visites à la famille, aux proches, aux amis) », et un autre défini comme le pourcentage de femmes actuellement mariées « qui déclarent n'avoir le dernier mot, seules ou conjointement, dans

³⁷ La description et les tableaux de l'enquête sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : <https://www.inegi.org.mx/programas/endireh/2016/>.

³⁸ Ibid, voir le tableau prédéfini intitulé « XIV. Decisiones y libertad personal » (décisions et liberté personnelle), tableau 14.1.

aucune des trois principales décisions (soins de santé pour elles-mêmes, achats importants, visites à la famille, aux proches, aux amis) »³⁹.

117. L'objectif de ce chapitre est de suggérer quelques indicateurs qui pourraient être produits d'après des données d'enquêtes déjà existantes ou en ajoutant les questions nécessaires dans les enquêtes existantes. Le chapitre examine le petit éventail d'indicateurs existants et présente ensuite des propositions fondées sur un ensemble de dimensions distinctes qui sont considérées comme importantes pour le phénomène global du pouvoir au sein des ménages.

118. Les exercices de collecte de données auprès des pays représentés au sein de l'Équipe spéciale et des autres pays ayant répondu à l'enquête en ligne (voir l'annexe 5 à la fin de ce rapport) ont révélé une grande diversité de questions d'enquête, ce qui permet d'envisager un éventail d'indicateurs tout aussi large.

4.2 Indicateurs proposés

119. Il est clair, comme nous l'avons vu au chapitre 1, que les concepts de pouvoir et de prise de décisions sont vastes et englobent une diversité de domaines conceptuels différents. L'Équipe spéciale a appelé ces domaines des « dimensions ». L'examen des pratiques actuelles et de la littérature a permis à l'Équipe spéciale de dégager sept dimensions distinctes.

120. Le groupe ne prétend pas que ces sept domaines englobent *tous les domaines possibles* dans lesquels des décisions peuvent être prises au sein des ménages. Les discussions dans les forums internationaux avec des participants de diverses régions du monde ont montré clairement qu'il existe d'autres domaines dans lesquels des décisions peuvent être prises, par exemple, les décisions concernant la migration et le lieu de résidence d'un ménage, les décisions concernant l'activité agricole, les décisions concernant l'utilisation des ressources, etc. Toutefois, les sept dimensions désignées ici ont été considérées comme pertinentes pour les pays de la région de la CEE-ONU et au-delà, alors que des domaines tels que l'agriculture peuvent être d'une pertinence limitée pour de nombreux pays de la région.

121. Les dimensions sont présumées être conceptuellement distinctes et pratiquement indépendantes, ce qui signifie qu'il serait théoriquement possible pour une personne d'avoir le pouvoir de prendre des décisions, en tant que décideur unique, principal ou conjoint, dans une dimension donnée sans pour autant qu'il soit nécessairement aussi le décideur unique, principal ou conjoint dans une autre dimension. *Cette hypothèse n'a pas été vérifiée* toutefois, car cela n'était pas possible dans la pratique dans le cadre de l'Équipe spéciale actuelle. Une recommandation importante pour les travaux futurs est donc que le caractère conceptuel distinctif des dimensions soit vérifié. Cela serait utile tant sur le plan théorique que pratique, car cela permettrait de limiter au maximum le nombre de points différents à inclure dans les enquêtes pour obtenir une image complète du phénomène.

122. Pour chaque dimension, un ensemble d'indicateurs est proposé ci-dessous. Ces indicateurs sont présentés sous deux rubriques : les indicateurs de base et les indicateurs secondaires. Les indicateurs de base sont ceux que l'Équipe spéciale considère comme les plus importants sur le plan conceptuel pour la dimension examinée, mais aussi les plus réalisables en termes de production. Autrement dit, l'Équipe spéciale s'est efforcée de ne pas proposer d'indicateurs de base qui seraient particulièrement difficiles à produire, même si elle les considérait comme conceptuellement importants. Les indicateurs

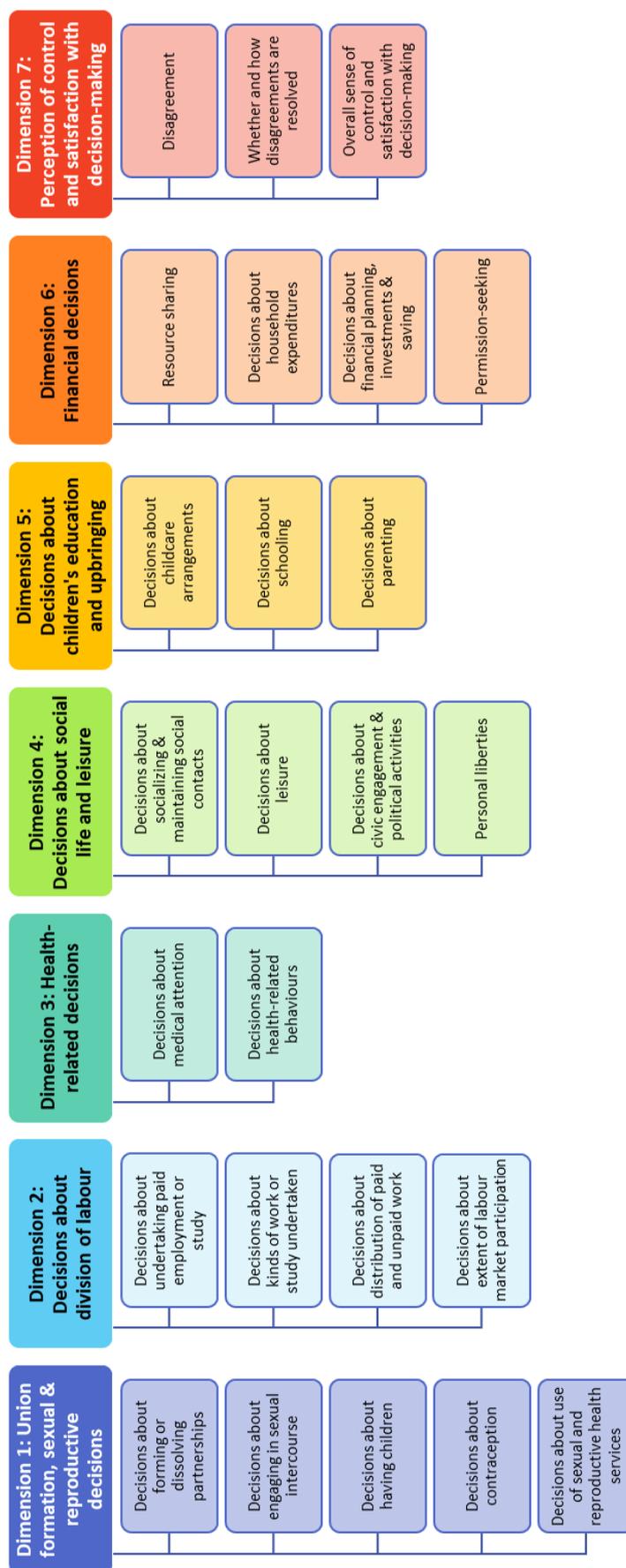
³⁹ Les détails des indicateurs sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.statcompiler.com/fr/index.html>

de base sont également limités à ceux que l'Équipe spéciale considère comme se rapportant aux décisions qui se situent plus près de l'extrémité « stratégique » du spectre des décisions qui peuvent être prises au sein des ménages, c'est-à-dire les décisions qui nécessitent ou reflètent un pouvoir accru au sein du ménage, tandis que les indicateurs secondaires sont ceux qui concernent des décisions moins stratégiques.

123. Certains des indicateurs proposés sont accompagnés de suggestions de désagrégation, par exemple par sexe, type d'activité, type d'achats du ménage, etc. Cela implique la collecte des renseignements nécessaires, soit dans le cadre des questions pertinentes, soit au moyen de questions d'ordre général.

124. La figure 2 ci-dessous montre les sept dimensions et les composantes de chacune d'entre elles :

Figure 2 : Dimensions et composantes de la prise de décisions au sein des ménages



4.3 Dimension 1 : Décisions sur la formation d'une union, la sexualité et la reproduction

4.3.1 Description et pertinence de cette dimension

125. La capacité de prendre des décisions, seul ou avec un partenaire ou conjoint, quant au choix et au moment d'avoir des enfants, à leur nombre et l'espacement entre eux, est l'une des facettes les plus fondamentales de l'égalité entre les genres. La prise de décisions en matière de reproduction ne se limite pas à décider d'avoir des enfants et du moment où les avoir. Elle s'étend aux décisions sur l'utilisation de la contraception et aux décisions concernant l'accès et le recours à des services de santé sexuelle et génésique, y compris l'avortement, les centres de planification familiale et les soins pendant et après la grossesse et l'accouchement.

126. Pour les femmes, les résultats de ces décisions sont essentiellement des décisions concernant leur propre corps (et, à bien des égards, le cours fondamental de leur vie). Par conséquent, la répartition au sein des ménages de ces décisions – qu'elles soient prises principalement par l'un ou l'autre des partenaires du couple, ou par les deux ensemble (ou même par d'autres membres du foyer) – en dit long sur le pouvoir des personnes, et en particulier des femmes, d'exercer un contrôle sur leur propre corps et leur propre vie.

127. Les implications politiques de cette dimension de la prise de décisions sont très vastes. La décision d'avoir des enfants, par exemple, aura des répercussions importantes sur d'autres aspects de la vie des gens, y compris les décisions concernant la participation à des activités rémunérées ou non, les études, les loisirs, etc. Certaines décisions peuvent être limitées en fonction du genre, par exemple le niveau de participation des jeunes mères à la vie active, ce qui influence les politiques visant à faciliter l'équilibre travail-vie privée (y compris les congés parentaux et de maternité rémunérés).

4.3.2 Composantes de cette dimension

128. Cette dimension comprend cinq composantes :

Composante 1 : Décisions sur la formation ou la dissolution des relations

129. Les limites dans la capacité à entamer une relation ou à y mettre fin peuvent être le reflet d'une grande impuissance ou même de violence fondée sur le sexe. Toutefois, l'Équipe spéciale a identifié un certain nombre de difficultés conceptuelles et pratiques pour inclure cet élément dans les présents travaux. Le pouvoir (ou son absence) qui se manifeste dans ce genre de décisions n'est pas le rapport de force entre les partenaires actuels. Le mariage arrangé, ou les restrictions en matière de fréquentations concernent les relations de pouvoir entre un partenaire et d'autres personnes qui peuvent ou non faire partie du même foyer (par exemple, les parents ou d'autres membres de la famille). Quant à la dissolution des relations, si les relations au sein du couple sont plus susceptibles de jouer un rôle dans la prise de décisions, il serait difficile d'enquêter sur ce point en interrogeant une personne toujours impliquée dans une relation en cours. Cette question devrait soit se rapporter à une relation antérieure déjà dissoute (alors que d'autres domaines des présents travaux se concentrent sur les relations actuelles), soit être hypothétique (« qui déciderait, ou qui aurait le dernier mot? »). Il serait de ce fait très difficile pour les répondants de comprendre la question et d'y répondre, et celle-ci pourrait même les offenser. Compte tenu de ces limites conceptuelles et du fait que cette composante peut avoir une applicabilité limitée dans le contexte de nombreux pays de la CEE-ONU, elle n'est donc pas examinée plus avant dans ce chapitre. Toutefois, il est possible que

certaines pays jugent pertinent de produire des indicateurs liés à la prise de décisions concernant le choix du partenaire et la liberté de mettre fin à une relation, ce qui pourrait être utile, par exemple, dans le cadre des efforts visant à produire des indicateurs de la violence fondée sur le sexe. Si ce domaine est examiné, les pays devront garder à l'esprit les particularités des systèmes juridiques, comme les circonstances dans lesquelles le divorce est autorisé et les droits légaux attribués aux parents à la suite d'un divorce ou d'une séparation.

Composante 2 : Décisions sur les rapports sexuels

130. Cette composante renferme la capacité des personnes à prendre des décisions concernant leur vie sexuelle. Pouvoir décider avec qui et quand avoir des rapports sexuels est essentiel pour qu'une personne puisse prendre ses propres décisions concernant les aspects les plus privés de sa vie. Ces questions s'adressent à tous les adultes, et pas seulement à ceux qui vivent en couple au moment de l'enquête. Pour les présents travaux, elles sont axées uniquement sur les relations actuelles, puisque les processus décisionnels des relations passées peuvent être radicalement différents. Les questions sur cette composante doivent être posées associées à celles relatives à l'utilisation actuelle de contraceptifs et aux méthodes contraceptives.

Composante 3 : Décisions sur la procréation

131. Cette composante renferme la capacité des personnes à prendre des décisions concernant le choix de devenir parent, le type de famille dans laquelle elles vivront et l'équilibre travail-vie privée. Pour les femmes, c'est aussi une indication du niveau de contrôle qu'elles ont sur leur propre corps. Avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail au cours des dernières décennies, les décisions familiales (comme le fait d'avoir ou non des enfants) ne sont pas prises isolément des autres dimensions importantes de la dynamique décisionnelle (y compris la manière dont elle peut affecter l'emploi rémunéré). Ces indicateurs doivent être analysés en combinaison avec des indicateurs d'autres dimensions et d'autres caractéristiques des répondants (comme la participation au marché du travail). Cette composante devrait s'axer sur les décisions prises dans le cadre d'une relation actuelle, car le processus décisionnel actuel peut être radicalement différent des processus passés.

Composante 4 : Décisions sur la contraception

132. Cette composante vise à comprendre comment les décisions d'utiliser des méthodes contraceptives sont prises de manière explicite au sein des couples. Elle se penche sur les questions relatives à l'utilisation d'une méthode (ou non), pas précisément sur le type de méthode. Les indicateurs de la composante se concentrent sur la fréquence à laquelle l'utilisation de la contraception est une décision conjointe au sein des couples (et comment elle peut avoir évolué au fil du temps).

Composante 5 : Décisions sur le recours à des services de santé sexuelle et génésique

133. Cette composante porte sur la manière dont les décisions sont prises concernant l'accès et le recours à des services comme les centres de planification familiale, ainsi que les soins pendant et après la grossesse et l'accouchement⁴⁰.

⁴⁰ Le Programme d'action de Beijing déclare qu'« [i]l faut donc entendre par services de santé en matière de procréation l'ensemble des méthodes, techniques et services qui contribuent à la santé et au bien-être génésiques en prévenant et résolvant les problèmes qui peuvent se poser. Cette notion englobe la santé en matière de sexualité, c'est-à-dire que les conseils et les soins ne doivent pas être limités au seul domaine de la

4.3.3 Indicateurs et questions

Composante 1 : Décisions sur les rapports sexuels

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|---|---|---------------------------------------|
| 1.1.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que la décision d'avoir des rapports sexuels est toujours prise conjointement, par sexe. | Au cours des douze derniers mois, combien de fois la décision d'avoir des rapports sexuels a-t-elle été prise conjointement par vous et votre partenaire? | |
| 1.1.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui peuvent refuser d'avoir des rapports sexuels, par sexe. | Pouvez-vous dire non à votre (mari/partenaire) si vous ne voulez pas avoir des rapports sexuels? | Enquêtes démographiques et sanitaires |

Composante 2 : Décisions sur la procréation

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|-----------------------------------|
| 1.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui ont pris une décision personnelle ou conjointe d'avoir un (autre) enfant, par sexe. | Qui dans votre ménage décidera si vous aurez ou non un (autre) enfant un jour? Les questions sur le fait d'avoir déjà un ou plusieurs enfants biologiques ou adoptés et sur le fait d'avoir subi un acte médical rendant impossible pour la personne interrogée d'avoir un enfant devront précéder cette question. | Canada : essais qualitatifs |

Composante 3 : Décisions sur la contraception

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|---|--|-----------------------------------|
| 1.3.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation de méthodes contraceptives. | Qui dans votre ménage a pris la décision d'utiliser ou non des méthodes contraceptives? Des questions sur l'utilisation et les méthodes contraceptives devront précéder cette question. | Canada : essais qualitatifs |

procréation et des maladies sexuellement transmissibles, mais doivent aussi aider à améliorer la qualité de la vie et les relations interpersonnelles » (Nations Unies (1995), paragr. 94). L'aspect particulier de cette composante est celui lié à la prise de décisions concernant l'accès aux services de soins.

Composante 4 : Décisions sur le recours à des services de santé sexuelle et génésique

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|-------------------|
| 1.4.1 | Proportion de femmes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions relatives à l'allaitement. | <p>Qui dans votre ménage a décidé que vous alliez allaiter ou non votre plus jeune enfant?</p> <p>Question pour les femmes uniquement. Elle serait posée en combinaison avec une question visant à savoir si la femme interrogée a allaité (allaite) ou non son plus jeune enfant. (Une question précédente sur la capacité physique de la femme à allaiter et du bébé à être allaité doit également être envisagée).</p> | |
| 1.4.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation et la consultation de services de planification familiale. | <p>Qui dans votre ménage a pris la décision d'utiliser ou de consulter des services de planification familiale (pour obtenir de l'aide ou des conseils concernant l'utilisation de contraceptifs, la stérilisation, l'allaitement, etc.)</p> <p>La question devrait être précédée d'une question sur le recours ou non du couple aux services de planification familiale.</p> | |
| 1.4.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant la stérilisation de l'un des époux/partenaires. | <p>Qui dans votre ménage a décidé que vous ou votre partenaire subissiez une opération rendant impossible le fait d'avoir un enfant/d'autres enfants?</p> <p>La question devrait être précédée d'une question sur le fait qu'un des conjoints a été stérilisé ou non au cours de la relation actuelle. Les pays doivent prêter attention à l'utilisation du terme « stérilisation » dans la formulation de la question, car le concept peut ne pas être compris par tous les répondants et peut devoir être remplacé par un terme plus familier.</p> | |

4.3.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que la décision d'avoir des rapports sexuels est toujours prise conjointement, par sexe.
- Proportion de femmes vivant en couple qui peuvent refuser d'avoir des rapports sexuels.
- Proportion de personnes vivant en couple qui ont pris une décision personnelle ou conjointe d'avoir un (autre) enfant, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation de méthodes contraceptives.

4.3.5 Considérations

134. Les indicateurs suggérés dans cette dimension nécessitent de recueillir des renseignements généraux ou contextuels correspondants. Autrement dit, il faudrait poser des questions supplémentaires dans une enquête pour que les questions proposées aient un sens ou pour identifier le bon groupe de répondants, par exemple :

- Question visant à déterminer si la personne interrogée a eu des rapports sexuels au cours des 12 derniers mois.
- Question sur le fait d'avoir subi une opération ou des actes médicaux qui rendent impossible pour la personne interrogée ou le conjoint ou partenaire d'avoir un enfant ou autre enfant.
- Questions sur le fait d'avoir (ou de vouloir) ou non des enfants biologiques ou adoptés et sur leur nombre.
- Questions visant à déterminer si la mère allaite ou a allaité son plus jeune enfant, y compris des questions sur sa capacité à allaiter et celle de l'enfant à être allaité.
- Questions visant à déterminer si le couple utilise des méthodes contraceptives.
- Questions visant à déterminer si le couple utilise des services de planification familiale.

135. Il importe de garder à l'esprit que ces questions portent sur des sujets très privés et sensibles; elles ne devraient donc être posées que lorsqu'elles sont vraiment nécessaires et pertinentes pour identifier les répondants appropriés. De même, bon nombre des questions requises pour la production des indicateurs proposés sont elles-mêmes sensibles et peuvent avoir une incidence sur l'absence de réponse ou la validité des réponses, non seulement pour ces questions spécifiques, mais aussi pour l'ensemble de l'enquête. Avant d'inclure les questions, il faut en évaluer les avantages et les inconvénients aux fins d'une enquête ou d'un projet de recherche donné.

4.4 Dimension 2 : Décisions sur la répartition des tâches

4.4.1 Description et pertinence de cette dimension

136. La capacité à décider de prendre un emploi rémunéré en dehors du foyer ou du moment où le prendre, et la capacité de décider de la nature de ce travail sont largement reconnues comme des aspects essentiels de l'autonomisation. Si celle-ci est comprise comme étant la capacité de transformer des souhaits ou des préférences en actions, la possibilité d'intégrer le marché du travail constitue alors une partie importante de cette autonomisation car elle met en évidence et, surtout, permet un certain degré d'autonomie. Tout d'abord, seules les personnes disposant d'une certaine

autonomie sont en mesure de décider de travailler en dehors du foyer; ensuite, en travaillant en dehors du foyer, les personnes génèrent un revenu qui peut leur permettre d'exercer un certain contrôle matériel sur les ressources du ménage et peut également, dans une certaine mesure, leur donner le pouvoir, au sein du ménage, de décider de l'utilisation de ces ressources.

137. Cette dimension est très étroitement liée à la prise de décisions concernant les ressources financières (voir la dimension 6 ci-dessous), puisque la contribution relative des membres du ménage au revenu du ménage est en partie le résultat de leur participation différentielle au marché du travail, et à son tour, le montant du revenu que chaque personne gagne aura un impact sur son pouvoir de décider de son utilisation. Cette dimension est également liée à l'utilisation du temps et à la manière dont les responsabilités du ménage sont réparties, puisque le temps qu'une personne passe à travailler en dehors du foyer influe sur le temps dont elle dispose pour les activités domestiques. D'un point de vue politique, la répartition des tâches est importante, car les initiatives visant à accroître la participation des femmes au marché du travail et l'offre de main-d'œuvre dépendent du fait que les femmes ont à la fois le pouvoir et la possibilité de le faire, compte tenu de leur part de travail domestique au sein du ménage. En outre, si nous savons comment et pourquoi les couples prennent leurs décisions quant à la répartition des tâches, nous sommes mieux à même de concevoir des politiques pour améliorer l'équilibre entre le travail et la famille.

4.4.2 Composantes de cette dimension

138. Cette dimension comprend quatre composantes :

Composante 1 : Décisions d'exercer un emploi rémunéré ou de suivre des études : un premier emploi ou un retour à la vie active après avoir quitté le marché du travail

139. Cette composante permettra de comprendre certains des obstacles fondés sur le genre à la participation au marché du travail et à l'accès à l'éducation, qui reflètent les normes et les stéréotypes sociaux qui influencent les différences entre les genres en matière d'activité et d'inactivité économiques. Cette composante saisit les capacités des personnes à prendre des décisions qui leur permettent de générer des revenus (ou d'améliorer leur potentiel de gains) et d'être autonomes. En outre, la décision d'entreprendre des études (ou une formation) reflète la capacité d'accroître son capital humain et d'améliorer ses chances sur le marché du travail. Le choix de la personne qui poursuit des études révèle les attentes quant au rôle que jouera chaque partenaire dans la répartition des tâches; puisque les études augmentent le potentiel de gains, le partenaire qui étudie sera probablement, en temps voulu, le principal soutien de famille. Cette composante sera indicative de l'autonomie d'une personne, la capacité de choisir d'étudier ou de travailler exigeant un certain degré de liberté.

140. Les décisions relatives au marché du travail et à l'éducation influent toutes deux sur les personnes, les ménages et l'économie. Même si ces décisions sont prises à l'échelle individuelle, elles ont des répercussions à l'échelle nationale, comme des ratios de dépendance défavorables et des pénuries de main-d'œuvre.

141. La décision de poursuivre des études peut refléter les attentes et les possibilités passées d'une personne. Cette décision pouvant être prise avant de former un couple et un ménage, elle peut révéler le rôle que le passé d'une personne joue dans sa capacité à participer au marché du travail et à être de ce fait autonome.

Composante 2 : Décisions sur le type de travail rémunéré ou d'études entrepris par chaque partenaire

142. Cette composante saisit les capacités des personnes à concrétiser leurs préférences et intérêts professionnels. Bien que la participation des femmes au marché du travail ait augmenté dans de nombreux pays, il subsiste une ségrégation professionnelle fondée sur le genre où les femmes sont souvent majoritaires dans les professions reflétant le type de travail non rémunéré qu'elles effectuent. Ainsi, la mesure des tendances dans le type de travail ou d'études entrepris par chaque partenaire révélera si la ségrégation professionnelle fondée sur le genre persiste en tant qu'obstacle à la pleine autonomisation des femmes et à leur capacité de rechercher un travail rémunéré ou d'entreprendre les études de leur choix.

Composante 3 : Décisions sur la répartition entre partenaires du temps consacré à l'emploi et au travail non rémunéré, y compris les décisions de la modifier en réponse à des changements de circonstances, comme l'arrivée d'enfants

143. Cette composante vise à comprendre comment les décisions relatives à la répartition des tâches ont été prises de manière explicite, car des études antérieures ont montré que les ménages s'appuient, souvent inconsciemment, sur les répartitions traditionnelles du travail. Elle vise également à comprendre comment le statu quo de la répartition des tâches peut ne pas être ce qu'il y a de mieux pour la famille et comment l'organisation des rôles selon le genre persiste de telle sorte qu'une répartition des tâches plus équitable ou plus efficace n'est pas recherchée.

144. Si les mesures de la qualité de vie se concentrent souvent implicitement sur le travail rémunéré en mesurant le PIB par habitant, il est reconnu que le travail non rémunéré contribue également de manière significative au bien-être des familles. Cette répartition comporte souvent une composante sexospécifique, les femmes effectuant une quantité disproportionnée de travail non rémunéré même lorsqu'elles participent au marché du travail à un niveau comparable à celui de leur partenaire masculin. Dans les cas où la répartition des tâches est relativement égale au départ, la naissance d'un enfant entraîne souvent une rechute dans les répartitions traditionnelles du travail. Il importe également de cerner comment les ménages adaptent leurs horaires en fonction des besoins – par exemple, lequel des deux reste à la maison si un enfant est malade ou pour attendre le réparateur. Comme l'accumulation de ces décisions a une incidence sur les revenus et l'évolution de la carrière des partenaires, les modèles selon le sexe (c.-à-d. lorsque la femme est plus susceptible d'adapter ses horaires de travail) peuvent refléter la priorité implicite accordée à la carrière de l'un des conjoints.

145. Il est également important de tenir compte des types de travail non rémunéré effectués. Des études ont montré que les hommes et les femmes ont tendance à se spécialiser dans leur travail non rémunéré : les femmes ont tendance à effectuer des tâches plus routinières qui ne peuvent pas être réalisées seules, sont urgentes et sont souvent effectuées simultanément à d'autres tâches (par exemple, préparer le dîner tout en surveillant les enfants), alors que les hommes effectuent des tâches plus sporadiques et plus autonomes (par exemple, des tâches liées aux réparations du ménage). La répartition des tâches contribue également à la perception individuelle du bien-être. En outre, des recherches ont montré que c'est la participation des hommes, en particulier aux tâches ménagères effectuées majoritairement par les femmes, qui améliore la perception de l'équité et de la satisfaction.

Composante 4 : Décisions sur la participation au marché du travail à temps partiel ou à temps plein, notamment lors d'un retour après un congé parental

146. Cette composante porte sur la quantité de travail rémunéré que chaque partenaire produit. Elle est également liée à la troisième composante sur la répartition entre le travail rémunéré et non rémunéré parce que, dans un couple, si l'un des deux partenaires travaille à temps plein et l'autre à temps partiel, celui qui travaille à temps partiel accomplit probablement plus de tâches non rémunérées. Toutefois, généralement, le partenaire qui effectue un nombre d'heures de travail *rémunéré* relativement plus élevé (qui généralement lui procure des gains relativement plus élevés) a un plus grand pouvoir décisionnel, même si la contribution des deux partenaires est égale lorsque l'on tient compte des heures de travail rémunéré et non rémunéré.

147. Cette composante doit également prendre en compte les politiques qui rendent plus avantageux pour les mères de prendre un congé parental (par exemple, seules des prestations de congé de maternité existent) et renforcent la norme selon laquelle l'éducation des enfants est une tâche réservée aux femmes. À l'échelle internationale, les pays qui ne disposent pas de politiques prévoyant un soutien égal aux deux sexes ont tendance à enregistrer des baisses plus prononcées de la participation des femmes au marché du travail et de l'offre de main-d'œuvre après l'âge de procréation. Pour mieux éclairer les politiques visant à encourager les femmes à réintégrer pleinement le marché du travail, il est important de comprendre comment les ménages prennent ces décisions.

4.4.3 Indicateurs et questions

148. Le meilleur cadre pour les questions sur la répartition des tâches est une enquête sur l'emploi du temps, car des données peuvent être recueillies sur un large éventail d'activités et diverses mesures peuvent être élaborées. En outre, certaines enquêtes sur l'emploi du temps peuvent déjà couvrir ces sujets et, si plus de détails sont nécessaires, il serait judicieux de les traiter de manière séquentielle dans une enquête sur l'emploi du temps. Les questions relatives aux décisions d'entrer sur le marché du travail ou d'étudier sont peut-être mieux adaptées aux enquêtes sur la dynamique de l'emploi ou aux enquêtes détaillant les choix en matière d'éducation.

149. La principale difficulté pour tenter de saisir la manière dont les décisions relatives à la répartition des tâches sont prises réside dans le fait que de nombreux ménages n'en discutent pas explicitement et qu'ils peuvent se résigner au statu quo pour diverses raisons (par exemple, pour éviter les conflits ou l'idéologie de genre qui influence les perceptions du rôle attendu de chaque partenaire). Il est important que les questions qui alimentent les indicateurs soient formulées de telle sorte qu'elles permettent de distinguer les décisions prises de manière délibérée, explicite de celles implicites et qui persistent parce que les couples les considèrent comme leur équilibre. C'est pourquoi les entretiens qualitatifs devraient être utilisés dans la mesure du possible afin de fournir un contexte plus précis et de trouver les nuances de la prise de décisions. Pour les questions proposées commençant par « qui dans votre ménage... », les options de réponse pourraient être : Surtout vous, Surtout votre conjoint(e)/partenaire, Autant vous que votre conjoint(e)/partenaire, Ni l'un ni l'autre.

Composante 1 : Décisions d'exercer un emploi rémunéré ou de suivre des études

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|-----------------------------|
| 2.1.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'exercice d'un emploi rémunéré, par sexe. | <p>Qui dans votre ménage a pris la décision que vous deviez ou non occuper un emploi rémunéré?</p> <p>Qui dans votre ménage a pris la décision que votre conjoint(e)/partenaire devait ou non occuper un emploi rémunéré?</p> <p>Si vous n'interrogez qu'un seul partenaire, utilisez la deuxième question pour déduire le pouvoir de décider pour l'autre partenaire.</p> | Canada : essais qualitatifs |
| 2.1.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables de leur propre décision d'entreprendre ou de poursuivre des études, par sexe. | <p>Qui dans votre ménage a pris la décision que vous deviez ou non entreprendre ou poursuivre des études?</p> <p>Qui dans votre ménage a pris la décision que votre partenaire devait ou non entreprendre ou poursuivre des études?</p> | |

Composante 2 : Décisions sur le type de travail rémunéré ou d'études entrepris par chaque partenaire

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|---|--|-------------------|
| 2.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui ont pris leur propre décision concernant le type de travail rémunéré, par sexe | Cette décision peut être prise avant la formation du couple, de sorte que le fait de ne considérer que les personnes en couple risque de ne pas refléter correctement la dynamique décisionnelle. | |
| 2.2.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui ont pris leur propre décision concernant le type d'études, par sexe | <p>Il faut tenir compte du fait que les parents des personnes peuvent également jouer un rôle clé dans cette décision.</p> <p>Tout comme le type de travail rémunéré, cette décision est souvent prise avant la formation du couple.</p> | |

Composante 3 : Décisions sur la répartition entre partenaires du temps consacré à l'emploi et au travail non rémunéré

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|---|--|------------------------------|
| 2.3.1 | Proportion de personnes vivant en couple pour qui la répartition des activités rémunérées et non rémunérées est une décision commune. | <p>Qui la plupart du temps décide de la répartition des activités rémunérées au sein de votre couple?</p> <p>Qui la plupart du temps décide de la répartition des activités non rémunérées au sein de votre couple?</p> | Canada : essais qualitatifs. |
| 2.3.2 | Proportion de personnes ayant décidé du temps qu'elles consacrent au travail, par sexe. | <p>Qui dans votre couple décide du temps que vous consacrez à un emploi rémunéré ou à une entreprise?</p> <p>Qui dans votre couple décide du temps que vous consacrez à un emploi rémunéré ou à une entreprise?</p> | Canada : essais qualitatifs. |
| 2.3.3 | Proportion de personnes ayant décidé du temps qu'elles consacrent à des activités non rémunérées, par sexe. | <p>Qui dans votre couple décide du temps que vous consacrez à des activités non rémunérées à votre domicile (p. ex. les tâches ménagères, la garde des enfants, etc.)?</p> <p>Qui dans votre couple décide du temps que votre époux(se)/partenaire consacre à des activités non rémunérées à votre domicile (p. ex. les tâches ménagères, la garde des enfants, etc.)?</p> | Canada : essais qualitatifs. |

Composante 4 : Décisions sur la participation au marché du travail à temps partiel ou à temps plein

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|-------------------|
| 2.4.1 | Pourcentage d'hommes et de femmes ayant réduit leur temps de travail rémunéré (y compris complètement) depuis la naissance du plus jeune enfant du ménage (jusqu'à 8 ans), individus de 20 à 49 ans. | <p>La réduction du travail rémunéré depuis la naissance du plus jeune enfant est considérée comme une indication que la réduction est destinée à prendre soin de l'enfant.</p> <p>Pourrait être étendue pour englober les soins non rémunérés destinés à d'autres groupes (personnes âgées ou handicapées).</p> | |
| 2.4.2 | Proportion de personnes vivant en couple ayant pris la décision, seule ou en couple, de prendre un congé parental, par sexe. | <p>Qui a décidé que vous preniez ou non un congé de maternité/paternité?</p> <p>Qui a décidé que l'autre parent prenait ou non un congé de maternité/paternité?</p> <p>Il faut tenir compte du fait que les couples n'en discutent peut-être pas explicitement et que pour eux le choix est évident en raison de la possibilité de prendre des congés dans le cadre d'un emploi.</p> <p>Dans certains pays, les décisions sont influencées par des quotas imposés par la loi. Il faudrait donc adapter les questions pour qu'elles portent sur des décisions qui dépassent les quotas de base.</p> | |
| 2.4.3 | Proportion de personnes ayant décidé de leur propre statut de travailleur à temps partiel ou à temps plein. | | Aucune référence |

4.4.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables de leur propre décision d'exercer un emploi rémunéré, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui ont pris une décision concernant leur propre temps de travail, par sexe, OU proportion de personnes qui ont décidé de travailler à temps partiel ou à temps plein, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui ont pris leur propre décision concernant le type de travail rémunéré, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables de leur propre décision d'entreprendre ou de poursuivre des études, par sexe.
- Proportion de personnes qui ont décidé du temps qu'elles consacrent à des activités non rémunérées, par sexe.

4.4.5 Considérations

150. Les indicateurs suggérés dans cette dimension pourraient nécessiter de recueillir des renseignements généraux ou contextuels correspondants. Autrement dit, il faudrait poser des questions supplémentaires dans une enquête pour que les questions proposées aient un sens ou pour déterminer le bon groupe de répondants. Ces éléments de base pourraient inclure ce qui suit :

- Participation au marché du travail et taux d'emploi.
- Nombre d'heures moyen par jour consacrées à un travail rémunéré.
- Emploi à temps partiel et à temps plein.
- Types et volume du travail non rémunéré.

4.5 Dimension 3 : Décisions sur la santé

4.5.1 Description et pertinence de cette dimension

151. Cette dimension se rapporte à la capacité des membres du ménage de prendre des décisions touchant leur propre santé ou celle des enfants à leur charge au sein du foyer. Il ne s'agit pas seulement de consulter un médecin ou de faire vacciner les enfants. Cette dimension est plus large et s'étend à la prise de décisions sur des comportements et des modes de vie qui ont une incidence sur la santé. Par exemple, un membre du ménage peut, si son autonomie est limitée, ne pas être en mesure de décider lui-même de faire régulièrement de l'exercice, surtout si ses déplacements à l'extérieur du domicile sont limités. Bien qu'il puisse sembler à première vue que cette dimension ne soit pertinente que dans les pays en développement, tel n'est pas toujours le cas. Les décisions relatives au contenu du régime alimentaire de la famille, par exemple, peuvent avoir d'importantes répercussions sur l'état de santé du ménage, que celui-ci manque ou non de ressources. L'attention que cette dimension prête aux décisions pouvant influencer sur la santé des membres du ménage ou sur celle des enfants à charge tient au fait que les enfants peuvent s'en remettre aux adultes pour prendre de telles décisions à leur place. Les décisions relatives au mode de vie peuvent bien entendu avoir une incidence sur la santé des autres membres du ménage, y compris du partenaire, mais on suppose qu'il y a une certaine prise de décisions à ce sujet, alors que pour les enfants, il peut ne pas y avoir de possibilité de participer à la prise de décisions.

152. Bien que les soins de santé génésique constituent de toute évidence un sous-ensemble des soins de santé en général, l'Équipe spéciale a estimé que la prise de décisions concernant l'accès et le recours aux soins de santé génésique était suffisamment importante et distincte sur le plan conceptuel pour être examinée séparément des autres décisions liées à la santé. Il est en outre probable que cette prise de décisions soit plus étroitement liée à d'autres éléments de la prise de décisions en matière de reproduction, comme la formation d'une relation, la planification familiale et le comportement sexuel, qu'à la prise de décisions concernant d'autres aspects de la santé. Par conséquent, la présente dimension exclut la prise de décisions en matière de santé génésique, qui est plutôt intégrée dans la dimension 1.

153. Les implications politiques de cette dimension sont notamment le fait que l'autonomie des femmes dans la prise de décisions en matière de santé est connue, dans le domaine de l'élaboration des programmes de développement, pour être étroitement liée aux résultats obtenus sur le plan de la santé, tant pour les femmes elles-mêmes que pour leurs enfants. La fourniture de services de soins de santé primaires ne sera efficace que si les bénéficiaires cibles sont en mesure de se procurer ces services. De même, les politiques visant à encourager une alimentation saine et l'exercice physique ne seront efficaces que si les personnes qu'elles visent sont libres d'adapter leurs comportements en conséquence.

4.5.2 Composantes de cette dimension

154. Cette dimension comprend deux composantes :

Composante 1 : Décisions sur les soins médicaux

155. Cette composante traite de la demande de soins médicaux et de l'accès à ceux-ci, notamment ceux dispensés par les médecins, les dentistes et les soins ophtalmologiques, et de l'obtention de fournitures médicales, tant pour soi-même que pour ses enfants. Ces décisions reflètent la répartition du contrôle sur ce qui est considéré comme suffisamment important pour mériter une attention médicale, en particulier dans les pays ou les ménages où les soins médicaux ne sont pas fournis par l'État et où, par conséquent, ces décisions impliquent un certain degré de hiérarchisation des dépenses. Cette composante permet également de déterminer dans quelle mesure les partenaires sont en mesure de préserver la confidentialité relative à leur propre santé, puisqu'une personne peut devoir révéler un problème de santé à son conjoint pour que la décision de se faire soigner soit prise.

Composante 2 : Décisions sur les comportements liés à la santé

156. Cette composante traite des décisions concernant l'obtention de vaccins pour soi-même et pour ses enfants, des décisions concernant une alimentation saine et des décisions concernant l'exercice physique pour sa santé. Ce sont tous des aspects du contrôle de ses propres interactions avec l'environnement physique pour rester en bonne santé ou améliorer sa santé.

4.5.3 Indicateurs et questions

157. Il existe relativement peu de questions d'enquête et d'indicateurs connexes sur la prise de décisions en matière de santé autres que celles visant la prise de décisions en matière de santé génésique. Certaines des questions existantes, y compris certaines assez largement utilisées, ont été considérées par l'Équipe spéciale comme étant trop générales pour être bien comprises dans les contextes culturels de la plupart des pays de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). Par exemple, la question du questionnaire pour les femmes de l'Enquête démographique et sanitaire est la suivante : « Qui prend généralement les décisions sur les soins de santé pour vous-mêmes? ». Il est difficile d'imaginer comment les personnes interrogées dans une société occidentale industrialisée pourraient interpréter cette question et y répondre, étant donné la grande diversité des décisions qui pourraient entrer dans son champ d'application (choix et obtention d'une assurance maladie, choix d'un prestataire de soins, recherche de soins dans un cas précis, choix parmi les traitements possibles, etc.). Il y a probablement très peu de cas où la plupart ou la totalité de ces décisions sont prises par une personne autre que le répondant lui-même, que ce soit seul ou en consultation avec d'autres personnes. L'Équipe spéciale a estimé qu'une majorité de répondants si grande donnerait la même réponse (toujours moi ou généralement moi) que cette question produirait très peu de variance et ne donnerait donc pas de résultats utiles dans de nombreuses parties de la région de la CEE-ONU.

158. Un autre type de question sur les décisions liées à la santé est celui utilisé dans les enquêtes sur la violence à l'égard des femmes (par exemple, CEE-ONU 2011) : « Diriez-vous qu'il est généralement vrai qu'il (le partenaire de la personne interrogée) s'attend à ce que vous lui demandiez sa permission avant d'avoir recours à des soins de santé pour vous-même? ». Bien que cette question soit proche de l'objet de cette dimension, elle fait partie d'une série de questions spécialement conçues pour déterminer le comportement de contrôle, sous toute la diversité de ses formes, et est donc plus pertinente pour la composante « liberté personnelle » traitée dans la dimension 4. De même, les questions rapportées par le Tadjikistan dans l'Enquête démographique et sanitaire comprennent une question sur le fait de savoir si l'obtention de l'autorisation d'aller chez le médecin est un obstacle à l'obtention de soins médicaux – une fois encore, cette question est conçue pour faire partie d'une série de questions examinant le comportement de contrôle des conjoints.

159. Les questions disponibles et les indicateurs connexes autres que les questions générales sur les « soins de santé pour vous-même » sont pour la plupart spécifiques à la santé génésique. Une analyse menée en 2016 sur la littérature relative aux pays en développement (Osamor et Grady 2016) n'a pas permis de désigner une étude portant sur la prise de décisions dans des domaines spécifiques des soins de santé autres que la santé génésique, comme la vaccination, l'admission à l'hôpital ou les interventions chirurgicales.

160. En raison de ce manque de questions et d'indicateurs appropriés, les propositions ci-dessous sont toutes des suggestions d'indicateurs et de questions possibles qui devraient faire l'objet d'essais approfondis et être affinés avant d'en recommander une utilisation généralisée. Il serait également nécessaire d'en vérifier la colinéarité et d'exclure éventuellement ceux jugés superflus.

Composante 1 : Décisions sur les soins médicaux

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|--|
| 3.1.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables du choix des prestataires de soins de santé pour elles-mêmes et pour les enfants (médecins, dentistes, opticiens, etc.), à l'exclusion des prestataires de soins maternels et postnatals et des accoucheuses, par sexe. | <p>Les soins maternels sont exclus, car cela risquerait de fausser les réponses en faveur des « femmes uniquement ».</p> <p>Uniquement pertinent dans le cadre de certains pays, comme dans d'autres pays, il n'y a pas de choix, les prestataires de soins de santé sont assignés (p. ex. en fonction du lieu).</p> <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [choix des prestataires de soins de santé, tels que médecins, dentistes, opticiens, etc.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près à parts égales • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | Aucune référence existante identifiée. |
| 3.1.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables de la décision relative à la nécessité d'emmener un enfant chez le médecin, par sexe. | <p>Ne s'applique que dans certains pays, par exemple lorsqu'il y a une implication financière à amener un enfant chez un médecin, lorsqu'il y a peu de médecins, lorsqu'une visite chez un médecin est une entreprise importante, p. ex. en raison de la distance ou des coûts d'option.</p> <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [amener les enfants chez un médecin ou un autre prestataire de soins de santé]</p> | |

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|-------------------|---|-------------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | |

Composante 2 : Décisions sur les comportements liés à la santé

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|--|--|--|
| 3.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant la vaccination des enfants, par sexe. | <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage?</p> <p>[vaccination des enfants]</p> <p>Notamment des décisions sur le choix de vacciner, le moment de le faire et le type de vaccins.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | Aucune référence existante identifiée. |
| 3.2.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions relatives aux repas quotidiens du ménage, par sexe. | <p>N.B. : À distinguer de qui prépare les aliments, qui fait les achats ou qui fait la cuisine. Les questions doivent faire ressortir qu'il s'agit de savoir qui détermine la nourriture à manger.</p> <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage?</p> | L'EDS de la Colombie et l'EET de la Serbie ont des questions similaires mais pas identiques sur les décisions relatives à la préparations des repas individuels. |

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|-------------------|--|-------------------|
| | | <p>[décider des repas quotidiens pour le ménage]</p> <p>Cela signifie décider quels aliments acheter, préparer et cuisiner : la personne qui prend ces décisions peut ne pas être la même que celle qui réalise ces tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | |

4.5.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables de la décision relative à la nécessité d'emmener un enfant chez le médecin, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions relatives aux repas quotidiens du ménage, par sexe.

4.5.5 Considérations

161. Les particularités des divers contextes nationaux pour la fourniture de soins de santé peuvent accroître pour cette dimension particulière les défis posés par la comparaison internationale. Le cadre réglementaire et administratif de la prestation de soins de santé et le choix ou l'affectation des prestataires, ainsi que les exigences en matière de vaccination des enfants (par exemple, pour fréquenter l'école publique) peuvent influencer différemment sur les processus décisionnels des ménages. C'est pourquoi ces indicateurs ne sont pas proposés ici comme indicateurs de base – même s'ils sont applicables, ils pourraient être très révélateurs de la dynamique interne des ménages et, dans certains cas, pourraient donc être très importants.

4.6 Dimension 4 : Décisions sur la vie sociale et les libertés personnelles

4.6.1 Description et pertinence de cette dimension

162. Par rapport à d'autres dimensions abordées dans le présent chapitre, la prise de décisions concernant la vie sociale et l'utilisation du temps de loisirs peut sembler à première vue « futile », ou moins importante du point de vue de l'autonomisation. Cependant, la liberté de faire des choix au sujet des relations personnelles pourrait clairement avoir une incidence considérable sur la qualité de vie d'une personne.

163. En outre, toutes les décisions ne sont pas forcément un reflet du pouvoir au sein du ménage; au contraire, l'obligation de prendre en charge l'organisation de la vie sociale de la famille, l'organisation des visites aux parents, l'envoi d'invitations à des événements, la planification des activités parascolaires des enfants, etc. pourrait résulter d'un manque de pouvoir de déléguer ou de partager ces tâches. Peu de personnes se considéreraient comme puissantes si elles devaient prendre des décisions simplement parce que personne d'autre ne le ferait.

164. Cette dimension a trait non seulement aux relations sociales avec les amis et la famille, mais aussi aux décisions relatives à la participation à la communauté au sens large. Les activités politiques, le bénévolat, l'engagement civique, etc. relèvent donc également de cette dimension. La capacité d'agir selon ses propres opinions politiques, comme de décider pour soi-même de voter et pour qui voter, est sans aucun doute un aspect important du pouvoir.

165. Prendre des décisions concernant la vie sociale signifie également prendre des décisions de passer du temps avec des personnes extérieures au ménage, par exemple sortir avec des amis. Ces décisions reposent sur un certain degré de liberté personnelle; et l'incapacité de prendre de telles décisions peut équivaloir à un déni de cette liberté par un partenaire ou un autre membre de la maison. À l'extrême, ce déni de liberté peut être une forme de violence. Les femmes qui sont obligées de demander la permission à leur partenaire avant de sortir seules, ou dont le partenaire a le dernier mot sur la façon dont elles s'habillent ou se coiffent, subissent évidemment une réduction de leur pouvoir et peuvent, dans certaines circonstances, être victimes de violence fondée sur le sexe. En effet, le déni des libertés personnelles par un partenaire est un élément essentiel du comportement dominateur et il existe par conséquent des méthodes établies pour mesurer ce déni dans le cadre des enquêtes sur la violence à l'égard des femmes.

166. Cette dimension est importante, en partie, en raison du lien entre les décisions prises au sein du ménage et le statut social des membres du ménage dans la sphère publique. En d'autres termes, une personne qui, au niveau du ménage, n'a pas le pouvoir de prendre des décisions relevant de cette dimension est limitée dans sa capacité d'interagir avec la communauté et de former des réseaux de soutien social et peut, par conséquent, être privée de son pouvoir d'agir à l'extérieur comme à l'intérieur du ménage.

167. Cette dimension est utile à divers égards pour l'élaboration des politiques. Étant donné le lien qui vient d'être décrit entre le pouvoir privé et le pouvoir public, il se peut que les politiques favorisant l'autonomisation des femmes en dehors du foyer, par exemple dans le cadre d'activités d'engagement civique, doivent tenir compte du pouvoir de prendre au sein du ménage des décisions relevant de cette dimension. Les politiques visant à prévenir la violence fondée sur le sexe pourraient y gagner à examiner la façon dont le pouvoir sur un partenaire peut se manifester comme une restriction des libertés personnelles.

4.6.2 Composantes de cette dimension

168. Cette dimension comprend quatre composantes :

Composante 1 : Décisions sur la socialisation et le maintien des contacts sociaux

169. Cette composante traite de la prise de décisions et la planification des visites aux amis et aux proches ou aux visites de ceux-ci, ainsi que des décisions relatives aux tâches connexes de maintien des contacts, d'organisation d'activités et de célébrations, etc. Elle vise à examiner le fossé entre les genres qui est souvent revendiqué de façon informelle dans ce type de prise de décisions. Elle est importante, car le pouvoir de constituer et de maintenir des réseaux sociaux est une clé de la capacité d'une personne à s'intégrer dans la communauté plus large et donc à y prendre part. Bien qu'elle soit étroitement liée à la liberté d'entretenir effectivement des contacts sociaux (traitée ci-dessous sous la rubrique des libertés personnelles), cette composante se distingue par le fait qu'elle concerne la planification et l'organisation des contacts et les tâches connexes, tandis que la composante des libertés personnelles touche la possibilité d'avoir de tels contacts. Bien qu'elles soient présentées ici comme des composantes distinctes, des enquêtes pourraient regrouper les questions les concernant pour faciliter leur interprétation par les répondants.

Composante 2 : Décisions sur les loisirs

170. Cette composante concerne la prise de décisions sur la manière dont les membres du ménage passent leur temps libre, comme les sports et les loisirs, les activités parascolaires des enfants et les vacances. Comme pour la composante précédente, elle vise à saisir un clivage communément admis entre les genres dans ce type de décisions, ainsi qu'à examiner si des décisions plus conséquentes (comme le fait de dépenser une somme d'argent importante pour des vacances) connaissent une répartition différente de celles qui le sont moins.

Composante 3 : Décisions sur l'engagement civique et les activités politiques

171. Cette composante se penche sur la liberté de décider en matière de vote et de comportement politique, de participer aux affaires communautaires, d'adhérer à des groupes de la société civile, etc. Elle montre dans quelle mesure l'engagement dans la société est décidé par les personnes elles-mêmes plutôt que par l'influence des autres membres du foyer.

Composante 4 : Décisions sur les libertés personnelles

172. Cette composante couvre les décisions relatives au comportement personnel, comme sortir de la maison, voir des amis et des proches, et décider de son apparence, pour lesquelles la prise de décisions par une personne autre que la personne elle-même peut être interprétée comme un contrôle ou une restriction de la liberté personnelle.

4.6.3 Indicateurs et questions

173. L'éventail actuel des questions d'enquête et des indicateurs qui en résultent sur les deux premières composantes de cette dimension est assez diversifié. De nombreuses enquêtes aux objectifs variés (enquêtes sociales générales du Canada, enquêtes démographiques et sanitaires de la Colombie, « La vie au Kirghizstan », enquête sur l'emploi du temps de la Serbie, enquête sur la structure familiale de la Turquie et enquêtes Générations et genre, pour n'en citer que quelques-unes) comportent des questions sur la socialisation et le maintien des contacts et sur les loisirs. L'enquête italienne sur la famille et les sujets sociaux est un exemple dans lequel plusieurs éléments différents de ces deux composantes sont couverts séparément (amis, destinations de vacances, utilisation du temps libre). L'Équipe spéciale a examiné la formulation des questions dans toutes ces sources et dans d'autres, afin d'élaborer les suggestions ci-dessous. Certaines ont été jugées plus facile à comprendre que d'autres (en gardant bien sûr à l'esprit que la nuance peut être perdue lors de la traduction vers l'anglais).

174. Les questions d'enquête portant sur les troisième et quatrième composantes sont couvertes de manière assez détaillée dans les enquêtes mexicaines, ENDIREH et ELCOS, et des questions individuelles sur la prise de décisions en matière d'engagement civique et politique figurent dans plusieurs autres enquêtes – bien que souvent de manière assez générale, avec des formulations comme « discuter de questions communautaires ». La formulation utilisée dans l'enquête Générations et genre (« activités publiques et temps libre ») est peut-être la plus générale parmi celles identifiées par l'Équipe spéciale et il peut être particulièrement difficile d'y répondre.

175. Les enquêtes sur la violence faite aux femmes, y compris le module d'enquête de la CEE-ONU pour la mesure de la violence à l'égard des femmes (CEE-ONU 2011), comprennent des questions sur les comportements de contrôle qui correspondent dans une certaine mesure à la composante sur les libertés personnelles. Toutefois, la formulation de ces questions n'est pas explicitement conçue pour mesurer la répartition de la prise de décisions. Par exemple, « Diriez-vous qu'il est généralement vrai qu'il [un partenaire actuel ou ancien de la femme interrogée] essaie de vous empêcher de voir vos amis? » [oui/non] dans le module d'enquête de la CEE-ONU est qualitativement différent de la question mexicaine de l'ENDIREH, « Maintenant, je vais vous poser des questions sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez rendre visite à vos proches ou vos amis? [devez-vous demander la permission à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire (ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas)] ».

Composante 1 : Décisions sur la socialisation et le maintien des contacts sociaux

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|--|--|---|
| 4.1.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions relatives à l'organisation de la vie sociale du ménage, par sexe. | <p>D'autres questions similaires ont été définies, mais ont été jugées trop générales pour être facilement interprétées (p. ex. qui a le plus de pouvoir pour prendre des décisions relatives aux amis? Qui prend les décisions concernant les relations avec les proches/voisins?)</p> <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [organiser la vie sociale du ménage] P. ex. : invitations à des événements familiaux et sociaux, sorties, maintien des contacts?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | Canada : Enquête sociale générale sur la famille, Enquête sociale générale : Les Canadiens au travail et à la maison (formulation et catégories de réponse adaptées). |

Composante 2 : Décisions sur les loisirs

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|---|--|---|
| 4.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation du temps libre par le ménage, par sexe. | Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [que faire de votre temps libre?] P. ex. : sports, passe-temps, sorties, regarder la télévision <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | Adapté de l'enquête italienne sur la famille et les sujets sociaux. |
| 4.2.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant les destinations de vacances, par sexe. | Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [vacances] P. ex. : où aller, où séjourner, combien de temps y aller, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | Adapté de l'enquête italienne sur la famille et les sujets sociaux. |
| 4.2.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant les activités parascolaires des enfants, par sexe. | Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [activités parascolaires des enfants] p. ex. : activités organisées que les enfants font en dehors de leur scolarité obligatoire, comme le sport, les arts, la musique, etc. <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi | Aucune référence existante identifiée. |

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|-------------------|---|-------------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre. | |

Composante 3 : Décisions sur l'engagement civique et les activités politiques

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|---|---|--|
| 4.3.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui prennent leurs propres décisions de vote, par sexe. | <p>Lorsqu'il y a une élection, qui dans votre foyer décide généralement si vous voterez personnellement?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre. | Aucune référence existante identifiée. |
| 4.3.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions concernant les personnes pour lesquelles voter sont les leurs ou principalement les leurs, par sexe. | <p>Uniquement pour les personnes qui déclarent qu'elles votent/voteront.</p> <p>Lors d'une élection, qui dans votre ménage décide généralement du parti politique ou du candidat pour lequel vous voterez personnellement?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre. | Adapté de l'enquête ENDIREH du Mexique, combiné à la formulation utilisée dans les GGS et d'autres enquêtes. |

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|--|
| 4.3.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions concernant l'implication dans des questions d'ordre politique sont les leurs ou principalement les leurs, par sexe. | <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [votre participation personnelle à des questions d'ordre politique] P. ex. : adhérer à un parti politique, se présenter à un poste politique, faire campagne pour un candidat, participer à des manifestations politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre. | Adapté de diverses sources, principalement des enquêtes ENDIREH et ELCOS du Mexique. |
| 4.3.4 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions concernant l'implication dans des questions communautaires sont les leurs ou principalement les leurs, par sexe. | <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [votre participation personnelle à des questions communautaires] P. ex. : être impliqué dans des groupes caritatifs ou religieux, des associations de parents d'élèves, assister à des réunions du conseil local, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre. | Adapté de diverses sources, principalement des enquêtes ENDIREH et ELCOS du Mexique. |
| 4.3.5 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions d'assumer un rôle communautaire ou de leadership | Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? | Aucune référence existante identifiée. |

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|---|--|-------------------|
| | sont les leurs ou principalement les leurs, par sexe. | <p>[votre implication personnelle dans des activités communautaires ou de leadership politique]</p> <p>P. ex. : se présenter à des fonctions civiques ou politiques, diriger un groupe communautaire, de jeunes ou religieux, diriger une association de parents d'élèves ou un club sportif, etc.]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre. | |

Composante 4 : Décisions sur les libertés personnelles

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|---|--|--|
| 4.4.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent qu'elles peuvent décider par elles-mêmes ou principalement par elles-mêmes de sortir du foyer, par sexe. | <p>N.B. cette question peut être considérée comme non pertinente dans certains pays.</p> <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[si vous pouvez quitter la maison?]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre. | Question des enquêtes ENDIREH et ELCOS du Mexique : options de réponse adaptées. |

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|---|
| 4.4.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions de nouer des amitiés leur appartiennent entièrement ou principalement, par sexe. | <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[si vous pouvez nouer une relation amicale avec quelqu'un?]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | Adapté de l'enquête ENDIREH du Mexique. |
| 4.4.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent qu'elles peuvent décider par elles-mêmes ou principalement par elles-mêmes de rendre visite à des amis et des proches ou de les recevoir, par sexe. | <p>Vous sentiriez-vous libre de voir des amis ou des proches sans demander la permission aux autres membres de votre ménage?</p> <p>Demander la permission n'est pas la même chose qu'informer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui, toujours • Oui, en général • Quelquefois • Non, généralement pas • Non, jamais | Adapté de diverses sources. |
| 4.4.4 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions liées à leur apparence personnelle leur appartiennent entièrement ou principalement, par sexe. | <p>Vous sentiriez-vous libre de changer votre apparence personnelle, par exemple votre coiffure, sans demander la permission aux autres membres du ménage?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui, toujours • Oui, en général • Quelquefois • Non, généralement pas • Non, jamais | Adapté de diverses sources. |

4.6.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions relatives à l'organisation de la vie sociale du ménage, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation du temps libre par le ménage, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions concernant les personnes pour lesquelles voter sont les leurs ou principalement les leurs, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que les décisions de nouer des amitiés leur appartiennent entièrement ou principalement, par sexe.

4.6.5 Considérations

176. Pour cette dimension en particulier, l'instrument d'enquête utilisé pour administrer les questions est susceptible d'influer profondément sur les réponses données : une enquête sur la violence à l'égard des femmes vise une population très différente de celle d'une enquête sur la famille, par exemple. En employant une enquête pluridimensionnelle sur les ménages, il serait possible de poser des questions similaires aux hommes et aux femmes.

4.7 Dimension 5 : Décisions sur l'éducation et l'instruction des enfants

4.7.1 Description et pertinence de cette dimension

177. Plusieurs des autres dimensions examinées dans le présent chapitre comprennent des aspects de la prise de décisions concernant les enfants, par exemple les décisions relatives à leurs activités de loisirs (dimension 4) ou à leur santé (dimension 3), ou encore les décisions d'avoir des enfants (dimension 1). La présente dimension se distingue toutefois des autres en ce sens qu'elle a trait aux décisions dont les enfants sont le sujet principal et à des questions qui les touchent spécifiquement⁴¹.

178. Comme pour certains aspects de la dimension 4 (vie sociale et loisirs), la relation entre la prise de décisions et le pouvoir n'est ni précise ni linéaire dans la présente dimension. Le fait d'être la principale personne responsable des décisions relatives à l'éducation, aux soins et à l'instruction des enfants pourrait être un signe de pouvoir, mais il pourrait aussi être le reflet d'un manque de pouvoir dans la mesure où la personne qui décide ne peut partager ces responsabilités avec d'autres.

179. Les politiques visant à orienter les trajectoires éducatives des enfants, comme la poursuite de leur scolarité ou les matières qu'ils étudient, par exemple, seront influencées par la manière dont les décisions concernant leur scolarité et leur éducation sont prises à la maison.

180. La vie familiale s'est diversifiée dans de nombreux pays, les parents et les enfants traversant davantage d'événements familiaux comme la formation et la dissolution des unions. La probabilité qu'à un moment donné de leur vie, les enfants et les adultes vivent dans une « famille non traditionnelle » (comme une famille monoparentale ou une famille recomposée) a considérablement

⁴¹ Les « enfants » sont définis en fonction des besoins de l'enquête ou du pays, bien que dans la présente section, on soit parti du principe que les enfants sont dépendants et vivent chez leurs parents.

augmenté au cours des dernières décennies. Cela signifie que les parents peuvent avoir à prendre des décisions pour des enfants non biologiques et que les décideurs ne vivront pas toujours dans le même ménage que les enfants pour lesquels ils prennent des décisions.

181. Au cours des dernières décennies, avec l'entrée massive des femmes (y compris les mères de jeunes enfants) sur le marché du travail, et donc l'augmentation importante du nombre de familles dont les deux parents travaillent en dehors du foyer, les familles doivent prendre des dispositions pour faire garder les enfants pendant que les parents sont au travail. Les décisions concernant les modalités de garde des enfants peuvent avoir des répercussions durables sur ceux-ci. Des services de garde de haute qualité peuvent mieux préparer les enfants à l'entrée à l'école et donc réduire le risque de futurs problèmes éducatifs. Certaines recherches ont en outre laissé entrevoir un lien entre les services de garde d'enfants et le diplôme d'études secondaires, ainsi qu'avec la probabilité de vivre dans la pauvreté au début de la vie d'adulte. En outre, le choix de l'école pour les garçons et les filles et l'importance du niveau d'éducation sont également susceptibles d'avoir des effets à plus long terme sur le développement social et économique de ces enfants.

4.7.2 Composantes de cette dimension

182. Cette dimension comprend trois composantes :

Composante 1 : Décisions sur les modalités de garde d'enfants

183. Cette composante porte sur la manière dont, en cas de décision par les parents de recourir à un tel service, le choix de la garderie ou du prestataire de soins a été effectué dans le ménage. Ces décisions ont non seulement des répercussions à long terme sur les enfants et leur éducation, mais sont également étroitement liées aux décisions concernant la participation des parents (en particulier des mères) au marché du travail. Le choix des services de garderie est également lié aux préférences personnelles (par exemple, d'autres membres de la famille comme prestataires de soins) et à la situation financière du ménage (une garderie peut être coûteuse).

Composante 2 : Décisions sur la scolarisation

184. Cette composante s'articule autour du choix de l'école, du choix des matières et du degré d'importance accordé à l'éducation et à la réussite scolaire. Ces décisions ne sont pas isolées de la manière dont le niveau d'études des garçons et des filles est perçu dans les différentes sociétés. Les décisions concernant le niveau d'études à atteindre par les enfants sont déterminantes pour leur avenir. Il est également important de savoir qui prend les décisions concernant le domaine d'études des enfants, puisque certaines de ces décisions peuvent être influencées par des stéréotypes sexospécifiques.

Composante 3 : Décisions sur la parentalité

185. Cette composante est axée sur la façon dont les décisions sont prises au sein du ménage concernant les règles et l'orientation des enfants. Elle vise à déterminer qui prend les décisions concernant les règles du ménage (ce qui est autorisé ou non, ce qui compte, etc.), les valeurs fondamentales à enseigner aux enfants et les relations qu'ils auront avec les personnes extérieures au foyer (sortir avec des amis, par exemple). Ces décisions influenceront les comportements des enfants dans la société et la construction de leurs réseaux sociaux. Comme pour les autres composantes, l'intérêt est ici de savoir qui prend les décisions, et non qui est responsable en dernier ressort de l'application des règles et de la fourniture d'orientations.

4.7.3 Indicateurs et questions

Composante 1 : Décisions sur les modalités de garde d'enfants

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|---|
| 5.1.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent décider elles-mêmes ou avec leur partenaire/conjoint(e) du type de garde d'enfants pour leur plus jeune enfant, par sexe. | <p>Qui dans votre ménage a pris la décision de choisir ce type de garde d'enfants?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | Enquête sociale générale du Canada, 2017. |

Composante 2 : Décisions sur la scolarisation

| N° | Nom de l'indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|---|
| 5.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent décider elles-mêmes ou avec leur partenaire/conjoint(e) du niveau d'études que leurs enfants doivent atteindre, par sexe. | <p>Qui décide, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[du niveau d'études que votre/vos enfant(s) doit/doivent atteindre]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | Aucune référence existante identifiée. |
| 5.2.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent décider seules ou avec leur partenaire/conjoint(e) où leurs enfants iront à l'école, par sexe. | <p>Qui décide, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[où vos enfants iront à l'école (quelle école)]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) | Adapté de l'enquête ENDIREH du Mexique. |

| N° | Nom de l'indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|-------------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | |
| 5.2.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent décider elles-mêmes ou avec leur partenaire/conjoint(e) du parcours scolaire (quels cours ou domaines d'études) de leurs enfants, par sexe. | <p>Qui décide, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[du parcours scolaire (quels cours ou domaines d'études) de vos enfants]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | |

Composante 3 : Décisions sur la parentalité

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|---|
| 5.3.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent accorder la permission à leurs enfants de sortir, soit elles-mêmes, soit avec leur partenaire/conjoint(e), par sexe. | <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[accorde à vos enfants la permission de sortir avec des amis ou un(e) partenaire]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | Aucune référence existante identifiée. |
| 5.3.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent donner à leurs enfants des règles et des conseils, soit elles-mêmes, soit avec leur partenaire/conjoint(e), par sexe. | <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple :</p> <p>[donne des règles et des conseils à vos enfants]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moi seul(e) • Moi principalement | Adapté de l'enquête ENDIREH du Mexique. |

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|----|------------|--|------------|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi ensemble • Principalement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Uniquement mon/ma partenaire/conjoint(e) • Principalement ou seulement quelqu'un d'autre | |

4.7.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent décider elles-mêmes ou avec leur partenaire/conjoint(e) du type de garde d'enfants pour leur plus jeune enfant, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent décider elles-mêmes ou avec leur partenaire/conjoint(e) du niveau d'études que leurs enfants doivent atteindre, par sexe.

4.7.5 Considérations

186. Plusieurs questions de mise en contexte seraient nécessaires avant de poser des questions sur la prise de décisions pour cette dimension :

- « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des dispositions pour que votre plus jeune enfant soit pris en charge en raison de votre travail ou pour toute autre raison? » *Incluez les gardes d'enfants payantes ou non.* [options de réponse : Oui; Non]
- « Quel est le principal mode de garde que vous utilisez actuellement pour votre plus jeune enfant? Est-ce que c'est...? » [options de réponse : Au domicile de l'enfant; Une garderie en milieu familial; Un centre préscolaire ou une école maternelle; Une garderie de jour; Un programme avant ou après l'école; Un autre type de garde d'enfants].

187. Cette dimension peut entraîner des difficultés particulières dans les situations où il est courant que les enfants vivent dans un ménage sans leurs deux parents (par exemple, après un divorce). Il faudrait élaborer des questions contextuelles d'ordre général suffisantes pour s'assurer que les personnes pertinentes sont ciblées dans les enquêtes et que les questions relatives à la prise de décisions s'appliquent à elles. De même, dans ces situations, il faut faire attention à l'interprétation, car il peut y avoir une proportion importante de réponses « quelqu'un d'extérieur au ménage » - et il peut être nécessaire d'ajouter des options de réponse prévoyant une prise de décisions partagée entre la personne interrogée et une personne extérieure au ménage.

188. Certains aspects de la prise de décisions concernant les enfants peuvent être influencés par le sexe de l'enfant, en particulier dans certains contextes culturels. Il peut donc être utile de consigner le sexe des enfants au sujet desquels des décisions sont prises.

4.8 Dimension 6 : Décisions sur les finances

4.8.1 Description et pertinence de cette dimension

189. La dimension relative à la prise de décisions financières et aux questions connexes telles que l'affectation des revenus et l'établissement du budget des ménages est peut-être la plus élaborée des dimensions examinées par l'Équipe spéciale. Elle est un élément fondamental de la notion de pouvoir au sein du ménage, car il est certainement plus facile de transformer une intention en action dans de nombreuses autres sphères lorsqu'on a le pouvoir d'accéder à des ressources matérielles, souvent financières, et d'en disposer. Dans de nombreux cas, il pourrait être impossible d'agir selon ses intentions sans un tel accès – par exemple de consulter un médecin, d'acheter de la nourriture ou des vêtements ou d'économiser pour l'avenir. Dans leur forme la plus extrême, les limites au pouvoir de décision financière pourraient constituer une restriction de la liberté personnelle.

190. Cette dimension ne concerne pas directement la personne qui effectue concrètement des achats ou prend d'autres mesures financières (comme l'achat ou la vente de biens immobiliers), mais plutôt celle qui décide de ce qui doit être acheté ou épargné, et quand. Elle s'étend à la prise de décisions quant à la manière dont les revenus sont mis en commun, partagés ou divisés. En d'autres termes, indépendamment des montants relatifs gagnés par les partenaires, la décision de placer tous les revenus sur un compte joint ou de séparer les revenus de chacun est une indication de la manière dont le droit d'utiliser ces revenus est perçu. En outre, cette dimension englobe les questions liées au pouvoir de dépenser de l'argent et à la demande d'autorisation de le faire, car même dans les cas où les revenus sont mis en commun, il peut y avoir différents droits (explicites ou perçus) de dépenser, ou des obligations de demander au partenaire ou d'informer celui-ci avant d'effectuer des dépenses, en particulier si celles-ci se rapportent à des articles à usage personnel.

191. Bien que cette dimension ait fait l'objet d'une grande attention et soit la plus largement examinée dans les recherches existantes, cela ne signifie pas qu'il y ait un consensus clair sur la conceptualisation ou la mesure de ces questions. En effet, comme on l'a vu précédemment, Eurostat a conclu, après avoir analysé les résultats du module EU-SILC 2010 sur la mise en commun et le partage des revenus, que ces concepts n'étaient pas suffisamment compris et a décidé d'interrompre la collecte de données sur le sujet (Eurostat 2013).

192. Il est évident que malgré les défis conceptuels et méthodologiques qu'elle pose, cette dimension est essentielle pour mesurer le pouvoir au sein des ménages. Sa pertinence pour l'élaboration des politiques découle du fait que de nombreuses politiques visent, d'une manière ou d'une autre, à accroître le bien-être économique, principalement par des interventions qui ont un effet sur les revenus. Si l'on ne tient pas compte du moyen d'accéder à des revenus et de les utiliser, ces politiques risquent de ne pas avoir les effets escomptés. En reconnaissant que les revenus et le pouvoir de les utiliser ne sont pas indépendants, certains programmes de développement très connus ont donné d'excellents résultats. Par exemple, dans le cas de PROGRESA au Mexique, les transferts en espèces ont été placés directement entre les mains des femmes dans des situations où celles-ci n'auraient pas pu y avoir accès autrement (Fultz & Francis 2013). À l'inverse, d'autres programmes visant à augmenter les revenus, comme l'octroi de crédits bancaires collectifs, ont eu des conséquences négatives imprévues sur la capacité des femmes à accéder aux ressources du ménage. Notamment, un programme de développement agricole visant à promouvoir les cultures de rente d'ordinaire pratiquées et vendues par les hommes a entraîné une réduction de la contribution relative des femmes au revenu du ménage et une réduction concomitante de leur pouvoir au sein du ménage (Rogers & Schlossman 1990).

193. Il est clair que les implications politiques de cette dimension ont également trait aux efforts visant à modifier l'équilibre du pouvoir au sein des ménages. Étant donné la place centrale des ressources financières dans la capacité à accéder à d'autres types de ressources, les efforts visant à renforcer l'égalité de la prise de décisions entourant l'utilisation des revenus auraient le potentiel d'accroître l'égalité au sein des ménages de manière plus générale.

194. Une question étroitement liée à cette dimension est celle de la propriété et de la cession d'actifs. Le pouvoir de prendre des décisions concernant l'obtention ou la cession de biens matériels, notamment la terre, le logement, les produits agricoles, les véhicules, etc. est un aspect essentiel du pouvoir exercé au sein des ménages dans de nombreux contextes. La propriété d'actifs est difficile à mesurer car elle est sous-tendue par des cadres juridiques, y compris le droit coutumier, qui varient considérablement d'une nation à l'autre. La complexité de cette mesure et les recommandations méthodologiques à cet égard sont détaillées dans un récent rapport du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes (EDGE) (Nations Unies 2019). Étant donné la nature exhaustive de ces recommandations, ainsi que leur plus grande pertinence à d'autres régions du monde que celle de la CEE-ONU, aucune tentative n'est faite ici de proposer des indicateurs pour la prise de décisions concernant la propriété et la cession d'actifs. Les pays qui souhaitent produire une série détaillée d'indicateurs sur cette dimension doivent garder à l'esprit qu'un tableau complet du pouvoir de décision financière devrait comprendre des indicateurs sur la propriété et la cession d'actifs. Ils sont invités à consulter le rapport EDGE pour obtenir des conseils sur la manière de les produire.

4.8.2 Composantes de cette dimension

195. Cette dimension comprend quatre composantes :

Composante 1 : Décisions sur le partage des ressources – mise en commun, division et répartition des revenus

196. Cette composante porte sur les entrées et sorties matérielles de revenus. Elle comprend le lieu de dépôt des revenus, l'organisation ou la répartition des revenus entre les partenaires, l'affectation des revenus de quelle personne à quelles dépenses, et qui des deux paie les factures, indépendamment de la source des revenus utilisés. Elle rend compte du contrôle effectif réel ou perçu sur les ressources financières et l'accès à celles-ci.

Composante 2 : Décisions sur les dépenses du ménage

197. Cette composante s'intéresse à la personne qui prend les décisions concernant les achats du ménage. Elle fait la distinction entre les achats courants des ménages et les achats plus importants, moins fréquents. Elle reflète la spécialisation selon le genre dans les achats pour le ménage.

Composante 3 : Décisions sur la planification financière, les investissements et l'épargne

198. Cette composante permet d'évaluer le degré de participation d'une personne à la planification de sa propre sécurité financière future et de celle des autres. Sont comprises la planification des dépenses scolaires, ainsi que la planification des investissements, de la retraite et de la succession. Cette composante englobe aussi l'allocation des fonds dans ces différentes catégories d'investissements et d'épargne.

Composante 4 : Demandes d'autorisation

199. Cette composante porte sur les relations de pouvoir en matière de dépenses. Distincte de l'accès matériel aux ressources financières, cette dimension révèle si une personne doit demander (ou estime devoir demander) l'autorisation avant de faire des dépenses, et dans quelles circonstances. Bien que cette dimension soit extrêmement difficile à démêler, elle ne vise pas à saisir la coordination des dépenses qui pourraient être considérées comme de la gestion courante de l'argent (c.-à-d. s'informer l'un l'autre pour éviter les dépenses excessives et s'assurer que les achats nécessaires sont effectués).

4.8.3 Indicateurs et questions

200. Pour cette dimension en particulier, certaines questions dépendent de questions contextuelles ou d'ordre général qui devraient être posées au préalable. Même si ces questions d'ordre général ne mesurent pas le pouvoir et la prise de décisions en soi, elles sont indiquées ci-dessous avant les tableaux d'indicateurs correspondants, afin d'attirer l'attention sur le fait qu'elles sont nécessaires pour situer le contexte des questions sur la prise de décisions.

Composante 1 : Décisions sur le partage des ressources

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-------|---|---|--|
| 6.1.1 | Organisation du revenu du ménage, par sexe. | <p>Comment vous et votre partenaire/conjoint(e) gérez-vous les revenus de votre ménage?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire/conjoint(e) sa part • Mon/ma partenaire/conjoint(e) gère tout l'argent et me donne ma part • Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin • Nous mettons une partie de l'argent en commun et gardons le reste séparé • Nous gardons chacun notre propre argent séparé • Autre <p>Dans les essais canadiens, personne n'a répondu aux extrêmes et « chacun prend ce dont il a besoin » n'a pas été bien compris. Ces catégories ont été utilisées dans le passé, mais les résultats préliminaires suggèrent qu'elles ne fonctionnent peut-être pas partout.</p> | Q3.16 de l'enquête Générations et genre, programme Générations et genre de 2015, et a été utilisé dans les essais qualitatifs canadiens. |

Composante 2 : Dépenses du ménage

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|---|
| 6.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant la façon de diviser les dépenses du ménage, par sexe. | <p>Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [comment répartir les dépenses du ménage]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | <p>Adapté de la Q3.15 de l'enquête Générations et genre et du programme Générations et genre de 2015.</p> <p>*Pourrait être ajouté comme option à la Q3.15 des GGS ou d'autres enquêtes utilisant cette question.</p> |
| 6.2.2 | <p>Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant les dépenses du ménage, selon le type de dépenses et le sexe :</p> <p>a) Achats courants</p> <p>b) Des achats occasionnels plus coûteux</p> | <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? [achats courants pour le ménage] [achats occasionnels plus coûteux pour le ménage]</p> <p>(des exemples propres à chaque pays doivent être ajoutés pour aider les répondants à comprendre)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | <p>Q3.15 de l'enquête Générations et genre et du programme Générations et genre de 2015.</p> |

| <i>N°</i> | <i>Indicateur</i> | <i>Exemples de questions et observations</i> | <i>Références</i> |
|-----------|--|---|---|
| 6.2.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions d'emprunter de l'argent ou non, elles-mêmes ou à parts égales avec leur conjoint(e)/partenaire, par sexe. | <p>Qui prend généralement/la plupart du temps les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage?</p> <p>[emprunter de l'argent]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | <p>Adapté du module PA060 EU-SILC sur le partage des ressources au sein du ménage, 2010 et présenté selon les options de réponse de l'enquête Générations et genre et du programme Générations et genre de 2015.</p> <p>* Pourrait être ajouté comme option à la Q3.15 des GGS ou d'autres enquêtes utilisant cette question.</p> |

Composante 3 : Décisions sur la planification financière, les investissements et l'épargne

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|---|
| 6.3.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant les placements et la planification financière, par sexe. | <p>En général, qui est principalement responsable des placements et de la planification financière [p. ex. la planification des études, la planification de la retraite, la planification successorale, l'achat et la vente de biens ou d'actifs] pour la famille?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | FM_Q01 Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014, avec les options de réponse de l'enquête Générations et genre et du programme Générations et genre de 2015. |
| 6.3.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation de l'épargne commune. | <p>Votre partenaire/conjoint(e) et vous-même avez-vous de l'épargne commune?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui • Non • [Si oui...] <p>Qui est principalement responsable de la prise de décisions concernant l'utilisation de l'épargne commune?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | Adapté du module PA070 EU-SILC sur le partage des ressources au sein du ménage, 2010 et présenté selon les options de réponse de l'enquête Générations et genre et du programme Générations et genre de 2015. |

Composante 4 : Demandes d'autorisation

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|---|
| 6.4.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent qu'elles se sentent « toujours » ou « presque toujours » libres de dépenser de l'argent pour des achats uniquement pour elles, par sexe. | <p>En supposant qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles... [c.-à-d. limiter aux personnes qui répondent « oui, il y a un revenu discrétionnaire dans le ménage] Vous sentiriez-vous libre de dépenser de l'argent pour vous-même sans demander l'autorisation aux autres membres du ménage? [demander l'autorisation n'est pas la même chose qu'informer] Cela inclut les dépenses dans des articles personnels, des passe-temps, des loisirs et tout ce qui est uniquement pour vous...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui, toujours ou presque toujours • Oui, parfois • Jamais ou presque jamais | Adapté du module PA090 EU-SILC sur le partage des ressources au sein du ménage, 2010. |
| 6.4.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent qu'elles se sentent « toujours » ou « presque toujours » libres de dépenser de l'argent pour des achats pour les enfants du ménage, par sexe. | <p>En supposant qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles... Vous sentiriez-vous libre de dépenser de l'argent pour les enfants du ménage sans demander l'autorisation aux autres membres du ménage? [demander l'autorisation n'est pas la même chose qu'informer] Cela inclut l'argent de poche des enfants, l'achat d'articles personnels, les passe-temps, les loisirs et tout ce qui est uniquement pour les enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui, toujours ou presque toujours • Oui, parfois • Jamais ou presque jamais | Adapté du module PA100 EU-SILC sur le partage des ressources au sein du ménage, 2010. |
| 6.4.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent qu'elles se sentent « toujours » ou | En supposant que les fonds disponibles soient suffisants... Vous sentiriez-vous libre de dépenser, | |

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|----|--|--|------------|
| | « presque toujours » libres de dépenser de l'argent pour couvrir des dépenses imprévues, par sexe. | <p>sans demander l'autorisation aux autres membres du ménage, en cas de dépense imprévue (p. ex. si une réparation du logement ou de la voiture est nécessaire, si un appareil électroménager est en panne)? [demander l'autorisation n'est pas la même chose qu'informer]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui, toujours ou presque toujours • Oui, parfois • Jamais ou presque jamais | |

4.8.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant les placements et la planification financière, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui sont principalement ou également responsables des décisions concernant l'utilisation de l'épargne commune.

4.8.5 Considérations

201. Une question contextuelle serait nécessaire pour cette dimension afin de permettre d'identifier les personnes interrogées qui ont de l'argent disponible pour des dépenses discrétionnaires (de sorte que celles ne pouvant pas dépenser de l'argent pour elles-mêmes en raison de manque de fonds disponibles ne soient pas confondues avec celles dont l'incapacité de le faire découle d'un pouvoir limité d'utiliser l'argent disponible). On pourrait demander : « *Une fois que les dépenses essentielles du ménage ont été couvertes, reste-t-il généralement de l'argent pour des dépenses discrétionnaires, par exemple pour acheter des articles pour vous-même?* » [options de réponse : oui, non].

202. Des questions contextuelles peuvent également être nécessaires pour déterminer l'existence de comptes bancaires individuels et joints et pour découvrir où sont acheminés les revenus de la personne interrogée et de son partenaire lorsqu'ils sont perçus. Par exemple : « *Avez-vous des comptes bancaires à votre nom seul, détenus conjointement avec votre partenaire/conjoint(e) ou avez-vous à la fois des comptes à votre nom seul et des comptes joints?* » [options de réponse : Compte personnel uniquement; Compte joint uniquement; Comptes personnel et joint; Pas de compte personnel ou joint] et « *Y compris les revenus de toutes sources, tels que le salaire, l'aide sociale, la pension, etc., sur quels comptes bancaires sont versés vos revenus personnels? Est-ce que c'est...?* » [options de réponse : sur votre compte personnel; sur le compte personnel de votre partenaire/conjoint(e); sur le compte joint; sans objet, pas de revenus; autre].

203. Bien que cette question ne porte pas à proprement parler sur la prise de décisions, il peut être utile d'interroger les personnes sur leur degré de satisfaction quant à la répartition des revenus ou des dépenses (voir également la dimension 7). On pourrait demander, par exemple : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la manière dont les dépenses du ménage sont réparties entre vous et votre partenaire/conjoint(e)? » [réponses sur une échelle de dix points allant de « Pas du tout satisfait(e) » à « Tout à fait satisfait(e) »].

204. Les enquêtes financières couvrent de nombreux sujets qui sont étroitement liés au pouvoir et aux dynamiques décisionnelles au sein des ménages, mais pas exactement les mêmes. L'inclusion de questions sur la prise de décisions dans les enquêtes financières enrichirait donc ces enquêtes, tout en offrant une plateforme qui permette de poser des questions sur les divers facteurs contextuels nécessaires à l'exploration de la prise de décisions financières (par exemple, avant de poser des questions sur les décisions relatives à l'utilisation de l'épargne, il faut savoir s'il y a de l'épargne).

4.9 Dimension 7 : Perception du pouvoir et satisfaction à l'égard de la prise de décisions

4.9.1 Description et pertinence de cette dimension

205. Toutes les dimensions qui précèdent donnent l'impression initiale d'être objectives. En réalité, bien sûr, elles sont subjectives. La question de savoir qui prend les décisions, ou comment la prise de décisions est partagée, est rarement posée explicitement par les membres du ménage; il n'est pas toujours évident pour quelqu'un qui participe à la prise d'une décision donnée de savoir quelle a été l'influence de chaque partie dans cette prise de décisions; il est peu probable que la répartition de l'influence reste entièrement inchangée chaque fois qu'une décision est prise; les partenaires peuvent donc ne pas partager le même point de vue sur la question de savoir qui était ou est le décideur « principal » ou « final ».

206. Il existe également une différence subtile entre la désignation de la personne la plus déterminante pour prendre une décision importante unique – la personne qui « a le dernier mot », pour reprendre la formulation de certains questionnaires existants – et la désignation du « décideur principal » pour des décisions qui sont prises de manière régulière ou répétée, comme les achats ou la planification des interactions sociales. La répartition du pouvoir dans ces deux scénarios pourrait théoriquement être assez différente. Dans le premier cas, la personne identifiée comme étant la principale responsable de la décision importante détient une certaine forme d'autorité ou est en quelque sorte la « gagnante » si l'on considère qu'il y a un manque initial de concordance entre les intentions des deux partenaires. Par exemple, si l'un des partenaires pense que le ménage devrait acheter une nouvelle voiture et que l'autre est d'avis contraire, alors le partenaire dont le désir prévaut détient manifestement plus de pouvoir pour prendre ce type de décision. Dans le second cas, où des décisions répétées sont prises par le décideur principal, il n'est pas nécessaire de supposer qu'il y a une quelconque discordance sous-jacente ou qu'un des partenaires détient une autorité sur l'autre. Un partenaire peut être le décideur principal non pas parce qu'il « gagne » dans un quelconque désaccord, mais parce qu'il y a une répartition des tâches dans la prise de décisions qui fait que l'autre partenaire ne participe tout simplement pas à la prise de décisions sur cette question. La différence est subtile mais importante pour l'interprétation, car déterminer « qui décide en cas de désaccord » n'est pas la même chose du point de vue du pouvoir au sein du ménage que déterminer « qui consacre son énergie mentale à cette question », la perception du pouvoir, ou de l'absence de pouvoir, étant

mise en avant dans le premier cas, alors que des questions de sentiment d'équité et de charge mentale sont soulevées dans le second.

207. Goldstein et coll. (2017) ont montré que, dans plusieurs pays africains, les réponses des deux membres d'un couple à la question posée dans l'Enquête démographique et sanitaire pour savoir qui était le décideur principal pour les achats importants du ménage ne concordent que dans 53 % des cas. Dans les 47 % de cas restants, chaque partenaire avait déclaré que l'autre était le principal décideur, ou avait déclaré l'être. Dans le même ordre d'idées, Heffring (1980) s'est intéressé à la notion de justesse de la prise de rôle, mesure de la congruence visant à « déterminer dans quelle mesure les individus sont d'accord sur les rôles qu'ils jouent. Il se peut qu'une incongruité existe parce que l'un des membres ou les deux jouent mal leur rôle (c.-à-d. qu'ils ne répondent pas aux attentes des autres personnes participant à la prise de décisions), soit parce qu'il existe un véritable désaccord, soit en raison d'une mauvaise communication au cours du processus décisionnel » [traduction] (p. 495).

208. La nature subjective des questions abordées ne doit cependant pas constituer un obstacle à leur évaluation. Après tout, l'Équipe spéciale ne s'intéresse pas seulement aux dynamiques décisionnelles, mais plus généralement au pouvoir au sein des ménages. Pour qu'une personne soit réellement autonome, il faut qu'elle se perçoive comme telle. Selon Pigg (2002), « l'autonomisation des individus est ancrée dans la psychologie du pouvoir, les effets des "sentiments" et la perception de l'impuissance » [traduction] (p. 112). Pour prendre des décisions sur des questions domestiques importantes, une personne doit non seulement être libre de le faire, mais aussi savoir, et en fait sentir, qu'elle dispose d'une telle liberté. Cette dernière dimension a donc trait aux perceptions subjectives du pouvoir décisionnel au sein du ménage.

209. La relation entre le degré de contrôle sur les décisions du ménage et le degré de satisfaction est loin d'être simple et renvoie à certains aspects de l'identité personnelle et au processus d'internalisation des rôles (exercés ou attendus) au sein de la famille. On ne peut pas supposer qu'il existe nécessairement une corrélation positive entre l'étendue du pouvoir décisionnel, le degré de contrôle perçu sur les questions domestiques et le degré de satisfaction éprouvé par les membres d'une relation. Autrement dit, on ne peut pas présumer sans un examen plus attentif que le pouvoir décisionnel favorise le bien-être perçu. Les recherches menées par Gumede (2009) en Afrique du Sud apportent quelques éléments étayant ce lien, qui tendent à indiquer que « ceux qui décident sont en moyenne plus satisfaits de leur vie que les autres adultes du ménage » [traduction] (p. 1).

210. Plusieurs raisons expliquent l'importance de cette dimension. Premièrement, elle est au cœur des objectifs réels de nombreux programmes et politiques de développement. Leurs objectifs immédiats, la création de revenus, l'éducation, la nutrition, le développement agricole, etc., visent en fin de compte à donner aux gens les moyens d'accroître leur bien-être. Améliorer la perception subjective de cette autonomisation est donc un objectif politique valable. Deuxièmement, les divergences entre les mesures « objectives » de la répartition du pouvoir décisionnel et la satisfaction déclarée à l'égard de cette répartition pourraient donner des indications importantes aux décideurs politiques. Par exemple, si les indicateurs relatifs aux dimensions précédentes devaient montrer que la participation des femmes à la prise de décisions est très faible et que ces mêmes femmes se déclarent pourtant très satisfaites de cette situation, cela fournirait un contexte précieux pour ceux qui conçoivent des interventions de développement.

4.9.2 Composantes de cette dimension

211. Cette dimension comprend trois composantes :

Composante 1 : Désaccord sur l'une des dimensions précédentes

212. Cette composante comprend des éléments de mise en contexte qui déterminent s'il existe des désaccords entre les partenaires, et à quelle fréquence et dans quels contextes ils se produisent. Cette composante n'a pas pour but de porter un jugement de valeur sur la fréquence des désaccords : en effet, il serait impossible de le faire puisque, dans certaines situations, ne pas être en désaccord pourrait traduire un manque de pouvoir. Cette composante est plutôt destinée à établir un contexte, en préparation des deux autres composantes.

Composante 2 : Résolution des désaccords, le cas échéant

213. Un désaccord peut être résolu (ou non) de plusieurs manières. Dans certaines situations, il peut être plus facile de trouver une solution que dans d'autres, et les modalités pour y parvenir peuvent varier. Cette composante vise à saisir ce qui se passe en cas de désaccord, afin de repérer les comportements indicateurs d'un pouvoir plus ou moins grand (capitulation, agression, etc.).

Composante 3 : Sentiment global de contrôle et de satisfaction à l'égard de la prise de décisions

214. Cette composante a pour objet de saisir une perception large du sentiment éprouvé par les partenaires à propos de la répartition du pouvoir au sein de leur ménage. L'inclusion de cette composante découle de deux considérations : premièrement, la corrélation entre l'étendue du pouvoir décisionnel et le degré de satisfaction ne peut être tenue pour acquise et doit être testée, comme nous l'avons vu plus haut; deuxièmement, la supposition que le pouvoir décisionnel dans certaines des six dimensions précédentes a plus de poids dans la détermination de la perception globale du pouvoir que dans d'autres dimensions, ou même qu'une ou plusieurs de ces dimensions à elles seules sont étroitement liées au sentiment global de pouvoir. Si tel est le cas, il pourrait être possible à l'avenir d'utiliser l'analyse multivariable pour réduire le nombre de dimensions, s'il pouvait être démontré que seules quelques-unes d'entre elles sont en corrélation avec la réponse à une seule question sur le sentiment général de contrôle ou de pouvoir dans le ménage.

4.9.3 Indicateurs et questions

215. Les pays membres de l'Équipe spéciale ont fait état d'un assez large éventail de questions d'enquête existantes sur un ou plusieurs aspects de cette dimension. L'enquête Générations et genre et l'Enquête sur les familles et les générations suisse connexe, ainsi que l'enquête italienne sur la famille et les questions sociales, posent des questions sur la fréquence des désaccords avec le partenaire sur un éventail de sujets, tandis que la Colombie a indiqué que l'Enquête démographique et sanitaire demandait à la personne interrogée si son partenaire avait pris des décisions importantes sans la consulter. Plusieurs approches différentes peuvent être employées pour se renseigner sur la résolution de conflits, notamment en posant une question complémentaire lorsqu'une personne signale un conflit dans un domaine particulier (Mexique), ou encore une question plus générale sur la manière dont chaque partenaire réagit généralement aux désaccords, quel que soit le sujet (Suisse). L'éventail des questions d'enquête disponibles sur la satisfaction générale à l'égard de la prise de décisions est tout aussi large. Il est donc difficile de proposer un indicateur ou une question d'enquête en particulier. C'est pourquoi un indicateur très général (7.3.3) est proposé, avec l'intention d'étudier son degré de corrélation avec la prise de décisions dans les dimensions précédentes dans l'avenir.

Composante 1 : Désaccord

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|---|
| 7.1.1 | Fréquence des désaccords avec le/la conjoint(e) au cours des 12 derniers mois, par sexe. | <p>Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu des désaccords sur :</p> <p>[sexe; travail rémunéré; tâches ménagères; alimentation saine des membres du ménage; utilisation du temps libre; relations avec les amis et la famille; questions relatives à l'éducation des enfants; argent]*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jamais • Rarement • Parfois • Souvent • Très souvent | Inspiré de l'enquête Générations et genre, mais avec des éléments relatifs aux six dimensions thématiques de la prise de décisions. |

*Cette question peut être utilisée de deux manières différentes : elle peut être posée en une seule fois, comme c'est le cas ici, ou chaque point peut être présenté comme question complémentaire à la ou aux questions sur la prise de décisions connexes dans une enquête. Dans les deux cas, le choix des points devra être adapté pour correspondre aux dimensions de prise de décisions à l'étude.

Composante 2 : Résolution des désaccords, le cas échéant

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|--|---|
| 7.2.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent céder fréquemment ou très fréquemment à leur conjoint lorsqu'il y a un désaccord, par sexe. | <p>La seule réponse à la question précédente n'est pas « jamais » :</p> <p>...et lorsque vous et votre partenaire/conjoint(e) avez un désaccord sur [point], à quelle fréquence faites-vous, personnellement ce qui suit, [éviter la discussion en cédant; discuter calmement de votre désaccord; discuter avec ardeur ou crier; refuser d'en parler]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jamais • Rarement • Parfois • Souvent • Très souvent | Inspiré et adapté de l'enquête Générations et genre et de l'Enquête sur les familles et les générations suisse. |

Composante 3 : Sentiment global de contrôle et de satisfaction à l'égard de la prise de décisions

| N° | Indicateur | Exemples de questions et observations | Références |
|-----------|--|---|---|
| 7.3.1 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent prendre les décisions les plus importantes dans leur relation, par sexe (toujours, généralement ou à parts égales). | <p>Selon vous, qui est la personne au sein de votre relation [qui prend les décisions les plus importantes]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | Inspiré et adapté de l'enquête Générations et genre et de l'Enquête sur les familles et les générations suisse. |
| 7.3.2 | Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que leur opinion prévaut en cas de désaccord dans leur relation, par sexe (toujours, généralement ou à parts égales). | <p>Selon vous, qui est la personne au sein de votre relation [dont l'opinion prévaut en cas de désaccord]?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toujours moi • Généralement moi • Mon/ma partenaire/conjoint(e) et moi à peu près également • Généralement, mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours mon/ma partenaire/conjoint(e) • Toujours ou généralement quelqu'un d'autre | |
| 7.3.3 | Proportion de personnes vivant en couple qui se déclarent satisfaites de la manière dont les décisions les plus importantes sont prises dans leur ménage, par sexe. | <p>Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la manière dont les décisions les plus importantes sont prises dans votre ménage?</p> <ul style="list-style-type: none"> • 0 « Pas du tout satisfait(e) »... • 10 « Tout à fait satisfait(e) » | |

4.9.4 Indicateurs de base suggérés

- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent prendre les décisions les plus importantes dans leur relation, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui déclarent que leur opinion prévaut en cas de désaccord dans leur relation, par sexe.
- Proportion de personnes vivant en couple qui se déclarent satisfaites de la manière dont les décisions les plus importantes sont prises dans leur ménage, par sexe.

Chapitre 5 Quelques exemples d'analyse des données existantes

216. L'Équipe spéciale a déterminé qu'un aspect important de son travail, conformément à son mandat, serait d'étudier dans quelle mesure le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages pourraient être analysés à partir des données existantes dans les pays sélectionnés, sans proposer de nouvelles enquêtes, de nouveaux modules ou même de nouvelles questions aux pays parce que de nombreux pays ont déjà du mal à répondre aux demandes de collecte de données existantes qui leur sont imposées.

217. L'objectif de ce volet de travail était de voir dans quelle mesure les ensembles de données actuellement disponibles dans certains pays permettent une analyse significative et pertinente des dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Ce chapitre ne prétend pas être une analyse exhaustive de toutes les données disponibles dans un pays donné, ni des données de tous les pays qui produisent des données pertinentes (il existe en effet de nombreux pays pour lesquels un petit nombre d'analyses pourraient être effectuées, tandis que relativement peu d'entre eux offrent la perspective d'une analyse détaillée). Ce chapitre se veut plutôt indicatif de ce qui est possible et des limites existantes.

218. Quatre pays représentés au sein du groupe de travail – le Bélarus, le Canada, la Serbie et la Turquie – ont produit des analyses des ensembles de données existants afin d'étudier ce qui pourrait être dit de manière significative sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages. En outre, l'Équipe spéciale a effectué des analyses des données des enquêtes multinationales Générations et genre, avec les mêmes objectifs.

219. L'Équipe spéciale a convenu de certaines caractéristiques communes pour les analyses, sans perdre de vue la nature très différente de chacun des ensembles de données. Les analyses ont été limitées à des statistiques descriptives. Il convient de garder à l'esprit que les analyses présentées ci-dessous ont été menées par les pays eux-mêmes, et non par l'Équipe spéciale en tant que groupe, et qu'elles peuvent donc ne pas correspondre dans tous les cas aux pratiques et approches recommandées dans la présente publication.

5.1 Enquêtes Générations et genre

220. Comme il est indiqué au chapitre 3, les enquêtes Générations et genre⁴² comprennent une batterie de questions sur la prise de décisions, ce qui représente l'un des rares efforts explicites pour mesurer les dynamiques décisionnelles au sein des ménages de manière systématique dans les enquêtes multipays en dehors des pays en développement.

⁴² Renseignements complets accessibles à l'adresse suivante : <https://www.ggp-i.org/>.

221. Les analyses ci-dessous portent sur les données de la première vague d'enquêtes, pour faciliter l'analyse puisque cette vague offre le plus grand nombre d'ensembles de données par pays. Les mêmes questions sont également utilisées dans les cycles ultérieurs de l'enquête, et la section sur les dynamiques décisionnelles au sein des ménages sera également maintenue dans la nouvelle version du questionnaire élaboré pour le cycle des enquêtes Générations et genre en 2020⁴³. Le nouveau questionnaire est censé assurer la comparabilité à la fois avec l'Enquête sur la fécondité et la famille (qui a précédé l'enquête Générations et genre, menée dans les années 1990) et avec les précédents cycles d'enquêtes Générations et genre réalisés dans les années 2000.

222. Les questions prises en compte pour l'analyse sont les suivantes :

- « Nous avons déjà parlé des diverses tâches qui doivent être effectuées dans un ménage. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions au sujet des décisions. Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? »
 - achats courants pour le ménage
 - achats occasionnels plus coûteux pour le ménage
 - le temps que vous consacrez à un travail rémunéré
 - le temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré
 - la manière dont les enfants sont élevés
 - la vie sociale et les loisirs⁴⁴

[options de réponse : toujours le/la répondant(e) (R); généralement le/la R; le/la R et le/la partenaire (P) à peu près à parts égales; généralement le/la P; toujours le/la P; toujours ou généralement d'autres personnes du ménage; toujours ou généralement quelqu'un qui ne vit pas dans le ménage; sans objet].

- « Comment vous et votre partenaire/conjoint(e) gérez-vous les revenus de votre ménage?

[options de réponse : Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire/conjoint(e) sa part; Mon/ma partenaire/conjoint(e) gère tout l'argent et me donne ma part; Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin; Nous mettons en commun une partie de l'argent et gardons le reste séparé; Nous gardons chacun notre propre argent séparé; Autre].

⁴³ Le nouveau questionnaire élaboré pour le cycle d'enquêtes Générations et genre en 2020 comprendra une question supplémentaire dans la section sur la prise de décisions : « Comment gérez-vous les dépenses mensuelles que vous avez en commun (p. ex. le loyer, la nourriture, etc.)? » [options de réponse : je paie tout seul(e); mon/ma partenaire paie tout seul(e); nous payons tous les deux à peu près à parts égales; nous payons tous les deux en fonction de nos revenus personnels; nous en payons tous les deux une partie, mais il n'y a pas de règle fixe].

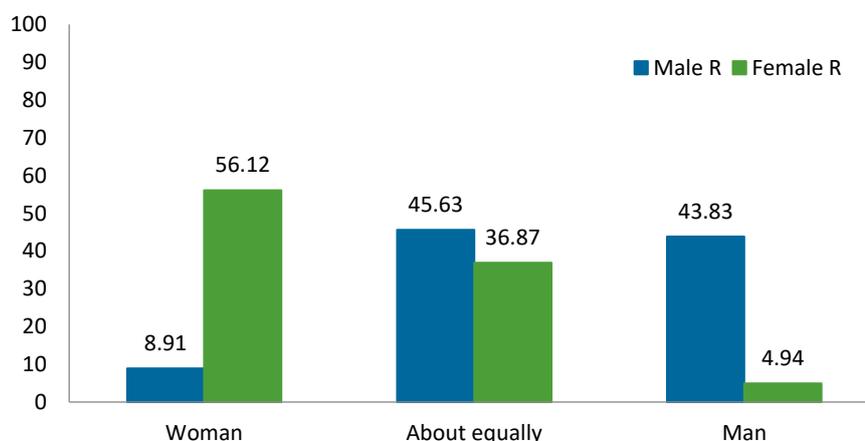
⁴⁴ Le nouveau questionnaire omet « la vie sociale et les activités de loisirs ».

5.1.1 Résultats

223. Les analyses présentées ici examinent des données combinées pour tous les pays pour lesquels des données sont disponibles⁴⁵. Des analyses individuelles par pays ainsi que des analyses par groupes géographiques de pays ont également été effectuées, mais ne sont pas présentées ici par souci de concision. D'une façon générale, les résultats étaient globalement similaires d'un pays à l'autre, malgré certaines différences entre pays.

224. Les figures ci-dessous illustrent la répartition des principaux décideurs déclarés dans chacun des domaines décisionnels couverts par l'enquête Générations et genre, selon le sexe du répondant. Cela révèle non seulement la répartition par sexe des principaux décideurs dans chaque domaine, mais, ce qui est peut-être plus intéressant encore, la mesure dans laquelle les réponses sont cohérentes au niveau de l'ensemble de la population ciblée par l'enquête (il n'est pas possible avec ces ensembles de données d'examiner la cohérence au niveau des couples, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les deux membres d'un couple déclarent la même personne comme étant le principal décideur, puisque l'enquête inclut les réponses d'une seule personne par ménage).

Figure 3 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats courants, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*



⁴⁵ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Géorgie, Italie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Suède. Tous les pays qui ont mené une enquête Générations et genre de la première vague n'ont pas utilisé les questions sur la prise de décisions, et dans certains cas, différentes catégories de réponses ont été utilisées. Des détails sont présentés à l'annexe 4.

Figure 4 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats plus coûteux, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*

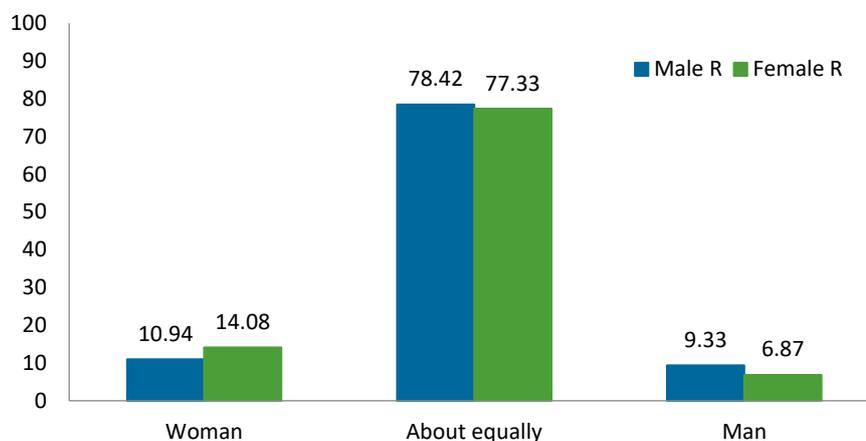


Figure 5 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant le travail rémunéré du/de la répondant(e), selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*

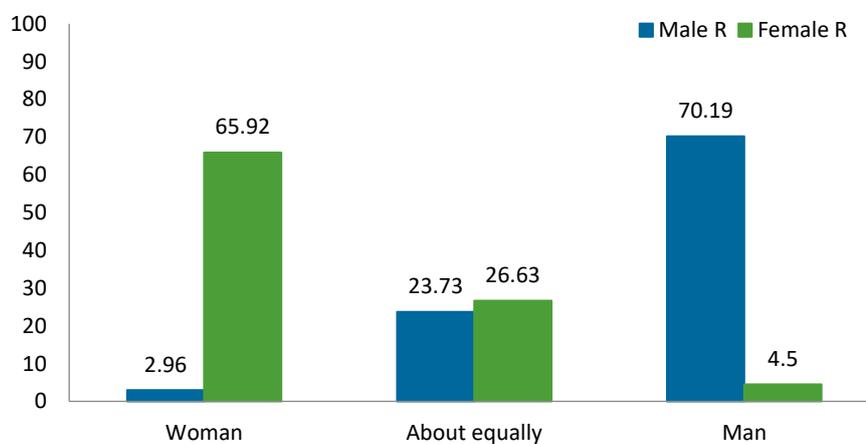


Figure 6 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant le travail rémunéré du/de la partenaire, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*

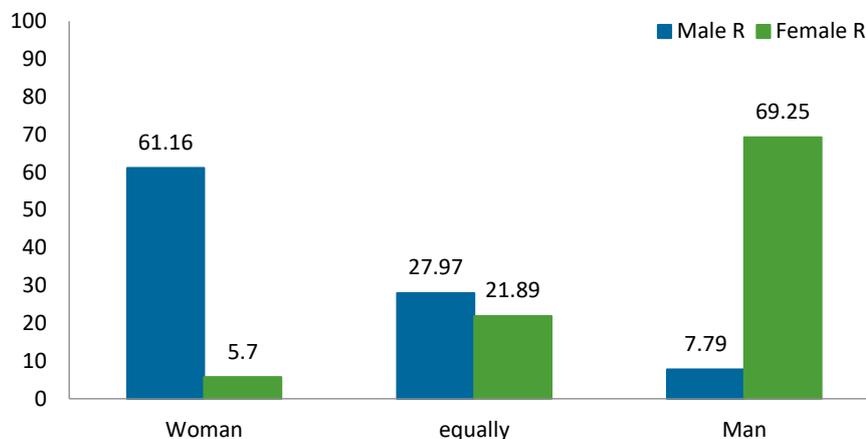


Figure 7 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant l'éducation des enfants, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*

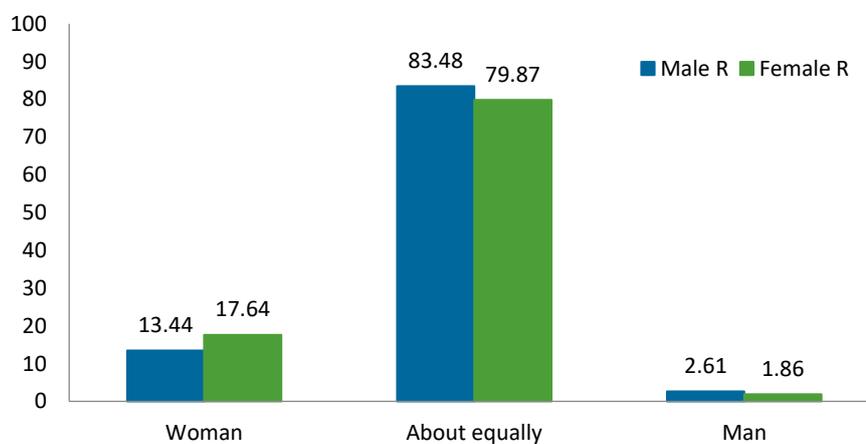


Figure 8 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant les activités sociales, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*

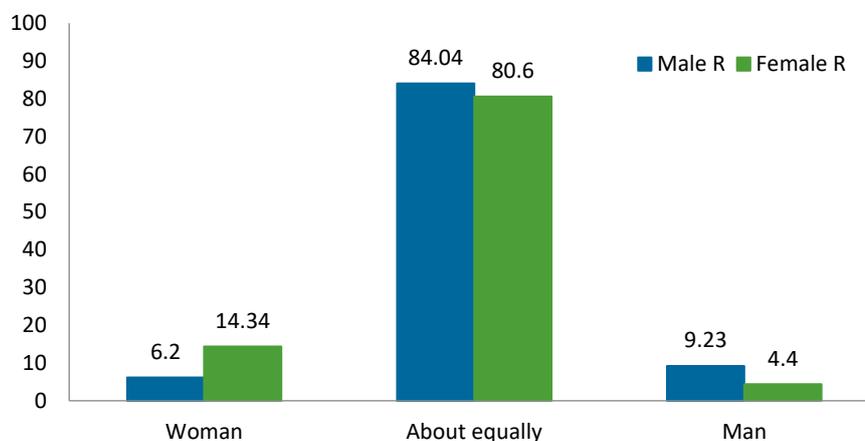
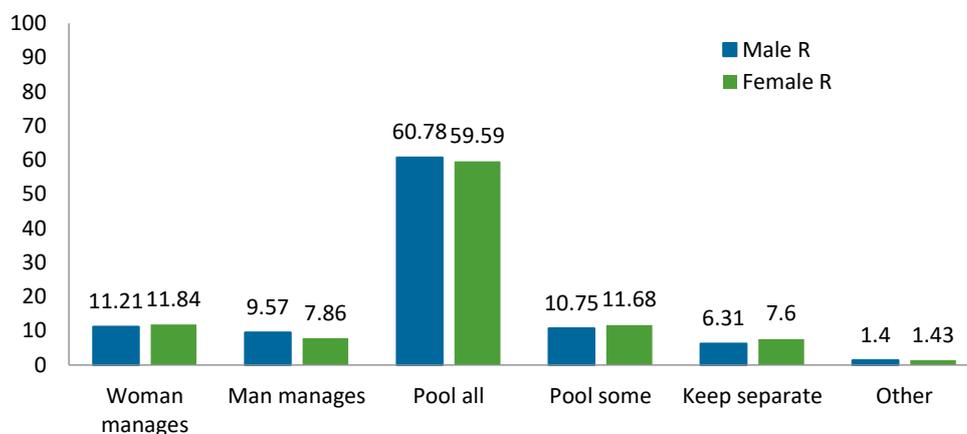


Figure 9 : *Organisation du revenu du ménage, selon le sexe du répondant, en pourcentage*



5.1.2 Observations

225. La principale observation que l'on peut faire à partir de ces graphiques est que la plupart des décisions semblent être prises conjointement (et que cette évaluation est valable quel que soit le sexe du répondant). Les décisions concernant le travail rémunéré des partenaires font exception à la règle, car il n'est pas surprenant qu'elles soient prises principalement par les partenaires eux-mêmes. Pour la question sur la personne qui prend généralement les décisions relatives aux achats courants, la prise de décisions semble être répartie de manière assez égale entre les trois options de réponse et dépend du sexe du répondant.

226. En général, les analyses par pays (non présentées) ont révélé que ces tendances sont assez similaires d'un pays à l'autre. Une exception notable est l'Italie. La correspondance entre les réponses des hommes et des femmes interrogés, par exemple en ce qui concerne les décisions relatives aux achats courants ou à l'éducation des enfants, est assez surprenante. Malheureusement, l'ensemble de données ne contient pas de variable indiquant la présence ou l'absence d'autres personnes pendant l'entretien (ce qui pourrait expliquer les résultats, du moins en partie).

5.2 Bélarus

227. En 2019, un module sur la prise de décisions au sein des ménages a été ajouté à l'enquête annuelle sur le niveau de vie des ménages⁴⁶. Les questions pertinentes de ce module comprenaient des questions sur la gestion des ressources financières au sein du ménage, ainsi que les questions suivantes :

- « Qui participe aux décisions concernant les achats importants? »
- « Qui participe à la prise de décisions concernant les achats quotidiens? »
- « Qui prend les décisions concernant les horaires de travail de la femme (c.-à-d. qui décide de la participation de la femme au marché du travail et de la durée de son travail)? »
- « Qui décide d'augmenter ou non le niveau d'études de la femme? »
- « Qui décide de l'activité sociale de la femme (c.-à-d. sa vie sociale et sa participation aux loisirs)? »
- « Qui dans le ménage prend les décisions importantes concernant l'éducation des enfants? »
- « Qui dans le ménage prend les décisions importantes concernant la scolarité des enfants? »

[options de réponse : décision personnelle, c.-à-d. celle du/de la répondant(e); généralement décision personnelle; décision du/de la partenaire; généralement décision du/de la partenaire; décision conjointe avec le/la partenaire; décision d'autres membres du ménage; décision de personnes ne faisant pas partie du ménage].

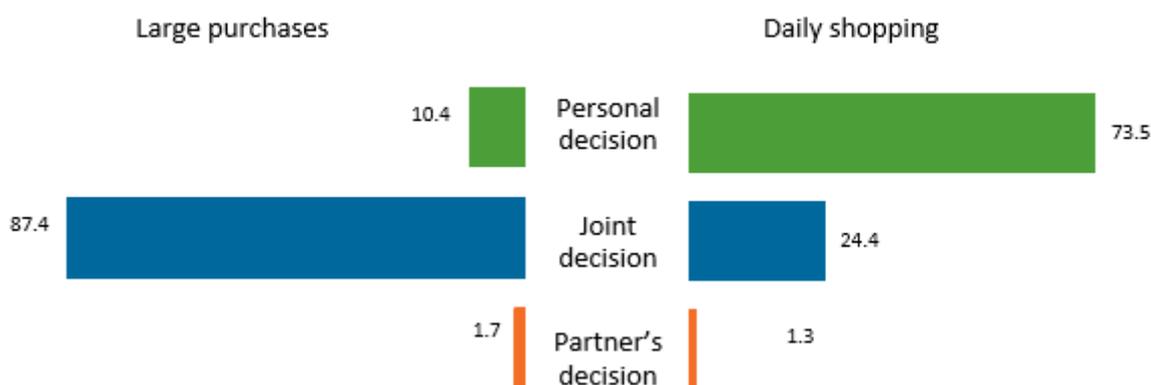
⁴⁶ Des renseignements sur l'échantillonnage sont accessibles à l'adresse suivante : <https://www.belstat.gov.by/en/gosudarstvennye-statisticheskie-nablyudeniya/vyborochnye-obsledovaniya/vyborochnoe-obsledovanie-domashnih-hozyaistv/on-the-organization-of-sample-household-living-standarts-survey/> (en anglais) et un résumé des questions et des résultats sur la prise de décisions est accessible à l'adresse suivante : https://www.belstat.gov.by/upload-belstat/upload-belstat-pdf/vwbor_obsled_dom_hoz-prinyatie_resheniy-2019.pdf (en russe).

5.2.1 Résultats

228. Les résultats examinés ci-après concernent 3 300 femmes mariées.

229. Concernant la gestion des finances du ménage, une majorité de ces décisions semblent, selon les femmes interrogées, être prises conjointement. Les trois quarts des femmes mariées ont déclaré que ces décisions sont conjointes, tandis que seulement 4 % ont indiqué que ces décisions sont prises par leur partenaire. Plus l'âge des femmes interrogées augmente, plus la proportion de celles qui décident de manière indépendante de la gestion des finances du ménage augmente et plus la proportion de celles qui déclarent que leur partenaire prend de telles décisions diminue.

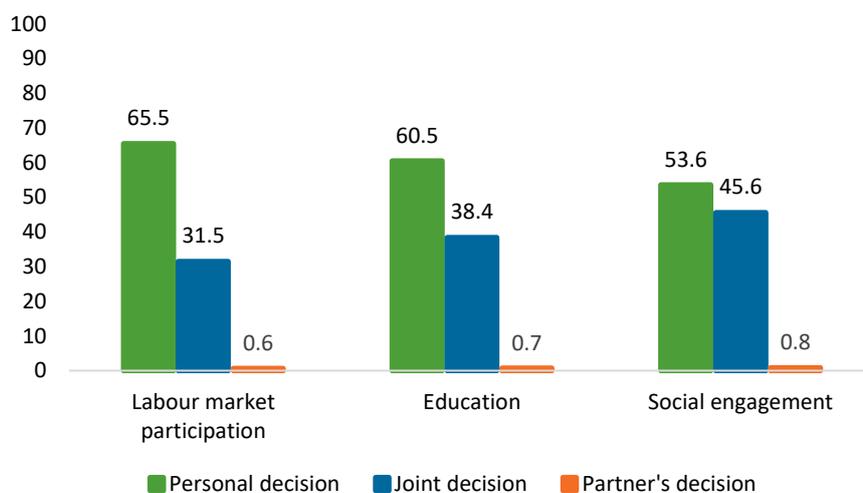
Figure 10 : Répartition de la prise de décisions pour les achats importants et pour les achats quotidiens, femmes interrogées, en pourcentage



230. Pour ce qui est des achats, les femmes semblent prendre la plupart des décisions concernant les achats courants, tandis que les décisions concernant les achats plus importants sont prises conjointement.

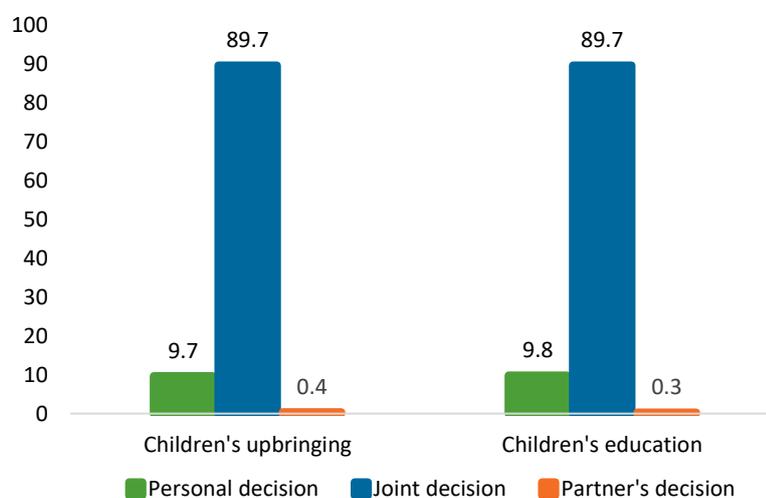
231. Au Bélarus, les femmes semblent également être assez indépendantes dans la prise de décisions qui concernent leurs interactions et activités quotidiennes : participation au marché du travail, études et vie sociale.

Figure 11 : *Prise de décisions sur la participation des femmes au marché du travail, aux études et à la vie sociale, femmes interrogées, en pourcentage*



232. Selon les femmes interrogées, près de 90 % des décisions concernant l’instruction et l’éducation des enfants dans les familles biélorussiennes sont prises conjointement, et 10 % des décisions sont prises par les femmes.

Figure 12 : *Prise de décisions concernant l’éducation et la scolarité des enfants, femmes interrogées, en pourcentage*



5.2.2 Observations

233. L’analyse des réponses données par les femmes mariées au Bélarus révèle deux faits très clairs. Premièrement, une grande majorité des décisions au sein des ménages semblent être prises conjointement par les partenaires. Deuxièmement, une très petite minorité de décisions sont prises indépendamment par les hommes (3 % des personnes interrogées ont déclaré que les décisions relatives à la gestion des finances du ménage étaient prises par leur seul partenaire masculin, et moins de 1 % pour les décisions relatives à la scolarité des enfants).

234. Comme il a été noté pour les données de l'enquête Générations et genre examinées dans la section précédente, l'analyse des données du Bélarus est limitée par le fait qu'elle ne prend en considération qu'un seul répondant par ménage – dans ce cas, uniquement les femmes mariées. Cela ne veut pas dire que les réponses ne sont pas « vraies », mais qu'elles doivent être interprétées comme étant exactement ce qu'elles sont, à savoir une *perception* de la manière dont les décisions sont prises dans le ménage, selon le point de vue d'un membre de la famille, qui ne peut pas interpréter son expérience quotidienne sans un certain degré de subjectivité.

5.3 Canada

235. L'analyse d'essai a été effectuée par le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres. Les analyses ont été menées sur les données de 2011 de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la famille⁴⁷ et de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014⁴⁸. Les deux enquêtes prenaient les personnes comme unité d'échantillonnage (âgées de 15 ans et plus dans la première enquête et de 18 ans et plus dans la seconde). Dans l'ESG, les questions relatives à la prise de décisions ont été posées à toutes les personnes qui vivaient en couple (les couples de même sexe n'ont pas été inclus dans ces analyses). L'Enquête canadienne sur les capacités financières a posé des questions sur la prise de décisions à tous les répondants.

236. Les analyses se sont concentrées sur les dépenses des ménages et ont été guidées par cinq questions de recherche :

- 1) Au Canada, existe-t-il des différences entre les genres quant à la personne qui prend les décisions concernant les achats quotidiens courants du ménage par rapport aux achats exceptionnels?
- 2) L'âge ou la situation professionnelle sont-ils liés à la prise de décisions pour les achats quotidiens/occasionnels dans les couples?
- 3) Existe-t-il des différences entre les genres en ce qui concerne les décisions relatives à la planification financière et aux investissements?
- 4) Le sexe de la personne principalement responsable des décisions en matière de placements et de planification est-il lié à la question de savoir si le couple économise pour les études de leur enfant?
- 5) Les réponses des femmes et des hommes convergent-elles?

⁴⁷ Des renseignements complets sur l'enquête sont accessibles à l'adresse suivante : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=4501.

⁴⁸ Des renseignements complets sur l'enquête sont accessibles à l'adresse suivante : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5159.

237. Les questions liées à la prise de décisions qui ont constitué la base de ces analyses sont les suivantes :

Enquête sociale générale :

- « Qui dans votre couple est la personne qui décide principalement » :
 - des achats quotidiens pour le ménage?
 - des achats exceptionnels pour le ménage?
- « Qui dans votre couple est la personne qui s'occupe principalement » :
 - d'aider les enfants à faire leurs devoirs?
 - d'organiser la vie sociale du ménage?
 - de tenir les comptes et payer les factures?

Enquête canadienne sur les capacités financières :

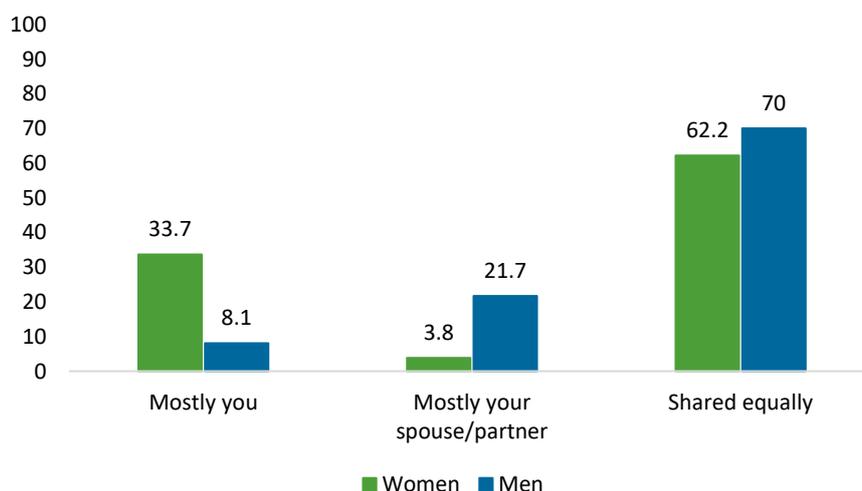
- « En général, qui est responsable des placements et de la planification financière pour la famille? »

5.3.1 Résultats

5.3.1.1 Achats quotidiens du ménage

238. Environ 96 % des femmes déclarent que c'est principalement elles, ou autant elles que leur conjoint/partenaire, qui prennent les décisions concernant les achats quotidiens du ménage.

Figure 13 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats quotidiens du ménage, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*



Notes : Les réponses « ni l'un ni l'autre » sont incluses dans le calcul des distributions, mais ne sont pas indiquées.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2011

239. La plupart des femmes et des hommes affirment que les décisions relatives aux achats quotidiens du ménage sont partagées de manière égale. Lorsque la décision n'est pas conjointe, les femmes sont plus susceptibles que les hommes dans les couples d'être responsables de ce type de décisions : environ un tiers des femmes disent qu'elles sont principalement responsables de ce type de décisions, tandis qu'environ 22 % des hommes seraient d'accord (c.-à-d. qu'ils déclarent que leur partenaire féminine prend ce type de décisions).

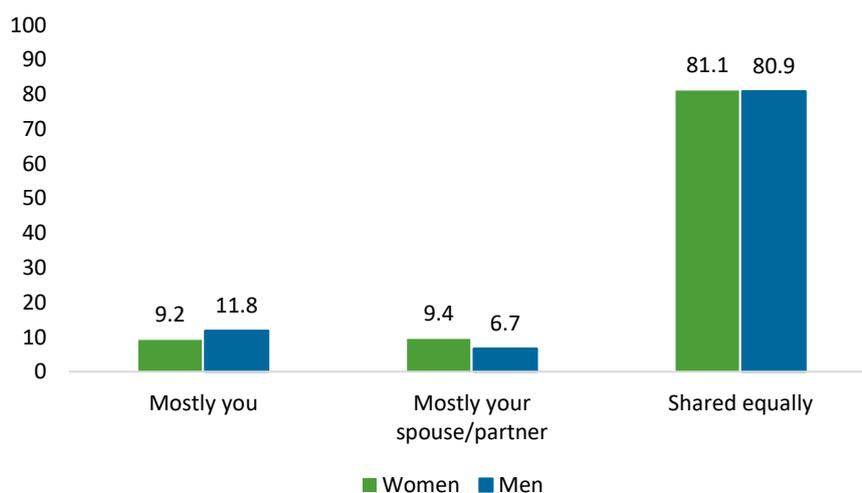
240. Des analyses ont également été menées sur les données ventilées selon l'âge, afin d'examiner dans quelle mesure les tendances observées varient d'un groupe d'âge à l'autre. Bien que les résultats ne soient pas présentés ici, il a été constaté qu'avec l'âge, les femmes sont plus susceptibles de dire que les décisions sont partagées de manière égale, alors que le contraire est vrai pour les hommes. De même, avec l'âge, si les femmes elles-mêmes sont moins susceptibles de dire qu'elles prennent principalement les décisions relatives aux achats quotidiens du ménage, les hommes ne semblent pas corroborer leur point de vue : avec l'âge, les hommes sont plus susceptibles de dire que leur partenaire prend ces décisions. Cette tendance s'explique par les réponses des 25-54 ans, où il y a une grande différence dans la proportion de femmes et d'hommes qui déclarent partager les décisions de manière égale, les hommes étant plus susceptibles que les femmes de déclarer partager les décisions de manière égale.

241. Les données ont également été analysées en fonction de la situation professionnelle. La situation professionnelle n'est pas liée à la prise de décisions concernant les achats du ménage pour les femmes, mais les hommes qui ont un emploi sont moins susceptibles que ceux qui n'en ont pas de déclarer être le principal décideur.

5.3.1.2 Achats plus coûteux

242. Environ 90 % des femmes déclarent que c'est principalement elles, ou autant elles que leur conjoint/partenaire, qui prennent les décisions concernant les achats exceptionnels pour le ménage.

Figure 14 : *Personne qui prend généralement les décisions concernant les achats plus coûteux du ménage, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*



Notes : Les réponses « ni l'un ni l'autre » sont incluses dans le calcul des répartitions, mais ne sont pas indiquées.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2011

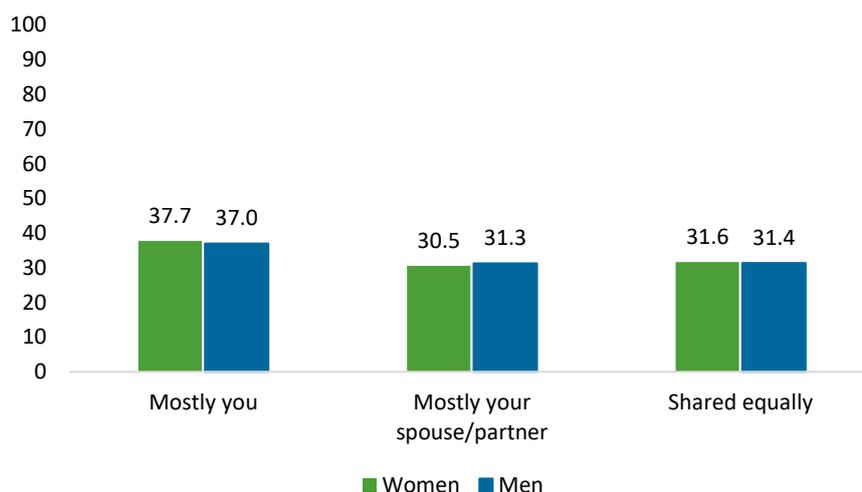
243. Lorsqu'il s'agit de prendre des décisions concernant des achats importants occasionnels, la responsabilité partagée entre les partenaires est nettement plus élevée que pour les achats quotidiens. Les femmes sont tout aussi susceptibles de dire qu'elles ou leur conjoint/partenaire prennent principalement ces décisions; les hommes sont plus susceptibles de dire qu'ils prennent principalement ce type de décisions.

244. Les femmes et les hommes qui ont un emploi sont plus susceptibles que ceux qui n'en ont pas de déclarer qu'ils sont principalement responsables des décisions concernant les achats exceptionnels pour le ménage.

245. Les femmes sont plus susceptibles de déclarer qu'elles partagent la responsabilité de ces décisions avec l'âge, et moins susceptibles de déclarer que leur conjoint/partenaire prend ces décisions. Ce résultat converge avec les données des hommes, qui indiquent qu'avec l'âge, ceux-ci ont moins tendance à déclarer être les principaux responsables de ces décisions.

5.3.1.3 Finances et paiement des factures du ménage

Figure 15 : *Personne qui s'occupe généralement des finances et du paiement des factures du ménage, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*



Notes : Les réponses « principalement un autre membre du ménage » et « une personne extérieure au ménage » sont incluses dans le calcul des répartitions, mais ne sont pas indiquées. L'échantillon est constitué de personnes vivant avec leur conjoint(e)/partenaire.

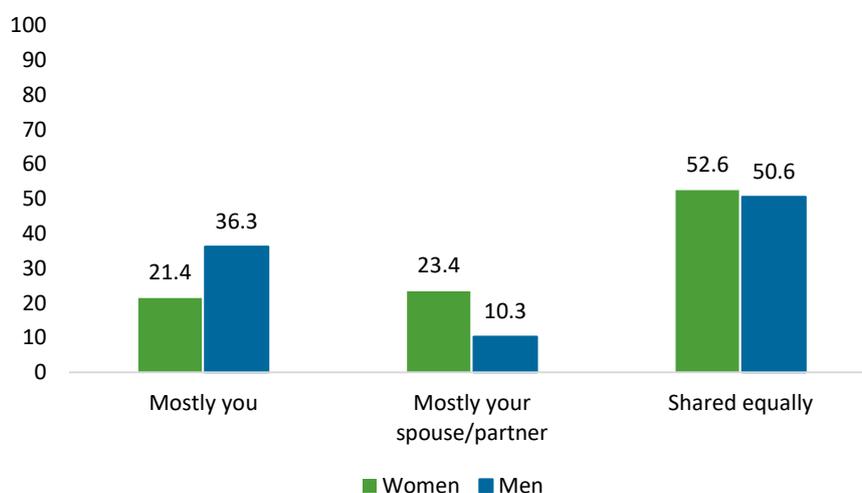
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2016

246. Les femmes et les hommes ont tendance à déclarer qu'ils s'occupent eux-mêmes principalement des finances et du paiement des factures du ménage. Ce résultat était cohérent sur deux cycles de l'enquête sociale générale (les données de 2016 ont également été analysées).

5.3.1.4 Placements et planification financière

247. Environ 74 % des femmes déclarent que c'est principalement elles, ou autant elles que leur conjoint/partenaire, qui prennent les décisions relatives aux placements et à la planification financière.

Figure 16 : *Personne principalement responsable des décisions relatives aux placements et à la planification financière pour la famille, selon le sexe du répondant et le sexe de la personne qui prend les décisions, en pourcentage*



Notes : Les réponses « autre » sont incluses dans le calcul des répartitions, mais ne sont pas indiquées. L'échantillon est composé d'individus qui sont mariés ou sont engagés dans une union de fait.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur les capacités financières, 2014

248. Le schéma observé ici suggère que les hommes se perçoivent comme étant plus responsables des décisions de planification et d'investissement financiers que les femmes.

5.3.2 Observations

249. Comme nous l'avons observé dans les sections précédentes, ces données étudient les réponses des membres d'un ménage, en indiquant leur perception de la personne qui prend les décisions. Il convient d'examiner si les réponses des femmes et des hommes se corroborent mutuellement, à un niveau agrégé. Dans un scénario parfait, où les réponses des hommes et des femmes s'alignent avec exactitude, la hauteur des deux barres « Autant vous que votre conjoint(e)/partenaire » dans les graphiques précédents serait identique, tandis que celle des barres « Surtout vous » et « Surtout votre partenaire » serait inversée : lorsque les femmes disent qu'elles prennent la plupart des décisions, les hommes diraient que leur conjoint(e)/partenaire prend la plupart des décisions, et vice versa. Bien entendu, les personnes interrogées ici ne sont pas issues des mêmes couples ou ménages, on ne peut donc pas s'attendre à une convergence exacte.

250. Selon les analyses effectuées, il existe au Canada des différences entre les genres quant à la personne qui, au sein des couples hétérosexuels, prend les décisions concernant les achats quotidiens du ménage et les achats exceptionnels. La question de savoir s'il s'agit de bons indicateurs de l'égalité entre les genres, qui apportent une valeur ajoutée au-delà de ce que l'on peut déjà tirer des données sur l'emploi du temps (par exemple, le travail non rémunéré), reste ouverte.

251. Il pourrait être possible de suivre un indicateur des décisions liées à la planification financière et aux décisions d'investissement : cela est particulièrement pertinent pour le Canada et d'autres pays à population vieillissante où les différences entre les genres dans ces décisions pourraient avoir des répercussions à long terme sur les différences entre les genres en matière de sécurité économique.

5.4 Serbie

252. La Serbie a mené une enquête sur l'emploi du temps fondée sur un agenda en 2010⁴⁹ (une enquête succincte plus récente sur l'utilisation du temps a été menée en 2015 utilisant un agenda avec des activités prédéfinies, mais aucune des questions posées n'est pertinente au sujet actuel qui nous occupe).

253. Le questionnaire destiné à des personnes contenait deux questions relatives à la prise de décisions au sein du ménage. La première était :

- « Qui décide comment dépenser l'argent que vous gagnez? »

[options de réponse : vous seul(e); votre conjoint(e)/partenaire; ensemble avec votre conjoint(e)/partenaire; vous avec un autre membre du ménage; une autre personne].

254. Cette question porte sur le degré de dépendance ou d'indépendance économique de la personne interrogée, puisqu'elle concerne l'argent qu'elle gagne. Il s'agit à la fois de savoir à quoi cet argent est dépensé et quel montant est dépensé. Les décisions relatives à la dépense des revenus du répondant ne reflètent pas seulement son autonomie personnelle, mais s'inscrivent également dans un cadre plus large des dépenses totales du ménage et de la structure de son budget.

255. Les données de cette enquête sur l'emploi du temps de 2010 montrent que les deux sexes ont principalement répondu que la décision est prise conjointement (58,4 %). Parmi les hommes et les femmes, environ 30 % déclarent prendre eux-mêmes les décisions concernant la dépense de leurs propres revenus, et dans l'ensemble, la répartition des décisions en la matière diffère très peu entre les genres.

Tableau 1 : Répartition des décisions relatives à la dépense des revenus propres, Enquête sur l'emploi du temps de 2010, Serbie (en pourcentage)

| | Sexe de la personne interrogée | | Total | |
|--------------|---|--------------|--------------|--------------|
| | Masculin | Féminin | | |
| | « Qui décide comment dépenser l'argent que vous gagnez? » | | | |
| | Vous | 31,2 | 27,6 | 29,6 |
| | Conjoint(e)/partenaire | 3,1 | 3,3 | 3,2 |
| | Ensemble avec un(e) conjoint(e)/partenaire | 56,9 | 60,4 | 58,4 |
| | Vous avec un autre membre du ménage | 8,3 | 8,2 | 8,3 |
| | Quelqu'un d'autre | 0,5 | 0,6 | 0,5 |
| Total | | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

⁴⁹ Plus de renseignements sur l'enquête (en serbe et en anglais) sont accessibles à l'adresse suivante : <https://publikacije.stat.gov.rs/G2012/Pdf/G20126015.pdf>.

256. La deuxième question pertinente pour cette analyse était la suivante :

- « Qui dans le ménage, à votre avis, prend généralement les décisions concernant...? »
 - les questions relatives à votre santé
 - les achats importants pour le ménage
 - les achats quotidiens pour le ménage
 - ce qui sera préparé pour les repas
 - les visites à des proches ou à des amis

[options de réponse : vous seul(e); votre conjoint(e)/partenaire; ensemble avec votre conjoint(e)/partenaire; vous avec un autre membre du ménage; une autre personne; sans objet].

257. Les décisions relatives à des achats importants pour le ménage peuvent être considérées comme reflétant un niveau de pouvoir économique relativement élevé au sein du ménage. Sur cette question, le tableau ci-dessous montre que la prise de décisions conjointes entre les époux est le scénario le plus courant signalé par les répondants, quel que soit leur sexe. Les femmes sont un peu plus susceptibles que les hommes de prendre de telles décisions seules, selon les réponses des femmes et des hommes, mais la deuxième réponse la plus courante pour les deux sexes est que « quelqu'un d'autre » (autre que le répondant ou son partenaire) prend de telles décisions.

Tableau 2 : Répartition des décisions relatives aux achats importants pour le ménage, Enquête sur l'emploi du temps de 2010, Serbie (en pourcentage)

| | | Sexe de la personne interrogée | | Total |
|---|--|--------------------------------|--------------|--------------|
| | | Masculin | Féminin | |
| | | | | |
| « Qui décide généralement des achats importants pour le ménage? » | Vous | 14,7 | 18,2 | 16,5 |
| | Conjoint(e)/partenaire | 6,6 | 4,2 | 5,4 |
| | Ensemble avec un(e) conjoint(e)/partenaire | 44,3 | 42,1 | 43,2 |
| | Vous avec un autre membre du ménage | 14,3 | 16,0 | 15,2 |
| | Quelqu'un d'autre | 19,5 | 19,0 | 19,3 |
| | Sans objet | 0,6 | 0,5 | 0,5 |
| Total | | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

258. Ce qui précède illustre la possibilité d'une analyse fondée sur le genre des dynamiques décisionnelles au sein des ménages en Serbie. Si les deux questions incluses dans l'Enquête sur l'emploi du temps fournissent un matériel d'analyse considérable du point de vue du genre, il convient également de noter que les données peuvent être ventilées selon d'autres caractéristiques, notamment le statut professionnel, le niveau de scolarité, l'état civil, la profession, la structure familiale, etc., et que chacune de ces caractéristiques peut enrichir l'analyse des rapports entre les hommes et les femmes.

259. Ces questions ont été incluses dans l'Enquête sur l'emploi du temps de 2010 de la Serbie afin de fournir les données demandées par le mécanisme serbe de promotion de l'égalité entre les genres. Ces questions étaient fondées sur celles de l'Enquête démographique et sanitaire. On espère que les mêmes questions seront incluses dans l'Enquête sur l'emploi du temps de 2020 de la Serbie.

5.5 Turquie

260. La Turquie a désigné trois enquêtes contenant des renseignements pertinents au sujet étudié par l'Équipe spéciale. La première est l'enquête sur la structure familiale (FSS), conçue pour étudier la structure familiale en Turquie, le mode de vie des membres de la famille et les valeurs liées à la vie familiale. Sur le terrain, l'enquête sur la structure familiale a été réalisée par des entretiens en face à face au moyen de tablettes informatiques auprès de tous les membres du ménage âgés de 15 ans ou plus vivant dans le ménage échantillon.

261. En prélude à l'analyse d'essai sur les dynamiques décisionnelles au sein des ménages, des analyses de la répartition des soins entre les membres du ménage (comme les soins aux jeunes enfants, aux malades et aux personnes âgées) ont confirmé que cette tâche est principalement accomplie par les femmes en Turquie, où les services institutionnels chargés d'assurer ces soins sont peu nombreux. Les données de l'enquête montrent également que ces soins sont généralement admis comme étant le devoir des femmes en Turquie. Les analyses ont également montré que la répartition des tâches ménagères correspond aux modèles traditionnels des sexes; la lessive, le nettoyage et la cuisine sont généralement effectués par les femmes tandis que les réparations, le paiement des factures et le contrôle des finances sont effectués par les hommes. Les achats quotidiens sont effectués à la fois par les hommes et les femmes.

262. L'enquête permet également d'analyser des aspects de la répartition du pouvoir qui dépassent le cadre du travail actuel, tels que les attitudes à l'égard du travail rémunéré des femmes et de la propriété. Il est utile et important que ces sujets soient tous couverts par la même enquête car cela permet une évaluation riche de la situation de la répartition du pouvoir au sein des ménages en Turquie. Il est évident que ces sujets sont liés : la participation des femmes au marché du travail et leur rôle dans la prise de décisions au sein du ménage peuvent avoir une incidence l'un sur l'autre. Toutefois, par souci de concision et pour maintenir l'accent sur la prise de décisions, les résultats de l'analyse de ces sujets plus larges ne sont pas présentés ici.

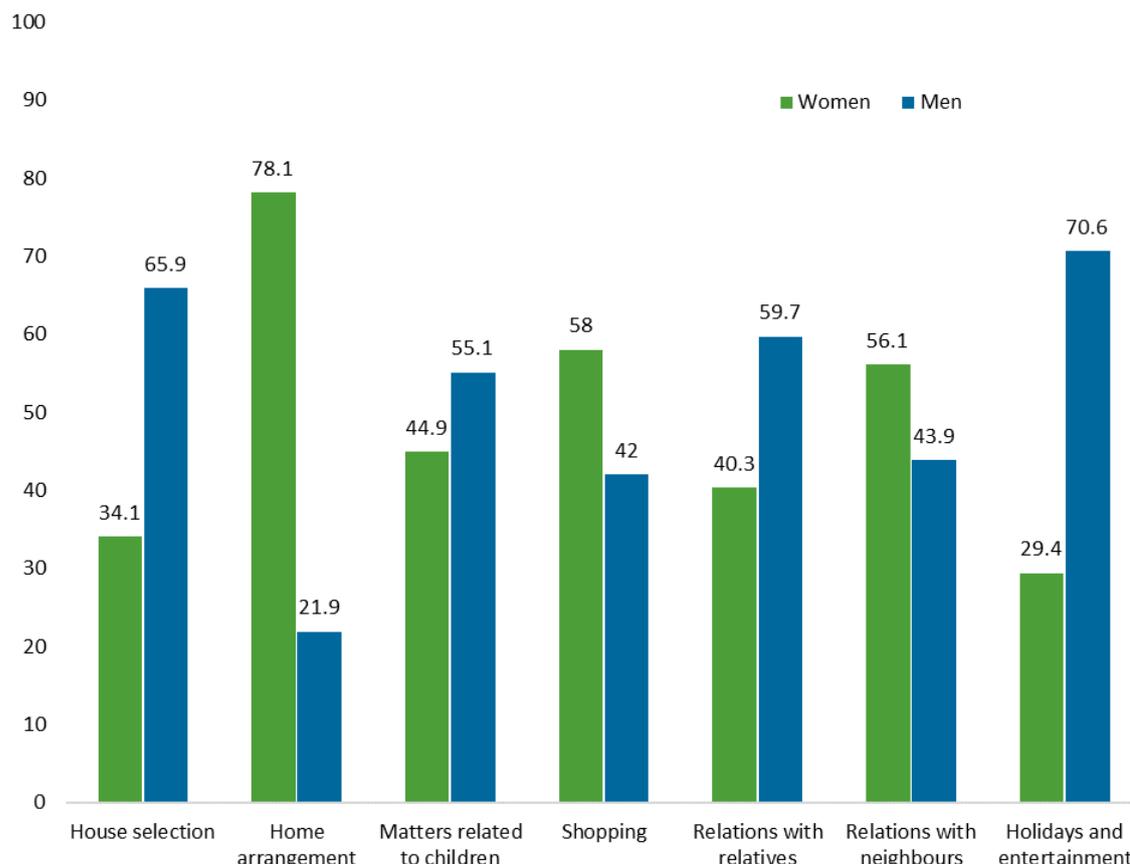
263. Dans ce contexte, l'analyse d'essai a examiné les données de cette enquête portant sur les attitudes et la prise de décisions au sein du foyer. Ces données ont été analysées selon le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et l'état civil, le type de famille, le nombre d'enfants et le lieu de résidence.

264. L'enquête sur la structure familiale contient une question dans le questionnaire sur les ménages concernant les dynamiques décisionnelles au sein du ménage, avec sept éléments :

- « Qui décide dans votre ménage » :
 - du choix du logement?
 - de l'aménagement du logement?
 - des questions relatives aux enfants?
 - des achats du quotidien?
 - des relations avec les proches?
 - des relations avec les voisins?
 - des vacances et les divertissements?

265. Les résultats de 2016 montrent que les femmes sont les principales responsables de l'aménagement du logement (où la différence entre les hommes et les femmes est importante), des achats du quotidien et des relations avec les voisins. Les hommes, en revanche, sont plus souvent les principaux décideurs en matière de vacances et de loisirs, du choix du lieu de résidence et des relations avec les proches.

Figure 17 : Personne qui prend généralement les décisions du ménage, selon le sexe du décideur, en pourcentage



266. L'Enquête démographique et sanitaire est une enquête par échantillonnage réalisée tous les cinq ans en Turquie et conçue pour produire des données à l'échelle nationale sur les niveaux et les variations de la fécondité, la mortalité infantile et juvénile, la planification familiale et les questions de santé maternelle et infantile. Pour l'Enquête démographique et sanitaire de 2013, des entretiens ont été menés auprès de 11 794 ménages et de 9 746 femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans).

267. Les données sur les attitudes des femmes à l'égard de la violence physique, des comportements de contrôle de leur mari et des rôles décisionnels au sein du ménage contribuent à la compréhension des facteurs déterminant le statut des femmes. On pense que les questions sur les attitudes à l'égard de la violence physique, des comportements de contrôle des maris et des rôles décisionnels au sein du ménage qui ont été posées aux femmes de 15 à 49 ans dans le cadre de l'enquête peuvent donner une idée du pouvoir et du mécanisme décisionnel au sein des ménages dans notre société. Ces questions et leurs résultats sont les suivants :

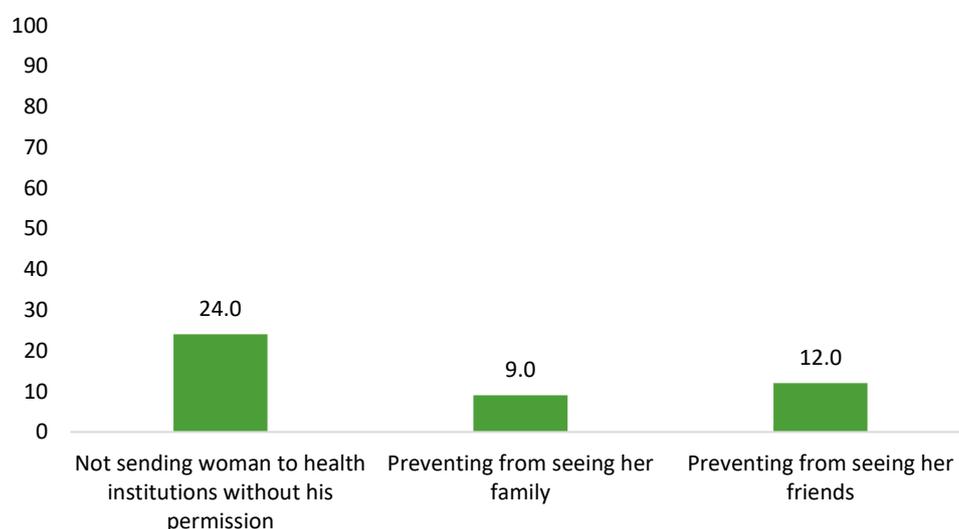
268. Afin de mieux comprendre les attitudes à l'égard des rôles sexospécifiques, il a été demandé aux femmes, dans l'Enquête démographique et sanitaire de 2013, si elles étaient d'accord ou non avec six énoncés sur les rôles des femmes dans le ménage, la société, la vie politique et sur la scolarité des enfants des deux sexes. L'un des énoncés était le suivant : « les décisions importantes dans la famille ne devraient être prises que par les hommes de la famille ». Les femmes sont moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel « les décisions au sein de la famille devraient être prises uniquement par les hommes ».

269. Dans l'Enquête démographique et sanitaire de 2013, les femmes qui ont été mariées et qui ont des projets de mariage ont également été interrogées sur certains comportements de contrôle qu'elles ont connus dans leurs relations avec leur (dernier) mari ou leur futur mari. Les comportements sur lesquels elles ont été interrogées comprenaient ce qui suit : « empêcher la femme de voir ses amies », « limiter ses contacts avec sa famille », « insister pour savoir où elle se trouve », « ne pas lui faire confiance pour les questions liées à l'argent » et « l'accuser d'être infidèle ». Les femmes ont été invitées à classer par catégorie la fréquence à laquelle elles ont vécu chaque comportement (c.-à-d. « souvent », « parfois » et « jamais »). Les résultats révèlent que le comportement de contrôle le plus souvent rencontré par les femmes était que le mari insistait pour savoir où se trouvait la femme et l'empêchait de voir ses amies (33 % et 9 % respectivement).

270. L'enquête sur la « Violence domestique à l'égard des femmes en Turquie » a été menée pour la première fois en 2008, puis à nouveau en 2014. En tant qu'enquête sur la violence à l'égard des femmes, elle couvre une série de sujets liés aux différentes formes de violence (physique, sexuelle et émotionnelle). Les aspects de l'enquête pertinents pour la présente analyse sont le contrôle des comportements liés à l'obtention de soins de santé et aux visites aux amis et à la famille.

271. Les activités de la vie quotidienne des femmes, comme les endroits où elles vont et avec qui, les vêtements qu'elles portent, les personnes à qui elles parlent et les choses qu'elles font, peuvent être soumises au contrôle d'un mari ou d'un partenaire intime. Bien que l'enquête ait examiné un éventail de domaines dans lesquels un contrôle peut être exercé (bloquer l'accès aux sites de réseautage social, se mêler de la façon de s'habiller, porter des accusations d'infidélité), les éléments les plus pertinents pour la présente analyse sont ceux liés à la limitation de la capacité d'une femme à prendre des décisions au sein du ménage. Ces décisions comprennent de recevoir des soins de santé, voir de la famille et voir des amis.

Figure 18 : Femmes déclarant avoir été soumises à divers types de comportements de contrôle par leur mari ou leur partenaire intime, Turquie 2014, en pourcentage



Nota : Les calculs sont fondés sur les femmes de 15 à 49 ans ayant été mariées.

5.6 Observations et conclusions des analyses des essais

272. L'une des principales conclusions des résultats présentés ci-dessus est que, d'un point de vue méthodologique, tenter de produire des indicateurs sur la prise de décisions en utilisant des données émanant de femmes et d'hommes qui ne sont pas issus des mêmes couples pose des difficultés évidentes. Il n'est pas possible, par exemple, de dissocier les différences systématiques selon le genre dans les déclarations (la *perception* de qui décide) et les différences réelles dans le comportement décisionnel. Ce n'est que lorsque les deux membres d'un même couple sont interrogés que l'on peut détecter réellement des incohérences, et même dans ce cas, il n'est pas possible de se prononcer sur les réponses qui sont responsables de ces incohérences et qui sont, dans un certain sens, « vraies ». Pour démêler tout cela, on pourrait essayer une approche pairée, selon laquelle les répondants seraient liés à un(e) « conjoint(e) de substitution » au sein de l'échantillon, qui présente des caractéristiques similaires à l'autre conjoint réel qui ne figure pas dans l'échantillon (âge, ethnicité, niveau de scolarité, etc.)

273. Une deuxième observation commune aux différents pays effectuant des analyses d'essai est que la disponibilité actuelle des données, fondées sur des questions qui font partie de différents types d'enquêtes ayant des objectifs, des unités d'échantillonnage et des fréquences différents, ne permet qu'une analyse fragmentée du sujet à l'étude. Seuls quelques domaines de décision sont couverts, et aucun ne peut être analysé de manière approfondie. Aucun des pays volontaires ne serait en mesure de produire des indicateurs pour l'ensemble des sept dimensions des dynamiques décisionnelles au sein des ménages identifiées par l'Équipe spéciale.

274. Cela s'explique en partie par le fait que les diverses dimensions s'intègrent plus facilement dans les différents types d'enquêtes préexistantes : enquêtes générales sur les ménages, enquêtes sur l'emploi du temps, enquêtes sur la violence fondée sur le sexe ou enquêtes démographiques et sanitaires. Il serait exceptionnellement difficile et probablement inutile de tenter de combiner les questions relatives aux sept dimensions en une seule enquête sur la prise de décisions – en fait, cela supprimerait l'un des grands avantages de la situation actuelle où les questions relatives à la prise de décisions sont dispersées dans des enquêtes plus vastes, à savoir que les questions relatives à la prise de décisions et les autres sujets de chaque enquête sont mutuellement bénéfiques. L'existence de questions relatives à la prise de décisions peut considérablement enrichir les possibilités d'analyse présentées par les données d'enquête (comme dans le cas de l'enquête serbe sur l'emploi du temps, où le très petit ajout de questions relatives à la prise de décisions ajoute considérablement à l'analyse qui pourrait être effectuée sur les seules données de l'emploi du temps), tandis qu'inversement, l'existence d'autres questions est précieuse pour l'analyse de la prise de décisions (comme dans le cas des enquêtes canadienne et turque, par exemple, où le contexte donné par les questions sur la participation à la vie active ou sur les attitudes complète ce qui est recueilli sur la prise de décisions et permet une analyse nuancée). Cette conclusion est importante car elle conduit à la recommandation d'ajouter des questions pertinentes aux enquêtes existantes comme moyen le plus simple pour obtenir des données sur les dynamiques décisionnelles au sein des ménages, ce qui, à son tour, ajoute de la valeur à ces enquêtes.

275. En effectuant les analyses d'essai sur les données canadiennes, les chercheurs ont suggéré que d'autres types de recherche (qualitative et expérimentale) pourraient être nécessaires pour permettre une analyse plus approfondie des dynamiques décisionnelles au sein des ménages.

276. Une dernière observation découle du fait que les réponses à certaines questions – comme dans l'enquête serbe sur l'emploi du temps – semblent indiquer qu'une part non négligeable des décideurs sont d'autres personnes que l'un des membres du couple. Cela laisse entendre que l'attention actuelle portée à la dimension sexospécifique des dynamiques décisionnelles au sein des ménages ne doit pas

être considérée séparément d'autres facteurs. Les relations intergénérationnelles et la manière dont l'âge, le statut socio-économique et la situation professionnelle peuvent interagir avec le sexe et le statut relationnel, par exemple, peuvent également être importantes dans certains contextes. Il est donc important que ces options de réponse « autres » existent en tant que catégories de réponse, et il peut même être utile de préciser qui est cette « autre personne », comme c'est le cas dans les enquêtes de certains pays. Il peut également être important de consigner des variables de profil sur les répondants et ces autres personnes.

Chapitre 6 Essai qualitatif d'un choix de questions posées dans les enquêtes

6.1 But

277. Au début de 2019, le Canada a entrepris des essais qualitatifs du contenu potentiel des enquêtes sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Les objectifs spécifiques des essais étaient les suivants :

- Obtenir des commentaires de la part des répondants sur leurs impressions globales du contenu et leurs réactions à son égard.
- Mettre à l'essai la capacité et la volonté des répondants de répondre aux questions, y compris une évaluation de la sensibilité des questions.
- Mettre à l'essai les processus cognitifs des personnes interrogées lorsqu'elles répondent aux questions (c.-à-d. ont-elles compris les concepts spécifiques, la terminologie, les questions et les catégories de réponse? Les personnes interrogées disposaient-elles des renseignements demandés et ont-elles pu les transmettre avec précision?).
- Déterminer la pertinence et l'exhaustivité des catégories de réponse.

6.2 Méthodologie

278. Des entretiens en face à face ont été utilisés pour mettre à l'essai le contenu potentiel de l'enquête auprès des répondants sur une base individuelle. Au total, 38 entretiens ont eu lieu dans trois villes canadiennes (Ottawa, Toronto et Montréal) entre le 28 janvier et le 20 février 2019. La plupart des entretiens étaient relativement courts, d'une durée de 30 à 40 minutes. Le petit nombre de répondants s'explique par le fait que cette première phase d'essai qualitatif est la première d'une série qui pourrait en compter bien plus, menée auprès de groupes plus importants de répondants.

279. Les personnes répondant à l'enquête ont été recrutées d'après certaines spécifications. L'objectif était de recruter un ensemble de personnes de sexe, d'âge, de profil linguistique (c.-à-d. anglais et français), de niveau de scolarité et de revenu, et de structure familiale différents. Au bout du compte :

- Dans chaque ville, la plupart des personnes interrogées étaient dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans.
- Tous les répondants vivaient en couple hétérosexuel (mariés ou en union libre), ou ont vécu en couple au cours des cinq dernières années.
- Dans chaque ville, une dizaine de répondants avaient un ou plusieurs enfants de moins de six ans.
- Quelques répondants vivaient dans des familles reconstituées.

280. Une limite importante de cet essai qualitatif du contenu potentiel de l'enquête sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages est que les résultats ne sont pas directement représentatifs de tous les répondants potentiels de la population cible. Par conséquent, toute déduction devrait être faite avec prudence.

6.3 Contenu et observations

281. Le contenu potentiel de l'enquête concernant quatre des sept dimensions du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages définies par l'Équipe spéciale a été mis à l'essai : décisions sur la formation d'une union, la sexualité et la reproduction, décisions sur la répartition des tâches, décisions sur l'éducation et l'instruction des enfants, et décisions sur les finances. Il convient toutefois de noter que le contenu mis à l'essai ne représente pas une liste exhaustive des questions potentiellement pertinentes pour chaque dimension.

282. Certaines questions et catégories de réponses ont été légèrement modifiées après que l'essai a été effectué dans la première ville, Ottawa. La formulation et l'ordre des questions les plus récentes sont présentés ici (sauf indication contraire) pour éviter toute confusion, et des recommandations spécifiques se rapportent à cette formulation et à cet ordre.

6.3.1 Impressions générales

283. Dans l'ensemble, les répondants ont réagi positivement aux questions qui leur ont été posées. Il n'y a pas eu de problèmes majeurs pour comprendre la plupart des questions ou y répondre. Les participants voulaient parfois expliquer plus en détail la dynamique entre eux et leur partenaire, comme s'ils voulaient justifier d'une manière ou d'une autre leurs réponses, ou peut-être simplement s'assurer qu'ils avaient bien compris l'intention des questions. En tout état de cause, leurs interprétations de l'intention des questions étaient généralement correctes.

284. De nombreux participants ont déclaré avoir trouvé les questions très intéressantes, car elles leur ont fait prendre un moment pour réfléchir ou évaluer la manière dont les différentes tâches et décisions étaient gérées dans leur relation. Lorsqu'on leur a posé la question, de nombreux répondants ont déclaré qu'ils avaient le sentiment de fournir une image précise et que leur conjoint(e) donnerait probablement des réponses similaires.

285. Les répondants n'ont exprimé aucune inquiétude quant au caractère sensible des questions ou à la confidentialité. Quelques répondants ont trouvé les questions sur les méthodes contraceptives un peu surprenantes, surtout parce qu'ils ne s'attendaient pas à ce que ce type de questions viennent juste après les questions sur les finances du ménage. Ils ne se sont pas opposés aux questions *en tant que telles*, mais à leur ordre d'apparition *par rapport* à d'autres questions.

286. Il a été demandé à de nombreux répondants s'ils pensaient que leurs réponses seraient cohérentes avec celles que leur partenaire/conjoint(e) fournirait aux mêmes questions. Les répondants se sont généralement montrés confiants dans le fait que leur partenaire/conjoint(e) donnerait les mêmes réponses lors de l'entretien.

6.3.1.1 Dimension 1 : Décisions sur la formation d'une union, la sexualité et la reproduction

- « Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous ou votre conjoint(e)/partenaire avez utilisé une méthode contraceptive pour prévenir une grossesse? »

[options de réponse : Oui; Non]

- « Qui dans votre ménage a pris la décision d'utiliser ou non des méthodes contraceptives? »

[options de réponse : Surtout vous, Surtout votre conjoint(e)/partenaire, Vous et votre conjoint(e)/partenaire, Ni l'un ni l'autre].

287. Certaines personnes interrogées qui avaient subi une intervention chirurgicale de stérilisation ne savaient pas si cette stérilisation était considérée comme une « méthode contraceptive » ou non. Il serait donc utile d'inclure des exemples de méthodes contraceptives dans la ou les questions. Ou alors, les questions pourraient être précédées de la question suivante : « *Avez-vous subi une opération ou des actes médicaux qui vous empêchent de concevoir un enfant/un autre enfant?* ».

- « Avez-vous l'intention d'avoir un autre/un enfant un jour? »

[options de réponse : Oui, définitivement; Oui, probablement; Non, probablement pas; Non, définitivement pas; Incertain(e)]

- « Qui dans votre ménage décidera si vous aurez ou non un (autre) enfant un jour? »

288. Certaines jeunes femmes interrogées ont été consternées par l'idée qu'une personne autre qu'elles-mêmes puisse décider qu'elles aient ou non un enfant/un autre enfant dans un avenir proche. Dans le même ordre d'idées, d'autres répondants ont estimé que cette dernière question était dépassée.

6.3.1.2 Dimension 2 : Décisions sur la répartition des tâches

- « Qui dans votre ménage a pris la décision que vous deviez ou non occuper un emploi rémunéré? »
- Qui dans votre ménage a pris la décision que votre conjoint(e)/partenaire devait ou non occuper un emploi rémunéré? »

[options de réponse : Surtout vous, Surtout votre conjoint(e)/partenaire, Vous et votre conjoint(e)/partenaire, Ni l'un ni l'autre].

289. La catégorie « ni l'un ni l'autre » a été abandonnée après la première série d'entretiens à Ottawa, car elle n'a jamais été sélectionnée par les répondants d'Ottawa. Les répondants ont compris « Surtout » comme signifiant « J'ai/mon/ma partenaire/conjoint(e) a pris la décision plus de la moitié du temps ».

290. On a présenté aux répondants à Ottawa d'autres catégories de réponses que celles énumérées ci-dessus, qui offrent les options « toujours » (c.-à-d. « toujours vous », « généralement vous », « vous et votre partenaire/conjoint(e) à peu près à parts égales », « généralement votre partenaire/conjoint(e) », « toujours votre partenaire/conjoint(e) » et « toujours ou généralement quelqu'un d'autre »). Les répondants ont préféré le jeu de catégories de réponses initial, qui offre moins d'options.

291. On a également présenté aux répondants à Ottawa d'autres propositions de questions :

- « Qui dans votre ménage a principalement le pouvoir de décider que vous devriez ou non occuper un emploi? »
- « Qui dans votre ménage a plus de pouvoir pour prendre les décisions concernant le fait que vous deviez ou non occuper un emploi? »

292. De nombreux répondants ont déclaré qu'ils n'aimaient vraiment pas l'utilisation du terme « pouvoir », jugé trop dur (l'autre personne ne semble pas avoir son mot à dire du tout) et doté d'une connotation négative. Un répondant a suggéré d'utiliser quelque chose comme : « Qui dans votre ménage prend en charge les décisions concernant le fait que vous deviez ou non occuper un emploi? » Un autre a suggéré d'utiliser le terme « influence » au lieu de « pouvoir ».

293. En fin de compte, il est apparu clairement que les questions initiales fonctionnaient mieux parce qu'elles étaient faciles à comprendre et inoffensives.

- « Qui dans votre ménage décide :
 - du temps que votre conjoint(e)/partenaire passe à occuper un emploi?
 - du temps que votre conjoint(e)/partenaire passe à effectuer du travail non rémunéré à la maison (*tâches ménagères, garde d'enfants, etc.*).

294. La première question (a) a laissé les répondants perplexes car ils n'avaient jamais eu de discussion spécifique avec leur partenaire/conjoint(e) sur le temps consacré au travail rémunéré; au contraire, chaque partenaire/conjoint(e) décidait pour lui-même. Les répondants ont trouvé les exemples fournis à la deuxième question (b) utiles pour comprendre ce que l'on entend par « travail non rémunéré à la maison ».

295. À Ottawa, on a présenté aux répondants les propositions de questions suivantes :

- « La plupart du temps, qui décide de la répartition des activités rémunérées au sein de votre couple? »
- « La plupart du temps, qui décide de la répartition des activités non rémunérées au sein de votre couple? »

296. La formulation de ces questions n'a pas été bien comprise par les répondants, car ils ont eu du mal à comprendre ce qu'on entendait par « activités rémunérées » et « activités non rémunérées » en l'absence d'exemples. Certains répondants ont compris que les « activités non rémunérées » (par opposition au « travail non rémunéré ») faisaient référence au bénévolat. C'est pourquoi la formulation originale de la question est préférable.

297. À Toronto et à Montréal, les questions de la série initiale ont été remplacées par les suivantes :

- « Qui dans votre couple décide du temps que vous consacrez à un emploi rémunéré ou à une entreprise? »
- « Qui dans votre couple décide du temps que votre conjoint(e)/partenaire consacre à un emploi rémunéré ou à une entreprise? »
- « Qui dans votre couple décide du temps que vous consacrez à des activités non rémunérées à votre domicile? (*les tâches ménagères, la garde d'enfants, etc.*) »
- « Qui dans votre couple décide du temps que votre conjoint(e)/partenaire consacre à des activités non rémunérées à votre domicile? (*les tâches ménagères, la garde d'enfants, etc.*) »

298. Bien que ces questions aient bien fonctionné, elles étaient répétitives.

- « Aviez-vous un emploi ou exerçiez-vous une activité indépendante avant la naissance/l'adoption de votre plus jeune enfant? »
- « L'autre parent avait-il un emploi ou exerçait-il une activité indépendante avant la naissance/l'adoption de votre plus jeune enfant? »

si oui :

- « Avez-vous pris un congé de maternité/paternité suite à la naissance/l'adoption de votre plus jeune enfant? »
- « L'autre parent a-t-il pris un congé de maternité/paternité suite à la naissance/l'adoption de votre plus jeune enfant? »
- « Qui a décidé que vous preniez ou non un congé de maternité/paternité? »

[options de réponse : Surtout vous; Surtout l'autre parent; Autant vous que l'autre parent; Ni l'un ni l'autre].

- « Qui a décidé que l'autre parent prendrait ou non un congé de maternité/paternité? »

[options de réponse : Surtout vous; Surtout l'autre parent; Autant vous que l'autre parent; Ni l'un ni l'autre].

- « Avez-vous repris le travail après votre congé de maternité/paternité pour la naissance de votre plus jeune enfant? »

[options de réponse : Oui; Non]

- « Qui dans votre ménage a décidé que vous repreniez ou non le travail après votre congé de maternité/paternité? »
- « Avez-vous repris le même emploi? »

[options de réponse : Oui; Non]

- « Avez-vous repris le travail à temps plein ou à temps partiel après le congé de maternité/paternité? »

[options de réponse : À temps plein; À temps partiel]

- « Qui dans votre ménage a décidé que vous repreniez ou non le travail à temps partiel ou à temps plein après votre congé de maternité/paternité? »

299. Les questions ci-dessus ont été posées aux répondants ayant un ou plusieurs enfants, quel que soit leur âge, à propos de leur plus jeune enfant. En général, les personnes interrogées n'ont eu aucune difficulté à répondre à ces questions, même si les décisions pertinentes ont été prises de nombreuses années avant l'entretien. Toutefois, certains répondants ont déclaré que les solutions de rechange n'ont jamais été discutées en couple.

300. Les questions sont actuellement formulées en termes de « congés de maternité et de paternité ». Il vaudrait peut-être mieux adopter une terminologie générique (par exemple, « congé parental »).

- « Quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes retourné(e) travailler à temps partiel? »
Veillez indiquer toutes les réponses pertinentes :

[options de réponse : Vous avez préféré travailler à temps partiel; Votre conjoint(e)/partenaire a préféré que vous travailliez à temps partiel; Vous ne pouviez travailler qu'à temps partiel pour des raisons liées à l'enfant; Vous travailliez déjà à temps partiel avant le congé de maternité/paternité; Autres raisons]

- « Travaillez-vous toujours à temps partiel? »

[options de réponse : Oui, je travaille à temps partiel; Non, je travaille à temps plein; Non, je ne travaille plus]

301. Les questions ci-dessus ont peu été mises à l'essai, car une enquête canadienne existante (l'Enquête sociale générale) comporte une question similaire : « Lorsque vous avez repris le travail, quelle était la principale raison pour laquelle vous avez travaillé à temps partiel? » [options de réponse : La situation financière l'a permis; L'employeur l'a autorisé; Retour progressif, facilitation d'une transition; Retraite professionnelle; Rester plus longtemps avec le ou les enfants; Pas trouvé de garderie; Maladie ou invalidité]

6.3.1.3 Dimension 5 : Décisions sur l'éducation et l'instruction des enfants

- « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des dispositions pour que votre plus jeune enfant soit pris en charge en raison de votre travail ou pour toute autre raison? » *Incluez les gardes d'enfants payantes ou non.*

[options de réponse : Oui; Non]

- « Quel est le principal mode de garde que vous utilisez actuellement pour votre plus jeune enfant? Est-ce que c'est...? »

[options de réponse : Au domicile de l'enfant; Une garderie en milieu familial; Un centre préscolaire ou une école maternelle; Une garderie de jour [ou CPE⁵⁰]; Un programme avant ou après l'école; Un autre type de garde d'enfants].

- « Qui dans votre ménage a pris la décision de choisir ce type de garde d'enfants? »

[options de réponse : Surtout vous; Surtout l'autre parent; Autant vous que l'autre parent; Ni l'un ni l'autre].

302. Les questions ci-dessus ont été posées à tous les répondants ayant un ou plusieurs enfants, quel que soit l'âge des enfants, à propos de leur plus jeune enfant. Les personnes interrogées n'ont eu aucune difficulté à se rappeler les décisions relatives à la garde des enfants, même lorsqu'elles ont été prises de nombreuses années avant l'entretien.

⁵⁰ CPE : Centre de la petite enfance.

6.3.1.4 Dimension 6 : Décisions sur les finances

- « Comment vous et votre partenaire/conjoint(e) gérez-vous les revenus de votre ménage? »

[options de réponse : Vous gérez tous les revenus et donnez à votre partenaire/conjoint(e) sa part; Votre partenaire/conjoint(e) gère tous les revenus et vous donne votre part; Vous regroupez tous les revenus et chacun en retire ce dont il a besoin; Vous regroupez une partie des revenus et gardez le reste séparé; Vous gardez chacun vos propres revenus séparés; Autre].

303. Dans la plupart des cas, les répondants se sont sentis à l'aise de choisir l'une des catégories de réponse fournies. Toutefois, de nombreux répondants ont passé un certain temps à examiner les propositions puis à expliquer comment ils géraient leurs revenus, ce qui laisse entendre que les options proposées ne reflétaient pas parfaitement leur arrangement. Il est à noter que les première et deuxième catégories de réponse n'ont jamais été sélectionnées par les répondants.

- « Qui dans votre couple s'occupe principalement de ce qui suit :
 - a) les achats quotidiens du ménage (par exemple, les achats d'épicerie)
 - b) les achats exceptionnels pour le ménage
 - c) les finances et le paiement des factures du ménage
 - d) la planification financière pour le ménage (*par exemple, faire des investissements financiers, emprunter de l'argent*)? »

[options de réponse : Surtout vous; Surtout votre conjoint(e)/partenaire; Autant vous que votre conjoint(e)/partenaire; Ni l'un ni l'autre].

304. Certains répondants ne savaient pas clairement si « s'occuper » d'un point donné signifiait le faire ou le payer. La question d'implique que le couple s'engage dans une planification financière pour lui-même en tant qu'unité. Certains répondants ont répondu qu'ils s'occupaient autant l'un que l'autre de la planification financière pour le ménage, mais ont précisé qu'eux-mêmes et leur partenaire/conjoint(e) prenaient leurs propres décisions en matière d'épargne et n'avaient pas d'épargne commune.

- « Quelle est votre contribution financière pour payer :
 - a) le loyer ou l'hypothèque?
 - b) l'épicerie?
 - c) les dépenses liées aux enfants, telles que les services de garde et les vêtements;
 - d) les factures d'électricité, chauffage, téléphone, câble, Internet, etc.Vous payez : ...? »

[options de réponse : La totalité des coûts; Plus de la moitié; La moitié; Moins que la moitié; Ou vous ne payez pas pour ces coûts]

305. Ces questions ont donné de bons résultats auprès des répondants.

- « Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que vous n'êtes pas du tout satisfait(e) et 10 que vous êtes très satisfait(e), quel est votre degré de satisfaction concernant la répartition des dépenses du ménage entre vous et votre partenaire/conjoint(e) en général? »

[options de réponse : 0 « Pas du tout satisfait(e) »...10 « Très satisfait(e) »].

306. Les répondants ont apprécié l'idée d'une échelle de 0 à 10, car elle leur donnait plus de possibilités de s'exprimer qu'une échelle de Likert normalisée.

- « Votre partenaire/conjoint(e) et vous-même avez-vous de l'épargne commune? »

[options de réponse : Oui; Non].

307. Au début, cette question était formulée comme suit : « En règle générale, une fois les dépenses essentielles payées, reste-t-il de l'argent que vous et votre conjoint(e)/partenaire pouvez mettre de côté pour des dépenses plus importantes et imprévues ou simplement pour économiser? ». Cependant, les personnes interrogées semblaient penser que cela supposait que les couples disposaient d'un compte d'épargne commun. Il a été décidé de remplacer la question initiale par la question ci-dessus, mais elle ne la remplace pas complètement puisqu'elle n'aborde pas les mêmes points.

- « Qui dans votre couple décide de l'utilisation de l'épargne commune? »

[options de réponse : Surtout vous; Surtout votre conjoint(e)/partenaire; Autant vous que votre conjoint(e)/partenaire; Ni l'un ni l'autre].

308. Cette question a été posée aux personnes ayant répondu « Oui » à la question précédente, qui n'ont eu aucun mal à y répondre.

- « En supposant qu'il y ait suffisamment d'épargne disponible...
 - a) Vous sentiriez-vous libre de dépenser de l'argent pour vous-même sans demander l'autorisation à votre conjoint(e)/partenaire? *Par exemple, des dépenses dans des articles personnels, des passe-temps, des loisirs ou tout ce qui est uniquement pour vous.*
 - b) Vous sentiriez-vous libre de dépenser de l'argent pour les enfants du ménage sans demander l'autorisation à votre conjoint(e)/partenaire? *Par exemple, en leur donnant de l'argent de poche, en payant des articles personnels, des passe-temps, des loisirs ou tout ce qui est uniquement pour les enfants.*
 - c) Vous sentiriez-vous libre de dépenser de l'argent pour des dépenses inattendues sans demander l'autorisation à votre conjoint(e)/partenaire? *Par exemple, pour réparer la voiture ou un appareil défectueux ».*

[options de réponse : Oui, définitivement; Oui, probablement; Non, probablement pas; Non, définitivement pas; Incertain(e)]

309. Certaines personnes interrogées se sont hérissées à l'emploi du mot « autorisation » dans la question, car elles le trouvaient paternaliste/maternaliste et dégradant. À Toronto et à Montréal, certains répondants ont en outre été invités à fournir le montant qu'ils seraient à l'aise de dépenser sans consulter leur partenaire/conjoint(e).

6.4 Conclusions et recommandations

310. L'exercice d'essai qualitatif réalisé au Canada permet de tirer des conclusions précieuses applicables à tous les pays. Il est important de s'assurer que la formulation de la question est bien comprise par les répondants et qu'elle correspond à l'intention de la question – c'est pourquoi « s'occuper de » quelque chose peut être problématique si les répondants ne savent pas si cela signifie payer, décider de le faire ou le faire réellement. Des mots tels que pouvoir et autorité sont apparemment « chargés » (Hippler et Schwarz 1986) et doivent être évités. De même, il peut être nécessaire d'adapter la formulation à des termes plus courants plutôt que d'utiliser la terminologie des sciences sociales : « travail non rémunéré » est une locution bien comprise dans le milieu universitaire, mais qui peut sembler contradictoire à certains répondants, tandis que la « répartition » des activités du ménage peut être trop éloignée de la compréhension courante que les gens ont de leur propre vie pour être correctement interprétée par les répondants.

311. La principale conclusion de l'essai est que, dans de nombreux cas, pour que les questions sur la prise de décisions aient un sens (et pour garantir qu'elles s'adressent aux répondants auxquels elles pourraient s'appliquer), elles doivent être précédées de questions contextuelles qui plantent le décor : par exemple, pour déterminer si les répondants ont des enfants ou non, leur situation professionnelle, s'ils ont de l'épargne disponible, etc. Cela signifie que le fait de situer les questions relatives à la prise de décisions dans le cadre d'une enquête plus large sur les ménages est susceptible d'être utile, puisque de nombreuses questions de ce type sont déjà posées de toute façon. Une enquête indépendante sur la prise de décisions devrait inclure un grand nombre de questions contextuelles.

312. En appliquant les résultats de cet essai qualitatif canadien à d'autres pays, il serait essentiel de tenir compte des variations transnationales et des normes culturelles. Par exemple, si cet essai a révélé que les jeunes femmes étaient déconcertées d'être interrogées sur la personne qui avait pris la décision qu'elles aient un enfant, ce n'est peut-être pas le cas dans tous les pays. De même, certaines des questions mises à l'essai ont révélé peu ou pas de variation (certaines options n'ont jamais été sélectionnées par les répondants à l'essai), ce qui signifie que les options de réponse ou même les questions peuvent ne pas être aussi valables au Canada – mais les mêmes questions peuvent entraîner plus de variation dans les réponses dans d'autres pays (par exemple, les questions sur la participation au marché du travail ou les décisions financières). Cela souligne le fait que les essais qualitatifs sont essentiels pour tous les pays qui comptent se lancer dans la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Les leçons tirées du cas canadien fournissent des renseignements précieux pour d'autres; toutefois, les conclusions ne seront pas toutes transférables au niveau international en raison des contextes culturels de chaque pays.

Chapitre 7 **Recommandations et travaux à venir**

313. Une grande partie des présentes recommandations ont traité d'idées et de suggestions. Des recommandations concrètes ont également été formulées à l'issue des travaux. Chacune d'entre elles a été soulevée dans les chapitres précédents – voici un résumé des recommandations qui ont été longuement discutées tout au long des chapitres précédents.

7.1 **Recommandations générales**

314. Les questions existantes couramment utilisées pour évaluer les dynamiques décisionnelles au sein des ménages peuvent ne pas être suffisamment nuancées ou bien comprises par les répondants pour être librement réutilisées en toutes circonstances. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, les questions les plus fréquemment posées peuvent ne pas être suffisamment limitées dans le temps et propres au comportement pour être facilement (et de la même manière) interprétées par les différents répondants, en particulier lorsque leur contexte culturel varie. Les pays désireux de produire des renseignements plus complets sur ce point doivent donc être conscients de la complexité du pouvoir et de la prise de décisions. Il existe beaucoup de sortes de décisions prises au sein d'un ménage, couvrant de nombreuses dimensions et dont les incidences pèsent différemment sur le ménage et ses membres; et les modalités entourant la prise de chaque type de décision ne peuvent être considérées comme identiques. En particulier, certaines décisions peuvent être prises à partir d'une position de pouvoir alors que le fait de devoir être le décideur principal dans d'autres domaines pourrait traduire un manque de pouvoir. C'est pourquoi la présente Équipe spéciale formule les recommandations suivantes :

- a) les questions communes utilisées dans les enquêtes pluridimensionnelles sur les ménages dans les pays en développement ne doivent pas être appliquées à d'autres contextes sans adaptation;
- b) dans une enquête, les indices simples fondés sur la combinaison, à poids égal, de tous les domaines de prise de décisions devraient être évités, car ils masquent le poids inégal de différents types de décision rencontrés dans la réalité, ainsi que les éventuelles forces opposées du pouvoir d'application et d'orchestration (les droits par rapport aux devoirs de prendre certains types de décision).

315. Au stade actuel de développement de ce sujet, aucun libellé précis de catégories de questions ou de réponses ne peut être recommandé comme étant la formulation idéale. De telles recommandations auraient besoin d'être étayées par des essais qualitatifs considérables. Comme on l'a vu au chapitre 6, les essais réalisés jusqu'à présent laissent entrevoir certaines méthodes générales et certains termes à éviter dans les questions (comme les mots « pouvoir » et « autorité »), mais il n'y a pas encore de consensus sur la formulation idéale des questions. En outre, les pays doivent noter que l'interprétation et l'acceptabilité des différentes formulations des questions sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre en raison de différences culturelles. Comme il est indiqué au chapitre 6, un essai qualitatif est donc essentiel pour tous les pays qui entendent se lancer dans la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages. Néanmoins, la comparabilité internationale devrait être l'un des objectifs de la production d'indicateurs sur ce sujet, et les pays sont donc encouragés, pour faciliter les comparaisons entre eux, à utiliser des formulations largement similaires. Il en va de même à l'intérieur des pays, d'une enquête à l'autre, car l'emploi d'énoncés similaires permettrait de comparer des indicateurs provenant de sources de données diverses.

316. Il importe également de tenir compte de la probabilité de différences entre pays pour déterminer quels indicateurs sont pertinents à un pays donné. Du fait de la grande variété des contextes culturels dans la région de la CEE-ONU, les indicateurs relatifs aux modalités de garde d'enfants, à la prestation de soins de santé, à la répartition du travail rémunéré, aux libertés personnelles, au comportement sexuel et à bien d'autres dimensions encore auront une signification et une pertinence différentes selon les pays et, dans certains cas, il serait inapproprié ou inacceptable de les produire ou ils devraient être modifiés pour être adaptés au contexte.

317. Il est indispensable que les producteurs de données reconnaissent et acceptent la subjectivité de ce sujet, et donc des réponses qui seront obtenues dans les enquêtes. Par conséquent, les réponses incompatibles (fournies par les deux partenaires d'un couple donné ou, d'une façon générale, entre toutes les personnes à qui l'on demande qui d'elle ou de leur partenaire prend les décisions) ne doivent pas être interprétées comme signifiant que l'un ou l'autre des répondants ou groupes de répondants a tort, ou que la question est inappropriée et suscite des réponses trompeuses. Le pouvoir ayant des aspects à la fois objectifs et subjectifs, il est impossible de ne pas tenir compte du sentiment subjectif des personnes quant à leur capacité à prendre des décisions lorsque l'on tente de comprendre le pouvoir. Il est donc recommandé de porter l'attention voulue à ces questions subjectives dans les enquêtes, y compris dans celles qui se limitent généralement à employer des méthodes plus traditionnellement objectives (enquêtes sur l'emploi du temps ou sur les dépenses des ménages, par exemple). Les possibilités qu'offrent ces questions d'approfondir la compréhension des données recueillies dans le cadre des enquêtes sont considérables.

7.2 Recommandations méthodologiques

318. Le scénario idéal consiste à **interroger séparément les deux partenaires d'un couple**. Lorsqu'une étude a principalement pour objectif de mesurer le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages, il est recommandé d'utiliser cette méthode à titre de « modèle de référence ». Néanmoins, il convient de reconnaître les limites qui rendent cette utilisation peu probable dans de nombreux cas.

319. La collecte des données doit se faire au moyen d'**un instrument d'enquête auto-administré**, qu'il soit sur papier, électronique ou en ligne. Si une enquête à mode mixte renferme des questions sur la prise de décisions, elles doivent être administrées selon le mode qui protège le mieux la vie privée du répondant.

320. **Les conditions dans lesquelles un entretien a été mené** doivent être consignées car elles sont cruciales dans les métadonnées de toute enquête qui porte sur la prise de décisions. En effet, on peut s'attendre à ce que les circonstances de l'entretien aient un impact significatif sur les réponses (non seulement pour les questions sensibles sur la violence et les libertés personnelles, mais aussi pour un large éventail d'autres questions où un répondant peut être influencé par la présence de son ou sa partenaire ou d'un autre membre du ménage).

321. Le moyen le plus simple d'obtenir des données sur les dynamiques décisionnelles au sein des ménages serait d'**ajouter des questions pertinentes aux enquêtes existantes**, ce qui augmenterait leur valeur. Les objectifs de l'enquête détermineront l'instrument d'enquête le plus approprié auquel intégrer les questions relatives à la prise de décisions dans n'importe quel cas. À moins qu'une enquête complète ne soit spécifiquement consacrée à la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages, il est probable que certaines questions se prêtent mieux à certains types d'enquêtes et d'autres à d'autres types d'enquêtes. Lorsque cela se produit, une attention doit être

prêtée aux différences entre les enquêtes qui peuvent limiter la comparabilité des indicateurs produits à partir de différentes sources.

322. Tout comme différentes enquêtes peuvent être les mieux adaptées à différents indicateurs, **différentes méthodes d'échantillonnage** et de ciblage de la population peuvent être appropriées selon la nature de l'enquête. Les populations échantillonnées pourraient être représentatives au niveau national, mais il pourrait aussi être particulièrement intéressant de mesurer le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages parmi les groupes minoritaires ou vulnérables, ce qui permettrait d'étudier l'intersectionnalité et le désavantage multiple.

323. Il convient d'envisager d'intégrer des questions sur la prise de décisions dans les **enquêtes longitudinales** (par panel), éventuellement par rotation. Il serait ainsi possible de cerner les variations dans la prise de décisions au sein des couples au fil du temps. Cela permettrait ensuite d'étudier dans quelle mesure la responsabilité de la prise de décisions se déplace entre les femmes et les hommes suite à des changements dans leurs caractéristiques socio-économiques comme l'emploi et la parentalité.

324. Sachant que peu de pays, voire aucun, ne chercheront à produire tous les indicateurs proposés, on suggère qu'un tableau complet du phénomène du pouvoir au sein des ménages comporte des **indicateurs pour chacune des sept dimensions**.

325. En outre, il est recommandé de donner la **priorité aux indicateurs de base** et d'y ajouter des indicateurs complémentaires si une analyse plus complète est souhaitée.

326. Étant donné que plusieurs pays incluent déjà des questions pertinentes dans les enquêtes mais que peu d'entre eux produisent et publient des indicateurs fondés sur ces questions, il est recommandé aux pays d'accorder une attention particulière à la **diffusion et à la communication**. Cela pourrait prendre de multiples formes, allant de la simple publication d'indicateurs sur la prise de décisions à des compilations d'indicateurs connexes, des travaux d'analyse ou des graphiques et des affichages visuels, ce qui pourrait à son tour susciter l'intérêt des utilisateurs et aider les organismes nationaux de statistique à affiner leurs indicateurs sur la prise de décisions afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

7.3 Travaux à venir

327. Les présentes recommandations ont montré que la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages n'en est qu'à ses débuts et qu'il reste beaucoup à faire avant qu'elle puisse être considérée comme un domaine bien développé, avec des concepts clairs, des méthodes solides et des indicateurs harmonisés et comparables. La recherche qualitative en milieu universitaire continue de jeter un nouvel éclairage sur les concepts sous-jacents et les relations entre la prise de décisions, le pouvoir de négociation et l'allocation des ressources au sein des ménages. Des travaux supplémentaires des ONS dans chacun des domaines suivants aideraient à développer le sujet.

7.3.1 Essais qualitatifs

328. Les essais effectués au Canada sur la formulation des questions, les options de réponse, l'ordre des questions, l'acceptabilité, les effets liés au mode d'enquête et à l'intervieweur, les questions contextuelles nécessaires et la traduction dans différentes langues, devraient être complétés par des essais dans d'autres pays et étendus à l'expérimentation de divers instruments d'enquête. Les essais doivent comprendre des répondants présentant une grande diversité de caractéristiques socio-économiques et démographiques, y compris des membres de familles recomposées et reconstituées, pour qu'on puisse examiner dans quelle mesure ces facteurs influent sur la compréhension ou l'acceptabilité des questions et qu'on puisse élargir éventuellement la population à laquelle les concepts peuvent être appliqués.

7.3.2 Essais de validité

329. Des analyses multivariées doivent être menées pour déterminer dans quelle mesure les indicateurs proposés peuvent expliquer les résultats pertinents pour les politiques.

7.3.3 Réduction des données

330. Comme dans toute entreprise de collecte de données, l'un des objectifs devrait être de réduire la charge des répondants en s'efforçant de disposer de l'ensemble le plus parcimonieux possible d'indicateurs et donc de questions d'enquête. Une analyse factorielle pourrait être réalisée afin d'examiner dans quelle mesure les indicateurs proposés covarient au sein des dimensions, ou même dans quelle mesure les dimensions covarient. L'une des hypothèses des travaux décrits plus haut est que les sept dimensions sont qualitativement différentes les unes des autres, mais s'il devait s'avérer que ces dimensions mesurent toutes des variables latentes identiques ou similaires, il ne serait pas nécessaire d'examiner les sept dimensions indépendamment.

331. Dans le même esprit, certaines parties prenantes pourraient souhaiter examiner d'autres dimensions possibles de la prise de décisions ne faisant pas partie des travaux actuels (comme des décisions relatives à la cession des actifs, au lieu du domicile et à la migration, les décisions au niveau des ménages liées à l'environnement, comme la consommation de carburant). Ce faisant, elles pourraient souhaiter explorer dans quelle mesure ces éléments covarient avec les sept dimensions proposées ici.

7.3.4 Poursuite de la collaboration internationale

332. Les pays intéressés par la mise en œuvre des recommandations formulées dans la présente publication devraient continuer d'échanger leur expérience, comme les résultats d'essais qualitatifs et d'analyses de données, les pratiques utilisées pour inclure le sujet dans les enquêtes existantes ou nouvelles, les expériences de diffusion des résultats et la rétroaction des utilisateurs. Les pays recueillant déjà des données sur certaines des dimensions (ou sur des domaines étroitement liés comme la propriété et la cession d'actifs) devraient ouvrir la voie en partageant leurs conclusions et leurs expériences avec les autres. Lors de la consultation sur les présentes recommandations, plusieurs pays de la CSE (Canada, Colombie, Italie, Serbie, Slovaquie) ont signalé leur intention ou leur intérêt potentiel futur de mener des travaux exploratoires sur ce sujet. Il est important de continuer à partager ces expériences à l'échelle internationale. En particulier, les pays devraient se réunir deux

à trois ans après le terme du mandat de l'Équipe spéciale pour échanger leurs expériences et examiner les progrès réalisés.

Bibliographie

Cette bibliographie est le résultat d'un examen approfondi de la littérature par l'Équipe spéciale. Elle va bien au-delà des documents directement cités dans le rapport, puisqu'une grande partie de ces documents ont été consultés pour les sections sur les recherches existantes et les défis méthodologiques. Cette bibliographie devrait également être une ressource utile pour les pays qui étudient la possibilité de produire des indicateurs sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages.

- Adelman, L., Middleton, S. et Ashworth, K. (1999). Répartition au sein des ménages de la pauvreté et de l'exclusion sociale : données de l'enquête PSE de 1999 en Grande-Bretagne. *Poverty and Social Exclusion. Survey of Britain: Centre for Research in Social Policy working paper*, 23.
- Agarwal, B. (1997). "Bargaining" and gender relations: Within and beyond the household. *Feminist economics*, 3(1), 1-51.
- Allendorf, K. (2007). Couples' Reports of Women's Autonomy and Health-Care Use in Nepal. *Studies in Family Planning*, 38(1), 35-46.
- Alsop, R., et Heinsohn, N. (2005). Measuring Empowerment in Practice: Structuring Analysis and Framing Indicators. Dans *policy research working papers*, 3510, 123: Banque mondiale.
- Angel-Urdinola, D., et Wodon, Q. (2010). Income Generation and Intra-Household Decision Making: A Gender Analysis for Nigeria. Munich Personal RePEc Archive. Document N° 27738. Banque mondiale.
- Apps, P. (2003). Gender, Time Use and Models of the Household. Série de documents de travail n° 796. Institute for the Study of Labor.
- Ashraf, N. (2009). Spousal Control and Intra-Household Decision Making: An Experimental Study in the Philippines. *The American Economic Review*, 99(4), 1245-1277.
- Bahr, S. J. (1973). The Internal Consistency of Blood and Wolfe's Measure of Conjugal Power: A Research Note. *Journal of Marriage and Family*, 35(2), 293-295.
- Bayudan-Dacuycuy, C. (2013). The Influence of Living with Parents on Women's Decision-Making Participation in the Household: Evidence from the Southern Philippines. *Journal of Development Studies* (49)5, 641-656.
- Becker, G. S. (1965). A Theory on the Allocation of Time. *The Economic Journal*, 75(299), 493-517.
- (1981). *A Treatise on the Family*. Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Becker, S., Hossain, M. B., et Thomson, E. (2006). Disagreement in Spousal Reports of Current Contraceptive Use in Sub-Saharan Africa. *Journal of Biosocial Science*, 38(6), 779-796.
- Bennett, F. (2013). Researching Within-Household Distribution: Overview, Developments, Debates, and Methodological Challenges. *Journal of Marriage and Family*, 75(3), 582-597.
- Bernasek, A., et Bajtelsmit, V. L. (2002). Predictors of women's involvement in household financial decision-making. *Association for Financial Counseling and Planning*, 13(2), 39-48.
- Blackstone, S. R. (2017). Women's empowerment, household status and contraception use in Ghana. *Journal of Biosocial Science*, 49(4), 423-434.
- Blanc, A. K. (2001). The Effect of Power in Sexual Relationships on Sexual and Reproductive Health: An Examination of the Evidence. *Studies in Family Planning*, 32(3), 189-213.
- Bonke, J., et Browning, M. (2009a). *Pooling of Income and Sharing of Consumption within Households*. Série de documents de travail n° 428.
- (2009b). The Allocation of Expenditures within the Household: A New Survey. *Fiscal Studies*, 30(3-4), 461-481.

- Bourguignon, F., Browning, M., Chiappori, P.-A., et Lechene, V. (1993). Intra household allocation of consumption: A model and some evidence from French data. *Annales d'Économie et de Statistique*, 29, 137-156.
- Bradburn, N.M., Sudman, S., et coll. (1979). Improving Interview Method and Questionnaire Design. San Francisco, Jossey-Bass.
- Bradburn, N., Sudman, S. and Wansink, B. (2004), Asking Questions – the Definitive Guide to Questionnaire Design – for Market Research, Political Polls, and Social and Health Questionnaires, Jossey-Bass, San Francisco, CA
- Cantillon, S. (2013). Measuring Differences in Living Standards Within Households. *Journal of Marriage and Family*, 75(3), 598-610.
- Cantillon, S., et Nolan, B. (1998). Are married women more deprived than their husbands? *Journal of Social Policy*, 27(02), 151-171.
- Centers, R., Raven, B. H., et Rodrigues, A. (1971). Conjugal Power Structure: A Re-Examination. *American Sociological Review*, 36(2), 264-278.
- Cheng, C. (2018) Women's Education, Intergenerational Coresidence, and Household Decision-Making in China. *Journal of Marriage and Family*, 81(1), 115-132.
- Chant, S. H. (2003) New contributions to the analysis of poverty : methodological and conceptual challenges to understanding poverty from a gender perspective. Santiago de Chile, ECLAC. LC/L.1955-P.
- Charmes, J., et Wieringa, S. (2003). Measuring Women's Empowerment: An assessment of the Gender- related Development Index and the Gender Empowerment Measure. *Journal of Human Development*, 4(3), 419-435.
- Cherchye, L., De Rock, B., et Vermeulen, F. (2009). Opening the black box of intrahousehold decision making: Theory and nonparametric empirical tests of general collective consumption models. *Journal of Political Economy*, 117(6), 1074-1104.
- Choi Lee, C. K., et Marshall, R. (1998). Measuring influence in the family decision making process using an observational method. *Qualitative Market Research: An International Journal*, 1(2), 88-98.
- Coates, J., Webb, P., Houser, R.F. et coll. (2010). "He said, she said": Who should speak for households about experiences of food insecurity in Bangladesh? *Food Security* (2), 81-95.
- Colfer, C. J. P., Achdiawan, R., Roshetko, J. N., Mulyoutami, E., Yuliani, E. L., Mulyana, A., Erni. (2015). *The Balance of Power in Household Decision-Making: Encouraging News on Gender in Southern Sulawesi*. *World Development*, 76, 147-164.
- Cortina, C., et Festy, P. (2014). Identification of same-sex couples and families in censuses, registers and surveys. Families and Societies Working Paper Series, 8.
- Cueva Beteta, H. (2006). What is missing in measures of Women's Empowerment? *Journal of Human Development*, 7(2), 221-241.
- Daly, M., Kelly, G., Dermott, E., et Pantazis, C. (2012). Intra-household Poverty. Conceptual note No. 5. Economic and Social Research Council.
- Dasgupta, I. (2001). Gender-biased redistribution and intra-household distribution. *European Economic Review*, 45(9), 1711-1722.
- Dauphin, A. (2001). Intra-household Decision-Making: A Review of Theories and Implications on the Modelling of Aggregate Behaviour. Québec, Canada: MIMAP Gender Network. International Development Research Centre.
- Davies, L., et Carrier, P. J. (1999). The Importance of Power Relations for the Division of Household Labour. *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, 24(1), 35-51.
- Davis, H. L. (1971). Measurement of husband-wife influence in consumer purchase decisions. *Journal of Marketing Research*, 8(3), 305-312.

- (1976). Decision Making within the Household. *Journal of Consumer Research*, 2(4), 241-260.
- Dereuddre, R., Buffel, V., et Bracke, P. (2017). Power and the gendered division of contraceptive use in Western European couples. *Social Science Research*, 64, 263-276.
- Dito, B. B. (2011). Essays on Women's Bargaining Power and Intra-household Resource in Rural Ethiopia. Erasmus University Rotterdam.
- Doss, C. R. (1996). Testing among Models of Intrahousehold Resource Allocation. *World Development*, 24(10), 1597-1609.
- (2013). Intrahousehold Bargaining and Resource Allocation in Developing Countries. *The World Bank Research Observer*, 28(1), 52-78.
- Doucet, A. (2001). "You See the Need Perhaps More Clearly Than I Have". Exploring Gendered Processes of Domestic Responsibility. *Journal of Family Issues*, 22(3), 328-357.
- Douglas, S. P., et Wind, Y. (1978). Examining Family Role and Authority Patterns: Two Methodological Issues. *Journal of Marriage and Family*, 40(1), 35-47.
- Drolet, M. (2016). Les connaissances financières des Canadiens : différences selon le sexe. *Regards sur la société canadienne*. Ottawa, Statistique Canada.
- Dunsing, M. M., et Hafstrom, J. L. (1975). Methodological considerations in family decision-making studies. *Advances in Consumer Research: North American Advances*, 2, 103-112.
- Elizabeth, V. (2001). Managing money, managing coupledom: A critical examination of cohabitants' money management practices. *The Sociological Review*, 49(3), 389-411.
- Eurostat (2012) 2010 EU-SILC Module on intra-household sharing of resources: Assessment of the implementation. Luxembourg: Eurostat.
- Eurostat (2013) Income pooling and equal sharing within the household – What can we learn from the 2010 EU-SILC module? *Methodologies and Working Papers* Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.
- Ewerling, F., Lynch, J. W., Victora, C. G., van Eerdewijk, A., Tyszler, M., et Barros, A. J. D. (2017). The SWPER index for women's empowerment in Africa: development and validation of an index based on survey data. *The Lancet Global Health*, 5(9), e916-e923.
- Findlay, J., et Wright, R. E. (1996). Gender, Poverty and the Intra-Household Distribution of Resources. *Review of Income and Wealth*, 42(3), 335-351.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2015). Programme mondial de recensement de l'agriculture de 2020. Volume 1 (Programme, concepts et définitions) et volume 2 (Directives opérationnelles). *Collection FAO : Développement statistique*, n° 15 et 16. Rome, FAO.
- Frankenberg, E., et Thomas, D. (2001). Measuring Power. Food Consumption and Nutrition Division Discussion paper No. 113. International Food Policy Research Institute.
- Fultz, E. et Francis, J. (2013). Cash transfer programmes, poverty reduction and empowerment of women: A comparative analysis. Experiences from Brazil, Chile, India, Mexico and South Africa. Organisation internationale du travail, document de travail n° 4. Genève, OIT.
- Ganle, J.K., Obeng, B. Segbefia, A.Y., Mwinyuri, V, Yeboah, J.Y. et Baatiema, L (2015). How intra-familial decision-making affects women's access to and use of maternal healthcare services in Ghana: a qualitative study. *BMC pregnancy and childbirth* 15(1), 173.
- Gasca, N. C., & Becker, S. (2018). Using couples' discordant reports to estimate female covert use of modern contraception in sub-Saharan Africa. *Journal of Biosocial Science*, 50(3), 326-346.
- Glennerster, R. et Walsh, C. (2017) Is it time to rethink how we measure women's household decision-making power in impact evaluations? Running Res blog, 6 septembre.
- Glezer, H., et Mills, E. (1991). Controlling the purse strings. *Family Matters*, 29, 35-36.

- Global Strategy for Improving Agricultural and Rural Statistics. (2017). Field Test Report. Intra-household decision-making in agriculture: The value added of asking who makes the decisions around specific agricultural activities. Document de travail N° 18.
- Goldstein M., Falb, K., Annan, J., Koolwal, G., Donald, A., (2017). Measuring Women's Agency. Policy research working paper, No. 8148. Washington, D.C.: World Bank Group.
- Goode, J., Callender, C., et Lister, R. (1998). *Purse or wallet?: gender inequalities and income distribution within families on benefits*. Londres : Policy Studies Institute: Policy Studies Institute.
- Govindasamy, P., et Malhotra, A. (1996). Women's Position and Family Planning in Egypt. *Studies in Family Planning*, 27(6), 328-340.
- Gumede, W. (2009). Delivering the democratic developmental state in South Africa. Development Planning Division. Working paper series No. 9, Development Bank of Southern Africa.
- Gupta, S. (2007). Autonomy, dependence, or display? The relationship between married women's earnings and housework. *Journal of Marriage and Family*, 69(2), 399-417.
- Hacoen, R., Likki, T., Londakova, K., et Rossiter, J. (2018). Return to work: parental decision making. Research Report. Dans B. I. Team (Ed.). Londres : Government Equalities Office.
- Hadley, T. R., et Jacob, T. (1976). The Measurement of Family Power: A Methodological Study. *Sociometry*, 39(4), 384-395.
- Heer, D. M. C. (1963). The Measurement and Bases of Family Power: An Overview. *Marriage and Family Living*, 25(2), 133-139.
- Heffring, M. P. (1980). Measuring family decision making: Problems and prospects. *Advances in Consumer Research*, 7, 492-498.
- Himmelweit, S., Santos, C., Sevilla, A., et Sofer, C. (2013). Sharing of resources within the family and the economics of household decision making. *Journal of Marriage and Family*, 75(3), 625-639.
- Hindin, M. J. (2000). Women's power and anthropometric status in Zimbabwe. *Social Science & Medicine*, 51(10), 1517-1528.
- Hippler, H-J et Schwarz, N. (1986). Not Forbidding isn't Allowing: the Cognitive Basis of the Forbid-Allow Asymmetry. *Public Opinion Quarterly*. 24(1), 224-250
- Ilahi, N. (2000). The Intra-household Allocation of Time and Tasks: What Have We Learnt from the Empirical Literature? In *Policy Research Report on Gender and Development*. Série de documents de travail n° 13. Washington, D.C. : Banque mondiale.
- Iversen, V. (2003). Intra-household inequality: a challenge for the capability approach? *Feminist Economics*, 9(2-3), 93-115.
- Johnston, D. W., et Shields, S. C. K. M. A. (2015). Who makes the Financial Decisions? Intra-Household Evidence from Panel Data. *CSIRO-Monash Working paper No 2015-06*.
- Joshi, O., et Vanneman, R. (2015). *MGNREGA and the Intra-household Decision Making: A Gender Perspective*. Paper presented at the Population Association America, San Diego, CA.
- Kabeer, N. (1999). Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment.
- Kenkel, William F. "Sex of observer and spousal roles in decision making." *Marriage and Family Living* 23, no. 2 (1961): 185-186.
- Kenney, C. T. (2006). The Power of the Purse: Allocative Systems and Inequality in Couple Households. *Gender & Society*, 20(3), 354-381.
- Kishor, S., et Subaiya, L. (2005, 2005). *Household decision making as empowerment: a methodological view*. Document présenté à la réunion de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), Tours, France.

- Knauper, B., Schwarz, N., Grayson, C.E. (1998). Formal features of rating scales and the interpretation of question meaning. *International Journal of Public Opinion Research*, 10 (2), 177-183.
- Knauper, B., Winkielman, P. et Schwarz, N. (1998). Looking back at anger: Reference periods change the interpretation of emotion frequency questions. *Journal of Personality and Social Psychology*, 75, 719-728.
- Knauper, B. (1998). The impact of age and education on response order effects in attitude measurement.
- Lancaster, G., Maitra, P., & Ray, R. (2006). Endogenous Intra- Household Balance of Power and Its Impact on Expenditure Patterns: Evidence from India. *Economica*, 73(291), 435-460.
- Lancaster, K. (1975). The theory of household behavior: Some foundations. *Annals of Economic and Social Measurement*, 4(1), 5-21.
- Lee, Y-S. et Waite, L.J. (2005) Husbands' and wives' time spent on housework: a comparison of measures. *Journal of Marriage and Family* 67(2), 328-336.
- Lowe, M. et McKelway, M. (2017) Bargaining Breakdown: Intra-Household Decision-Making and Women's Employment. Document de travail
- Lundberg, S. (2008). Gender and household decision-making. Dans F. Bettio et A. Verashchagina (Eds.), *Frontiers in the Economics of Gender*: Routledge.
- Mader, K., et Schneebaum, A. (2013). The gendered nature of intra-household decision making in and across Europe. In (Vol. 11270): Vienna University of Economics and Business, Department of Economics.
- Malhotra, A., Schuler, S. R., et Boender, C. (2002). *Measuring Women's Empowerment as a Variable in International Development*. Background Paper Prepared for the World Bank Workshop on Poverty and Gender: New Perspectives.
- Manser, M., et Brown, M. (1980). Marriage and household decision-making: A bargaining analysis. *International economic review*, 31-44.
- Martinez A., C. (2013). Intrahousehold Allocation and Bargaining Power: Evidence from Chile. *Economic Development and Cultural Change*, 61(3), 577-605.
- Martinez-Restrepo, S., Yancari, J., et Ramos Jaimes, L. (2016). Measuring Subjective Dimensions of Empowerment Among Extremely and Moderately Poor Women in Colombia and Peru: Lessons from the Field. Dans Bogotá : Fedesarrollo.
- Mederer, H. J. (1993). Division of labor in two-earner homes: Task accomplishment versus household management as critical variables in perceptions about family work. *Journal of Marriage and the Family*, 133-145.
- Merhi, S., Cockcroft, A., et Andersson, N. Republic of Maldives Reproductive health survey: follow up.
- Meurs, M. et Ismaylov, R. (2019) Improving Assessments of Gender Bargaining Power: A Case Study from Bangladesh, *Feminist Economics*, (25)1, 90-118.
- Mwungu, C. M., Mwongera, C., Shikuku, K. M., Nyakundi, F. N., Twyman, J., Winowiecki, L. A. et Läderach, P. (2017). Survey data of intra-household decision making and smallholder agricultural production in Northern Uganda and Southern Tanzania. *Data in Brief*, 14, 302-306.
- Nagy, I. Medgyesi, M., Lelkes, O. et Tarki, (2012) The 2010 Ad hoc EU SILC module on the intra-household sharing of resources *Research Note 3/2012* Luxembourg: Commission européenne.
- Nyman, C. (1999). Gender equality in 'the most equal country in the world'? Money and marriage in Sweden. *The Sociological Review*, 47(4), 766-793.
- Olson, D. H., et Rabunsky, C. (1972). Validity of Four Measures of Family Power. *Journal of Marriage and Family*, 34(2), 224-234.

- Osamor, P., Grady, C., (2016). Women's autonomy in health care decision-making in developing countries: a synthesis of the literature. *International journal of women's health*, 8.
- Osmani, L. N. K. (2007). A breakthrough in women's bargaining power: the impact of microcredit. *Journal of International Development*, 19(5), 695-716.
- Pahl, J. (2000). The gendering of spending within households. *Radical Statistics*, 75, 38-48.
- Peterman, A., Schwab, B., Roy, S., Hidrobo, M., et Gilligan, D. O. (2015). Measuring Women's Decisionmaking: Indicator Choice and Survey Design Experiments from Cash and Food Transfer Evaluations in Ecuador, Uganda, and Yemen. *IFPRI Discussion paper 1453*.
- Phipps, S. A., et Burton, P. S. (1998). What's mine is yours? The influence of male and female incomes on patterns of household expenditure. *Economica*, 65(260), 599-613.
- Phipps, S. et Woolley, F. (2008). Control over money and the savings decisions of Canadian households. *Journal of Behavioral and Experimental Economics (formerly The Journal of Socio-Economics)*, 37(2), 592-611.
- Pigg, K. E. (2002). Three faces of empowerment: Expanding the theory of empowerment in community development. *Community Development*, 33(1), 107-123.
- Pollak, R. A. (1994). For Better or Worse: The Roles of Power in Models of Distribution within Marriage. *The American Economic Review*, 84(2), 148-152.
- Quisumbing, A. R. (2003). Household decisions, gender, and development: a synthesis of recent research. Washington D.C. : IFPRI.
- Quisumbing, A. R., et de la Brière, B. (2000). Women's assets and intrahousehold allocation in rural Bangladesh: testing measures of bargaining power. Document de discussion FCND N° 86 : International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- Régnier-Loilier, A. (2018). Are the Generations and Gender Surveys Well Suited for Studying Same-Sex Couples?. *European Journal of Population* 34(4): 567-578.
- Reiss, M. C., & Webster, C. (2004). An examination of established antecedents of power in purchase decision making: Married and nontraditional couples. *Journal of Applied Social Psychology*, 34(9), 1825-1845.
- Richardson, R. A. (2018). Measuring women's empowerment: a need for context and caution (correspondence). *The Lancet Global Health*, 6(1), e30-e30.
- Rogers, B. L., et Schlossman, N. P. (Eds.). (1990). Intra-household resource allocation: issues and methods for development policy and planning; papers prepared for the Workshop on Methods of Measuring Intra-household Resource Allocation, Gloucester, Massachusetts, USA, October 1983. Tokyo : United Nations University Press.
- Ross, J. (Ed.) (2012). *Reproductive Health Survey in Georgia 2010: Final report*. Tbilissi, Géorgie : National Center for Disease Control and Public Health.
- Safilios-Rothschild, C. (1970). The Study of Family Power Structure: A Review 1960-1969. *Journal of Marriage and Family*, 32(4), 539-552.
- Schieman, S., Ruppner, L., et Milkie, M. A. (2018). Who Helps with Homework? Parenting Inequality and Relationship Quality Among Employed Mothers and Fathers. *Journal of Family and Economic Issues*, 39(1), 49-65.
- Schmidt, E. M. (2012). The Effect of Women's Intrahousehold Bargaining Power on Child Health Outcomes in Bangladesh. *Undergraduate Economic Review*, 9(1), 4.
- Seery, B. L., et Crowley, M. S. (2000). Women's emotion work in the family Relationship management and the process of building father-child relationships. *Journal of Family Issues*, 21(1), 100-127.
- Seymour, G., et Peterman, A. (2017). Understanding the Measurement of Women's Autonomy: Illustrations from Bangladesh and Ghana. Document de discussion de l'IFPRI 1656.

- Sow, F. D., Antonides, G., et Anke, N. (2009). *Intra-Household decision making: Bargaining over Expenditures in Rural Households in Senegal*. Document présenté lors de la 7^e conférence internationale du Réseau mondial pour l'économie des systèmes d'apprentissage, d'innovation et de développement des compétences (Globelics), Dakar, Sénégal.
- Statistique Canada (2017). Familles, ménages et état matrimonial : faits saillants du Recensement de 2016. *Le Quotidien*, 2 août. Ottawa, Statistique Canada.
- Strodtbeck, F. L. (1951). Husband-Wife Interaction Over Revealed Differences. *American Sociological Review*, 16(4), 468-473.
- Story, W. T., et Burgard, S. A. (2012). Couples' reports of household decision-making and the utilization of maternal health services in Bangladesh. *Social Science & Medicine*, 75(12), 2403-2411.
- Svec, J., et Andic, T. (2018). Cooperative Decision-Making and Intimate Partner Violence in Peru. *Population and Development Review*, 44(1), 63-85.
- Treas, J., et Tai, T.-o. (2012). How Couples Manage the Household: Work and Power in Cross-National Perspective. *Journal of Family Issues*, 33(8), 1088-1116.
- Uddin, J., Hossin, M.Z. et Pulok, M.H. (2017). Couples' concordance and discordance in household decision-making and married women's use of modern contraceptives in Bangladesh. *BMC Women's Health* 17(1), 107.
- Nations Unies (1995). Déclaration et Programme d'action de Beijing, adoptés par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. A/Conf.177/20
- (2017). Household size and composition around the world. *Population Facts 2017*(2). New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales.
- (2019). Guidelines for Producing Statistics on Asset Ownership from a Gender Perspective. Department of Economic and Social Affairs. Statistical Division. Série F No. 119.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (2010). *Developing Gender Statistics: A Practical Tool*. New York et Genève : Organisation des Nations Unies
- (2011). Violence Against Women Survey Module. Accessible à l'adresse suivante : <https://statswiki.unece.org/x/RIAZB>
- (2015). Indicateurs de l'égalité des genres. New York et Genève : Organisation des Nations Unies
- United States Census Bureau (2012). Multigenerational Households: 2009–2011. *American Community Survey Briefs*, octobre ACSBR/11-03.
- Vogler, C. (1998). Money in the household: some underlying issues of power. *The Sociological Review*, 46(4), 687-713.
- Vogler, C., et Pahl, J. (1994). Money, power and inequality within marriage. *The Sociological Review*, 42(2), 263-288.
- Vogler, C., Lyonette, C., et Wiggins, R. D. (2008). Money, power and spending decisions in intimate relationships. *The Sociological Review*, 56(1), 117-143.
- Waseem, S. (2010). Household monies and decision-making. *Policy research paper* No. 23. Australian Government Department of Family and Community Services.
- Wiesmann, S., Boeije, H., van Doorne-Huiskes, A., et den Dulk, L. (2008). 'Not worth mentioning': The implicit and explicit nature of decision-making about the division of paid and domestic work. *Community, Work & Family*, 11(4), 341-363.
- Williams, J. (2005). Measuring gender and women's empowerment using confirmatory factor analysis. Document de travail *Population program*. Institute of Behavioural Science, University of Colorado, Boulder.
- Wood, A., Downer, K., Lees, B., et Toberman, A. (2012). Household financial decision making: Qualitative research with couples. *Department for Work and Pensions. Research Report* No. 805.

- Xu, L., et Zia, B. (2012). Financial literacy around the world: an overview of the evidence with practical suggestions for the way forward. *World Bank Policy Research Working Paper No. 6107* The World Bank.
- Yavorsky, J. E., Kamp Dush, C. M., et Schoppe-Sullivan, S. J. (2015). The production of inequality: The gender division of labor across the transition to parenthood. *Journal of Marriage and Family*, 77(3), 662-679.
- Yodanis, C., et Lauer, S. (2007a). Economic inequality in and outside of marriage: Individual resources and institutional context. *European Sociological Review*, 23(5), 573-583.
- Yodanis, C., et Lauer, S. (2007b). Managing money in marriage: Multilevel and cross-national effects of the breadwinner role. *Journal of Marriage and Family*, 69(5), 1307-1325.
- Yount, K. M., Peterman, A., et Cheong, Y. F. (2018). Measuring women's empowerment: a need for context and caution (correspondence). *The Lancet Global Health*, 6(1), e29.
- Zagorsky, J. L. (2003). Husbands' and wives' view of the family finances. *The Journal of Socio-Economics*, 32(2), 127-146.
- Zimmerman, T. S., Haddock, S. A., Ziemba, S., et Rust, A. (2002). Family organizational labor: Who's calling the plays? *Journal of Feminist Family Therapy*, 13(2-3), 65-90.

Annexes

Annexe 1 : Questions posées aux membres de l'Équipe spéciale lors de la première collecte de données

1. Votre pays dispose-t-il, dans le cadre des statistiques officielles, d'une enquête ou d'un module d'enquête explicitement consacré à la prise de décisions au sein des ménages? Si oui, veuillez apporter des précisions : (quelle enquête/quel module? quels répondants? quelle périodicité? autres renseignements utiles).
2. L'une de vos enquêtes comporte-t-elle des questions sur les points suivants? Si vous répondez oui à l'un d'entre eux, veuillez apporter des précisions sur l'enquête et les questions spécifiques.
 - a) Prise de décisions en matière de reproduction (former une relation, avoir des enfants, utiliser une contraception, recourir à des services de santé sexuelle et génésique)
 - b) Décisions sur la participation au marché du travail (type d'emploi et lieu où l'exercer, prise d'un congé ou réduction du nombre d'heures de travail pour s'occuper des enfants ou de personnes âgées, etc.)
 - c) Décisions sur les soins de santé
 - d) Décisions sur la vie sociale et l'emploi du temps libre
 - e) Décisions sur l'éducation des enfants
 - f) Décisions sur les dépenses et l'épargne (gros achats, achats courants), le budget familial et les régimes de répartition (partage de l'argent dans le couple, demande d'autorisation de dépenser, etc.)
 - g) Perception du contrôle, degré de satisfaction par rapport à la prise de décisions dans l'une des catégories ci-dessus, questions sur la manière dont les décisions sont prises en cas de désaccord.
3. Comment les données sur ces sujets sont-elles recueillies et diffusées (le cas échéant)?
4. Quels sont les défis dont vous êtes conscient(e) par rapport à ces questions (interprétation par les répondants, absence de réponse, réponses modifiées par la présence d'autres personnes, réponses contradictoires des partenaires, etc.)?
5. Quelles sont les enquêtes dont vous avez connaissance en dehors des statistiques officielles qui comportent des questions sur l'un de ces sujets?

Tous les pays représentés au sein de l'Équipe spéciale ont été invités à fournir des réponses aux questions suivantes, élaborées collectivement. Des réponses ont été reçues de la Bosnie-Herzégovine (réponse « non » ou « pas de données » pour toutes les questions), du Canada, de la Colombie, de l'Italie, de la Lituanie, du Mexique, de la Serbie et de la Turquie.

Annexe 2 : Enquête en ligne utilisée pour recueillir des renseignements sur les pratiques actuelles dans les pays

L'enquête suivante a été utilisée pour recueillir des renseignements auprès d'autres pays. La série de questions 4 à 8 est une boucle qui se répète jusqu'à trois fois selon le nombre d'enquêtes citées par la personne interrogée.

Des réponses ont été reçues de l'Autriche, de la Géorgie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, des Pays-Bas, de la Suisse et du Tadjikistan.

Toutes les questions marquées d'un astérisque sont obligatoires. Vos réponses seront enregistrées au fur et à mesure; vous pourrez ainsi revenir plus tard si vous quittez l'enquête avant d'avoir terminé de la remplir. Vous pourrez également modifier vos réponses après les avoir soumises.

* 1. Veuillez saisir les coordonnées de la personne qui connaît le mieux ce sujet dans votre organisation.

Pays :

Nom de l'organisation :

Nom de la personne-ressource :

Courriel :

2. Dans le système de statistiques officielles de votre pays, certaines enquêtes comprennent-elles des questions sur le pouvoir et/ou la prise de décisions au sein des ménages?

- Oui
- Non

[Si non, le sondage passe à la question 23.]

3. Veuillez indiquer le nom de l'enquête comportant le plus grand nombre de questions sur le pouvoir et la prise de décisions au sein des ménages dans votre pays (s'il y a plus d'une enquête pertinente, vous devrez répéter les questions suivantes pour chaque enquête, jusqu'à un maximum de quatre enquêtes différentes).

4. Est-ce que {{Q3}} comprend des questions sur...? *Veillez sélectionner toutes les réponses pertinentes.*

- Prise de décisions en matière de reproduction (p. ex. avoir enfants, avoir des rapports sexuels, utiliser une contraception, recourir à des services de planification familiale ou de santé génésique)
- Décisions sur les soins de santé, à l'exclusion des soins de santé génésique (p. ex. quand consulter un médecin, type de traitement)
- Décisions sur la participation au marché du travail (p. ex. qui travaille, type de travail, heures de travail, réduction du nombre d'heures ou prise d'un congé pour s'occuper des enfants ou de personnes âgées)
- Décisions sur les questions liées aux enfants (p. ex. éducation, octroi d'une autorisation aux enfants)
- Décisions sur les finances du ménage (p. ex. épargne, dépenses, répartition ou partage de l'argent au sein du ménage, besoin d'obtenir l'autorisation)
- Processus décisionnels (p. ex. mode de prise de décisions en cas de désaccord). Degré de satisfaction à l'égard des processus décisionnels dans le ménage
- Autre (veuillez préciser)

5. Si possible, veuillez coller le contenu pertinent de l'enquête à partir de {{Q3}} (questions, possibilités de réponse, etc.) ici :

Prise de décisions en matière de reproduction (p. ex. avoir des enfants, avoir des rapports sexuels, utiliser une contraception, recourir à des services de planification familiale ou de santé génésique)

Décisions sur les soins de santé, à l'exclusion des soins de santé génésique (p. ex. quand consulter un médecin, type de traitement)

Décisions sur la participation au marché du travail (p. ex. qui travaille, type de travail, heures de travail, réduction du nombre d'heures ou prise d'un congé pour s'occuper des enfants ou de personnes âgées)

Décisions sur les questions liées aux enfants (p. ex. éducation, octroi d'une autorisation aux enfants)

Décisions sur les finances du ménage (p. ex. épargne, dépenses, répartition ou partage de l'argent au sein du ménage, besoin d'obtenir l'autorisation)

Processus décisionnels (p. ex. mode de prise de décisions en cas de désaccord)

Degré de satisfaction à l'égard des processus décisionnels au sein du ménage

[Insérer le texte de la rubrique Autre]

6. Quelle proposition correspond le mieux à la fréquence de collecte de {{Q3}}?

- Chaque année
- Tous les deux à quatre ans
- Tous les cinq ans
- Tous les 10 ans ou plus
- Pas de collecte régulière
- Autre (veuillez préciser)

7. Quelle est la population cible de {{ Q3 }}? (p. ex. femmes uniquement, hommes uniquement, femmes et hommes, femmes et hommes en couple, tous les membres du ménage, un membre du ménage sélectionné au hasard)?

8. Outre {{ Q3 }}, existe-t-il dans votre pays une autre enquête qui comporte des questions sur le pouvoir et/ou la prise de décisions au sein des ménages?

- Non
- Oui : veuillez préciser le nom de l'enquête

[les questions 4 à 8 se répètent jusqu'à un maximum de quatre enquêtes]

23. Quels sont les défis dont vous êtes conscient(e) par rapport à l'utilisation de ces questions (interprétation par les répondants, absence de réponse, réponses modifiées par la présence d'autres personnes, réponses contradictoires des partenaires, etc.). Veuillez apporter des précisions.

24. Le cas échéant, comment les données sur le pouvoir et la prise de décisions sont-elles recueillies et diffusées? Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Fichiers de microdonnées à usage public
- Tableaux de données publiés
- Analyse publiée (p. ex. rapport de recherche, article)
- Infographies
- Les données ne sont pas recueillies ni diffusées
- Autre (veuillez préciser)

25. Votre pays ou organisation produit-il actuellement des indicateurs sur le pouvoir et la prise de décisions au sein des ménages?

- Non
- Oui : veuillez apporter des précisions
-

26. Quelles sont les enquêtes dont vous avez connaissance en dehors des statistiques officielles qui comportent des questions sur l'un de ces sujets? Veuillez donner une description.

27. Quelles sont, selon vous, les principales lacunes en matière de données concernant le pouvoir et la prise de décisions au sein des ménages dans votre pays ou votre organisation?

28. Si vous avez des renseignements complémentaires, des commentaires ou des suggestions susceptibles d'aider l'Équipe spéciale dans son travail, veuillez apporter des précisions dans l'encadré.

29. Acceptez-vous que l'Équipe spéciale communique avec vous pour vous demander de plus amples renseignements sur vos réponses à cette enquête?

- Oui
- Non

Annexe 3 : Questions pertinentes dans d'autres initiatives d'enquêtes internationales

Enquêtes Générations et genre

« Nous avons déjà parlé des diverses tâches qui doivent être effectuées dans un ménage. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions au sujet des décisions prises à cet égard. Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? » [*les achats courants du ménage; les achats occasionnels plus coûteux du ménage; le temps que vous consacrez à un travail rémunéré; le temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré; la façon dont les enfants sont élevés*]

« Comment vous et votre partenaire/conjoint(e) gérez-vous les revenus de votre ménage? Lequel des éléments de cette carte convient le mieux? »

- Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire/conjoint(e) sa part
- Mon/ma partenaire/conjoint(e) gère tout l'argent et me donne ma part
- Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin
- Nous mettons une partie de l'argent en commun et gardons le reste séparé
- Nous gardons chacun notre propre argent séparé
- Autre.

« Comment gérez-vous les dépenses mensuelles que vous avez en commun (le loyer, la nourriture, etc.)? »

- Je paie tout seul(e)
- Mon/ma partenaire paie tout seul(e)
- Nous payons tous les deux à peu près à parts égales
- Nous payons tous les deux en fonction de nos revenus personnels
- Nous en payons tous les deux une partie, mais il n'y a pas de règle fixe

International Social Survey Programme

Le module *Family and Changing Gender Roles* de l'International Social Survey Programme (ISSP) a été réalisé en 1988, 1994, 2002 et 2012. La première édition du module *Family and Changing Gender Roles* (1988) ne comportait aucune question se rapportant aux dynamiques décisionnelles et au pouvoir au sein des ménages, mais la deuxième édition de *Family and Changing Gender Roles* (1994) a ajouté une question sur la gestion des revenus.

Family and Changing Gender Roles II (1994)

« Comment vous et votre conjoint(e)/partenaire organisez-vous les revenus perçus par l'un d'entre vous ou les deux? » *Veillez choisir l'option qui s'en rapproche le plus.*

- Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire sa part
- Mon/ma partenaire gère tout l'argent et me donne ma part
- Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin
- Nous mettons une partie de l'argent en commun et gardons le reste séparé
- Nous gardons chacun notre propre argent séparé
- Non marié ou vivant comme marié

La troisième édition de *Family and Changing Gender Roles* (2002) comprend davantage de questions se rapportant au sujet des dynamiques décisionnelles et du pouvoir au sein des ménages.

« Comment vous et votre conjoint(e)/partenaire organisez-vous les revenus perçus par l'un d'entre vous ou les deux? » *Veillez choisir l'option qui s'en rapproche le plus.*

- Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire sa part
- Mon/ma partenaire gère tout l'argent et me donne ma part
- Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin
- Nous mettons une partie de l'argent en commun et gardons le reste séparé
- Nous gardons chacun notre propre argent séparé

« Laquelle des propositions suivantes s'applique le mieux au partage des tâches ménagères entre vous et votre conjoint(e)/partenaire? »

- Je fais bien plus que ma part des travaux ménagers
- Je fais un peu plus que ma part des travaux ménagers
- Je fais environ ma part des travaux ménagers
- Je fais un peu moins que ma part des travaux ménagers
- Je fais bien moins que ma part des travaux ménagers

« À quelle fréquence vous et votre conjoint(e)/partenaire êtes-vous en désaccord sur le partage des tâches ménagères? »

- Plusieurs fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Plusieurs fois par an
- Moins souvent/rarement
- Jamais
- Ne peux pas choisir

« Qui prend généralement les décisions concernant l'éducation de vos enfants? »

- Surtout moi
- Surtout mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Parfois moi/parfois mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Nous décidons/avons décidé ensemble
- Quelqu'un d'autre
- Sans objet

« Lorsque vous et votre conjoint(e)/partenaire prenez des décisions sur les points suivants, qui a le dernier mot? » [choisir des activités communes pour le week-end, faire des achats importants pour la maison]

- Surtout moi
- Surtout mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Parfois moi/parfois mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Nous décidons ensemble
- Quelqu'un d'autre

« En prenant en considération toutes les sources de revenus, entre vous et votre conjoint(e)/partenaire, qui a le revenu le plus élevé? »

- Mon/ma conjoint(e)/partenaire n'a pas de revenus
- J'ai un revenu beaucoup plus élevé
- J'ai un revenu plus élevé
- Nous avons à peu près le même revenu
- Mon/ma conjoint(e)/partenaire a un revenu plus élevé
- Mon/ma conjoint(e)/partenaire a un revenu beaucoup plus élevé
- Je n'ai pas de revenu
- Ne sais pas

Family and Changing Gender Roles IV (2012)

« Comment vous et votre conjoint(e)/partenaire organisez-vous les revenus perçus par l'un d'entre vous ou les deux? » *Veillez choisir l'option qui s'en rapproche le plus.*

- Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire sa part
- Mon/ma partenaire gère tout l'argent et me donne ma part
- Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin
- Nous mettons une partie de l'argent en commun et gardons le reste séparé
- Nous gardons chacun notre propre argent séparé

« Laquelle des propositions suivantes s'applique le mieux au partage des tâches ménagères entre vous et votre conjoint(e)/partenaire? »

- Je fais bien plus que ma part des travaux ménagers
- Je fais un peu plus que ma part des travaux ménagers
- Je fais environ ma part des travaux ménagers
- Je fais un peu moins que ma part des travaux ménagers
- Je fais bien moins que ma part des travaux ménagers

« Lorsque vous et votre conjoint(e)/partenaire prenez des décisions sur le choix d'activités communes pour le week-end, qui a le dernier mot? »

- Surtout moi
- Surtout mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Parfois moi/parfois mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Nous décidons ensemble
- Quelqu'un d'autre

« En prenant en considération toutes les sources de revenus, entre vous et votre conjoint(e)/partenaire, qui a le revenu le plus élevé? »

- Mon/ma conjoint(e)/partenaire n'a pas de revenus
- J'ai un revenu beaucoup plus élevé
- J'ai un revenu plus élevé
- Nous avons à peu près le même revenu
- Mon/ma conjoint(e)/partenaire a un revenu plus élevé
- Mon/ma conjoint(e)/partenaire a un revenu beaucoup plus élevé
- Je n'ai pas de revenu
- Ne sais pas

« Qui prend généralement les décisions concernant l'éducation de vos enfants? »

- Surtout moi
- Surtout mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Parfois moi/parfois mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Nous décidons ensemble
- Quelqu'un d'autre
- Sans objet

Programme des enquêtes sociales européennes

« Les couples sont parfois en désaccord sur les questions liées au ménage et à la famille. Selon cette carte, à quelle fréquence vous et votre mari/femme/partenaire êtes-vous en désaccord sur...? » [comment répartir les tâches ménagères, l'argent, le temps consacré au travail rémunéré]

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- Une fois par mois
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par semaine
- Plusieurs fois par semaine
- Chaque jour
- Sans objet
- Refus
- Ne sais pas
- Pas de réponse

« Lorsque vous et votre mari/femme/partenaire prenez des décisions sur les points suivants, qui s'en charge généralement? » [achats occasionnels plus coûteux pour le ménage, répartition des tâches ménagères]

- Toujours moi
- Généralement moi
- À peu près à parts égales ou ensemble
- Généralement mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Toujours mon/ma conjoint(e)/partenaire
- Toujours ou généralement quelqu'un d'autre
- Sans objet
- Refus

- Ne sais pas
- Pas de réponse

Enquêtes sur la mesure du niveau de vie

Enquête 2010 sur le niveau de vie au Népal

Des sections sur la prise de décisions sont incluses dans les modules sur l'historique du mariage et de la maternité (épouse du chef du ménage si le chef est un homme, ou chef féminin du ménage), et sur le crédit et l'épargne (pour les hommes : chef masculin du ménage ou membre masculin du ménage plus âgé si le chef de ménage est une femme).

« Au cours des 12 derniers mois, votre ménage a-t-il dû prendre une décision sur... [TYPE DE DÉCISION]? » (oui/non)

« Avez-vous participé à la dernière décision en date sur... [TYPE DE DÉCISION]? » (beaucoup/un peu/pas du tout)

« Qui a pris la décision finale sur.. [TYPE DE DÉCISION]? » (moi/mon/ma conjoint(e)/tous les deux/autre)

- Jusqu'à quelle classe les enfants doivent aller à l'école
- L'école fréquentée par les enfants
- L'obtention de soins de santé pour soi-même
- L'obtention de soins de santé pendant la grossesse
- Le nombre d'enfants à avoir
- La méthode de contraception à utiliser
- L'obtention de soins de santé pour les enfants
- Les dépenses alimentaires
- Les dépenses pour les principaux articles ménagers
- La vente d'actifs du ménage (y compris le bétail)
- Les cultures à cultiver
- Les emprunts à contracter
- L'utilisation des emprunts
- La migration pour trouver un emploi
- L'utilisation des envois d'argent

Enquête 2007 sur le niveau de vie au Tadjikistan

La prise de décisions des ménages dans le module sur la pauvreté subjective et la sécurité alimentaire :

[Principal décideur : chef de ménage; membre masculin du ménage; membre féminin du ménage; membres masculins du ménage ensemble; membres féminins du ménage ensemble; tous les membres du ménage; sans objet; décide pour lui/elle-même]

Module sur l'agriculture (répondant = membre du ménage qui a le plus de connaissances) :

« Qui prend les décisions sur l'utilisation de cette parcelle? »

- Type de culture dans le jardin familial
- Type de culture sur les terres présidentielles
- Endroit où faire les achats
- Achat d'articles importants
- Emprunt ou non d'argent
- Prêt d'argent à d'autres
- Bien-être des enfants
- Fréquentation scolaire des enfants
- Mariage d'un membre masculin du ménage
- Mariage d'un membre féminin du ménage
- Endroit où le membre masculin doit travailler
- Endroit où le membre féminin doit travailler
- Part du revenu du ménage à dépenser
- Part du revenu du ménage à épargner
- Endroit où investir l'argent du ménage
- Migration d'un membre du ménage pour chercher du travail
- Utilisation des ressources en provenance de l'étranger
- Vente des produits agricoles et endroit où les vendre
- Utilisation de l'argent provenant des produits agricoles

Éthiopie – Enquête socio-économique, 2013-2014

Module sur l'entreprise non agricole :

« Qui dans le ménage prend les décisions concernant les revenus de cette entreprise? »

Module sur les autres sources de revenus :

« Qui dans votre ménage gardait l'argent/décidait de ce qu'il fallait faire de l'argent de...? » [SOURCE]
(diverses sources de revenus répertoriées)

Ghana – Enquête de panel socio-économique : 2009-2010

Section sur la santé des femmes : relations de pouvoir. Questions d'opinion (posées aux femmes adultes et aux hommes adultes) :

« Les décisions importantes dans la famille ne devraient être prises que par les hommes de la famille. »
(d'accord/pas d'accord)

Malawi – Enquête intégrée sur les ménages, 2013; Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et l'agriculture, 2014

Module sur l'emploi du temps et le travail :

« Qui dans le ménage décide de l'utilisation de [liste des sources de revenus]...? »

Module sur les cadeaux offerts :

« Qui dans le ménage a décidé de l'attribution des [articles] donnés à des personnes extérieures à votre ménage (amis/famille) au cours des 12 derniers mois? »

Module sur les filets de sécurité sociale :

« Qui dans le ménage décide de l'utilisation de l'aide de [programme]? »

Nicaragua – Étude de mesure du niveau de vie, 2001

Section sur les entreprises à domicile et les travailleurs à leur propre compte :

« Quel membre du ménage prend les décisions ou contrôle l'[entreprise/activité]? »

Section sur les activités agricoles :

« Quel est le membre du ménage qui prend les décisions concernant l'[unité de production agricole]? »

Ouganda – Enquête nationale de panel, 2013

Section sur la situation de la main-d'œuvre :

« Qui dans le ménage décide de l'utilisation de [paiements en espèces/en nature/autres sources de revenus (énumérés un par un)] de l'emploi principal/du travail secondaire au cours des 7 derniers jours/des 12 derniers mois? »

Section sur les entreprises/activités non agricoles des ménages :

« Qui dans le ménage décide de l'utilisation des revenus de cette entreprise? »

Timor-Leste – Enquête sur le niveau de vie, 2006

Section sur l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche :

« Qui dans le ménage prend les décisions concernant cette parcelle de terrain? »

Annexe 4 : Détails des données de la première vague d'enquêtes Génération et genre utilisées dans l'analyse d'essai

Tableau 3 : Pays ayant participé à l'enquête GGS1

| Pays | Année | Commentaires |
|---|-----------|---|
| Allemagne | 2005 | |
| Allemands turcs (sous-échantillon allemand) | 2006 | |
| Australie | 2005/2006 | Pas d'accès aux données ¹ . Le questionnaire national fourni sur le site Web du programme GGP ne comprend pas de questions sur la prise de décisions au sein du ménage (GGS mise en œuvre en tant que complément à une enquête de panel auprès des ménages existante HILDA). |
| Autriche | 2008/2009 | |
| Belgique | 2008/2010 | |
| Bulgarie | 2004 | |
| Estonie | 2004/2005 | Prise de décisions non incluse dans le questionnaire national. |
| France | 2005 | 405c « temps que vous consacrez à un travail rémunéré » et 405d « temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré » non inclus dans le questionnaire national. |
| Géorgie | 2006 | |
| Hongrie | 2004/2005 | Prise de décisions non incluse dans le questionnaire national. |
| | | Différentes options de réponse pour la question 405 ont été utilisées : 1) plus le R; 2) plus le P; 3) R et P à peu près à parts égales. |
| Italie | 2003 | 405c « temps que vous consacrez à un travail rémunéré » et 405d « temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré » non inclus dans le questionnaire national. Q406 non incluse. |

| Pays | Année | Commentaires |
|--------------------|--------------|---|
| Japon | 2005 | Prise de décisions non incluse dans le questionnaire national. |
| Lituanie | 2006 | |
| Norvège | 2007/2008 | Pas d'accès aux données ¹ . La documentation disponible sur le site Web du GGP suggère que les questions relatives à la prise de décisions sont incluses dans le questionnaire national. |
| Pays-Bas | 2002/2004 | Prise de décisions non incluse dans le questionnaire national. |
| Pologne | 2010/2011 | |
| République Tchèque | 2005 | |
| Roumanie | 2005 | |
| Russie | 2004 | |
| Suède | 2012/2013 | |

¹ L'Équipe spéciale n'a pas demandé de données des GGS1 australiennes et norvégiennes, car la demande contenait un avertissement concernant une procédure de demande plus longue dans le cas de ces deux pays.

Annexe 5 : Inventaire des enquêtes et des questions d'enquête sur le pouvoir et les dynamiques décisionnelles au sein des ménages

D'après les réponses reçues des pays représentés au sein de l'Équipe spéciale, des pays ayant répondu à l'appel d'information plus large lancé à la suite de la séance de travail de la CEE-ONU sur les statistiques ventilées par sexe en 2017, et des recherches effectuées par les membres de l'Équipe spéciale, l'inventaire suivant des questions d'enquête existantes a été établi. Il contient des renseignements sur les enquêtes dans lesquelles les questions sont ou ont été posées, la formulation exacte des questions et les catégories de réponses. Les renseignements sont organisés par thèmes correspondant approximativement aux dimensions de la prise de décisions identifiées par l'Équipe spéciale.

Ce document ne peut être considéré comme un inventaire complet de toutes les enquêtes et questions de ce type dans la région de la CEE-ONU, étant donné que tous les pays n'ont pas eu à fournir de renseignements. Il s'agit plutôt d'un outil visant à inspirer et à guider les pays qui songent à ajouter de telles questions dans leurs propres enquêtes.

Aperçu

| Pays | Nom de l'enquête | Cycles | Population cible du/des module(s) | Unité d'échantillonnage | Reproduction et activité sexuelle | Soins de santé | Participation au marché du travail | Vie sociale et loisirs | Questions relatives aux enfants | Finances du ménage | Processus, satisfaction |
|--------|--|------------|--|-------------------------|-----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------------|
| Canada | Enquête sociale générale - Famille (ESG) | 2011, 2017 | Femmes et hommes de 15 ans et plus vivant avec leur conjoint(e)/partenaire | Individu | | | | x | | x | x |
| | Enquête sociale générale - Les Canadiens au travail et à la maison (ESG) | 2016 | Femmes et hommes de 15 ans et plus | Individu | | | | x | x | | |

| Pays | Nom de l'enquête | Cycles | Population cible du/des module(s) | Unité d'échantillonnage | Reproduction et activité sexuelle | Soins de santé | Participation au marché du travail | Vie sociale et loisirs | Questions relatives aux enfants | Finances du ménage | Processus, satisfaction |
|--------------|---|--|---|-------------------------|-----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------------|
| | Enquête canadienne sur les capacités financières (ECCE) | 2014 | Femmes et hommes de 15 ans et plus | Individu | | | | | | x | |
| Colombie | Enquête sur la population et la santé | Tous les 5 ans | Femmes et hommes (les questions sur la grossesse et la contraception sont réservées aux femmes) | Membres du ménage | x | x | x | x | | x | x |
| | Enquête sur l'emploi du temps | 2012-13, 2016-17 | Personnes âgées de 10 ans et plus | Membres du ménage | | | | | | | x |
| Finlande | Baromètre finlandais de l'égalité des genres | 1998 puis tous les 3 à 5 ans jusqu'en 2017 | Femmes et hommes de 15 à 74 ans | Individus | | | | | | | x |
| Italie | Enquête sur la famille et les sujets sociaux | 2016 | Femmes et hommes vivant en couple | Individu | | | x | x | x | x | x |
| Kirghizistan | La vie au Kirghizistan | 2010, 2011, 2012, 2013 | Femmes et hommes | Membres du ménage | x | | x | x | x | x | |
| | Le genre dans la perception de la société | 2015-2016 | Femmes et hommes de 18 ans et plus | Membres du ménage | | | x | | x | x | x |
| Lituanie | Étude sur l'acceptation de | 2001 | Femmes et hommes | | | | | | | x | |

| Pays | Nom de l'enquête | Cycles | Population cible du/des module(s) | Unité d'échantillonnage | Reproduction et activité sexuelle | Soins de santé | Participation au marché du travail | Vie sociale et loisirs | Questions relatives aux enfants | Finances du ménage | Processus, satisfaction |
|-------------|---|------------------------------|---|----------------------------|-----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------------|
| | la politique démographique | | | | | | | | | | |
| | Enquête sur la fécondité et la famille | 1994/1995 - une seule fois | Femmes et hommes | | | | | | | | x |
| Mexique | Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | 2003, 2006, 2011, 2016 | Femmes de 15 ans et plus, mariées ou en couple | Individu | x | | x | x | x | x | x |
| | Enquête sur le travail et la coresponsabilité | 2012 | Femmes, pour certaines questions mariées ou en couple | Individu | x | | x | | x | x | |
| | Enquête nationale sur l'inclusion financière | 2012, 2015 | Femmes et hommes, âgés de 18 à 70 ans | Individu | | | | | | x | |
| | Enquête sur la vie familiale | 2002, 2005-2006 et 2009-2012 | Femmes et hommes de 15 ans et plus | Ménages | x | | x | | x | x | |
| Serbie | Enquête sur l'emploi du temps | 2010 | Femmes et hommes | Individu | | x | | x | | x | |
| Suisse | Enquête sur les familles et les générations | Tous les 5 ans | Femmes et hommes âgés de 15 ans à 79 ans | Individu | x | | x | | | x | x |
| Tadjikistan | Enquête démographique et sanitaire | Tous les 5 ans | Femmes et hommes | Tous les membres du ménage | x | x | x | | | x | |

| Pays | Nom de l'enquête | Cycles | Population cible du/des module(s) | Unité d'échantillonnage | Reproduction et activité sexuelle | Soins de santé | Participation au marché du travail | Vie sociale et loisirs | Questions relatives aux enfants | Finances du ménage | Processus, satisfaction |
|--|--|------------------------------------|--|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------------|-------------------------|
| | Enquêtes sur la mesure du niveau de vie | 1999, 2003, 2007, 2009 | Femmes et hommes | Ménages, individus, communautés | | | x | | x | x | |
| Turquie | Turquie - Enquêtes démographiques et sanitaires | Tous les 5 ans, le dernier en 2013 | Femmes âgées de 15 à 49 ans | Individu | x | | x | x | | | |
| | Enquête sur la structure familiale | Tous les 5 ans | Femmes et hommes de 15 ans et plus | Membres du ménage de 15 ans et plus | | | | x | x | x | |
| | La violence domestique à l'égard des femmes en Turquie | Tous les 10 ans | Femmes âgées de 15 à 59 ans | Individu | | | | | | x | |
| UE + Islande, Norvège et Suisse | EU-SILC | 2010 | Femmes et hommes de 16 ans et plus | Membres du ménage de 16 ans et plus | x | | x | | | x | |
| Au moins une vague d'enquêtes dans 19 pays | Enquête Générations et genre vagues 1 et 2 | 2006 | Vague 1 - femmes et hommes âgés de 18 à 79 ans | | | | x | x | x | x | x |

Formation d'une union, sexualité et reproduction

Colombie

| Enquête | Question(s) sur l'utilisation/la méthode de contraception | Question(s) sur la conception/le nombre d'enfants | Question(s) sur les soins prénataux | Question(s) sur le moment d'avoir des rapports sexuels |
|------------------------------------|---|--|--|--|
| Enquête démographique et sanitaire | Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'utilisez pas de méthode contraceptive pour prévenir une grossesse? (opposition à l'utilisation: partenaire s'y oppose) | Après avoir découvert que vous étiez enceinte, avez-vous eu peur de le dire à votre partenaire? (oui, non) | Pourquoi n'y a-t-il eu aucun soin prénatal? (Opposition : le partenaire ne part pas, les parents ne partent pas) | Qui dans votre foyer a le dernier mot dans les décisions suivantes : avoir des rapports sexuels? |
| | Avez-vous déjà été contrainte d'utiliser une méthode contraceptive contre votre gré? (oui, non) | Cette décision de grossesse a-t-elle été prise avec votre partenaire? (oui, non) | | |
| | Quelle personne vous a forcée? | La décision concernant le nombre d'enfants que vous avez a été prise par (vous-même, votre partenaire, vous et votre partenaire, une autre personne – précisez)? | | |
| | Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'envisagez pas d'utiliser une méthode contraceptive à l'avenir? (opposition à l'utilisation : le partenaire s'y oppose) | | | |
| | La décision d'utiliser (méthode de contraception récente) a été prise (par vous-même, votre partenaire, les deux, une autre personne – précisez)? | | | |

Kirghizistan

| Enquête | Question(s) sur la conception/le nombre d'enfants |
|------------------------|---|
| La vie au Kirghizistan | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du nombre d'enfants à avoir? |

Mexique

| Enquête | Question(s) sur l'utilisation/la méthode de contraception | Question(s) sur la conception/le nombre d'enfants | Question(s) sur le moment d'avoir des rapports sexuels |
|---|---|--|---|
| Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : d'utiliser ou non des méthodes contraceptives? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)?)</p> <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : qui doit utiliser les méthodes contraceptives? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)?)</p> | <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : d'avoir ou non des enfants? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux mais lui un peu plus, vous deux mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)?)</p> <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : combien d'enfants avoir? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)?)</p> | <p>Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : d'avoir ou non des rapports sexuels? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux mais lui un peu plus, vous deux mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)?)</p> |
| L'enquête sur le travail et la coresponsabilité | | <p>Qui décide dans votre ménage : du nombre d'enfants à avoir? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) <i>les deux premières réponses sont enregistrées</i></p> | |

| Enquête | Question(s) sur l'utilisation/la méthode de contraception | Question(s) sur la conception/le nombre d'enfants | Question(s) sur le moment d'avoir des rapports sexuels |
|------------------------------|---|---|--|
| Enquête sur la vie familiale | Qui décide dans votre ménage si vous ou votre conjoint(e)/partenaire utilisez un moyen de contraception (pour ne pas avoir d'enfants)? répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – veuillez préciser _____, ne sais pas | | |

Suisse

| Enquête | Question(s) sur la conception/le nombre d'enfants |
|---|---|
| Enquête sur les familles et les générations | <p>Une des questions posées à la personne cible porte sur son souhait d'avoir des enfants et celui de son/sa partenaire. Les options de réponse pour la personne cible sont : oui/non.</p> <p>Souhaitez-vous avoir [votre premier enfant/le prochain enfant] dans les trois ans à venir? Oui, sûrement; oui, probablement; non, probablement pas; non, sûrement pas</p> <p>Souhaitez-vous plutôt un garçon ou une fille? Garçon; fille; le sexe de l'enfant n'a pas d'importance.</p> <p>Combien d'enfants souhaitez-vous au total?</p> <p>Les options de réponse concernant le souhait du/de la partenaire de la personne cible sont les suivantes : le/la partenaire souhaite maintenant un enfant; le/la partenaire souhaite un enfant plus tard; le/la partenaire ne souhaite un enfant ni maintenant ni plus tard; le/la partenaire hésite encore.</p> |

Tadjikistan

| Enquête | Question(s) sur l'utilisation/la méthode de contraception |
|------------------------------------|--|
| Enquête démographique et sanitaire | <p>Est-ce que vous ou votre partenaire utilisez actuellement une méthode contraceptive, pour retarder ou prévenir une grossesse?</p> <p>Avez-vous déjà parlé avec un travailleur ou une travailleuse de la santé ou un ou une spécialiste de la planification familiale et des méthodes utilisées pour la contraception?</p> |

Turquie

| Enquête | Question(s) sur l'utilisation/la méthode de contraception | Question(s) sur la conception/le nombre d'enfants | Question(s) sur la fausse-couche/l'avortement |
|---|--|--|--|
| Turquie, Enquête démographique et sanitaire | Souhaiteriez-vous utiliser une autre méthode de contraception que celle que vous utilisez actuellement? Si oui, quelle est la raison pour laquelle vous n'utilisez pas cette méthode actuellement? (L'une des options est l'objection du mari/partenaire à cette méthode.) | Avant d'être enceinte, vouliez-vous être enceinte, auriez-vous préféré être enceinte plus tard ou n'avez-vous jamais désiré cette grossesse? | Avez-vous déjà subi un avortement ou avez-vous fait une fausse couche de votre plein gré? Le nombre de ces événements? |
| | Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'utilisez pas de méthode contraceptive pour prévenir une grossesse? (L'une des options est l'objection du mari/partenaire à cette méthode.) | Avant d'être enceinte, votre mari voulait-il que vous tombiez enceinte, aurait-il préféré que vous soyez enceinte plus tard ou n'a-t-il jamais désiré cette grossesse? | Qui a décidé du dernier avortement? Avez-vous souhaité cette (dernière) grossesse qui s'est terminée par un avortement provoqué, souhaitez-vous tomber enceinte plus tard ou ne l'avez-vous pas souhaitée du tout? |

UE + Islande, Norvège et Suisse

| Enquête | Question(s) sur l'utilisation/la méthode de contraception |
|---------|---|
| EU-SILC | De Lituanie : Qui prend les décisions importantes de nature générale (la conclusion d'un mariage, la planification familiale, l'emploi, le travail, le changement de lieu de résidence, l'émigration, etc.) Plus moi; Équilibré; Plus mon/ma conjoint(e)/partenaire; Pas de réponse. |

Travail

Colombie

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études |
|------------------------------------|--|
| Enquête démographique et sanitaire | À un moment donné, votre partenaire : vous a-t-il interdit de travailler ou de faire des études? |

Italie

| Enquête | Question(s) sur le temps consacré au travail |
|------------------------------------|---|
| Enquête sur la structure familiale | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : le temps consacré au travail? (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : le temps consacré par le/la partenaire au travail? (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) |

Kirghizistan

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études | Question(s) sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur la carrière des femmes |
|---|---|---|
| La vie au Kirghizistan | Quel membre de la famille a l'autorité principale de décision concernant l'endroit où le membre masculin du ménage doit travailler? | |
| Le genre dans la perception de la société | Quel membre de la famille a l'autorité principale de décision concernant l'endroit où le membre féminin du ménage doit travailler? | Une femme ne peut pas rester longtemps au travail, parce qu'elle a des tâches ménagères; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse |
| | | La carrière d'une femme est moins importante que celle de son mari; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse |
| | | Une femme qui a donné naissance à un enfant devrait quitter son travail et sa carrière; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse |

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études | Question(s) sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur la carrière des femmes |
|---------|--|--|
| | | La femme doit travailler avec son mari pour subvenir aux besoins de la famille; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse |
| | | Si une femme travaille, cela a un impact négatif sur la famille et les enfants; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse |

Mexique

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études | |
|---|---|---|
| Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : si vous pouvez travailler ou faire des études? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : travailler contre rémunération ou pour un salaire? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) |
| L'enquête sur le travail et la coresponsabilité | Qui décide dans votre ménage : si vous pouvez travailler? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) <i>les deux premières réponses sont enregistrées</i> | Qui décide dans votre ménage : si vous pouvez faire des études? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) <i>les deux premières réponses sont enregistrées</i> |
| Enquête sur la vie familiale | Qui décide dans votre ménage si vous devez travailler ou non; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – veuillez préciser _____, ne sais pas | Qui décide dans votre ménage si votre conjoint(e)/partenaire doit travailler ou non; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – veuillez préciser _____, ne sais pas |

Suisse

| Enquête | Question(s) sur le temps consacré au travail |
|---|---|
| Enquête sur les familles et les générations | <p>Quelle est la raison principale pour laquelle vous souhaitez réduire votre temps de travail? Les options de réponse ne sont pas lues par l'intervieweur, mais une option de réponse sur sept est celle-ci : Le/la partenaire aimerait travailler davantage ou bénéficier d'un soutien plus important pour la garde des enfants.</p> <p>Y a-t-il d'autres raisons? Mêmes options de réponse que la question précédente, mais elles ne sont pas lues, plus de réponses sont possibles.</p> |

Tadjikistan

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études |
|---|---|
| Enquêtes sur la mesure du niveau de vie | <p>Quel membre du ménage a le pouvoir de décisions principal concernant l'endroit où le membre masculin doit travailler; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, il a décidé lui-même</p> <p>Quel membre du ménage a le pouvoir de décisions principal concernant l'endroit où le membre féminin doit travailler; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, elle a décidé elle-même</p> |

Turquie

| Enquête | Question(s) sur les raisons de travailler/de ne pas travailler/de changer de travail |
|---|--|
| Turquie, Enquête démographique et sanitaire | Raisons de quitter le travail – opposition du mari ou des parents |

UE + Islande, Norvège et Suisse

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études | Question(s) sur le temps consacré au travail | Question(s) sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur la carrière des femmes |
|---------|---|---|---|
| EU-SILC | <p>De Lituanie : Qui prend les décisions importantes de nature générale (p. ex. la conclusion d'un mariage, la planification familiale, l'emploi, le travail, le changement de lieu de résidence, l'émigration, etc.) Plus moi; Équilibré; Plus mon/ma conjoint(e)/partenaire; Pas de réponse.</p> | <p>De Lettonie : Décisions concernant la participation au marché du travail (p. ex. qui travaille, le type de travail, les heures de travail, la réduction des heures ou la prise de congé pour s'occuper des enfants ou de personnes âgées)</p> | <p>De Lettonie : Décisions concernant la participation au marché du travail (p. ex. qui travaille, le type de travail, les heures de travail, la réduction des heures ou la prise de congé pour s'occuper des enfants ou de personnes âgées)</p> |
| | <p>De Lettonie : Décisions concernant la participation au marché du travail (p. ex. qui travaille, le type de travail, les heures de travail, la réduction des heures ou la prise de congé pour s'occuper des enfants ou de personnes âgées)</p> | <p>De Lettonie : (Si la personne travaille moins de 30 heures par semaine) Quelle est la principale raison pour laquelle vous travaillez généralement moins de 30 heures par semaine? Poursuit des études ou une formation; Maladie ou handicap personnel; Souhaite travailler plus d'heures, mais ne peut pas trouver d'emploi; Ne veut pas travailler plus d'heures; Le nombre d'heures dans tous les emplois est considéré comme un emploi à temps plein; Travaux ménagers; S'occuper des enfants ou d'autres personnes; Autre raison.</p> | |
| | | <p>En Lettonie : pour ceux qui ont changé d'emploi au cours des 12 derniers mois ou depuis le dernier entretien) Pourquoi avez-vous changé d'emploi au cours des 12 derniers mois ou depuis le dernier entretien? A accepté un autre emploi/voulait chercher un meilleur emploi; Fin de la durée du contrat de travail; Obligation d'arrêter par l'employeur (fermeture de l'entreprise, licenciement, retraite anticipée, renvoi, etc.), Vente ou fermeture de l'entreprise personnelle/familiale, Garde d'enfants ou d'autres personnes à charge, Emploi du partenaire nous obligeant à déménager dans une autre région ou mariage, Autre raison</p> | |

Enquêtes Générations et genre

| Enquête | Question(s) sur la demande d'autorisation/le pouvoir décisionnel quant au travail/aux études |
|------------------------------|---|
| Enquête Générations et genre | Q405 (points c et d). Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? a. les achats courants pour le ménage; b. les achats occasionnels plus coûteux pour le ménage; c. le temps que vous consacrez à un travail rémunéré; d. le temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré; e. la façon dont les enfants sont élevés; f. les activités publiques et les loisirs. Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet. |

Santé

Colombie

| Enquête | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur l'obtention/la demande de soins médicaux |
|------------------------------------|---|--|
| Enquête démographique et sanitaire | Qui dans votre foyer a le dernier mot dans les décisions suivantes : prendre soin de votre santé? | Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas demandé ou reçu de soins médicaux? (opposition : le/la partenaire ne part pas, les parents ne partent pas) |
| | | Quelle est la principale raison pour laquelle la cytologie vaginale n'a jamais été pratiquée? (opposition : le/la partenaire ne part pas, les parents ne partent pas) |

Serbie

| Enquête | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|-------------------------------|--|
| Enquête sur l'emploi du temps | Qui prend généralement la décision dans le ménage sur : votre santé? (vous, votre conjoint(e)/partenaire, ensemble avec votre conjoint(e)/partenaire, vous avec un autre membre du ménage, une autre personne, sans objet) |

Tadjikistan

| Enquête | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle, la demande d'autorisation | Question(s) sur les facteurs qui présentent des défis pour l'obtention/la demande de soins médicaux |
|------------------------------------|---|---|
| Enquête démographique et sanitaire | Lorsque vous êtes malade et que vous souhaitez obtenir des conseils ou un traitement médicaux, indiquez si vous devez obtenir l'autorisation de consulter un médecin? Est-ce que c'est un gros problème ou pas? | Lorsque vous êtes malade et que vous souhaitez obtenir des conseils ou un traitement médicaux, indiquez si la distance à parcourir pour vous rendre dans un établissement médical vous pose problème? Est-ce c'est un gros problème ou pas? |
| | Lorsque vous êtes malade et que vous souhaitez obtenir des conseils ou un traitement médicaux, indiquez si on hésite à vous laisser consulter? Est-ce que c'est un gros problème ou pas? | Lorsque vous êtes malade et que vous souhaitez obtenir des conseils ou un traitement médicaux, indiquez si vous obtenez l'argent nécessaire pour la consultation ou le traitement? Est-ce que c'est un gros problème ou pas? |

Vie sociale, loisirs et libertés personnelles

Canada

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales |
|------------------------------------|---|
| Enquête sociale générale – Famille | <p>Qui dans votre couple est la personne qui s'occupe principalement : d'organiser la vie sociale du ménage, p. ex. faire les invitations pour les occasions familiales ou sociales, d'organiser des sorties, de maintenir les contacts? (surtout vous, surtout votre [conjoint(e)/partenaire], autant vous que votre[conjoint(e)/partenaire], ni l'un ni l'autre)</p> <p>Qui dans votre ménage est la personne qui s'occupe principalement : d'organiser la vie sociale du ménage? (surtout vous, surtout votre [conjoint(e)/partenaire], surtout un autre membre du ménage, autant vous que votre[conjoint(e)/partenaire], une personne de l'extérieur du ménage, cette tâche ne s'applique pas à votre ménage)</p> |

Colombie

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les achats |
|------------------------------------|---|---|
| Enquête démographique et sanitaire | Qui dans votre foyer a le dernier mot dans les décisions suivantes : rendre visite aux proches, aux amis, à la famille? | Qui dans votre foyer a le dernier mot sur les décisions suivantes : quoi préparer pour les repas chaque jour? |

Italie

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales |
|--|---|
| Enquête sur la famille et les sujets sociaux | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : les amis? (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) |
| | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : les destinations de vacances? (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) |
| | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : que faire pendant le temps libre? (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) |

Kirghizistan

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales |
|------------------------|---|
| La vie au Kirghizistan | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider des négociations avec les voisins? |
| | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la participation aux discussions sur des sujets communautaires? |

Mexique

| Enquête | Question(s) sur la prise en charge des parents/beaux-parents | Question(s) sur les activités domestiques du ménage | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les activités politiques | Question(s) sur la liberté personnelle | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le déménagement |
|---|--|---|--|--|--|--|--|
| Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | | | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : quand vous voulez participer ou êtes intéressé(e) à participer à la vie sociale ou politique de votre communauté? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : quand vous voulez participer ou êtes intéressé(e) à participer à la vie sociale ou politique de votre communauté? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : si vous pouvez quitter la maison? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous devez aller faire des achats? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : de changer de logement ou de déménager dans une autre ville? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous |

| Enquête | Question(s) sur la prise en charge des parents/beaux-parents | Question(s) sur les activités domestiques du ménage | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les activités politiques | Question(s) sur la liberté personnelle | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le déménagement |
|---------|--|---|---|--|--|--|--|
| | | | | indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | | | ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? |
| | | | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez rendre visite à des proches ou des amis? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez participer à une activité dans le quartier ou une activité politique? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : de votre style vestimentaire et de votre apparence personnelle? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez acheter quelque chose pour vous-même ou changer votre apparence personnelle? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui en parler ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec | |

| Enquête | Question(s) sur la prise en charge des parents/beaux-parents | Question(s) sur les activités domestiques du ménage | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les activités politiques | Question(s) sur la liberté personnelle | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le déménagement |
|---------|--|---|---|---|--|---|---------------------------------|
| | | | | | décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]] | |
| | | | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez devenir amie avec une personne? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez voter pour un parti ou un candidat? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez rendre visite à des proches ou des amis? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui en parler ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, | | |

| Enquête | Question(s) sur la prise en charge des parents/beaux-parents | Question(s) sur les activités domestiques du ménage | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les activités politiques | Question(s) sur la liberté personnelle | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le déménagement |
|---------|--|---|--|--|---|----------------------------|---------------------------------|
| | | | | | autre, ne s'applique pas]) | | |
| | | | | | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez devenir amie avec une personne? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | | |

| Enquête | Question(s) sur la prise en charge des parents/beaux-parents | Question(s) sur les activités domestiques du ménage | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les activités politiques | Question(s) sur la liberté personnelle | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le déménagement |
|---|--|---|---|---|---|----------------------------|---------------------------------|
| | | | | | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez voter pour un parti ou un candidat? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | | |
| L'enquête sur le travail et la coresponsabilité | Qui décide dans votre ménage : de la prise en charge des parents ou de la belle-famille, s'ils en ont besoin? (femme interrogée, partenaire, | Qui décide dans votre ménage : qui s'occupe des activités domestiques dans le | Qui décide dans votre ménage : si vous pouvez participer à la vie sociale ou politique de votre communauté? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, | Qui décide dans votre ménage : si vous pouvez participer à la vie sociale ou politique de votre | Qui décide dans votre ménage : si vous pouvez quitter la maison? (femme interrogée, | | |

| Enquête | Question(s) sur la prise en charge des parents/beaux-parents | Question(s) sur les activités domestiques du ménage | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les activités politiques | Question(s) sur la liberté personnelle | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le déménagement |
|---------|---|--|--|--|---|----------------------------|---------------------------------|
| | filles/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | ménage? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | communauté? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | | |

Serbie

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les achats |
|-------------------------------|--|--|
| Enquête sur l'emploi du temps | Qui prend généralement les décisions au sein du ménage concernant : les visites aux cousins ou aux amis? (vous, votre conjoint(e)/partenaire, ensemble avec votre conjoint(e)/partenaire, vous avec un autre membre du ménage, une autre personne, sans objet) | Qui prend généralement la décision dans le ménage sur : ce qui sera préparé pour le repas? (vous, votre conjoint(e)/partenaire, ensemble avec votre conjoint(e)/partenaire, vous avec un autre membre du ménage, une autre personne, sans objet) |

Turquie

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le mariage/divorce |
|------------------------------------|--|--|--|
| Enquête sur la structure familiale | Qui prend les décisions au sein du ménage concernant : les achats, les | Qui prend les décisions au sein du ménage concernant : les achats, les | Qui prend la décision de se marier? (ma décision avec l'approbation de ma famille, ma décision sans l'approbation de |

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales | Question(s) sur les achats | Question(s) sur le mariage/divorce |
|---|---|---|---|
| | relations avec les proches, les relations avec les voisins, les vacances et les divertissements | relations avec les proches, les relations avec les voisins, les vacances et les divertissements | ma famille, mariage arrangé (ma décision), mariage arrangé (la décision de ma famille, sans mon avis), fugue/enlèvement, échange de mariées, autre) |
| Turquie, Enquête démographique et sanitaire | | | Qui prend la décision de se marier? (elle-même, son partenaire, sa famille) Qui prend la décision de divorcer? (elle-même, partenaire, ensemble) |

Enquêtes Générations et genre

| Enquête | Question(s) sur les activités sociales |
|------------------------------|---|
| Enquête Générations et genre | Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? a. les achats courants pour le ménage; b. les achats occasionnels plus coûteux pour le ménage; c. le temps que vous consacrez à un travail rémunéré; d. le temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré; e. la façon dont les enfants sont élevés; f. les activités publiques et les loisirs. Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet. |

Éducation et instruction des enfants

Canada

| Enquête | Question(s) sur l'éducation/les devoirs des enfants |
|--|--|
| Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison | Qui dans votre ménage est la personne qui s'occupe principalement d'aider les enfants à faire leurs devoirs? (surtout vous-même, surtout votre [conjoint(e)/partenaire], surtout un autre membre du ménage, vous partagez le travail également, une personne de l'extérieur du ménage, cette tâche ne s'applique pas à votre ménage) |

Italie

| Enquête | Question(s) sur l'éducation/les devoirs des enfants |
|--|---|
| Enquête sur la famille et les sujets sociaux | Qui dans votre couple a plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : comment éduquer les enfants? (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) |

Kirghizistan

| Enquête | Question(s) sur l'éducation/les devoirs des enfants | Question(s) sur le choix du nom des enfants | Question(s) sur la santé/le bien-être des enfants | Question(s) sur le mariage des enfants | Question(s) sur qui décide de la manière d'élever le ou les enfants et de la configuration de la famille |
|---|---|---|--|--|--|
| La vie au Kirghizistan | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la scolarisation des enfants? | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du nom à donner aux nouveau-nés? | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du bien-être/de la santé des enfants? | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du mariage des membres féminins du ménage? | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la participation du ou des fils au travail dans les champs (parcelle de terre principale)? |
| | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du fait que les enfants fassent leurs devoirs? | | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du mariage des membres masculins du ménage? | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la participation du ou des fils au travail de soutien (maison et cuisine, jardin)? |
| | | | | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la participation de la fille/des filles au travail dans les champs (parcelle de terre principale)? |
| | | | | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la participation de la fille/des filles au travail de soutien (maison et cuisine, jardin)? |
| Le genre dans la perception de la société | | | | | |

Mexique

| Enquête | Question(s) sur l'éducation/les devoirs des enfants | Question(s) sur la santé/le bien-être des enfants | Question(s) sur qui décide de la manière d'élever le ou les enfants et de la configuration de la famille |
|---|---|--|--|
| Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | Qui prend les décisions au sein du ménage concernant : les achats, les relations avec les proches, les relations avec les voisins, les vacances et les divertissements? | | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : d'accorder des permissions aux enfants? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? |
| L'enquête sur le travail et la coresponsabilité | Qui décide dans votre ménage : des soins et de la scolarité des enfants? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | Qui décide dans votre ménage : des soins et de la scolarité des enfants? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | Qui décide dans votre ménage : de donner des permissions à vos enfants? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées |
| Enquête sur la vie familiale | Qui décide dans votre ménage de la scolarité de vos enfants; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – veuillez préciser _____, ne sait pas | Qui décide dans votre ménage des services de santé et des médicaments destinés à vos enfants; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – veuillez préciser _____, ne sait pas | |

Tadjikistan

| Enquête | Question(s) sur la scolarité/les devoirs des enfants | Question(s) sur la santé/le bien-être des enfants |
|---|--|---|
| Enquêtes sur la mesure du niveau de vie | Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider de la scolarisation des enfants; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, | Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider du bien-être des enfants; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, |

| Enquête | Question(s) sur la scolarité/les devoirs des enfants | Question(s) sur la santé/le bien-être des enfants |
|---------|--|--|
| | membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même | membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même |

Turquie

| Enquête | Question(s) sur qui décide de la manière d'élever le ou les enfants et de la configuration de la famille |
|------------------------------------|--|
| Enquête sur la structure familiale | Qui prend les décisions concernant les questions liées aux enfants? |

Enquêtes Générations et genre

| Enquête | Question(s) sur la scolarité/les devoirs des enfants | Question(s) sur la santé/le bien-être des enfants | Question(s) sur qui décide de la manière d'élever le ou les enfants et de la configuration de la famille |
|------------------------------|---|---|--|
| Enquête Générations et genre | Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? a. habiller les enfants ou veiller à ce qu'ils soient correctement habillés, b. mettre les enfants au lit et/ou veiller à ce qu'ils aillent au lit, c. rester à la maison avec les enfants lorsqu'ils sont malades, d. jouer avec les enfants et/ou participer à des activités de loisirs avec eux, e. aider les enfants à faire leurs devoirs, f. emmener les enfants à l'école, à la garderie, chez la gardienne ou à des activités de loisirs ou les en ramener Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet | Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? a. habiller les enfants ou veiller à ce qu'ils soient correctement habillés, b. mettre les enfants au lit et/ou veiller à ce qu'ils aillent au lit, c. rester à la maison avec les enfants lorsqu'ils sont malades, d. jouer avec les enfants et/ou participer à des activités de loisirs avec eux, e. aider les enfants à faire leurs devoirs, f. emmener les enfants à l'école, à la garderie, chez la gardienne ou à des activités de loisirs ou les en ramener Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet | Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? a. les achats courants pour le ménage; b. les achats occasionnels plus coûteux pour le ménage; c. le temps que vous consacrez à un travail rémunéré; d. le temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré; e. la façon dont les enfants sont élevés; f. les activités publiques et les loisirs. Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet. Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? |

| Enquête | Question(s) sur la scolarité/les devoirs des enfants | Question(s) sur la santé/le bien-être des enfants | Question(s) sur qui décide de la manière d'élever le ou les enfants et de la configuration de la famille |
|---------|--|---|--|
| | | | <p>a. habiller les enfants ou veiller à ce qu'ils soient correctement habillés, b. mettre les enfants au lit et/ou veiller à ce qu'ils aillent au lit, c. rester à la maison avec les enfants lorsqu'ils sont malades, d. jouer avec les enfants et/ou participer à des activités de loisirs avec eux, e. aider les enfants à faire leurs devoirs, f. emmener les enfants à l'école, à la garderie, chez la gardienne ou à des activités de loisirs ou les en ramener</p> <p>Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet</p> |

Finances

Canada

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur la propriété des actifs |
|------------------------------------|--|---|--|
| Enquête sociale générale – Famille | Qui dans votre couple est la personne qui décide principalement : des achats quotidiens pour le ménage? (surtout vous, surtout votre conjoint(e)/partenaire, autant vous que votre conjoint(e)/partenaire, ni l'un ni l'autre) | Dans l'ensemble, comment déterminez-vous la façon dont vous et votre conjoint(e)/partenaire partagez les différentes dépenses liées au ménage? (La contribution de chacun est : égale, c.-à-d. que vous payez moitié-moitié toutes les factures; égale c.-à-d. chacun s'occupe de dépenses spécifiques; déterminée selon vos revenus respectifs; déterminée selon qui a l'argent nécessaire au moment où les paiements doivent être effectués; autre arrangement – veuillez préciser) | Avez-vous un compte bancaire personnel à votre nom seulement, un compte conjoint détenu par vous et votre partenaire/conjoint(e) ou avez-vous les deux, un compte personnel et conjoint? (compte personnel seulement; compte conjoint seulement; les deux, comptes personnel et conjoint/hypothèque) |
| | Qui dans votre couple est la personne qui décide | Quelle est votre contribution financière au paiement : du loyer ou de l'hypothèque? Vous payez (la totalité des coûts, plus de la moitié, la | (Incluant salaire, prestations d'aide sociale, pension de retraite et autres sources de |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur la propriété des actifs |
|--|---|---|---|
| | principalement : des achats exceptionnels pour le ménage? (surtout vous, surtout votre conjoint(e)/partenaire, autant vous que votre conjoint(e)/partenaire, ni l'un ni l'autre) | moitié, moins que la moitié, ou vous ne payez pas pour ces coûts, n'a pas d'hypothèque) | revenus) dans quel(s) compte(s) bancaire(s) les revenus de votre conjoint/conjointe sont-ils déposés? Est-ce (dans votre compte personnel; dans le compte personnel de votre conjoint/conjointe; dans le compte conjoint ou hypothèque; sans objet, pas de revenu; autre) |
| | | Quelle est votre contribution financière aux dépenses : pour l'épicerie? Vous payez (la totalité des coûts, plus de la moitié, la moitié, moins que la moitié, ou vous ne payez pas pour ces coûts) | |
| | | Quelle est votre contribution financière aux dépenses : liées aux enfants, telles que les services de garde d'enfants et les vêtements? Vous payez (la totalité des coûts, plus de la moitié, la moitié, moins que la moitié, ou vous ne payez pas pour ces coûts) | |
| | | Quelle est votre contribution financière aux dépenses : pour les factures d'électricité, de chauffage, de téléphone, de câble, d'Internet, etc.? Vous payez (la totalité des coûts, plus de la moitié, la moitié, moins que la moitié, ou vous ne payez pas pour ces coûts) | |
| Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison | Qui dans votre ménage est la personne qui s'occupe principalement de : tenir les comptes et payer les factures? (surtout vous, surtout votre conjoint(e)/partenaire, surtout un ou d'autres membres du ménage, vous partagez le travail également, une personne de l'extérieur du ménage, cette tâche ne s'applique pas à votre ménage) | | |

Colombie

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|------------------------------------|--|---|---|
| Enquête démographique et sanitaire | Qui décide principalement de la manière dont l'argent que vous gagnez est dépensé? (vous, votre partenaire, vous et votre partenaire, quelqu'un d'autre) | En moyenne, quelle part de vos dépenses du ménage est payée avec ce que vous gagnez? (presque rien, moins de la moitié, la moitié, plus de la moitié, tout) | À un moment donné, votre partenaire a-t-il/elle supervisé la façon dont vous dépensez l'argent? |
| | Qui décide principalement comment dépenser l'argent que gagne votre partenaire? (vous, votre partenaire, vous et votre partenaire, quelqu'un d'autre) | | À un moment donné, votre partenaire : vous a-t-il menacé de vous retirer le soutien économique? |
| | Qui dans votre ménage a le dernier mot dans les décisions suivantes : gros achats pour le foyer? | | À un moment donné, votre partenaire : a-t-il/elle repris ou retiré de l'argent ou des biens (terrains, propriétés, etc.)? |
| | À un moment donné, votre partenaire : a-t-il/elle utilisé de l'argent nécessaire pour la maison (gaspillé)? | | |

Italie

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|--|--|---|---|
| Enquête sur la famille et les sujets sociaux | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : comment dépenser l'argent pour les achats courants (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) | Comment vous et votre conjoint(e)/partenaire gérez-vous vos revenus (revenus et prestations, etc.) (vous gérez l'argent et en donnez une partie à votre conjoint(e)/partenaire, votre conjoint(e)/partenaire gère l'argent et vous en donne une partie, vous rassemblez tout votre argent et chacun prend ce dont il/elle a besoin, vous ne rassemblez qu'une partie de votre argent – le reste est séparé, chacun gère son propre argent, autre) | Votre conjoint(e) ou partenaire et vous-même disposez de comptes courants bancaires ou postaux? (à l'exclusion des comptes d'entreprise, de société, etc.) (non, oui) |
| | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : comment dépenser l'argent pour les loisirs (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) | Comment vous et votre conjoint(e) ou partenaire gérez-vous vos dépenses mensuelles communes? (vous couvrez entièrement les dépenses, votre conjoint(e)/partenaire couvre entièrement les dépenses, vous couvrez tous deux les dépenses à parts égales, vous couvrez tous les deux les dépenses proportionnellement à vos revenus, vous couvrez tous les deux les dépenses sans règle fixe) | Pouvez-vous dire au nom de quelles personnes suivantes ces comptes bancaires ou postaux sont enregistrés (personne interrogée, conjoint(e)/partenaire, fils/filles, autres personnes) |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|---------|--|---|--|
| | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : comment dépenser l'argent pour le foyer (décoration, etc.) (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) | | |
| | Qui dans votre couple a le plus de pouvoir pour prendre des décisions concernant les questions suivantes : comment gérer l'épargne (plus la femme, plus l'homme, les deux à parts égales, sans objet) | | |

Kirghizistan

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|------------------------|---|---|---|
| La vie au Kirghizistan | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de l'endroit où faire les achats? | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de l'opportunité de prêter de l'argent à d'autres personnes et du montant à prêter? |
| | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de l'achat des articles importants (p. ex. voiture, maison)? | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de l'opportunité d'emprunter de l'argent à d'autres personnes et du montant à emprunter? |
| | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du « kalyim » (compensation en argent que verse traditionnellement le futur mari aux parents de sa fiancée) à payer pour le mariage? | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider du montant à offrir aux proches en cas de mariage/fête/funérailles? |
| | | | Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la part des revenus du ménage à dépenser? |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|--|---|---|--|
| | | | <p>Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la part des revenus du ménage à épargner?</p> <p>Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider comment investir les revenus du ménage?</p> <p>Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider de la façon d'utiliser les transferts de fonds?</p> <p>Quel membre de la famille a principalement le pouvoir de décider quand vendre la récolte/le bétail et à quel prix?</p> |
| <p>Le genre dans la perception de la société</p> | <p>Idéalement, selon vous, qui devrait prendre les décisions relatives à la répartition des revenus dans les ménages (n'en choisir qu'une); le chef de ménage (seul(e)), la personne qui gagne le plus, la personne qui garde la maison, la décision devrait être prise conjointement, chacun devrait disposer de son propre revenu, chaque membre du ménage qui gagne de l'argent devrait en garder le contrôle, tous les membres mettent ensemble l'argent gagné et ensuite chacun prend autant que nécessaire, autre – veuillez préciser, refuser de répondre</p> <p>Qui décide généralement de la manière dont l'argent que vous avez gagné sera dépensé; Moi-même, Un autre membre du ménage (Identifiez avec le code), Pas un membre du ménage, indiquez qui _____, Ensemble certains membres du ménage, Je ne gagne pas d'argent, je refuse de répondre/ne connais pas la réponse</p> <p>Les femmes dans la famille devraient être responsables des petits achats quotidiens et les hommes devraient prendre les</p> | | <p>Savez-vous combien gagne votre conjoint(e)/partenaire; je sais exactement, dans une certaine mesure, non, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse</p> <p>Est-ce que vous et votre conjoint(e) gagnez approximativement le même montant, (une seule réponse); La femme gagne plus, Le mari gagne plus, Approximativement le même, Répondant – une femme ne gagne pas d'argent, répondant – un homme ne gagne pas d'argent, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse</p> <p>Si vous avez contracté un prêt, qui a pris la décision de contracter un prêt à votre nom; moi-même, mon/ma partenaire/conjoint(e),</p> |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|---------|---|---|---|
| | décisions concernant les dépenses importantes; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse | | d'autres proches, des proches du/de la partenaire/conjoint(e), ensemble avec un(e) conjoint(e) ou des proches, autre – veuillez préciser_____, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse |
| | Si un enfant gagne de l'argent, il/elle a le droit de le dépenser comme il/elle le souhaite; tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord, refuse de répondre/ne connaît pas la réponse | | |

Lituanie

| Enquête | Question(s) sur le partage des ressources |
|---|---|
| Étude sur l'acceptation de la politique démographique | Comment vous et votre partenaire/conjoint(e) organisez-vous les revenus de votre ménage? Options de réponse : Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire/conjoint(e) sa part; Mon/ma partenaire/conjoint(e) gère tout l'argent et me donne ma part; Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin; Nous mettons en commun une partie de l'argent et gardons le reste séparé; Nous gardons chacun notre propre argent séparé; Autre. |

Mexique

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur la propriété des actifs |
|---|---|--|--|---|
| Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : comment est dépensé ou épargné l'argent? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : | | Je vais maintenant vous interroger sur les dispositions que vous prenez avec votre mari ou votre partenaire lorsque vous devez entreprendre certaines activités : si vous voulez acheter quelque chose pour vous-même ou changer votre apparence | |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur la propriété des actifs |
|---------|--|--|--|---|
| | Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | | personnelle? (devez-vous demander l'autorisation à votre mari/partenaire, devez-vous lui dire ou lui demander son avis, est-ce que vous ne devez rien faire [ne va pas seule; va avec lui, ne le fait pas, autre, ne s'applique pas]) | |
| | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : que faire de l'argent que vous gagnez ou dont vous disposez? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | | | |
| | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : que faire de l'argent qu'il gagne? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | | | |
| | Qui décide, la plupart du temps, dans le ménage ou dans votre couple : si vous pouvez acheter des choses pour vous-même? (vous seul(e) [le répondant], seulement votre mari ou partenaire, | | | |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur la propriété des actifs |
|---|--|---|--|--|
| | vous deux, mais lui un peu plus, vous deux, mais vous un peu plus, vous deux à égalité, les autres personnes, ne s'applique pas) Si la réponse est « le répondant seul », alors aussi : Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? | | | |
| L'enquête sur le travail et la coresponsabilité | Qui décide dans votre ménage : que faire de l'argent que vous gagnez ou recevez? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | Qui décide dans votre ménage : si vous pouvez acheter des choses pour vous-même? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | | |
| | Qui décide dans votre ménage : que faire de l'argent que votre mari ou partenaire gagne ou reçoit? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | | | |
| | Qui décide dans votre ménage : du soutien économique pour les parents ou la belle-famille, s'ils en ont besoin? (femme interrogée, partenaire, fils/filles, mère, père, belle-mère, beau-père, sœur, frère, autre relation, ne s'applique pas) les deux premières réponses sont enregistrées | | | |
| Enquête nationale sur l'inclusion financière | | Pour disposer de votre argent, devez-vous demander l'autorisation à quelqu'un? (oui ou non) Si oui, à qui? (partenaire, un proche, une autre personne) | | Êtes-vous le/la propriétaire de (oui ou non) : (terre cultivable; voitures ou camionnettes; le logement où vous vivez; locaux, entrepôts ou bureaux; étals à emplacement fixe ou semi-fixe; autre type de propriété – veuillez préciser) |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur la propriété des actifs |
|------------------------------|--|---|--|---|
| | | <p>Pour couvrir une urgence économique, seriez-vous en mesure de vendre ou de louer votre...? Pourquoi pas? (Vous devez demander l'autorisation de votre partenaire, d'un proche ou d'une autre personne; le bien est hypothéqué; le bien est partagé ou est au nom de quelqu'un d'autre; il fait l'objet d'un litige ou est intestat; autre – veuillez préciser)</p> | | |
| Enquête sur la vie familiale | <p>Qui prend les décisions concernant vos vêtements; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – préciser _____, ne sait pas</p> | | <p>Qui prend les décisions concernant l'argent à donner à vos parents/proches; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – préciser _____, ne sait pas</p> | |
| | <p>Qui prend les décisions concernant les vêtements de votre conjoint(e)/partenaire; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – préciser _____, ne sait pas</p> | | <p>Qui prend les décisions concernant l'argent qui est donné à vos beaux-parents/aux proches de votre conjoint(e)/partenaire; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – veuillez préciser _____, ne sait pas</p> | |
| | <p>Qui prend les décisions concernant les vêtements de vos enfants; répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – préciser _____, ne sait pas</p> | | | |
| | <p>Qui prend les décisions concernant les dépenses importantes du ménage (réfrigérateur, voiture,</p> | | | |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation | Question(s) sur la propriété des actifs |
|---------|--|--|--|---|
| | mobilier, etc.); répondant, conjoint(e), fils/fille, mère, père, belle-mère, beau-père, frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, grands-parents, autre – préciser _____, ne sait pas | | | |

Serbie

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses |
|-------------------------------|--|
| Enquête sur l'emploi du temps | <p>Qui décide de dépenser l'argent que vous gagnez? (vous, votre conjoint(e)/partenaire, vous et votre conjoint(e)/partenaire, vous et un autre membre du ménage)</p> <p>Qui prend généralement les décisions dans le ménage concernant : les gros achats pour le ménage (vous, votre conjoint(e)/partenaire, vous et votre conjoint(e)/partenaire, vous et un autre membre du ménage, quelqu'un d'autre, ne s'applique pas)</p> <p>Qui prend généralement les décisions dans le ménage concernant : les achats quotidien pour le ménage (vous, votre conjoint(e)/partenaire, vous et votre conjoint(e)/partenaire, vous et un autre membre du ménage, quelqu'un d'autre, ne s'applique pas)</p> |

Suisse

| Enquête | Question(s) sur le partage des ressources |
|---|--|
| Enquête sur les familles et les générations | <p>Une question est posée sur la manière dont l'argent est distribué ou partagé au sein du ménage. Options de réponse :</p> <p>1 Je gère le revenu total du ménage et donne sa part à mon/ma partenaire; 2 Mon/ma partenaire gère le revenu total du ménage et me donne ma part; 3 Nous mettons en commun le revenu total du ménage et chacun prend ce dont il/elle a besoin; 4 Nous mettons en commun une partie des revenus et disposons séparément de la partie résiduelle; 5 Nous disposons tous les deux séparément de nos revenus; 6 Autre</p> |

Tadjikistan

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|---|---|---|
| Enquête démographique et sanitaire | <p>Qui décide généralement de la manière dont l'argent sera dépensé, vous, votre (mari/partenaire), ou vous et votre (mari/partenaire) ensemble?</p> <p>Qui décide généralement de la manière dont l'argent gagné sera dépensé, vous, votre (mari/partenaire), ou vous et votre (mari/partenaire) ensemble?</p> | |
| Enquêtes sur la mesure du niveau de vie | <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider de l'endroit où faire les achats; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> | <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider d'emprunter ou non de l'argent; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> |
| | <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider de l'achat d'articles importants; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> | <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider de prêter de l'argent; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> |
| | | <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider de la part du revenu du ménage à dépenser; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> |
| | | <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider de la part du revenu du ménage à épargner; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> <p>Quel membre du ménage a principalement le pouvoir de décider comment investir l'argent du ménage; chef de ménage, membre masculin du ménage, membre féminin du ménage, membres masculins du ménage ensemble, membres féminins du ménage ensemble, tous les membres du ménage, sans objet, décidé lui-même/elle-même</p> |

Turquie

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|---|---|---|
| Violence domestique à l'égard des femmes | Dépenser ses revenus librement (il décide de la manière dont il va dépenser, elle doit donner une partie de ses revenus, elle doit donner la totalité de ses revenus) | |
| Turquie, Enquête démographique et sanitaire | | Avez-vous de l'argent que vous pouvez décider seul(e) de dépenser entièrement comme vous le voulez? |

UE + Islande, Norvège et Suisse

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|---------|---|--|---|
| EU-SILC | Qui prend les décisions concernant les achats quotidiens? Plus moi; Équilibré; Plus mon/ma conjoint(e)/partenaire; Pas de réponse. | Quelle est la proportion de revenus personnels gardé à part du budget commun du ménage; Tous mes revenus personnels, Plus de la moitié de mes revenus personnels, Environ la moitié de mes revenus personnels, Moins de la moitié de mes revenus personnels, Aucune partie, Le répondant n'a pas de revenus personnels | Comment vous et votre conjoint(e) organisez-vous le régime des finances du ménage; Nous traitons tous les revenus comme des ressources communes; Nous traitons certains revenus comme des ressources communes et le reste comme des ressources privées; Nous traitons tous les revenus comme des ressources privées de la personne qui les reçoit, Nous ne recevons aucun revenu dans le ménage |
| | Qui prend les décisions relatives à l'achat de biens de consommation durables coûteux et de mobilier? Plus moi; Équilibré; Plus mon/ma conjoint(e)/partenaire; N'a jamais pris de telles décisions; Pas de réponse. | | Comment vous et votre conjoint(e) gérez-vous les finances communes du ménage? Un ou plusieurs membres du ménage, Au moins une personne dans le ménage et au moins une personne en dehors du ménage participent à la gestion des finances communes du ménage, Aucune personne dans le ménage et au moins une personne en dehors du ménage ne participe à la gestion des finances communes du ménage, Il n'y a pas de finances communes du ménage |
| | Qui prend les décisions concernant les dépenses importantes pour le ou les enfants? Plus moi; Équilibré; Plus mon/ma conjoint(e)/partenaire | | Avez-vous accès à un compte bancaire; oui, non |
| | Pouvez-vous décider de manière indépendante des achats nécessaires aux besoins de l'enfant/des enfants, y compris en lui/leur donnant de l'argent de poche? Oui, | | Qui prend les décisions relatives à l'emprunt d'argent; Plus moi, Équilibré, Plus mon/ma partenaire, Jamais survenu |

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le partage des ressources | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|---------|--|---|--|
| | <p>toujours ou presque toujours; Oui, parfois; Jamais ou presque jamais;</p> | | |
| | <p>Pouvez-vous décider des dépenses pour vos besoins personnels, vos activités de loisirs et vos passe-temps? Oui, toujours ou presque toujours; Oui, parfois; Jamais ou presque jamais; Pas de réponse.</p> | | <p>Qui prend les décisions en matière d'épargne; Plus moi, Équilibré, Plus mon/ma partenaire, nous n'avons pas d'épargne (commune), Jamais survenu</p> |
| | | | <p>De Lettonie et de Lituanie : Qui gère les finances communes du ménage, c'est-à-dire assure le suivi des dépenses, des factures, des prêts et des revenus concernant l'ensemble du ménage? La gestion des finances communes du ménage fait-elle intervenir, 1. un ou plusieurs membres du ménage 2. au moins une personne à l'intérieur et au moins une personne à l'extérieur du ménage 3. aucune personne à l'intérieur du ménage et au moins une personne à l'extérieur du ménage ne participe à la gestion des finances communes du ménage 4. il n'y a pas de finances communes du ménage 5. (si au moins un membre du ménage gère les ressources communes du ménage)</p> |
| | | | <p>De Lettonie : Combien de membres du ménage gèrent les finances communes du ménage? Vous sentez-vous libre (c.-à-d. sans devoir demander l'autorisation des autres membres du ménage) de dépenser de l'argent pour votre consommation personnelle, vos activités de loisirs et vos passe-temps? 1. Oui, toujours ou presque toujours 2. Oui, parfois 3. Jamais ou presque jamais</p> |
| | | | <p>De Lettonie : Combien d'argent dépensez-vous généralement chaque mois pour vous-même? Montant mensuel, en LVL (si la personne a des revenus personnels) Quelle proportion de vos revenus personnels gardez-vous séparée du budget commun du ménage? 1. L'ensemble de mes revenus personnels 2. Plus de la moitié de mes revenus personnels 3. Environ la moitié de mes revenus personnels 4. Moins de la moitié de mes revenus personnels 5. Aucun (tous les revenus sont inclus dans le budget commun du ménage)</p> |

Enquêtes Générations et genre

| Enquête | Question(s) sur les décisions de dépenses | Question(s) sur le pouvoir, le contrôle et la demande d'autorisation |
|------------------------------|---|---|
| Enquête Générations et genre | Qui prend les décisions concernant les questions suivantes dans votre ménage? a. les achats courants pour le ménage; b. les achats occasionnels plus coûteux pour le ménage; c. le temps que vous consacrez à un travail rémunéré; d. le temps que votre partenaire/conjoint(e) consacre à un travail rémunéré; e. la façon dont les enfants sont élevés; f. les activités publiques et les loisirs. Options de réponse : toujours moi; généralement moi; moi et P à peu près à parts égales; généralement P; toujours P; toujours ou généralement quelqu'un d'autre; sans objet. | Comment vous et votre partenaire/conjoint(e) organisez-vous les revenus de votre ménage? Options de réponse : 1 Je gère tout l'argent et je donne à mon/ma partenaire/conjoint(e) sa part; 2 Mon/ma partenaire/conjoint(e) gère tout l'argent et me donne ma part; 3 Nous mettons en commun tout l'argent et chacun prend ce dont il a besoin; 4 Nous mettons en commun une partie de l'argent et gardons le reste séparé; 5 Nous gardons chacun notre propre argent séparé; 6 Autre. |

Perception du pouvoir et satisfaction à l'égard de la prise de décisions

Canada

| Questions sur les dimensions | |
|------------------------------------|---|
| Enquête | Question(s) sur les tâches ménagères |
| Enquête sociale générale – Famille | Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la répartition des tâches ménagères au sein de votre ménage? (très satisfait(e), satisfait(e), ni satisfait(e) ni insatisfait(e), insatisfait(e), très insatisfait(e), ne s'applique pas à ma situation) |

Colombie

| Questions sur la satisfaction de la relation | |
|--|--|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions |
| Enquête démographique et sanitaire | Votre partenaire ou ex-partenaire l'a-t-il déjà fait : ne pas vous consulter sur des décisions importantes pour la famille? (a. Jamais – oui ou non, b. Au cours des 12 derniers mois, oui ou non) |

| Questions sur la satisfaction de la relation | |
|--|--|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions |
| Enquête sur l'emploi du temps | Partagez-vous le leadership du ménage (prise de décisions, dépenses, responsabilités, administration du foyer, etc.) avec une ou plusieurs personnes de ce ménage? |

Finlande

| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur la satisfaction de la relation |
|--|---|---|
| Baromètre finlandais sur l'égalité entre les sexes, 2017 | Pensez-vous avoir suffisamment votre mot à dire lorsqu'il s'agit de prendre des décisions au sein de la famille? Les décisions prises au sein de la famille concernent la répartition des tâches ménagères, l'éducation des enfants et les finances, par exemple. 1) oui, dans tous les domaines, 2) oui, dans la plupart des domaines, 3) oui, dans certains domaines, 4) presque jamais, 5) ne sais pas | Avez-vous récemment eu le sentiment que vous assumiez une trop grande partie des tâches ménagères? |
| | | Veillez choisir l'un des éléments suivants qui décrit le mieux votre relation avec votre conjoint(e)/partenaire (actuel(le)). 1) Très bien; 2) Assez bien; 3) Satisfaisant; 4) Pas bien |
| | | Vous disputez-vous avec votre conjoint(e)/partenaire (actuel(le)) concernant les points suivants? [partage des tâches ménagères; garde d'enfants, transport des enfants, etc.; prendre des congés au travail lorsque l'enfant est malade; argent; temps consacré par vous ou votre conjoint(e)/partenaire à des intérêts personnels et à des activités de loisirs]? 1) Souvent; 2) Parfois; 3) Jamais; 4) Ne sais pas |

Italie

| Questions sur les dimensions | | | | | | |
|--|--|--|--|--|---|---|
| Enquête | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et les loisirs |
| Enquête sur la famille et les sujets sociaux | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : comment partager les tâches ménagères (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : comment dépenser l'argent (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : avoir des enfants (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : comment élever les enfants (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : comment sa charge de travail pèse sur votre relation (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : que faire du temps libre (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) |
| | | | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : comment dépenser l'argent (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | À quelle fréquence êtes-vous en désaccord avec votre conjoint(e)/partenaire sur les questions suivantes : relations avec les parents ou les proches (souvent, parfois, rarement, jamais, sans objet) | | |

Kirghizistan

| Questions sur les dimensions | |
|---|--|
| Enquête | Question(s) sur les finances |
| Le genre dans la perception de la société | Êtes-vous satisfait(e) de la situation concernant la manière dont les décisions relatives à la répartition des revenus dans votre ménage sont prises; Oui, Non, Refuse de répondre |

Lituanie

| Questions sur la satisfaction de la relation | |
|--|---|
| Enquête | Question(s) sur la résolution/la gestion des conflits |
| Enquête sur la fécondité et la famille | Q709 Selon vous, qui est la personne dans votre relation (A) dont le travail/la profession est le plus important? (B) qui prend l'initiative de résoudre les querelles ou les conflits? (C) qui prend les principales décisions? (D) qui fournit le soutien émotionnel? (E) qui a la responsabilité principale de gagner de l'argent? Options de réponse : 1 Moi presque exclusivement; 2 Moi principalement; 3 Les deux à parts égales; 4 Principalement mon/ma partenaire; 5 Mon/ma partenaire presque exclusivement. |

Mexique

| Questions sur la satisfaction de la relation | |
|---|---|
| Enquête | Question(s) sur la résolution/la gestion des conflits |
| Enquête sur la dynamique des relations dans les ménages | Et votre mari ou votre partenaire (respecte, accepte ou soutient votre décision, s'oppose à vous ou vous maltraite, est indifférent (ne s'en soucie pas, ne participe pas)? |

Suisse

| Enquête | Questions sur la satisfaction de la relation | Questions sur les dimensions | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---------------------------------|---|
| | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et les loisirs |
| Enquête sur les familles et les générations | Les couples gèrent différemment les désaccords importants. Lorsque vous avez des désaccords, à quelle | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu un désaccord avec votre partenaire sur les sujets | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu un désaccord avec | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu un désaccord avec votre | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu un désaccord avec | | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous eu un désaccord avec |

| | Questions sur la satisfaction de la relation | Questions sur les dimensions | | | | | |
|---------|--|---|---|---|---|---------------------------------|---|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et les loisirs |
| | <p>fréquence réagissez-vous en gardant votre opinion pour vous-même; en discutant calmement pour trouver une solution; en vous mettant en colère et en criant; en claquant la porte et en brisant des objets; en devenant violent(e); en vous éloignant.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent.</p> | <p>sujants : travaux ménagers, argent, loisirs, relations avec vos parents ou beaux-parents, éducation des enfants, désir d'avoir des enfants, relations avec les amis.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent; pas concerné(e)</p> | <p>votre partenaire sur les sujets suivants : travaux ménagers, argent, loisirs, relations avec vos parents ou beaux-parents, éducation des enfants, désir d'avoir des enfants, relations avec les amis.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent; pas concerné(e)</p> | <p>partenaire sur les sujets suivants : travaux ménagers, argent, loisirs, relations avec vos parents ou beaux-parents, éducation des enfants, désir d'avoir des enfants, relations avec les amis.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent; pas concerné(e)</p> | <p>votre partenaire sur les sujets suivants : travaux ménagers, argent, loisirs, relations avec vos parents ou beaux-parents, éducation des enfants, désir d'avoir des enfants, relations avec les amis.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent; pas concerné(e)</p> | | <p>votre partenaire sur les sujets suivants : travaux ménagers, argent, loisirs, relations avec vos parents ou beaux-parents, éducation des enfants, désir d'avoir des enfants, relations avec les amis.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent; pas concerné(e)</p> |
| | <p>Lorsque vous avez des désaccords, à quelle fréquence votre partenaire réagit-il en gardant son opinion pour lui/elle; en discutant calmement pour trouver une solution; en se mettant en colère et en criant; en claquant la porte et en brisant des objets; en devenant violent(e); en s'éloignant.</p> <p>Les options de réponse sont : jamais; rarement; parfois; souvent; très souvent.</p> | <p>Deux questions de satisfaction sur la répartition des travaux domestiques et des soins aux enfants dans le couple. Options de réponse : très satisfait(e), assez satisfait(e), pas satisfait(e). Et puis pour les deux, il y a la question suivante : Si vous le pouviez, que changeriez-vous concernant la répartition des tâches</p> | | | <p>Deux questions de satisfaction sur la répartition des travaux domestiques et des soins aux enfants dans le couple. Options de réponse : très satisfait(e), assez satisfait(e), pas satisfait(e), pas du tout satisfait(e). Et puis pour les deux, il y a la question suivante : Si vous le</p> | | |

| | Questions sur la satisfaction de la relation | Questions sur les dimensions | | | | | |
|---------|--|---|------------------------------|---------------------------------|---|---------------------------------|---|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et les loisirs |
| | | domestiques/des soins aux enfants entre vous et votre partenaire? Options de réponse non lues par l'intervieweur: La personne cible aimerait contribuer moins aux soins aux enfants, la personne cible aimerait contribuer davantage aux soins aux enfants, la personne cible aimerait que son/sa partenaire contribue davantage aux soins aux enfants, la personne cible aimerait que son/sa partenaire contribue moins aux soins aux enfants, autre | | | pouviez, que changeriez-vous concernant la répartition des tâches domestiques/des soins aux enfants entre vous et votre partenaire? Options de réponse non lues par l'intervieweur: La personne cible aimerait contribuer moins aux soins aux enfants, la personne cible aimerait contribuer davantage aux soins aux enfants, la personne cible aimerait que son/sa partenaire contribue davantage aux soins aux enfants, la personne cible aimerait que son/sa partenaire contribue moins aux soins aux enfants, autre | | |
| | Qui dans votre couple apaise les querelles; propose des activités; se | | | | | | |

| | Questions sur la satisfaction de la relation | Questions sur les dimensions | | | | | |
|---------|--|--------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|---|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et les loisirs |
| | consacre à l'autre et l'aide; propose des solutions aux problèmes; donne de la tendresse. Les options de réponse sont : toujours vous; le plus souvent vous; vous et votre partenaire à la même fréquence; le plus souvent votre partenaire; toujours votre partenaire. | | | | | | |

Enquêtes Générations et genre

| | Questions sur la satisfaction de la relation | | Questions sur les dimensions | | | | | |
|------------------------------|--|--|---|---|---|--|---|---|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur la satisfaction concernant votre relation | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et les loisirs |
| Enquête Générations et genre | Lorsque vous avez un grave désaccord avec votre partenaire/conjoint(e), combien de fois a. gardez-vous votre opinion pour vous-même; b. discutez-vous calmement de votre désaccord; c. vous vous disputez avec | Mesure indirecte : cette question suit de près les questions relatives à la prise de décisions : Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre relation avec votre partenaire/conjoint(e)? (Échelle de 0 (pas du tout satisfait(e)), 5 (ni insatisfait(e) ni satisfait(e))) | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu un désaccord sur a. les tâches ménagères; b. l'argent; c. l'utilisation du temps libre; d. le sexe; e. les relations | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu un désaccord sur a. les tâches ménagères; b. l'argent; c. l'utilisation du temps libre; d. le sexe; e. les relations | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu un désaccord sur a. les tâches ménagères; b. l'argent; c. l'utilisation du temps libre; d. le sexe; e. les relations | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu un désaccord sur a. les tâches ménagères; b. l'argent; c. l'utilisation du temps libre; d. le sexe; e. les relations avec les amis; | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu un désaccord sur a. les tâches ménagères; b. l'argent; c. l'utilisation du temps libre; d. le sexe; e. les relations | Au cours des 12 derniers mois, combien de fois vous et votre partenaire/conjoint(e) avez-vous eu un désaccord sur a. les tâches ménagères; b. l'argent; c. l'utilisation du temps libre; d. le sexe; e. les relations |

| | Questions sur la satisfaction de la relation | | Questions sur les dimensions | | | | | |
|---------|--|---|---|---|---|--|---|---|
| Enquête | Question(s) sur le fait d'être consulté(e) lors de la prise de décisions | Question(s) sur la satisfaction concernant votre relation | Question(s) sur les tâches ménagères | Question(s) sur les finances | Question(s) sur la reproduction | Question(s) sur les enfants/famille | Question(s) sur la main-d'œuvre | Question(s) sur la vie sociale et le |
| | colère ou criez; d. finissez-vous par devenir violent(e)? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent | satisfait(e)) à 10 (entièrement satisfait(e)). | avec les amis; f. les relations avec les parents et la belle-famille; g. les questions relatives à l'éducation des enfants; h. le fait d'avoir des enfants; i. la consommation d'alcool? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent. | avec les amis; f. les relations avec les parents et la belle-famille; g. les questions relatives à l'éducation des enfants; h. le fait d'avoir des enfants; i. la consommation d'alcool? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent. | avec les amis; f. les relations avec les parents et la belle-famille; g. les questions relatives à l'éducation des enfants; h. le fait d'avoir des enfants; i. la consommation d'alcool? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent. | f. les relations avec les parents et la belle-famille; g. les questions relatives à l'éducation des enfants; h. le fait d'avoir des enfants; i. la consommation d'alcool? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent. | avec les amis; f. les relations avec les parents et la belle-famille; g. les questions relatives à l'éducation des enfants; h. le fait d'avoir des enfants; i. la consommation d'alcool? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent. | avec les amis; f. les relations avec les parents et la belle-famille; g. les questions relatives à l'éducation des enfants; h. le fait d'avoir des enfants; i. la consommation d'alcool? Options de réponse : 1 jamais; 2 rarement; 3 parfois; 4 souvent; 5 très souvent. |
| | | | | | | Suivi de la question sur la répartition des tâches relatives aux enfants. Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « pas du tout satisfait(e) », 10 « entièrement satisfait(e) » et 5 « à peu près moyen », quel chiffre représente le mieux votre satisfaction quant à la répartition des tâches de soins aux enfants entre vous et votre partenaire/conjoint(e)? | | |

Recommandations sur la mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages

Le pouvoir s'exerce de manière inégale non seulement dans la sphère publique, mais également dans la sphère privée, au sein des ménages. La présente recommandation se veut un moyen d'aider les bureaux nationaux de la statistique à trouver des façons de mesurer le pouvoir dans la sphère privée en cherchant à déterminer qui prend habituellement les décisions touchant un éventail d'activités allant d'aller faire les courses habituelles à l'épicerie à épargner pour l'achat d'une voiture en passant par aller consulter le médecin et rendre visite à des parents.

La recommandation propose sept dimensions distinctes de la prise de décisions au sein des ménages : formation d'une union, sexualité et reproduction; répartition des tâches; santé; vie sociale et libertés personnelles; instruction et éducation des enfants; finances; et perception du pouvoir et satisfaction par rapport à la prise de décisions. Il en ressort des recommandations concrètes et des propositions de travaux à venir.

La recommandation est une première étape vers l'intégration de la mesure de l'exercice du pouvoir et de la prise de décisions dans les ménages aux statistiques nationales officielles en matière d'égalité des genres. Le fait de quantifier les inégalités silencieuses derrière des portes closes pourrait aider à les mettre en évidence, ce qui donnerait aux responsables des décisions les données requises pour tenter de corriger les déséquilibres.

La recommandation se compose des chapitres suivants :

- Cadre conceptuel
- Pratiques et expériences actuelles en matière de mesure du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages
- Indicateurs du pouvoir et des dynamiques décisionnelles au sein des ménages
- Quelques exemples d'analyse des données existantes
- Essai qualitatif d'un choix de questions posées dans les enquêtes
- Recommandations et travaux à venir

On y trouve également en annexe une liste des enquêtes qui ont été réalisées sur l'exercice du pouvoir et la prise de décisions au sein des ménages et des questionnaires ayant servi à les mener.

La recommandation a été adoptée dans le cadre de la 68e séance plénière de la Conférence des statisticiens européens en 2020.

Information Service
United Nations Economic Commission for Europe

Palais des Nations
CH - 1211 Geneva 10, Switzerland
Telephone: +41(0)22 917 12 34
E-mail: unece_info@un.org
Website: <http://www.unece.org>